LÉGENDES D'ATTILA.

De tous les hommes qui ont eu le triste honneur de bouleverser la terre, aucun peut-être n'a laissé après lui des traditions aussi nombreuses et aussi diverses qu'Attila : la raison en est dans l'action à la fois violente et courte qu'il exerça sur les générations contemporaines. Les impressions d'épouvante chez les uns, d'admiration chez les autres, dépassèrent de beaucoup l'importance des faits qu'une mort prématurée lui permit d'accomplir; mais son souvenir resta immense comme l'émotion qu'il avait causée au monde.

Il faut bien s'attendre à trouver dans cet amas confus de souvenirs descendus jusqu'à nous, à travers le moyen-âge, toutes les contradictions des réminiscences populaires, le vrai et le faux, le possible et l'absurde, le beau et le laid. Gardons-nous pourtant de les traiter avec trop de dédain, même dans ce qu'elles ont d'évidemment fabuleux, en songeant qu'elles ont passé à l'état de croyance héréditaire chez la plupart des peuples de l'Europe, et que c'est de là que sort l'Attila dont l'image vit dans nos esprits; car l'Attila que nous connaissons, tous tant que nous sommes, appartient bien plutôt à la tradition qu'à l'histoire. Mais ce type traditionnel et populaire, comment s'est-il formé? en quoi diffère-t-il de la réalité? pourquoi varie-t-il dans ses caractères essentiels suivant les temps et les lieux? Ces questions, qui se présentent à l'idée toutes les fois qu'on veut mettre de l'ordre dans le chaos des traditions, s'appliquent surtout à celles-ci. J'ai pensé que l'histoire de ces légendes n'aurait peut-être pas moins d'intérêt que l'histoire d'Attila lui-même, qu'en tout cas elle en était le complément obligé (1).

(1) Voyez la série sur *Attila* dans les livraisons du 1er et du 15 février, du 1er mars et du 1er avril 1852.

Plus un homme a remué profondément l'humanité, plus il est important de savoir ce qui est resté de lui dans la conscience humaine.

Placé à la limite de deux âges, entre l'époque romaine qu'il ensevelit sous des débris et l'époque des grands établissemens barbares dont il prépare l'avénement, Attila apparaît dans l'histoire sous deux points de vue tout différens : à la fois destructeur et fondateur, il ferme l'ère de la domination romaine en Occident, il y ouvre l'ère véritable des dominations germaniques; il initie la barbarie à sa vie nouvelle. C'est par cette double action qu'il domine, dans les deux mondes civilisé et barbare, le ve siècle, qui est le siècle de transition. De là aussi deux courans de souvenirs, d'impressions, de jugemens attachés à sa mémoire, l'un qui part du monde romain, l'autre qui prend sa source dans le monde germanique : distincts, opposés même à leur origine, ils restent séparés tout le long de leur cours et traversent le moyen-âge, sinon sans altération, du moins sans se rencontrer et sans se confondre.

A ces deux courans traditionnels principaux j'en joindrai un troisième, qui, sans avoir la même importance, ne saurait être négligé : je veux parler de la tradition hongroise, qu'il vaudrait mieux appeler pannonienne. C'est un mélange de souvenirs slavo-romains, conservés dans la vallée du Danube, avec d'autres souvenirs apportés d'Orient par les populations hunniques qui remplacèrent en Pannonie les Huns d'Attila. Les Ougres ou Hongrois, dont le nom national est Magyars, forment le dernier ban de ces conquérans de race hunnique devenus européens, et ce sont eux qui ont recueilli dans leurs livres tout ce qui pouvait servir à la glorification d'un homme qu'ils placent avec orgueil en tête de leurs rois. Quelque bizarres que soient souvent ces traditions frappées au coin de l'imagination orientale, nous les écouterons pourtant comme une voix sortie des ruines du palais qu'habitait Attila, un écho de la tombe mystérieuse qu'il habite encore.

Je n'ajouterai plus qu'un mot. Si la mise en œuvre est difficile dans mon travail, du moins les matériaux ne manquent pas; on peut dire au contraire qu'ils surabondent. Ceux de la tradition latine, soit gauloise, soit italienne, sont enfouis dans les chroniques des villes et dans les légendes ecclésiastiques, où l'on n'a qu'à les rassembler; ceux de la tradition germanique résident principalement dans les poèmes nationaux de l'Allemagne méridionale ou dans les chants et les sagas de l'Allemagne du nord. Quant aux livres des Magyars, c'est à la critique de discerner ce qu'ils peuvent contenir d'original ou d'emprunté, d'ancien ou de nouveau, de séparer surtout les réminiscences occidentales de quelques vagues ou lointains souvenirs qui ont pu revenir d'Asie en Europe avec les fils des Huns d'Attila.

I. — TRADITIONS DES RACES LATINES.

Reportons-nous à l'année 453, cette année de délivrance où le roi des Huns fut enlevé, comme par un coup du ciel, aux terreurs des Romains : l'Italie et la Gaule respirèrent. Ainsi qu'il arrive après toutes les grandes catastrophes, on se mit à récapituler ses maux, à faire l'inventaire de ses frayeurs. Comme tout le monde avait tremblé, tout le monde prétendit avoir eu raison de trembler, et ce fut à qui raconterait pour son compte, ou la ruine la plus lamentable, ou la préservation la plus miraculeuse. Ce sentiment fut universel en Occident. Les villes importantes se firent une sorte de point d'honneur d'avoir été les unes prises, les autres assiégées, toutes menacées : il en fut de même des provinces. On voulait avoir vu de près le terrible ennemi, avoir fourni quelques péripéties au drame sanglant qui conserva long-temps le privilége d'intéresser et d'émouvoir. Involontairement on exagéra le mal qui s'était fait, on supposa celui qui aurait pu se faire; on donna un corps à ses craintes, à ses illusions et à sa vanité. C'est ce qui explique la masse énorme de traditions locales sur Attila, traditions évidemment très anciennes, et pourtant inconciliables avec l'histoire. S'il fallait prendre à la lettre les légendes et les chroniques des VIIe, VIIIe et IXe siècles, Attila n'aurait rien laissé debout en Gaule ni en Italie, et souvent la formule employée ne permet là-dessus aucune exception. Ainsi l'auteur de la seconde légende de saint Loup, écrite à la fin du VIIIe siècle, nous dit en propres termes qu'il ne resta en Gaule, après le passage des Huns, ni une cité ouverte, ni une ville fermée, ni un seul château-fort. Dans l'opinion du moyen-âge, toute ruine appartint de droit à Attila, de même que toute construction antique à Jules César. César et Attila furent pour nos pères deux types corrélatifs, l'un des conquêtes fécondes et civilisatrices, l'autre de la guerre stérile et d'extermination.

Ruines, massacres, persécution des saints, voilà donc le cortége officiel du roi des Huns, ce qui le caractérise par-dessus tout dans la mémoire des races latines. On le suppose si riche par lui-même d'horreurs et de ravages, qu'on lui en prête encore sans crainte ni scrupule. Un chroniqueur balance-t-il sur l'époque de la destruction d'une ville, un hagiographe sur la date d'un martyre, — ils choisissent celles de l'invasion des Huns; le sens commun répugne-t-il à admettre quelque attentat d'une énormité fabuleuse, on le rend croyable en prononçant le nom d'Attila. C'est ainsi que les légendaires du moyen-âge lui ont définitivement attribué le massacre de sainte Ursule et des onze mille vierges, malgré la difficulté de faire martyriser à Cologne, en 451, de jeunes vierges parties de Bretagne en 383; mais de telles difficultés n'arrêtent jamais la légende.

Il est curieux de chercher au fond des traditions la cause secrète qui a pu les faire dévier contre toute raison apparente. Ici, par une sorte de logique grossière, la légende mettait sur le compte du roi des Huns, comme sa dévolution naturelle, les grandes ruines ou les attentats impossibles; une autre fois, le désir de glorifier quelque saint personnage lui fera supposer, de la part du conquérant, des marches, des combats, des siéges qui n'ont point eu lieu et qui sont en contradiction flagrante avec l'histoire. Tel est le siége de Paris en 451, imaginé dans la pensée d'opposer sainte Geneviève et Attila, la bergère inspirée et l'homme qui faisait trembler le monde; jamais cette sainte et courageuse fille ne fut bergère, et son action dans la guerre de 451 se borna à empêcher les Parisiens de déserter leur ville par crainte de l'ennemi. Les fausses étymologies ont aussi une grande part à la création des fausses traditions : j'en citerais au besoin plus d'une en ce qui nous concerne. Je préfère montrer comment une ressemblance de nom, exploitée par la vanité locale, peut enfanter toute une histoire traditionnelle où les erreurs historiques s'accumulent de la façon la plus incroyable pour appuyer une erreur de géographie. Les détails donnés par Jornandès sur le lieu où fut livrée la grande bataille des champs catalauniques ne permettaient pas de douter que ce lieu ne fût situé dans la province de Champagne aux environs de Châlons-sur-Marne, et la tradition des villes champenoises concordait en cela avec l'histoire. Toulouse n'en revendiqua pas moins l'honneur de cette bataille à cause de la plaine de Catalens, située dans son voisinage. Or, pour qu'Attila pût arriver près de Toulouse, il fallait qu'il eût traversé la Gaule dans toute sa longueur, et que, pour assurer sa retraite, au besoin il eût pris et démantelé Lyon, Arles, Narbonne, etc.... Eh bien! la tradition n'a pas reculé devant les détails de cette campagne imaginaire; mais, une fois Attila vaincu à Catalens et obligé de faire retraite, que deviennent les débris de cette armée de cinq cent mille hommes? La tradition n'en est pas embarrassée; elle les envoie en Espagne chasser les Maures. Elle raconte qu'Attila détacha, pour cette œuvre pie, trois de ses capitaines qui, entrés en Galice, attaquèrent le sultan Mirmamon et le forcèrent à fuir par-delà le détroit de Gibraltar. Voici Attila transformé en champion de la chrétienté, en précurseur de Charles-Martel et du Cid; encore n'est-ce pas le rôle le plus inattendu que l'imagination populaire lui réserve.

Qui croirait par exemple que plusieurs villes de Gaule et d'Italie prétendirent à l'honneur d'avoir été fondées ou du moins agrandies et embellies par l'exterminateur, le destructeur universel? Trèves eut cette fantaisie. L'antique et superbe métropole de la Gaule romaine, oubliant au moyen-âge de qui lui venait sa splendeur, la rapportait au roi des Huns. Ainsi ce joli monument romain qu'on admire encore aujourd'hui dans le bourg d'Igel, à un mille de Trèves, s'appelait au

XIIe siècle l'*arc de triomphe d'Attila*, et la légende des miracles de saint Mathias nous parle d'un *pont d'Attila* bâti sur la Moselle, tout près des murs de cette ville. Strasbourg poussa la bizarrerie plus loin : l'histoire est curieuse et mérite qu'on la raconte.

Nulle ville n'avait été plus maltraitée par les bandes d'Attila que cette illustre cité d'Argentoratum ou Argentaria, citadelle de la Gaule orientale contre les Germains et théâtre de tant de combats fameux. Sa destruction en 451 avait été complète : aux VIe et VIIe siècles, la cité d'Argent n'était plus qu'une solitude affreuse, couverte de broussailles et repaire des bêtes fauves; — les ducs d'Alsace, au VIIIe siècle, s'en attribuaient la possession à titre de terres vaines et vagues. A peu de distance de ces ruines et avec les matériaux qu'elles fournissaient, on construisit d'abord une bourgade, puis une ville qui borda la voie militaire romaine aboutissant au Rhin. Les grandes voies dallées portant en latin le nom de *strata*, la nouvelle ville fut appelée *Strata-burgum* ou *Strate-burgum*, double forme que nous trouvons dans Grégoire de Tours; et comme d'ailleurs *Strate* ou *Strass* avait déjà en allemand le même sens que *stratum* en latin, *Strata-burgum* ou Strasbourg signifiait dans les deux idiomes *ville près de la route*.

Cette étymologie historique parut trop simple aux Strasbourgeois du moyen-âge, qui rêvaient pour leur cité une origine plus éclatante. Ils racontèrent qu'Attila, pendant son séjour à Argentoratum (séjour, hélas! peu pacifique), voulant rompre la barrière qui séparait la Gaule des pays d'outre-Rhin, et rendre les communications libres entre tous les peuples, fit pratiquer dans les murailles de la ville quatre grandes brèches correspondant aux quatre grandes directions qui menaient en Germanie, et que, pour consacrer la mémoire de cet état nouveau, il ordonna qu'Argentoratum s'appellerait désormais Strasbourg, c'est-à-dire, suivant la tradition, *la ville des chemins*. De cette époque, Strasbourg datait sa grandeur et son importance comme ville libre. Ce conte, qui flattait l'orgueil alsacien, passa à l'état de croyance générale, non-seulement dans le peuple, mais parmi les savans. La chronique d'Alsace le rapporte très sérieusement, et jusque dans le dernier siècle la critique historique eut à lutter contre une erreur trop bien accréditée. « Expliquez-moi de grace, disait Schoepflin, l'érudit et judicieux auteur de l'*Alsatia illustrata*, comment Attila, qui ne parlait pas allemand, put s'amuser à donner aux villes gauloises des noms allemands? » L'autorité de la tradition servait de réponse. Il existait alors (il existe peut-être encore aujourd'hui) au-dessus de la porte de Strasbourg qui conduit au bourg de la Couronne, et qu'on appelle pour cette raison porte de *Kronenburg*, un médaillon en pierre renfermant une figure, avec cette inscription autour : *Sic oculos, sic ille genas, sic ora ferebat* (1).

(1) « C'est ainsi qu'étaient ses yeux, ses traits et sa contenance. » Virgile dit : *Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat;* le bourguemestre de Strasbourg n'a point de mains.

Des sigles, gravés au champ du médaillon, paraissent indiquer l'âge du vieux bourguemestre dont on a voulu perpétuer la ressemblance. Qui devinerait que cette image est celle d'Attila? « Le peuple le croit, nous dit Schoepflin, et beaucoup d'érudits l'ont cru. » Ainsi la chrétienne Strasbourg prenait pour patron le roi des Huns, tandis que non loin de là une autre ville tout aussi chrétienne, Cologne, le maudissait devant les reliques des onze mille vierges. Le nom de cet homme remplissait tout le nord des Gaules, et les contradictions mêmes où les peuples tombaient à son sujet démontraient combien sa grandeur avait laissé de traces parmi eux.

Je me hâte d'arriver aux légendes qui nous donnent comme point culminant de la tradition l'*Attila flagellum Dei* (fouet ou fléau de Dieu), en qui se résume, chez les races latines, l'idéal du roi des Huns. Le simple historique de ce mot nous initiera mieux que toute autre chose aux procédés de l'esprit humain dans le travail des traditions, et particulièrement dans l'œuvre traditionnelle du moyen-âge. Transportons-nous en esprit au milieu des générations chrétiennes du ve siècle. Demandons-leur sous quelle face leur apparut d'abord l'invasion d'Attila, et à laquelle des péripéties de cette courte, mais sanglante guerre s'attacha la plus vive émotion pour le présent, et ensuite le plus long souvenir. L'histoire s'est chargée de la réponse.

Dans la multitude de faits de tout genre qu'avaient présentés les campagnes de 451 et 452, il en était trois qui semblaient se distinguer des autres par une certaine teinte d'extraordinaire et de merveilleux, et réclamer une place à part: c'étaient Orléans défendu et préservé par saint Aignan, son évêque, Troyes épargnée sur la demande de son évêque saint Loup, Rome enfin abandonnée par l'empereur et sauvée à la prière du pape saint Léon. Dans tout autre siècle moins mystique que celui-là, cette intervention, trois fois répétée et trois fois heureuse, d'un prêtre conjurant l'esprit de destruction et arrêtant la mort suspendue sur trois grandes cités aurait frappé l'attention des peuples : au ve siècle, elle l'absorba. Elle devint la circonstance principale et dominante de l'invasion, ou plutôt toutes les autres s'effacèrent devant elle. Communiquant à l'ensemble de la guerre sa couleur merveilleuse, elle lui donna sa signification morale, son caractère dans l'ordre des idées religieuses: ajoutons qu'en dehors du fait particulier, du fait de la guerre, elle fournissait au christianisme une arme inappréciable dans sa lutte encore très vivace contre le paganisme. On avait vu depuis cent ans, à chaque déchirement intérieur, à chaque succès des Barbares, les païens, fidèles à leur vieille tactique, accuser la religion chrétienne des malheurs de l'empire, et celle-ci descendre pour ainsi dire devant le tribunal du monde, forcée qu'elle était de se justifier. Les trois faits dont je parle terminaient toute cette polémique. Quelle réponse plus péremptoire aux accusations! quelle preuve de la puissance de la foi

nouvelle! quel triomphe pour ses prêtres! En vain les prêtres païens mettaient en avant des calculs astrologiques pour expliquer la retraite d'Attila par l'action des astres : la conscience publique en faisait honneur à saint Léon, qui lui-même reportait cet honneur à son Dieu. Considérés de ces hauteurs idéales, les événemens purement terrestres étaient bien petits, et la victoire de Châlons, gagnée par le hasard des batailles, devait sembler bien misérable auprès de celle du Mincio, gagnée par la parole d'un vieillard. Aëtius eut lieu de s'en apercevoir. A quoi bon le génie et l'expérience des armes dans la sphère métaphysique où l'on transportait les intérêts de l'empire, et où les faits eux-mêmes venaient en quelque sorte se ranger? Cette manière toute chrétienne d'envisager la guerre d'Attila imposait nécessairement aux historiens chrétiens un mode de composition, une formule d'art en harmonie avec l'idée religieuse. Nous allons voir quelle était cette formule : elle nous est indiquée par un contemporain, le fameux Sidoine Apollinaire, qui entreprit lui-même d'écrire la campagne des Gaules.

Sidonius, de la famille lyonnaise des Apollinaire, avait été longtemps le poète à la mode : ses petits vers et ses lettres, rédigées pour la postérité, circulaient de main en main, d'un bout de l'empire à l'autre; dans Rome même, il n'y avait point de fête complète sans une lecture du Virgile gaulois, et tout nouveau venu sur le trône des Césars attendait de lui son panégyrique. Tant de gloire jointe à beaucoup de noblesse lui valut la main de Papianilla, fille du riche Arverne Avitus, qui avait décidé les Visigoths à se ranger sous le drapeau d'Aëtius contre Attila, et qui plus tard fut nommé empereur avec leur concours. Sidoine, comblé des honneurs du siècle, céda enfin au torrent qui entraînait vers les vocations religieuses tous les hommes distingués de son temps : il devint évêque de Clermont. Son talent incontestable, sa position comme homme du monde initié aux secrets de la politique, ses relations de vive amitié avec saint Loup, qui était parfois son confident littéraire, et d'autres relations moins étroites qu'il avait entretenues avec saint Aignan, le désignaient à tous comme l'homme à qui il appartenait de raconter la guerre des Gaules. On l'en pria, on l'en chargea en quelque sorte comme d'un devoir, et Prosper, qui venait de succéder à saint Aignan sur le siége épiscopal d'Orléans, parvint à lui en arracher la promesse. Sidoine se mit donc à l'œuvre, mais la longueur du travail le découragea : lui-même d'ailleurs, évêque ferme et dévoué, émule de ceux qu'il voulait peindre, se trouva bientôt jeté au milieu d'événemens et de traverses qui absorbèrent le reste de sa vie. Il prit le parti de retirer sa parole, et écrivit à Prosper pour la dégager. Nous avons encore sa lettre, qui nous intéresse par plusieurs raisons, et surtout parce qu'elle nous permet de juger le plan historique de Sidoine et le genre d'utilité que le clergé des Gaules attendait de sa plume; elle était conçue en ces termes :

« *Sidonius au seigneur pape Prosper.*

« Dans ton désir de voir célébrer par de justes louanges le très grand et très parfait pontife saint Aignan, l'égal de Loup et non l'inférieur de Germain, et aussi pour bien graver dans le cœur des fidèles l'exemple d'un tel homme, à qui aucune gloire n'a manqué, puisqu'il t'a laissé pour son successeur, tu avais exigé de moi la promesse que, prenant la plume, je transmettrais à la postérité la guerre d'Attila. Je devais raconter comment la ville d'Orléans fut assiégée, forcée, envahie, non saccagée, et comment s'accomplit la fameuse prophétie de cet évêque toujours exaucé du ciel. J'avais commencé d'écrire, mais l'énormité de mon entreprise m'a effrayé, et je me suis repenti d'y avoir mis la main : aussi n'ai-je confié à aucune oreille des essais que j'avais condamnés moi-même comme censeur. J'obéirai du moins à ton honorable prière et au respect que m'inspirent les mérites du grand évêque, en t'envoyant son éloge par la plus prochaine occasion. Créancier équitable, use d'indulgence envers un débiteur téméraire, absous-le de son imprudence, et ne réclame pas impitoyablement une dette pour laquelle il se déclare insolvable. Daigne te souvenir de nous, seigneur pape. »

Ainsi la pensée d'Apollinaire consistait à mettre en relief saint Aignan, non point seulement comme personnage historique, mais comme personnage chrétien, pour la glorification de la religion, ainsi qu'il le dit lui-même, et « afin d'inculquer un si grand exemple au cœur des fidèles : » c'est là ce que désirait Prosper, ce que réclamaient avec lui les évêques des Gaules. Pour l'exécution de ce plan, Sidoine, après avoir fait une large part au défenseur d'Orléans, aurait passé à celui de Troyes, saint Loup, son ami, puis, selon toute apparence, à Geneviève, l'austère et courageuse conseillère des Parisiens, et, jetant un regard lointain sur l'Italie, il aurait dessiné au dernier plan saint Léon fléchissant Attila d'un mot et fermant devant cet homme fatal la carrière des conquêtes et de la vie. Tout l'arrangement du récit aurait convergé vers ces grandes figures chrétiennes échelonnées sur la route du conquérant. Déjà considérable en fait, leur action sur les conséquences de la guerre aurait été agrandie, exaltée. On aurait vu à chaque page la main de Dieu détournant le cours des événemens à la prière de ses serviteurs; on aurait entendu sa voix parlant au cœur du Barbare par la bouche de trois grands évêques, et opérant dans le secret de la conscience humaine le plus inattendu des miracles, celui d'avoir rendu Attila pitoyable.

Ce mélange d'idées spéculatives et de faits réels était effectivement la passion du siècle. Habitués à chercher au ciel le nœud des choses de la terre, tous, historiens, théologiens, moralistes, subordonnaient dans leurs formules la marche des événemens d'ici-bas à des péripéties venues d'en haut. L'histoire telle que la comprenaient les écrivains de l'école chrétienne était, si je puis ainsi parler, le spectacle des évolutions de la Providence conduisant les peuples vers un but

spirituel à travers les bouleversemens, remuant le monde pour les effrayer ou les punir, puis manifestant sa miséricorde par des coups imprévus au plus fort des violences de sa justice. C'est ainsi que l'écrivait Orose et que saint Augustin l'esquissait dans sa *Cité de Dieu :* semblable aux murs du festin de Balthazar, le livre de la Clio chrétienne ne se couvrait plus que d'avertissemens prophétiques. La guerre d'Attila fournissait à ce système matière et sanction tout à la fois; on pouvait même dire que jamais l'application des inductions théologiques aux faits humains ne s'était montrée plus légitime. Et quant aux procédés de l'art, ils consistaient à mettre en regard au premier plan du tableau deux personnages mus également par l'action de Dieu, mais opposés l'un à l'autre : le Barbare, agent de sa colère, et le prêtre, agent de sa pitié.

Cette méthode, d'un mysticisme trop délicat pour les siècles suivans, se matérialisa chez les historiens du moyen-âge. A mesure que l'ignorance et le goût exclusif du merveilleux obscurcirent le christianisme, l'idée pure et élevée d'une action latente de Dieu opérant ses miracles dans le secret des cœurs fit place à la thaumaturgie, aux prodiges, aux interventions surnaturelles, perceptibles par les sens. La beauté de l'histoire chrétienne et sa vérité, telles que les concevait le siècle d'Augustin et de Jérôme, en reçurent une grave atteinte. Tout le jeu des sentimens et des idées s'évanouit dans l'histoire pour faire place à des objets palpables ou tout au moins visibles : les inspirations prirent un corps, les idées devinrent des fantômes. A la belle scène de saint Léon changeant les résolutions d'Attila par l'ascendant d'une parole que Dieu féconde en l'inspirant, scène admirable autant que vraie, le moyen-âge en substitua une autre, dans laquelle l'apôtre Pierre, en habit papal et une épée à la main, apparaît pour effrayer Attila. On racontait alors comme une tradition que le roi des Huns, blâmé par les siens d'avoir reculé devant un vieillard sans armes, lui que les légions romaines n'osaient pas regarder en face, s'était écrié avec l'accent d'une terreur encore présente : « Oh! ce n'est point ce prêtre qui m'a forcé de partir, mais un autre qui, se tenant derrière lui l'épée en main, me menaçait de la mort, si je n'obéissais pas à son commandement. » Un autre récit place saint Paul à côté de saint Pierre, probablement pour tenir la balance égale entre les deux apôtres gardiens et patrons de Rome chrétienne. On trouve cette tradition pour la première fois dans Paul Diacre, qui écrivait au VIIIe siècle : les écrivains postérieurs la répètent sans hésitation ni doute, comme un fait généralement admis en Italie, et le bréviaire romain lui donne une sorte de consécration en l'adoptant. Ce fut dès-lors la vraie version de l'entrevue de saint Léon et d'Attila, celle qui devint populaire et que les arts reproduisirent à l'envi; enfin le pinceau de Raphaël lui a conféré l'im-

mortalité. On comprendra, d'après ce simple fait, le caractère des altérations que le moyen-âge a fait subir à beaucoup de personnages et d'événemens des temps antérieurs.

Saint Aignan eut, au même titre que saint Léon, un destin pareil. Le patriotisme de ce prêtre, son héroïque constance, cette foi simple et naïve qui lui faisait dire quand il avait prié et mouillé de larmes les degrés de l'autel : « Allez voir là-haut si la miséricorde de Dieu ne nous vient point, » — foi irrésistible et qui donne le secret de sa puissance sur les hommes, — tout cela n'est plus compris par des esprits matériels au milieu des ténèbres toujours croissantes. Les miracles de l'énergie humaine soutenue par l'inspiration divine disparaissent devant une fantasmagorie puérile que le ve siècle eût repoussée, mais qui était devenue l'aliment indispensable d'une foi plus grossière. Ce que j'ai dit de saint Aignan et de saint Léon, je le dirai de Geneviève, cette sainte fille qu'on devine si bien en lisant sa première légende, et qu'on ne devine plus dans les autres. Saint Loup lui-même, ce confident littéraire de Sidoine, dont nous avons quelques lettres, cet apôtre homme du monde que son biographe quasi-contemporain nous fait apercevoir sous un jour si vrai, a perdu toute réalité dans sa légende écrite à la fin du VIIIe siècle ou au commencement du IXe. L'ami de Sidoine, le compagnon de Germain d'Auxerre, s'est effacé pour faire place à un thaumaturge qui s'évanouit lui-même en une sorte de symbole. C'est du VIIe siècle au Xe que s'opèrent généralement ces métamorphoses qui ont profondément altéré les biographies des saints et créé la mythologie légendaire. Toutefois ce mouvement d'idées ne manqua pas d'une certaine poésie, et c'est de là que jaillit le type du *fléau de Dieu*.

A quelle époque précise est née cette formule fameuse d'*Attila flagellum Dei*, dont les légendaires et les chroniqueurs ne font qu'un mot auquel ils laissent la physionomie latine, même en langue vulgaire? On ne le sait pas : tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle ne se trouve chez aucun auteur contemporain, et que la légende de saint Loup, dont je parlais tout à l'heure, laquelle fut écrite au VIIIe ou IXe siècle par un prêtre de Troyes, est le plus ancien document qui nous la donne. Déjà l'idée attachée par le moyen-âge au mot *flagellum Dei* nous y apparaît dans sa plénitude; le mythe est formé. Il faut donc placer entre le ve et le VIIIe siècle l'adoption du mot *flagellum Dei*, d'abord comme une épithète attachée au nom d'Attila, puis comme un titre que celui-ci s'attribue lui-même et dont il se pare, enfin comme une personnification dans laquelle il se confond et qui absorbe sa réalité historique. Le mot *flagellum Dei* parcourt ces trois phases, et l'idée que lui assigne le moyen-âge ne devient parfaite qu'à la dernière.

L'Italie et la Gaule se sont disputé l'honneur de l'invention. La tradition italienne l'attribue à saint Benoît, qui n'était pas né en 452, et, dans une histoire dont elle appuie ses prétentions, elle confond tout simplement le roi des Huns Attila avec le roi des Goths Totila. La tradition gauloise lui donne pour auteur un ermite champenois. Suivant elle, des soldats huns, la veille de la bataille de Châlons, saisirent dans les bois qui environnaient cette ville un solitaire qu'ils conduisirent près du roi. Cet homme passait dans le pays pour un prophète, et Attila, soit pour le sonder, soit par une secrète appréhension de l'avenir, lui demanda qui serait vainqueur le lendemain. « Tu es le fléau de Dieu, *tu es flagellum Dei*, lui dit l'ermite; mais Dieu brise, quand il lui plaît, les instrumens de sa vengeance. Tu seras vaincu, afin que tu saches bien que ta puissance ne vient pas de la terre. » Rien dans cette tradition n'est de nature à choquer l'histoire; ces idées sont celles du ve siècle; ce langage est le langage ecclésiastique du temps; le courage même de l'ermite rappelle le rôle que le clergé romain prit souvent vis-à-vis des Barbares : réduite à ces termes, la tradition gauloise ne choque nullement la vraisemblance. Ajoutons qu'ici le mot *flagellum Dei* n'est que la reproduction d'un texte d'Isaïe. Le prophète hébreu, dans son langage figuré, appelle Assur la verge de la fureur de Dieu, *virga furoris Dei*, le bâton dont Dieu frappe son peuple indocile. « Eh quoi! ajoute-t-il, le bâton s'élèverait-il contre la main qui le porte? Le bâton n'est que du bois, et le Seigneur des armées, le brisant en mille morceaux, le jettera au feu, dans toute la vanité de ses triomphes. » Voilà l'idée de l'ermite et presque son discours.

Les pères du ve siècle, lorsqu'ils parlent des calamités de l'empire romain, ne s'énoncent guère autrement : les Barbares sont à leurs yeux le pressoir où Dieu foule sa vendange, la fournaise dans laquelle il épure son or, le van où s'émonde son grain. Ouvrez Salvien, Orose, saint Augustin, ils fourmillent d'images pareilles empruntées aux Écritures. Isidore de Séville, chroniqueur du viie siècle, applique particulièrement aux Huns le mot d'Isaïe : « Ils sont, dit-il, la verge de la fureur du Seigneur. » Quoique nous manquions de l'autorité d'un texte précis, nous pouvons croire qu'Attila reçut plus d'une fois au ve siècle, de la bouche de quelques personnages ecclésiastiques, la qualification de *flagellum Dei*. Toutefois ce n'est là qu'une épithète destinée à caractériser sous le point de vue chrétien l'action d'Attila sur l'empire et sur le monde : le moyen-âge l'entendit tout autrement.

Cette tradition de l'ermite gaulois dont je viens d'exposer le fond, acceptable historiquement, va, dans ses détails, beaucoup plus loin que la vraisemblance et quitte l'histoire pour la légende. Elle raconte que le roi des Huns, au lieu de s'offenser de la qualification de fléau de Dieu, que lui donnait l'ermite, déclara qu'il s'en glorifiait et qu'il

l'attacherait désormais à son nom comme un titre. Saisi d'un enthousiasme infernal, il bondit sur lui-même et s'écria : « L'étoile tombe, la terre tremble, je suis le maillet qui frappe sur le monde! » Ici nous voguons à pleine voile dans le mythe: voyons où nous allons aborder.

Dans un récit historique sur Attila, j'ai raconté son entrevue avec saint Loup, telle que nous la donnent les actes originaux écrits, à ce qu'on suppose, par un disciple de l'évêque de Troyes. Elle se passe d'une façon toute simple et tout-à-fait probable. Attila, qui se retire précipitamment d'Orléans sur Châlons, suivi de près par Aëtius, franchit la Seine au-dessus de Troyes. Ruinée par les invasions précédentes, cette grande cité n'avait plus ni garnison ni murailles qui pussent arrêter un seul instant les Huns : saint Loup va trouver le roi, qui consent à épargner la ville, mais qui garde l'évêque en ôtage. Cependant les habitans, médiocrement rassurés, se dispersent dans les bois, et quand saint Loup revient de son voyage forcé, il trouve sa métropole déserte. Voilà le fait dans sa vraisemblance historique, voici maintenant comment on le racontait quatre siècles plus tard.

C'est bien loin du monde réel et dans des sphères fantastiques que la tradition nous emporte : Troyes a retrouvé des murailles et une garnison que l'évêque commande; le saint fait le guet au-dessus de la porte, et bientôt arrive Attila à la tête d'une armée innombrable. Quoique battu à Châlons (il a fallu mettre le siége de Troyes après cette bataille, pour faire concorder le récit légendaire avec la tradition de l'ermite), le roi des Huns parcourt la Gaule sans obstacle, tuant et détruisant tout comme il lui plaît. Il est fier, insolent, et fait sonner bien haut le titre qu'il vient d'ajouter à tous ses titres, celui de *fléau de Dieu*. Monté sur son cheval de guerre, il s'approche d'une des portes, frappe avec colère et ordonne impérieusement qu'on lui ouvre. L'évêque, du haut de la muraille, lui demande qui il est : « Qui es-tu, lui dit-il, toi qui disperses les peuples comme la paille et brises les couronnes sous le sabot de ton cheval? » — « Je suis, répond celui-ci, Attila fléau de Dieu. » — « Oh! s'écrie l'évêque, sois le bienvenu, fléau du Dieu dont je suis le serviteur! ce n'est pas moi qui t'arrêterai; » et, descendant avec son clergé, il ouvre lui-même la porte à deux battans, saisit par la bride le cheval du roi des Huns, et, l'introduisant dans la ville : « Entre, dit-il, fléau de mon Dieu; marche où te pousse le vent des célestes colères! » Attila entre, et son armée le suit. Ils parcourent les rues, ils traversent les places et les carrefours, ils passent devant les églises et les palais, sous les yeux d'une foule à la fois épouvantée et surprise; ils marchent, mais ils ne voient rien. Un nuage s'est appesanti sur leurs yeux; ils sont aveugles et ne recouvrent la vue qu'au moment où Attila sort de Troyes par la porte opposée. Dans une des variantes de cette légende, car elle en a beaucoup,

l'armée des Huns, en parcourant les rues et les places de la ville, croit cheminer doucement à travers des montagnes et des bois, au milieu de vertes prairies... L'idée du mythe se révèle ici dans toute sa plénitude : le fléau de Dieu, enorgueilli de sa mission de ruine, est enchaîné par le serviteur de Dieu; la bête infernale se courbe sous son dompteur. La légende rapproche et oppose deux figures mythiques dont l'action est corrélative, et qui se complètent l'une par l'autre. Ne parlez plus de réalité, ne parlez plus d'histoire; ce n'est plus Loup évêque de Troyes, ce n'est plus Attila roi des Huns, c'est *le fléau de Dieu* qui, rencontrant un *saint* sur son passage, voit s'évanouir sa puissance devant une puissance supérieure : l'œuvre de miséricorde a vaincu l'œuvre de justice.

Qu'il y ait dans cette conception une grande beauté poétique, on n'en saurait disconvenir. Le moyen-âge en jugea ainsi, car cette légende eut un succès de vogue; on la répéta de tous côtés; les villes, les églises l'empruntèrent pour se l'approprier en tout ou en partie. Metz raconta que les Huns, ayant voulu piller l'oratoire de Saint-Étienne situé dans son enceinte, ne rencontrèrent, au lieu de portes et de murailles, qu'un rocher de granit contre lequel leurs haches et leurs massues se brisèrent. Ailleurs Attila côtoie une ville sans l'apercevoir, tandis qu'un mirage lui montre à l'horizon les tours et les créneaux d'une cité imaginaire qui fuit devant lui et l'entraîne. A Dieuze, les Huns sont frappés de cécité, parce qu'ils ont chargé de fers l'évêque saint Auctor, leur prisonnier; mais ils recouvrent la vue en même temps que lui la liberté. On n'en finirait pas, si l'on voulait énumérer tous les emprunts faits par les églises des Gaules à la légende mythique de saint Loup.

L'Italie ne voulut pas être en reste de merveilles avec la Gaule, et le fléau de Dieu passa les Alpes avec le serviteur de Dieu pour aller jouer dans les légendes italiennes leur rôle accoutumé. L'imitation fut complète jusqu'au plagiat, et la légende de saint Géminianus, évêque de Modène, n'est qu'une copie servile de la légende de saint Loup. Géminianus introduit Attila dans Modène, comme saint Loup dans Troyes : même miracle, mêmes incidens, même dialogue du haut de la muraille; seulement le roi des Huns se montre plus brutal et plus ironique en-deçà qu'au-delà des Alpes. Au moment où l'évêque lui dit qu'il est le serviteur de Dieu : « Eh bien! soit, répond l'autre, un mauvais serviteur doit être flagellé. » — Quelquefois, lorsque l'évêque contemporain d'Attila n'est pas d'une sainteté avérée, la légende lui en substitue quelque autre, mort depuis nombre d'années; le saint quitte son tombeau, sauve sa ville, et le mythe est accompli.

Dans ce dualisme de plus en plus idéalisé, Attila, l'être fatal, prend quelque chose des esprits infernaux. Satan lui-même le conduit : c'est le prince des ténèbres qui lui ouvre les portes de Reims, qui l'encou-

rage au viol et au meurtre, qui vient jouir du martyre de l'évêque saint Nicaise et de sa sœur sainte Eutropie; « il se tenait près de la porte, on l'y a vu, » dit la légende. Ainsi que le diable lui-même, l'Attila fléau de Dieu est sarcastique, vain dans ses paroles et hideux à voir; mais, comme le diable aussi, il est facile à tromper, on le joue, on le bafoue sans qu'il s'en doute. C'est le type de Satan au moyen-âge, la crédulité jointe à l'esprit de malice. La légende exploite parfois avec un bonheur comique cette idée d'un Attila naïf et crédule. Quand les Huns ont martyrisé près de Cologne les onze mille vierges compagnes de sainte Ursule, Attila offre à celle-ci de l'épouser en réparation d'honneur; mais elle le repousse honteusement : « Retire-toi, lui dit-elle; j'ai dédaigné la main de César, ce n'est pas pour appartenir à un maudit tel que toi! » Quelquefois la légende engage entre ses interlocuteurs et lui des dialogues dans lesquels on l'endoctrine, on le promène, on le raille; souvent aussi il se montre généreux, chevaleresque, disposé à servir toutes les bonnes causes. Cette nouvelle physionomie du fléau de Dieu se dessine pour la première fois, du moins à ma connaissance, dans le récit d'un prétendu siége de Ravenne, lequel se serait passé en 452 sous l'épiscopat de saint Jean. Le récit dans sa rédaction primitive appartient au pontifical d'Agnellus, prêtre ravennate, qui écrivit au IXe siècle sur les archevêques de son pays, et d'après de vieux documens, un livre qui jette beaucoup de jour sur les idées et les traditions du moyen-âge italien.

On avait oublié, à l'époque d'Agnellus, qu'Attila, resté au nord du Pô pendant toute sa campagne de 452, n'assiégea point Ravenne, ou plutôt Ravenne voulait avoir été assiégée en dépit d'Attila; son ancienne importance sous les Césars et ses prétentions pendant l'exarchat ne lui permettaient pas de supposer qu'on pût l'avoir dédaignée quand on menaçait Rome. Partant de cette supposition, Agnellus nous fait de l'arrivée des Huns, devant la ville de Valentinien, une peinture qui ne manque pas de vivacité; il nous les montre longeant la mer, et, dans leurs évolutions rapides, inondant la plaine, qui disparaît sous leurs escadrons : telle une nuée de sauterelles couvre les sables où elle s'abat. Bientôt se présente Attila, montant un cheval richement orné, lui-même cuirassé d'or, un bouclier au bras, une aigrette brillante sur le front : il médite le siége de la ville. L'évêque Jean, effrayé, se met en prière et offre à Dieu son sang pour la rédemption de son troupeau : une vision le rassure et l'avertit d'aller trouver le chef des ennemis. Il sort donc aux premières lueurs du jour avec tout son clergé vêtu de blanc, croix en tête, bannières déployées, encensoirs fumans, et la procession défile au chant des psaumes sur la longue et étroite chaussée qui conduisait de Ravenne au camp d'Attila.

Mais déjà ce roi avait endossé le manteau de pourpre brodé d'or, ni

plus ni moins qu'un empereur romain, et tenait conseil sous sa tente avec les officiers de son armée, quand le chant lointain de la psalmodie frappe ses oreilles; il regarde et aperçoit la file des prêtres débouchant deux à deux sur la chaussée, et l'évêque qui fermait la marche. Ce spectacle ne laisse pas que de le surprendre : « Qui sont ces hommes blancs? demande-t-il à ceux qui l'entourent; où vont-ils et que me veulent-ils? — C'est l'évêque accompagné de son clergé, répond un des assistans plus au fait que lui des usages et du langage des chrétiens; il vient intercéder près de vous en faveur de ses enfans, les habitans de Ravenne. » Ce mot d'enfans choque Attila, qui ne comprend pas : « Vous vous moquez de moi, s'écrie-t-il avec colère; mais rappelez-vous que j'ai une épée bien affilée, et malheur à qui se rirait du roi! Tâchez donc de m'expliquer, vous qui le savez si bien, comment un seul homme peut engendrer tant d'enfans! » Le malencontreux conseiller explique comme il peut la distinction qu'on doit faire entre les enfans de la nature et ceux de la grace : Attila se montre satisfait. Sur ces entrefaites, l'évêque arrive; le cœur du roi, déjà préparé, s'amollit à sa vue, et Jean obtient sans peine ce qu'il était venu solliciter. Pourtant Attila, qui connaît les Italiens, craint qu'ils ne mésusent de sa clémence, et il prend à ce sujet ses précautions avec une bonhomie charmante : « Tes citoyens, dit-il à l'évêque, sont terriblement rusés; je ne me soucie pas qu'ils viennent dire : Nous l'avons joué et chassé; je ne veux pas davantage qu'on suppose dans les villes voisines que j'ai eu peur de vous, cela me ferait tort, ainsi qu'à mon armée (nous citons toujours Agnellus). Pour parer à cela, voici ce que j'exige : rentrez en toute hâte, enlevez vos portes des gonds, couchez-les à terre, et, quand il ne restera de votre enceinte que les quatre murs, j'entrerai, et traverserai votre ville : je vous promets de n'y faire aucun mal. » Le lendemain, Ravenne était en habits de fête; les rues tendues de tapis, les places parées de fleurs et encombrées de curieux annonçaient l'allégresse publique, et l'archevêque, en tête de son clergé, présidait au défilé des Huns. C'est ainsi qu'au bout de quatre siècles à peine, l'Italie se rappelait sa propre histoire. Les pages d'Agnellus se terminent par une réflexion qui a bien aussi son mérite : « On a dit parmi les proverbes, écrit-il, que le roi Attila, avant de recourir aux armes, combattait par l'artifice, et après cela il est mort sous le couteau d'une misérable femme. » Ce regret donné au fléau de Dieu n'est pas ce qu'il y a de moins étrange dans tout ceci.

Et pourtant c'est encore Agnellus qui nous donne la version la moins déraisonnable du prétendu siége de Ravenne, que nous retrouvons ailleurs avec deux variantes d'une invention presque incroyable. Disons d'abord, pour l'éclaircissement de ce qui va suivre, qu'un schisme ardent divisa pendant toute la durée de l'exarchat les arche-

vêques de Ravenne et les papes, les archevêques ravennates prétendant tenir leur pallium directement des empereurs, et les papes voulant les ramener sous la dépendance du siége apostolique. L'animosité produite par ces discordes avait passé des chefs aux églises, et des églises aux villes. On se traitait d'hérétiques, on se déchirait par des imputations dont on aurait dû rougir. Histoire ou théologie, erreurs traditionnelles ou vérités, on compulsait tout, on employait tout pour se nuire : Attila, bien innocemment, se trouva mêlé dans la querelle. Les deux versions dont je parle peuvent être attribuées, l'une aux schismatiques de Ravenne, l'autre aux partisans des pontifes de Rome. Suivant la première, l'archevêque Jean est un modèle d'orthodoxie : il aborde Attila par un sermon sur la consubstantialité du Père et du Fils dans le mystère de la sainte Trinité, sermon qui plaît si fort au roi, que le prêtre obtient pour prix de sa prédication le pardon de sa ville. Dans l'autre version, qui a tous les caractères d'une attaque venue du Vatican, Jean est non-seulement un schismatique, mais un arien; s'il vient catéchiser Attila, c'est pour le faire tomber dans l'hérésie, et ensuite, lorsqu'il l'a bien endoctriné, qu'il a bien noirci à ses yeux le caractère et la foi du pape saint Léon, il offre de lui livrer Ravenne et tous les trésors des Césars, si, marchant sans délai sur Rome, il en expulse ce pape hérétique. Attila tire son épée et part; mais en route il rencontre saint Léon, qui, le catéchisant à son tour, lui démontre, le symbole de Nicée en main, l'impiété et la perfidie de l'hérésiarque. Attila voit qu'on l'a pris pour dupe. Transporté de colère, il revient sur ses pas, emporte Ravenne d'assaut, tue l'archevêque avec tout son clergé, et déclare qu'il traitera sans plus de façon quiconque osera désormais nier l'orthodoxie des papes et la primauté du saint siége. Ainsi la tradition est battue par des vents divers, suivant les passions et les intérêts du moment, et en cela elle ressemble un peu à l'histoire. Voici le fléau de Dieu théologien, arbitre de la doctrine chrétienne et champion du pape; tout à l'heure il chassait les Maures d'Espagne : il n'y a point de mesure dans les saturnales de l'imagination populaire.

Une fois qu'elle a ouvert un filon qui lui plaît, la tradition le creuse et le poursuit jusqu'à ce qu'elle l'ait épuisé. Cette singulière conception d'un fléau de Dieu crédule et bonhomme et d'un Attila théologien donna naissance à un Attila moral, qui prêchait aux Romains la modestie, encourageait les bons mariages et dotait les filles vertueuses. Cette dernière physionomie d'Attila, la plus inattendue de toutes, on en conviendra, se dessine dans plusieurs historiettes qui couraient les Gaules et l'Italie au moyen-âge, et que des écrivains des XVe et XVIe siècles recueillirent de la bouche des vieillards comme des traditions immémoriales. En voici une qui regarde la Gaule.

Pendant la marche de l'armée des Huns sur Troyes, et tout près de cette ville, Attila aperçut une pauvre veuve qui fuyait à travers la campagne avec dix filles : les aînées, déjà grandes et belles, marchaient à ses côtés; les plus jeunes trottaient sur un âne : il y en avait même une, nouvellement née, qui pendait dans un linge au cou de sa mère. Où courait ce troupeau effaré? Il allait se jeter à la rivière, pour échapper aux brutalités des Huns. Attila ordonne aussitôt qu'on les lui amène, et comme la malheureuse veuve restait prosternée la face contre terre, sans oser proférer un mot, il lui demande si toutes ces filles sont à elle, et si elle les a conçues en légitime mariage. — « Oh! oui, dit la veuve à demi morte de frayeur; elles sont dix, et ce sont dix orphelines que je laisserai après moi. » Attila la relève, la rassure, et lui fait compter assez d'or, dit la légende, pour bien vivre et marier honnêtement ses filles. — Une autre fois, entre Vicence et Concordia (ce sont des chroniqueurs italiens qui parlent), il rencontre des bateleurs qui, posant à terre leur bagage, se mettent en devoir de le bien amuser par leurs tours : c'étaient, dit le récit, des gaillards forts et bien nourris, mais sans courage et sans connaissance des armes. Le roi, qui veut donner une leçon à ces fainéans, s'avance dans le cercle formé autour d'eux, bande son arc et abat un oiseau qui passait; puis il leur donne l'arc qu'aucun d'eux ne peut tendre. Il fait venir son cheval, le franchit d'un saut tout armé, et quand il commande aux baladins d'en faire autant, ceux-ci reculent. Alors il les fait prendre et tenir sous bonne garde, défendant qu'ils mangent autre chose que ce qu'ils auront abattu à la pointe de ses flèches. Au bout de quelques semaines, les bateleurs reparaissent devant l'armée, hâves, exténués et n'ayant que la peau sur les os, mais devenus des archers parfaits : le roi les enrôle dans ses troupes.

La plus jolie des traditions italiennes sur le *bon Attila* est celle qui récréait au moyen-âge les habitans de Padoue, et qu'a répétée plus d'un auteur de la renaissance. Ils racontaient qu'au temps où les Huns occupaient leur ville, après le renversement d'Aquilée, un certain poète nommé Marullus était accouru du fond de la Calabre avec un poème latin composé à la gloire d'Attila et qu'il voulait réciter devant lui. Ravis d'une circonstance qui leur permettait de fêter dignement leur hôte, les magistrats padouans préparèrent un grand spectacle où furent conviés tous les personnages notables et lettrés de la haute Italie. Déjà la foule encombrait les gradins de l'amphithéâtre, et Marullus commençait à déclamer ses vers au bruit des applaudissemens, quand le front du Barbare se rembrunit tout à coup. Le poète, suivant l'usage de ses pareils, attribuant à son héros une origine céleste, l'interpellait comme s'il eût été un dieu. — « Qu'est-ce à dire? s'écrie Attila tout

hors de lui. Comparer un homme mortel aux dieux immortels! C'est une impiété dont je ne me rendrai point complice. » Et il ordonne que sans désemparer on brûle, au milieu de l'amphithéâtre, le mauvais poète et ses mauvais vers. On se peindra, si l'on peut, le désarroi de la fête : la surprise des spectateurs qui n'osaient remuer et qui eussent souhaité d'être bien loin, les soldats huns chargés de brassées de bois qu'ils amoncelaient dans l'arène, puis le poète Marullus étendu pieds et poings liés sur le bûcher à côté de son poème malencontreux. Déjà les apprêts étaient terminés, et l'on approchait du bûcher les torches enflammées, lorsqu'Attila fit un signe. — « C'est assez, dit-il, j'ai voulu donner une leçon à un flatteur; maintenant n'effrayons point les poètes véridiques qui voudraient célébrer nos louanges. »

Ces contes et d'autres du même genre amusèrent nos aïeux pendant tout le moyen-âge; les églises y mêlaient des miracles, les villes des prouesses imaginaires. A les en croire, toutes avaient résisté héroïquement à cette puissance, qui ne les avait vaincues que parce qu'elle n'était point de la terre; Attila avait été blessé devant l'une, avait battu en retraite devant l'autre : chaque localité s'y faisait bravement sa part. On croirait, en lisant ces traditions, parcourir des fragmens de poème, *disjecti membra poematis,* ou plutôt les matériaux d'une épopée à naître.

Il existe, dans la formation des erreurs traditionnelles, des entraînemens d'imitation dont il faut bien se rendre compte, lorsqu'on explore ce terrain difficile. Rome elle-même, cédant à l'un de ces entraînemens, ne s'imagina-t-elle pas avoir été assiégée par Attila? On le crut d'abord en Asie, où la situation des lieux et les détails de la mission du pape saint Léon, imparfaitement connus, rendaient la méprise pardonnable : ainsi le philosophe grec Damascius, contemporain de Justinien, effrayait ses lecteurs par le récit d'une bataille livrée sous les murs de Rome contre Attila, bataille prodigieuse « où les ames des morts, se relevant, avaient lutté trois jours et trois nuits durant avec une infatigable furie. » De Grèce, ce conte passa en Italie et à Rome, qui finit elle-même par y croire. On montra à l'une des portes de la ville le théâtre de cet étrange combat, on expliqua les évolutions de ces légions de fantômes, et l'entrevue de saint Léon avec le roi des Huns se trouva transportée des bords du Mincio sur ceux du Tibre.

L'imagination des Strasbourgeois faisant d'Attila le patron de leurs libertés modernes, si originale qu'elle paraisse, pâlit pourtant devant celle de deux ou trois villes d'Italie. On connaît la jolie capitale du Frioul, Udine, qui, plantée sur un dernier mamelon des Alpes, semble une vedette de l'Autriche aux portes de Venise. Udine, en latin *Utinum,* a depuis plus de mille ans la prétention d'avoir été fondée par Attila, et non-seulement elle, mais encore la montagne qui la soutient.

Les plus vieilles chroniques de la Vénétie racontent que, pendant le siége d'Aquilée, le roi des Huns, ne sachant où faire hiverner ses troupes, prit la résolution de construire une place forte dans le voisinage, et choisit pour cela le lieu où se trouve actuellement Udine. Ce lieu par malheur était une plaine; le roi voulait une montagne: que faire? L'armée se mit en devoir de lui en procurer une : chaque soldat apportant de la terre plein son casque et des pierres sur son bouclier, la colline s'éleva en trois jours comme par enchantement, et Attila y bâtit Udine. Cette fable passait au XIIIe siècle pour une vérité qu'il eût été imprudent de nier trop haut dans les murs de la ville des Huns. Le célèbre chroniqueur Otto de Freisingen, qui l'entendit de la bouche même des habitans, n'en éprouva qu'un sentiment d'admiration. « Je contemplai, dit-il, l'œuvre gigantesque accomplie en si peu de temps par une si grande multitude. » Au XVIe siècle, la foi en cette tradition n'avait point faibli, et un patriarche udinois, à propos de quelques fouilles faites dans la colline, eut la pensée de vérifier le travail des Huns : on creusa; on trouva parmi les pierres des fragmens d'armures et un casque; ce casque fut de droit celui d'Attila. Le patricien Candidus, auteur estimé de la chronique d'Udine, a bien soin de distinguer dans son livre l'enceinte d'Attila de celles qui se sont succédé depuis le Ve siècle. Naguère encore, on entretenait en bon état une tour carrée d'apparence romaine et faisant partie des vieilles constructions : c'était une relique chère au cœur du peuple, et tout bon habitant d'Udine, en la montrant à l'étranger, disait avec une sorte d'orgueil : « Voilà la tour d'Attila ! »

Que la Toscane, pour n'être pas en reste avec les autres provinces italiennes, avec la Campanie, la Calabre, la Pouille, ait fait guerroyer Attila dans ses campagnes en dépit de l'histoire, c'était le droit commun au moyen-âge, et elle a pu en user à son tour; mais elle ne s'en tint pas là : deux de ses villes, Florence et Fiesole, forgèrent à ce sujet un roman qu'elles rattachèrent à leur propre histoire de la façon la plus incroyable. Et il ne s'agit pas ici de quelque opinion vulgaire, recueillie chez une multitude ignorante; il s'agit de faits appuyés sur des textes et exposés sérieusement par deux écrivains célèbres, Malespini et Jean Villani : la chose est grave assurément, et je laisserai la parole aux historiens florentins.

Tous les amis des lettres connaissent Malespini, ce vieil annaliste qui crayonna, au XIIIe siècle, les premières pages de l'histoire de Florence. Les aventures de sa famille se liaient aux catastrophes qui frappèrent dans le XIe siècle la ville infortunée de Fiesole, que les Florentins, après une longue guerre civile, détruisirent de fond en comble et dont ils transportèrent les habitans dans leurs murs. Eh bien! cette guerre, c'est Attila qui l'avait causée; ces cruautés des Florentins n'é-

taient qu'une représaille contre les Huns. Malespini nous l'affirme, il en avait lu les détails dans de vieilles écritures, *in molte iscritture antiche*, conservées à l'abbaye de Florence, et aussi dans des papiers de famille dont il nous entretient fort longuement. Un demi-siècle après, Jean Villani, puisant aux mêmes sources, reproduisait les mêmes faits sans émettre le moindre doute sur l'authenticité des unes ou la vraisemblance des autres. Or voici ce qu'ils racontent :

« En l'année 450 arriva sur les bords de l'Arno un homme noble et puissant appelé *Attile flagellum Dei*, lequel, en compagnie de vingt mille soldats, venait reconstruire la cité de Fiesole et renverser celle de Florence, où d'abord il s'introduisit par ruse et tromperie. Il y fixa sa demeure au Capitole, près de l'emplacement qu'occupe l'église de Sainte-Marie et près du canal souterrain où s'engouffre l'Arno. Faisant de la force caresses, cadeaux et invitations aux Florentins, il parvint à les abuser tous. Sitôt qu'il fut en mesure d'agir, il invita à un grand festin les plus nobles et meilleurs seigneurs du pays, et, à mesure qu'ils entraient dans sa maison, il leur faisait couper la tête et jeter le corps dans ce gouffre de l'Arno qui coulait derrière sa demeure. La noblesse une fois disparue, il crut avoir bon marché du reste; mais Florence était forte et décidée à lui résister. Il en sort donc, appelle à lui ses troupes, et tombe sur la ville, pillant et massacrant tout ce qu'il rencontre : grands et petits, mâles et femelles, tout fut passé au fil de l'épée; ensuite il mit le feu aux maisons par sept côtés à la fois. Ce massacre eut lieu le 28 juin de ladite année 450. »

Cela fait, Attila se rend avec ses hommes à Fiesole, que les Florentins avaient en mortelle haine, « y plante ses tentes et son gonfalon, et fait proclamer par tout pays que quiconque voudra construire sur ce terrain maisons ou tours le pourra faire librement et librement y habiter, et en cela il montrait grand désir que cette ville fût bien peuplée, afin d'empêcher Florence de sortir de ses ruines, et aussi il voulait faire injure et guerre aux Romains. » Tout alla bien jusqu'à la mort d'Attila; mais plus tard les Florentins, ayant rebâti leur ville, firent payer cher à Fiesole les faveurs qu'elle avait reçues de leur ennemi. Il en résulta une guerre de plusieurs siècles qui se termina, comme je l'ai dit, par la transportation de toute la noblesse fésulane dans l'enceinte de Florence. On remarquera combien ici les souvenirs semblent précis : Attila demeure au Capitole, au-dessous de l'église de Sainte-Marie, près du gouffre de l'Arno, et c'est le 28 juin 450 qu'il brûle la ville; pourtant rien de tout cela n'est vrai, jamais Attila ni ses soldats n'ont franchi la chaîne des Apennins. Les vieilles écritures consultées par Malespini lui avaient appris qu'*Attile flagellum Dei* vivait au temps de l'empereur Théodose et du pape saint Léon, qu'il avait la tête chauve avec des oreilles de chien, et qu'enfin il était roi des Vandales et des Goths, sei-

gneur de Hongrie, Pannonie, Suède et Danemark. Le portrait peu flatteur que l'historien nous fait de l'ennemi de Florence ne l'empêche pas d'ajouter qu'on l'appelait le beau, *chiamavasi bello*. On retrouve fréquemment en Italie cette tradition sur la laideur monstrueuse d'Attila; certaines chroniques lui donnent une tête d'âne, d'autres un grouin de porc : double réminiscence de l'idée légendaire qui voyait dans Attila un démon, et de la tradition gothique rapportée par Jornandès, qui faisait naître les Huns du commerce des sorcières avec les esprits immondes. Ici on veut qu'Attila fût privé de la parole et n'eût qu'un grognement sourd, là-bas on le faisait assister, comme un juge délicat, à la lecture d'un poème latin : la tradition prenait du large dans ses conjectures.

Dans cette revue que je viens de faire des traditions sur Attila éparses chez les races latines, je me flatte de n'avoir rien omis d'important historiquement ou de tant soit peu original. Tantôt d'une beauté grandiose, tantôt absurdes et grotesques, ces traditions, on le voit, portent le cachet des conceptions populaires; mais rien ne les relie, elles manquent d'unité. Il eût fallu à cette poussière poétique, pour prendre un corps et s'animer, le souffle d'un Dante ou d'un Homère; ce souffle n'est point venu, et pourtant elle contenait autant d'élémens nationaux que l'Odyssée, autant d'élémens chrétiens que *la Divine Comédie*. Qui peut dire quelles proportions de grandeur terrible aurait pu atteindre l'ATTILA FLAGELLUM DEI sous la plume du chantre de *l'enfer*? Si le poème rêvé par nos pères n'a pas rencontré la main qui devait lui donner sa forme, au moins existe-t-il en idée; il vit en nous à notre insu; nous avons beau lire ou faire de l'histoire, toute cette fantasmagorie traditionnelle se réveille dans notre imagination au mot magique de *fléau de Dieu*, et s'interpose plus ou moins entre l'histoire et nous. On serait même tenté de supposer, à lire certains ouvrages récens parés de tous les mérites de l'imagination et du style en même temps qu'ils sont chargés de citations savantes, que l'âge de la légende n'est pas fini, et qu'elle essaie de se rajeunir par une sorte d'alliance ou de compromis avec l'érudition. C'est ce que je me suis dit en face de l'Attila que nous a peint l'illustre auteur des *Études historiques*. « Ce sauvage hideux qui habite une grande bergerie de bois dans les pacages du Danube, que les rois soumis gardent à la porte de sa baraque et qui a ses femmes dans des loges autour de lui..., ce conquérant poussé ou arrêté par une main qui se montrait partout alors à défaut de celle des hommes, et qui finit par crever du trop de sang qu'il avait bu, » tout cela me paraît un produit malheureux du mariage dont j'ai parlé. Je doute que de pareils compromis fassent grand bien à l'histoire. Rendons-lui l'Attila de Priscus, et réservons le *flagellum Dei* pour la poésie.

AMÉDÉE THIERRY.

PARIS INDUSTRIEL.

Statistique de l'Industrie à Paris, résultant de l'enquête faite par la chambre de commerce pour les années 1847 et 1848. [1]

J'ai toujours pensé qu'un des livres les plus utiles qu'on pût faire en chaque pays serait un tableau montrant comment s'accomplit la production qui entretient la vie nationale, et comment les fruits du travail collectif se distribuent. Une statistique entreprise dans ces vues comprendrait le classement des individus par professions en groupant autour du chef de famille ceux qui vivent à sa charge; l'inventaire des produits avec évaluation de la somme qu'ils représentent; la part respective des trois agens créateurs, capital, intelligence, labeur manuel, et enfin la rémunération accessoire des services qui concourent indirectement à l'enrichissement général, comme l'éducation, l'hygiène, la sécurité publique, l'administration civile. Les résultats du régime économique étant ainsi mis en saillie, chaque citoyen serait à même de juger s'il y a exténuation d'un côté, et de l'autre surabondance de vitalité, s'il faut négliger les plaintes qui viennent à éclater, ou s'il est prudent et juste d'y faire droit. Malheureusement il en est d'un tel livre comme de l'histoire générale, qui ne peut être entreprise avec succès que lorsqu'on possède assez de monographies et de recherches spéciales pour éclairer les innombrables détails. Il deviendrait possible de dresser le plan économique de la so iété française, si, dans beaucoup de villes et dans diverses catégories de professions, on suivait l'exemple qui vient d'être donné par la chambre de commerce de Paris.

Une des premières manifestations de l'assemblée constituante en 1848, on se le rappelle sans doute, fut un décret prescrivant une enquête solennelle sur le sort des ouvriers. Exécutée sans vues d'ensemble, accueillie sur certains points comme un thème à déclamations, objet d'effroi pour beaucoup de gens, l'opération fut traînée en longueur, et n'aboutit qu'à un rapport

(1) Grand in-4° de 1,400 pages avec tableaux, chez Guillaumin, rue de Richelieu, 14.

sommaire dont il n'y avait aucune induction à tirer. Quand la chambre de commerce de Paris se trouva ainsi dégagée de son mandat, elle possédait déjà des informations précieuses, recueillies au prix des plus grands sacrifices. Il eût été infiniment regrettable que ces matériaux fussent perdus pour le public. La chambre se mit donc en devoir de les utiliser, non plus en s'asservissant au programme primitif, mais dans les formes qu'elle jugea les plus convenables pour l'utilité du commerce parisien. Telle est l'origine d'une des publications les plus volumineuses et les plus instructives faites en ces dernières années, la *Statistique de l'Industrie à Paris*.

I. — RÉSULTATS OFFICIELS.

« Constater d'une manière précise les conditions de la production manufacturière à Paris, son importance en valeur, la division des occupations, le nombre des entrepreneurs et sous-entrepreneurs d'industrie, celui des travailleurs, les conditions et le taux des salaires, la durée et l'intensité des chômages : » tel est le cadre que les auteurs de l'enquête se sont tracé, et qu'ils ont voulu remplir, « sans se préoccuper des discussions de doctrine, sans même chercher à prévoir toutes les conséquences qu'il serait possible de déduire ultérieurement des faits recueillis et constatés. »

Se représente-t-on l'immensité d'une pareille tâche? La chambre de commerce commence par choisir dans son sein une commission directrice de sept membres (1). La haute surveillance est confiée à M. Horace Say, nommé rapporteur : on lui adjoint deux auxiliaires, pris en dehors de la chambre, l'un, M. Natalis Rondot, chargé du travail extérieur consistant à diriger les interrogatoires; l'autre, M. Léon Say, chargé, à l'intérieur, de classer et analyser tous les renseignemens recueillis. On ne tarde pas à reconnaître qu'en se bornant, comme dans les enquêtes précédentes, à consulter un certain nombre de notabilités, on n'obtiendra que des notions approximatives et contestables. On se décide à aborder sans exception tous les individus travaillant pour leur compte, en sollicitant de franches réponses sur les points qu'on désire éclaircir. On ne recule pas devant l'obligation de visiter une à une les 32,000 maisons de Paris. La grande ville, subdivisée en 362 circonscriptions, correspondant aux compagnies de l'ancienne garde nationale, est parcourue par des recenseurs gagés, qui partent chaque matin avec l'indication précise des maisons à explorer. On dresse chez chaque industriel un bulletin détaillé répondant à une longue série de questions. Au moindre doute qui s'élève, on envoie un second, un troisième agent, pour contrôler les précédens rapports. On procède ainsi dans 66,000 ateliers, et comme chaque recenseur ne peut recueillir que 20 à 25 bulletins par jour, le seul interrogatoire des fabricans exige 3 à 4,000 journées d'employés. Les documens étant réunis, commence à l'intérieur un énorme travail de classement, de dépouillement, de vérification, d'analyse, de rédaction. M. Horace Say compose des rapports lumineux pour éclairer cette immense accumulation de

(1) Cette commission fut composée de MM. Ch. Legentil, président, Denière fils, Hachette, Ledagre, Letellier de La Fosse, Germain Thibaut et Horace Say.

matériaux; ses deux collaborateurs sèment, dans une multitude de petites notices, des détails utiles ou piquans sur la plupart des industries. Bref, après trois ans de recherches et 80,000 francs de dépenses, apparait une publication monumentale dont la chambre de commerce a vraiment droit de s'enorgueillir.

Un ouvrage de grande étendue, qui se résume aisément et en peu de pages, est à coup sûr bien conçu et bien exécuté. On ne saurait contester à l'enquête ce genre de mérite. Rien n'est plus facile que d'en extraire la substance.

Les résultats de l'année 1847 sont présentés comme spécimen de l'industrie parisienne dans son état normal. Les investigations, restreintes aux ateliers producteurs et ne dépassant pas l'enceinte du mur d'octroi, ont révélé l'existence de 65,980 établissemens soumis à des patentes spéciales; toutefois le nombre des chefs d'industrie n'est que de 64,816, parce que 1,131 d'entre eux ont plusieurs maisons.

La classification des bulletins recueillis a permis de compter 325 industries différentes : on les a classées en 13 groupes, correspondant aux besoins qu'elles ont mission de satisfaire.

Interrogés sur l'importance des ventes faites par eux dans le cours de l'année 1847, ces 64,816 entrepreneurs ont produit des chiffres dont l'addition s'élève à la somme énorme de 1,463,628,350 francs.

Il résulte des renseignemens fournis par les chefs d'industrie que le personnel des travailleurs employés par eux comprend 342,530 individus, savoir :

POPULATION OUVRIÈRE.

INDUSTRIE PARTICULIÈRE.	NOMBRE DES OUVRIERS à la journée.	à la pièce.	au mois ou à l'année	parens des patrons.	TOTAUX.
Hommes.	117,064	77,998	9,123	740	204,925
Femmes.	35,085	66,541	4,157	7,108	112,891
Enfans considérés comme ouvriers. .	»	»	»	»	5,636
— — apprentis.	»	»	»	»	19,078
Totaux.	152,149	144,539	13,280	7,848	342,530
A ces agens de l'industrie particulière, il faut joindre les ouvriers occupés dans les établissemens publics et spéciaux, comme la Monnaie, le Timbre, la manufacture des tabacs, les théâtres, etc., au nombre de.					14,016
Ce qui porte la population des salariés de toutes classes à.					356,546

8,141 ouvriers occupés passagèrement forment ce qu'on appelle la population mobile; les autres font d'assez longs séjour à Paris pour être considérés comme sédentaires.

Le travail se localise de la manière suivante : à l'atelier, 70 pour 100; en ville, 7 pour 100; en chambre, 23 pour 100. La proportion des individus qui

savent lire et écrire est de 87 pour 100 parmi les hommes et de 83 pour 100 parmi les femmes.

On compte un apprenti sur 17 ouvriers de l'un et de l'autre sexe, ce qui donnerait à penser que la carrière laborieuse du salarié est environ de seize ans. Parmi les 24,714 enfans ou adolescens considérés comme apprentis ou comme petits ouvriers déjà payés, on en a compté 2,118 au-dessous de douze ans, et 22,596 de douze à seize ans. Les filles sont moitié moins nombreuses que les garçons.

En supposant tous les travailleurs de l'industrie privée occupés pendant une journée pleine, les patrons auraient à débourser en salaires :

Pour les hommes payés à la journée ou à la tâche. . . .	739,424 francs.
Pour les femmes id. id.	165,428
Pour les jeunes gens, en négligeant les apprentis non rétribués, environ.	5,000
Le gain des 9,863 hommes qui sont payés au mois ou à l'année ou qui sont nourris dans la famille du patron équivaut à un déboursé de.	37,379
Le gain des 11,355 femmes qui sont dans les mêmes conditions équivaut, pour le patron, à un déboursé de.	18,508
Somme totale des salaires quotidiens..	965,739

La répartition de cette somme fait ressortir en moyenne la journée des hommes à 3 francs 80 centimes et celle des femmes à 1 franc 63 centimes.

Je vais concentrer dans un tableau de quelques lignes la multitude des renseignemens recueillis par la chambre de commerce.

INDUSTRIE PARISIENNE.

GROUPES PAR SPÉCIALITÉS. — (ÉTABLISSEMENS PARTICULIERS.)	NOMBRE des métiers formant le groupe.	IMPORTANCE des affaires.	NOMBRE des patrons.	OUVRIERS et apprentis des deux sexes.	MOYENNE des salaires. hommes.	MOYENNE des salaires. femmes.
Alimentation.	17	226,863,080	3,673	10,428	3 f. 50 c.	1 f. 68 c.
Bâtiment.	21	145,412,679	4,061	41,603	3 81	1 43
Ameublement..	32	137,145,246	5,713	36,184	3 90	1 78
Vêtement.	21	240,947,293	29,216	90,064	3 34	1 62
Fils et tissus.	36	105,818,474	3,799	36,685	3 42	1 46
Peaux et cuirs.	7	41,762,965	426	4,573	3 87	1 14
Carrosserie, sellerie, équipement militaire.	14	52,357,176	1,253	13,754	3 86	1 27
Industries chimiques et céramiques.	33	74,546,606	1,259	9,737	3 71	1 48
Travail des métaux, mécanique et quincaillerie.	33	103,631,601	3,104	24,894	3 98	1 71
Travail des métaux précieux, orfévrerie, joaillerie, bijouterie.	35	134,830,276	2,392	16,819	4 17	2 04
Boissellerie, vannerie..	15	20,482,304	1,561	5,405	3 44	1 56
Articles de Paris.	34	128,658,777	6,124	35,679	3 94	1 83
Imprimerie, gravure, papeterie	27	51,171,873	2,235	16,705	4 18	1 75
	325	1,463,628,350	64,816	342,530	3 f. 80 c.	1 f. 63 c.

Pour apprécier mieux ces résultats, il importe de se placer au point de vue que la chambre de commerce a dû choisir. A l'époque où l'enquête fut entreprise, en 1848, donner aux investigations une trop grande notoriété, provoquer une controverse publique sur les points contestables, c'eût été attiser une effervescence dont la majorité du pays s'effrayait. La chambre recula devant une telle responsabilité, et s'en tint à consulter silencieusement les patrons, en se réservant de contrôler, de rectifier les déclarations douteuses. Cette méthode n'était pas sans écueils. Vous interrogez un fabricant sur l'importance de ses affaires : sa vanité, plus encore que son intérêt, le pousse à en grossir le chiffre. Vous lui demandez le nombre des personnes qu'il occupe : il vous répond, non pas en cherchant la moyenne de l'année, mais en prenant pour base l'époque de ses plus forts travaux. Vous désirez connaître les salaires de ses ouvriers : plus il est enclin à les réduire et plus il se vante de les payer cher. La chambre de commerce, qui a procédé avec une loyauté à laquelle on doit rendre pleine justice, s'est tenue en garde contre les exagérations de ce genre. Chaque fois qu'un renseignement lui a paru suspect, elle l'a soumis au contrôle le plus sévère : certains bulletins ont été recommencés cinq ou six fois; mais ces rectifications faites par aperçu ont-elles tranché assez profondément dans le vif pour ramener les déclarations dans les limites exactes de la vérité? Je ne dissimulerai pas les doutes que je conserve à ce sujet, persuadé d'ailleurs que mes critiques, loin d'affaiblir la reconnaissance due aux auteurs de l'enquête, ne serviront qu'à mieux faire ressortir les difficultés de leur entreprise.

II. — IMPORTANCE DES AFFAIRES.

L'enquête ayant été conçue primitivement en vue des populations ouvrières, dont on voulait constater l'état matériel et moral, on résolut de circonscrire les recherches dans les limites du monde industriel. Rien de plus net en théorie; mais, dans la pratique, où finit l'industrie? où commence le commerce? Tel fut le premier problème qui se présenta et qui fut ainsi résolu : « Tout entrepreneur, s'est-on dit, qui fait subir aux produits par son travail un changement quelconque, est un industriel; tous ceux qui se bornent à revendre les produits tels qu'ils les ont achetés, sans autre façon qu'un transport ou un fractionnement nécessaire à la vente, sont des commerçans. »

On espérait que le recensement individuel des entrepreneurs conduirait à connaître le nombre des ouvriers; mais on remarqua bientôt que beaucoup de ceux-ci, travaillant à façon pour plusieurs maisons à la fois ou desservant une clientelle de particuliers, donneraient lieu nécessairement à des erreurs, que tantôt il y aurait double emploi, et tantôt omission. On prévint cet inconvénient en faisant recenser et en classant parmi les entrepreneurs tout individu travaillant à domicile et non attaché d'une manière spéciale à un établissement particulier. Cette méthode donna les résultats suivans :

7,117	patrons occupant plus de 10 ouvriers,
25,116	occupant de 2 à 10 ouvriers,
32,583	n'employant qu'un auxiliaire, ouvrier ou apprenti, et le plus souvent travaillant seuls.
64,816	

Sont-ce de véritables patrons que ces travailleurs qui composent à eux seuls tout leur atelier? ont-ils l'indépendance et la sécurité de l'homme établi? Non, sans doute; ce qui constitue le patronat, c'est le maniement d'un certain capital qu'on fait valoir en spéculant sur la main-d'œuvre d'autrui. Celui qui exécute tout par ses mains dans un métier où le capital n'est pas nécessaire subit, comme les autres ouvriers, les variations de salaires, et gagne moins en définitive, parce que son travail est intermittent. Dans cette catégorie de *bourgeois* employant un aide dans les jours de presse, ou travaillant ordinairement seuls, je trouve, parmi les tailleurs, 2,846 appiéceurs (ouvriers travaillant à la pièce pour divers patrons); 1125 personnes faisant des raccommodages d'habits, et dont plus de la moitié sont concierges; 4,304 cordonniers en neuf ou en vieux, et dont près de 500 tirent aussi le cordon; 893 ébénistes faisant la *trôle*, c'est-à-dire fabricant à la hâte un meuble et le colportant de boutique en boutique pour le vendre, obligés souvent de le céder à perte, etc.; parmi les femmes, 3,222 blanchisseuses servant seules quelques pratiques, 4,237 lingères et 3,876 couturières travaillant irrégulièrement, soit pour les confectionneuses, soit pour des particuliers chez qui elles vont de temps en temps faire des journées, etc. On se rapprocherait donc de la vérité en rejetant dans les cadres d'ouvriers un bon nombre d'individus classés comme patrons, et en réduisant à 40,000 au lieu de 65,000 le nombre des entrepreneurs d'industrie véritablement dignes de ce nom.

Mais le groupe des ouvriers n'est-il pas à son tour considérablement grossi? Je regrette d'être encore obligé de multiplier les chiffres pour justifier mes doutes à cet égard.

En publiant, il y a huit ans, le cinquième volume des *Recherches statistiques sur la ville de Paris* (1), l'administration comprit qu'il serait intéressant de jeter quelque lumière sur le classement professionnel des habitans. A défaut de renseignemens précis, elle produisit un tableau de la condition des individus décédés pendant le cours d'une année, de sorte qu'au moyen d'une règle de proportion on pouvait arriver à découvrir par le nombre des morts celui des vivans dans chaque métier. Ce procédé, susceptible d'erreurs pour les professions dont le personnel est peu nombreux, donne des résultats assez exacts lorsqu'on opère sur de gros chiffres. D'après ces données, la population civile de Paris, en comptant les femmes, les enfans, et les ascendans qu'on rattachait à la condition du père de famille, à moins qu'ils n'exerçassent de leur chef un métier distinct, se distribuait ainsi :

Professions libérales et fortunes indépendantes.	17 pour cent.
— commerciales.	11
— mécaniques.	48
Classes infimes et domesticité.	24
Total.	100

La troisième catégorie, celle des professions mécaniques, correspond au personnel inventorié dans la nouvelle enquête. 48 pour 100 sur 1,034,196

(1) Voir une analyse de cette publication dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1845.

(tel était le total de la population civile en 1847) donneraient 496,413. Or, en complétant les familles des industriels dernièrement recensés, on arrive à un nombre beaucoup plus considérable; je le prouve :

Nombres exprimés dans l'enquête.	Chefs d'établissement (hommes ou femmes)	64,816
	Ouvriers adultes	204,925
	Ouvrières adultes	112,891
	Aides et apprentis au-dessous de seize ans	24,714

Je complète approximativement les familles en ajoutant seulement un enfant par ménage, savoir :

Nombres à ajouter.	Conjoints des possesseurs d'établissemens	60,000
	Enfans ou ascendans à la charge des patrons	40,000
	Femmes d'ouvriers sans profession et à la charge de leurs maris	60,000
	Enfans d'ouvriers au-dessous de seize ans et non compris parmi les apprentis ci-dessus désignés	56,000
	Total présumé de la population vivant de l'industrie	623,346

Comparativement à l'ensemble de la population parisienne, ce total exprimerait un rapport, non plus de 48 pour 100, mais de 60 pour 100. A ce compte, il resterait seulement 411,000 têtes pour les autres catégories d'habitans, qui comprennent, dans les professions libérales, tous les propriétaires et rentiers, les fonctionnaires de tous grades, le clergé, les hommes de loi et de science, les artistes de tous rangs et de toutes spécialités; dans le commerce, tous les spéculateurs, depuis le grand négociant avec ses commis jusqu'au boutiquier et au marchand des rues; dans la foule obscure, tout ce qu'il y a de domestiques, de portefaix, de manœuvres en dehors des manufactures, et puis enfin les cliens habituels des prisons, des hospices, des établissemens de bienfaisance. En ajoutant le personnel de ces diverses conditions au groupe qui, suivant l'enquête, forme la population industrielle, on arriverait à un total dépassant de beaucoup le relevé officiel des habitans de Paris (1). J'incline donc à croire que le nombre des ouvriers a été grossi d'environ 10 pour 100, et je m'explique cette exagération en ce que beaucoup de fabricans, interrogés sur l'importance de leurs ateliers, auront indiqué le nombre d'individus qu'ils occupent au plus fort de leurs travaux.

Les déclarations des patrons élèvent l'importance collective de leurs affaires à 1,463,628,350 francs. Cette somme, exprimant le total des travaux et des ventes faites dans l'année, représente non-seulement le prix des façons, mais encore la valeur des matières employées par ceux qui fabriquent pour leur compte et revendent eux-mêmes leurs produits. Elle comprend donc, avec le labeur industriel, une notable partie du mouvement commercial. Ainsi les bouchers avancent peut-être 50 millions en achats de bétail, afin de débiter

(1) On objectera peut-être que le classement des professions n'est pas le même dans la statistique publiée par la préfecture de la Seine que dans celle qu'a dirigée la chambre de commerce; que l'on a rangé d'un côté parmi les commerçans des individus qui sont considérés d'autre côté comme industriels, et réciproquement. C'est après avoir pesé scrupuleusement toutes ces différences que j'ai formulé mon opinion.

pour 75 millions de viandes dépecées. Les raffineurs achètent pour 20 millions de sucres bruts sur 23 millions qu'ils réalisent par la vente des raffinés. Dans la bijouterie et la joaillerie fines, auxquelles on attribue une vente de 60 millions, la spéculation sur les matières premières joue un rôle beaucoup plus considérable que la main-d'œuvre.

La tendance des industriels à grossir l'importance de leurs maisons est tellement naturelle, qu'il serait inutile de la démontrer. Je la constaterai néanmoins par deux exemples. Il est un état dans lequel les opérations simples et généralement connues permettent une vérification facile : c'est celui des imprimeurs-typographes. L'agencement des lettres typiques, appelé *composition*, est payé à l'ouvrier d'après un tarif invariable; le patron ajoute, pour ses *étoffes et bénéfices*, c'est-à-dire pour l'emploi de son matériel, environ 50 pour 100 au prix payé aux compositeurs. Le reste de la dépense consiste en frais de tirage, qui sont inférieurs à ceux de la composition, à moins qu'on ne reproduise la feuille à des nombres considérables, ce qui est exceptionnel. En 1847, suivant l'enquête, il y avait à Paris 87 imprimeries, y compris 7 succursales; elles employaient 4,059 hommes, gagnant en moyenne 4 francs 43 centimes par jour, et la somme collective de leurs affaires s'était élevée à 15,247,211 fr. dans l'année. Or en supposant, ce qui est excessif, 2,400 compositeurs gagnant 1,500 francs par an, et, en ajoutant à leur gain 50 pour 100 pour les étoffes et bénéfices, on arriverait au chiffre total de 5,400,000 fr.; resterait à trouver l'emploi d'une somme de 10 millions en frais de tirage, supposition tout-à-fait inadmissible. Évidemment les imprimeurs-typographes ont grossi de 50 pour 100, et peut-être davantage, le chiffre de leurs affaires.

Je soupçonne également les tailleurs d'avoir prêté à leurs établissemens une importance exagérée. Les salaires, dans cette partie, représentent le quart ou le cinquième du prix des vêtemens. Pour croire que le total des ventes se fût élevé à près de 81 millions, il faudrait admettre que les ouvriers ont reçu pour leur main-d'œuvre de 16 à 20 millions. De l'aveu des patrons les plus expérimentés, cette proportion dépasse de beaucoup le contingent de leurs salariés.

En considérant que sur une production industrielle de près d'un milliard et demi, l'exportation n'a pas dépassé 169 millions, certains publicistes ont admiré les développemens de la consommation intérieure, qui, à ce qu'ils paraissent croire, se serait élevée à 1,295,000,000, rien qu'en marchandises fabriquées dans les ateliers de Paris. Il y a là encore une illusion contre laquelle il est bon de prémunir le public.

L'énorme somme par laquelle on a caractérisé l'importance des affaires en 1847 exprime non pas la valeur effective de la production, mais le mouvement général des échanges. Je vais expliquer cette différence par un exemple. Un boucher vend pour 1,000 fr. de peaux brutes à un tanneur; celui-ci transforme les peaux en cuirs qu'il recède pour 1,500 fr. à un corroyeur. Lorsque ces cuirs verts ont été amincis, égalisés, assouplis, noircis dans la corroierie, arrive le vernisseur, qui, achetant le même lot 2,000 fr., y applique le vernis, et le revend 2,500 fr. au cordonnier. Ce dernier transforme enfin le tout en chaussures, dont il tire 6,000 fr. Additionnez le mon-

tant de ces cinq ventes successives, ou, pour parler le langage de l'enquête, évaluez l'importance des affaires faites par chacun des cinq industriels désignés, et vous obtenez le chiffre de 13,000 fr.; cependant il n'y a de production effective, de valeur créée, que le montant de la somme payée définitivement par le consommateur, c'est-à-dire les 6,000 fr. que le cordonnier a obtenus de ses pratiques. Chaque marchandise, subissant ainsi plusieurs façons avant d'arriver au public, est achetée et revendue tour à tour par les divers opérateurs qui concourent à sa fabrication. Le coton en laine est matière première pour le filateur, le fil pour le tisseur, la toile pour l'imprimeur sur étoffes. Chacun de ces industriels, faisant une avance de capitaux pour acquérir l'élément de son travail, le revend en ajoutant à son prix la valeur de ses propres manipulations.

Il ne faudrait donc pas prendre le gros chiffre qui totalise les ventes successives pour la mesure des consommations et des jouissances de la société parisienne. Quand un objet est vendu définitivement 100 fr., eût-il occasionné dans le commerce un roulement de capitaux dix fois plus considérable, il n'y a toujours que 100 fr. de revenus effectifs à partager entre ceux qui ont concouru à la création de l'objet, et d'autre part le bien-être des consommateurs n'est augmenté que dans la proportion de 100 fr.

En tenant compte 1° de la tendance qu'ont la plupart des industriels à exagérer l'importance de leurs établissemens, 2° de la reproduction à divers chapitres d'une même marchandise, combien devrait-on rabattre des 1,464,000,000 déclarés dans l'enquête, pour arriver à une estimation intrinsèque des produits parisiens? La question est très complexe. Il serait téméraire de hasarder une réponse avant d'avoir fait un travail de vérification, non-seulement sur la fabrique, mais sur le commerce proprement dit. Je signale les erreurs possibles et les causes d'illusion. Chacun cherchera, en ce qui l'intéresse, à se rapprocher autant que possible de la vérité.

On s'étonne de trouver en première ligne, pour l'importance des affaires, l'industrie du vêtement (241 millions) et de ne voir qu'au second rang le groupe des métiers concernant l'alimentation (227 millions). L'évidence démontre cependant qu'un peuple dépense plus pour se nourrir que pour s'habiller. C'est que l'enquête ne se rapporte qu'aux alimens qui donnent lieu à une manipulation industrielle, et néglige ceux que le commerce achète et distribue. D'après un classement quelque peu arbitraire, on a rangé parmi les industriels les bouchers, les boulangers, les pâtissiers, les charcutiers, et on a repoussé comme simples commerçans les rôtisseurs, les restaurateurs et les cafetiers, qui façonnent également les comestibles. Si on ajoutait aux produits alimentaires réputés industriels la valeur des autres denrées introduites, telles que vins, liqueurs, épiceries, poissons, volailles, œufs, légumes et fruits, on trouverait que les Parisiens dépensent pour leur nourriture une somme d'environ 452 millions : c'est un peu moins de 450 fr. par tête. Le luxe des tables opulentes est compensé par le peu de dépense des petits enfans, des vieillards, des malades, ou par la sobriété forcée des gens extrêmement pauvres.

Le groupe du bâtiment, dont les affaires sont évaluées collectivement à 145 millions, aurait sans doute fourni un chiffre supérieur, si tous les entre-

preneurs qui exploitent Paris avaient été recensés; mais beaucoup de maîtres maçons ayant leurs chantiers dans la banlieue se sont trouvés en dehors du cadre des recherches.

Le foyer le plus actif de l'industrie parisienne est le sixième arrondissement : c'est là que sont agglomérés ces petits ateliers où se fabriquent la bijouterie fine et fausse, l'orfévrerie, le plaqué, la passementerie, la tabletterie, et ces mille petits objets d'utilité ou d'agrément ayant un cachet particulier d'élégance, et connus dans le monde entier sous le nom d'articles de Paris. On y a compté 10,300 patrons, avec 58,000 ouvriers, et les déclarations relatives à l'importance des affaires y ont dépassé le chiffre de 235 millions. Le deuxième arrondissement ne vient qu'en seconde ligne pour l'industrie, quoique le plus riche de tous. On y fait pour 178 millions d'affaires, particulièrement en vêtemens, modes, carrosserie et joaillerie. Le montant des ventes tombe à 40 millions dans le neuvième arrondissement, qui est, il est vrai, le moins étendu et le moins populeux. Toutes proportions observées, l'activité industrielle de la rive droite dépasse de 50 pour 100 celle de la rive gauche.

Après avoir mesuré les développemens de l'industrie, il eût été curieux d'entrevoir, ne fût-ce qu'approximativement, les avantages que retirent de ce mouvement ceux qui conçoivent et dirigent les affaires. Les rédacteurs de l'enquête se sont abstenus de toute indication, de toute conjecture à ce sujet, empêchés sans doute par ce sentiment de réserve que commande un mandat officiel. Il est bien hardi de suppléer à leur silence. Je vais essayer néanmoins, sous les yeux des lecteurs, un travail d'analyse qui leur montrera par aperçu les bénéfices des entrepreneurs; mes calculs auront pour base les faits exprimés dans l'enquête, qu'ils soient ou non entachés de l'exagération dont il est permis de les soupçonner.

La valeur vénale des marchandises est, comme chacun sait, la résultante de l'impôt, du coût des matières premières, des salaires, des profits de l'entrepreneur, etc. Or la somme de 1,464,000,000, prix *déclaré* des marchandises fabriquées et vendues à Paris, est un produit composé des élémens dont suit l'énumération :

Impôts. (Taxes directes, indirectes et octrois). . . .	146,400,000 fr.,	soit	10 0/0
Matières premières, transports compris (1)..	366,000,000	—	25
Intérêts des capitaux circulans, escomptes, etc. . .	73,200,000	—	5
Loyers des ateliers, magasins et boutiques.	102,480,000	—	7
Détérioration et remplacement du matériel, combustible, frais imprévus.	117,120,000	—	8
Commis des bureaux.	58,560,000	—	4
Salaires d'ouvriers (2).	278,160,000	—	19
Profits des entrepreneurs.	322,080,000	—	22
Totaux.	1,464,000,000 fr.,	—	100 0/0

(1) Si, dans quelques industries déjà signalées, la matière première augmente beaucoup le prix, le contraire a lieu pour le plus grand nombre des métiers, où l'élément primitif est à peu près sans valeur.

(2) Ce total de 278,000,000 pour les salaires correspond à 288 journées pleines de travail. J'ai dû adopter ici ce chiffre pour me conformer aux vagues estimations de la cham-

On voit que, d'après ces données, il y aurait à partager une somme de 278,160,000 fr. entre 342,530 ouvriers, et une somme de 322,080,000 fr. entre 64,816 patrons. Si la part de ces derniers est beaucoup plus forte, c'est qu'ils ont à recouvrer, indépendamment de la rémunération du savoir-faire qu'ils déploient comme promoteurs et directeurs de travaux, l'intérêt des capitaux qu'ils ont engagés pour la création ou l'achat des fonds, intérêt qu'on peut estimer à 5 pour 100 du montant de leurs affaires.

J'ai cherché à répartir le bénéfice présumé des entrepreneurs en raison du nombre moyen de leurs auxiliaires, et je suis arrivé aux résultats suivans :

		Bénéfice collectif (1).	Bénéfice par tête.
7,117	patrons employant 24 ouvriers,	146,553,264 fr.	20,592 fr.
25,116	— — 6 —	129,297,168	5,148
20,000	— — 1 —	34,320,000	1,716
12,583	petits patrons travaillant seuls. .	11,909,568	946
64,816		322,080,000 fr.	

Veut-on maintenant se faire une idée de la mesure dans laquelle sont récompensés les trois principaux agens de la production, capital, intelligence et main-d'œuvre, — voici le nouveau point de vue qui ressort des précédens calculs :

CAPITAL.		
Intérêt des capitaux engagés pour frais de premier établissement par l'entrepreneur ou ses commanditaires, 5 pour 100..	73,200,000 fr.	
Intérêt des capitaux circulans, 5 pour 100.	73,200,000	
Loyers d'habitation, 7 pour 100.	102,480,000	
		248,880,000 fr.
INTELLIGENCE.		
Gain des entrepreneurs comme directeurs, 17 pour 100.		248,880,000
Appointemens des commis, 4 pour 100.		58,560,000
MAIN D'ŒUVRE.		
Salaires d'ouvriers, 19 pour 100.		278,160,000
Total pour les trois agens, 57 pour 100, ou.		834,480,000 fr.

En dehors des maisons livrées à la libre concurrence, il y a encore des centres où l'industrie s'exerce, soit pour le compte de l'état et sous sa direction, soit en vertu de priviléges concédés par l'administration à des entrepreneurs qu'elle désigne. L'enquête aurait été incomplète, si elle n'eût pas fourni des renseignemens sur des entreprises qui concourent à la production et pro-

bre de commerce, qui laisse flotter le nombre des journées effectives entre 250 et 300. Je démontrerai plus loin l'exagération de cette conjecture.

(1) C'est, je le répète, pour me conformer aux résultats officiels que j'attribue ici une somme de 322,000,000 aux entrepreneurs parisiens. Il y a à en rabattre proportionnellement à l'exagération présumée dans le chiffre total des affaires.

curent l'existence à de nombreux ouvriers. Les notices consacrées à ces établissemens forment une partie des plus intéressantes du travail. Je regrette de n'en pouvoir indiquer ici que par quelques chiffres les résultats généraux :

ÉTABLISSEMENS PUBLICS ET PRIVILÉGIÉS.	Importance des affaires.	Nombre des ouvriers.
Hôtel des monnaies	86,467,718 fr.	141
Manufacture des tabacs	41,505,022	1,698
Boulangeries spéciales (armée, hôpitaux, prisons)	4,883,273	207
Imprimerie nationale	3,106,456	764
Manufacture des Gobelins	244,014	103
Filature des indigens	650,174	5,887
Théâtres (26 entreprises en 1847)	9,655,833	4,502
Entreprise des pompes funèbres	1,948,535	546
Totaux	148,461,025 fr.	13,848

L'hôtel des monnaies, destiné à frapper des espèces, les théâtres et les pompes funèbres ne présentent pas le caractère des établissemens industriels qui consiste à produire des marchandises matérielles et échangeables. En laissant de côté ces entreprises, la production effective des établissemens privilégiés serait encore de 52 millions, qui, ajoutés aux résultats de l'industrie particulière, porteraient à 1,516 millions les fruits de l'activité parisienne

III. — LES SALAIRES.

Jusqu'en ces derniers temps, l'attention donnée au sort des ouvriers n'avait été considérée que comme un devoir d'humanité, devoir trop souvent méconnu. Les commotions qui ont ébranlé l'Europe ont appris enfin aux hommes d'état qu'il y avait là une affaire de salut public. On a senti que ceux qui ont pour unique ressource leur labeur quotidien, formant en définitive la majorité dans tous pays, leur aisance plus ou moins grande, leurs vœux, leurs préjugés, leurs sympathies, leurs mécontentemens plus ou moins légitimes, constituent une influence sourde, une force latente dont il faudra tenir compte à l'avenir dans la balance des grands intérêts politiques. C'est surtout au désir d'éclairer les questions de ce genre que l'enquête sur l'industrie parisienne doit son origine. A mon sens, cette partie du travail est celle qui laisse le plus à désirer. Les renseignemens paraissent surabondans; mais, reproduits toujours suivant la même formule, malgré la diversité des métiers, ils ne reflètent pas suffisamment la réalité : ils se présentent de manière à engourdir dans leur optimisme les personnes qui se contentent d'un examen superficiel.

Je n'accuse pas les auteurs de l'enquête, Dieu m'en garde! d'avoir obscurci les faits de parti pris; j'aime à répéter, au contraire, qu'ils ont apporté dans leurs investigations autant de sincérité que d'énergie persévérante. Je veux dire seulement que la méthode adoptée par excès de prudence, étant insuffisante, a donné des résultats qui manquent de clarté et de précision.

Attentive à prévenir l'agitation qu'aurait pu susciter un débat contradictoire, la chambre de commerce n'a consulté qu'une des parties intéressées. On a présenté tour à tour aux chefs de maison un bulletin imprimé, en les priant d'exprimer par un chiffre les salaires que gagnent *par jour* les diverses

catégories d'ouvriers qu'ils emploient. Chaque patron a répondu naturellement en indiquant la rétribution d'une journée pleinement utilisée. Il a donné en quelque sorte le maximum du salaire de l'ouvrier quand il travaille, mais il n'a pas indiqué le nombre des heures, des jours, des semaines perdus par l'ouvrier à qui manque l'occasion de travailler.

En procédant de cette manière, on a obtenu le résultat suivant, applicable aux 195,062 ouvriers occupés soit à la journée, soit à la tâche :

Hommes gagnant moins de 3 fr.	. . . . .	27,453
— — de 3 à 5 fr.	. . . . .	157,216
— — plus de 5 fr.	. . . . .	10,396

Représentons-nous un homme d'état voulant se rendre compte de la situation des ateliers parisiens. Trop occupé pour descendre jusqu'à l'analyse des faits, il cherche la page où se trouve le résumé que je viens de transcrire, et il apprend que les quatre cinquièmes des ouvriers gagnent de 3 à 5 fr., qu'il y a en outre dix milliers de privilégiés, dont les gains s'élèvent à 10, à 20 et jusqu'à 35 fr. par jour; que, si d'autres travailleurs, dans la proportion d'un sur sept, gagnent moins de 3 fr., cette minorité se compose accidentellement « de vieillards qui ne peuvent plus travailler dans leurs anciennes professions, » ou bien « de jeunes garçons qui, sortant d'apprentissage, se soumettent à une sorte d'initiation. » Ravi d'une telle découverte, l'homme d'état se persuade aisément que les plaintes dont le retentissement est à peine assoupi sont des déclamations creuses, que cette fièvre latente dont les éruptions menacent les sociétés européennes n'est qu'un mal factice.

J'ai pour principe, en pareille matière, de me tenir en défiance contre les vagues généralités; on me permettra donc, je l'espère, d'observer les faits d'aussi près que possible, sans craindre la sécheresse inévitable quand on descend aux menus détails.

Quelques exemples vont faire comprendre en quoi consiste le genre d'exagération que je reproche à l'enquête. J'ouvre le volume à l'article des fabricans de châles : je vois que 781 ouvriers, recevant journellement 2,716 fr., ont un salaire moyen de 3 fr. 62 c.; la situation me paraît satisfaisante, et je m'étonne de lire un peu plus loin que « les tisseurs sont rarement dans de bonnes conditions d'existence. » En arrivant aux détails, je remarque d'abord qu'au nombre des parties prenantes, on a compté 20 dessinateurs, espèces d'artistes qui reçoivent de 6 à 9 fr. par jour : ceux-ci étant laissés de côté, le salaire moyen des ouvriers proprement dits se trouve abaissé à 2 fr. 94 c. : c'est déjà un déchet de 19 pour 100.

Pour plus d'exactitude encore, j'ai voulu établir le budget d'un *gazier* (c'est ainsi qu'on appelle les tisseurs de châles) avec un ouvrier dont la dextérité et l'ardeur au travail dépassent de beaucoup le niveau ordinaire. Un châle dont la façon est payée 51 fr. par le fabricant exige sept journées de douze à treize heures, sans compter le temps des repas. Sur ce prix, le contre-maître, propriétaire du métier, commence par prélever un tiers, soit 17 fr. Restent pour l'ouvrier 34 fr., sur lesquels il doit rétribuer, à raison de 1 fr. par jour, son lanceur, c'est-à-dire l'apprenti qui lui renvoie la navette. Les frais de lumière sont à sa charge. Il donne environ 50 cent. par châle à l'ouvrière qui tord les

chaînes; il contribue pour les deux tiers au paiement de la repriseuse lorsqu'il y a dans le tissu des défauts à réparer. Il lui revient en définitive 24 à 25 fr. sur le prix total de la façon, c'est-à-dire 3 fr. 50 c. par journée de travail. Mais ce produit est celui des journées pleines, qui doivent suffire aux besoins des jours improductifs. Déduction faite des dimanches et fêtes, des trois mois de morte-saison, des heures perdues chaque fois qu'il faut monter ou raccommoder le métier, changer ou corriger les dessins (je ne parle pas des maladies et empêchemens particuliers), le travail annuel équivaut au plus à 240 journées complètes. Le gain total se trouve donc réduit à 840 fr., ce qui limite à 2 fr. 30 c. la dépense quotidienne. Il s'agit ici, ne l'oublions pas, d'un ouvrier de première force; pour le vulgaire des tisseurs, le revenu annuel tombe probablement à 720 fr., moins de 2 fr. par jour. Je ne m'étonne plus alors qu'on ait constaté le malaise de cette catégorie d'ouvriers.

Les imprimeurs sur étoffes sont assez maltraités dans l'enquête. On les y représente, d'après un témoignage qu'il eût été bon de contrôler, comme particulièrement disposés à la turbulence. Des hommes qui, dit-on, gagnent en moyenne 5 fr. 50 c. par jour et qui se plaignent! cela paraît d'une exigence scandaleuse; mais le lecteur qui raisonne ainsi ne remarque peut-être pas que l'ouvrier est obligé de payer un jeune auxiliaire à raison de 50 à 75 c. par jour, et que, pendant cinq mois, le chômage est à peu près général dans les ateliers, si bien qu'en répartissant le gain sur l'année entière, le salaire effectif de la journée descendrait à 2 fr. 50 c.

Le groupe le plus nombreux parmi les ouvriers parisiens est celui des tailleurs d'habits. On y a trouvé 13,528 hommes et 11,360 femmes, en y comprenant les appiéceurs, qui, bien que placés dans le cadre des patrons, ne sont pas autre chose que des salariés. On attribue aux hommes 3 fr. 60 c. par journée de travail; mais on est obligé de reconnaître qu'ils ont à subir une morte saison d'environ cinq mois pendant lesquels ils languissent dans une dangereuse oisiveté. Déduction faite du temps perdu, le revenu annuel tombe certainement à 2 fr. par jour.

Les articles consacrés aux tailleurs mettent en pleine évidence l'inconvénient qu'il y a à se contenter des déclarations des patrons, surtout en ce qui concerne les salaires. De même qu'il y avait dans l'industrie antique des *vicaires* qui étaient les esclaves des esclaves, il y a dans l'industrie du vêtement des salariés qui sont engagés et payés non pas par un chef de maison, mais par cet ouvrier qu'on appelle l'appiéceur. Si celui-ci se charge de plusieurs pièces et prend des auxiliaires pour les exécuter, c'est à coup sûr dans l'espoir d'un bénéfice. Eh bien! les appiéceurs, interrogés sur leur propre gain ainsi que sur le salaire des gens qu'ils emploient, ont répondu par des chiffres qui abaissent le contingent du maître au-dessous des profits de l'ouvrier. Cette générosité fort peu vraisemblable est démentie par l'évidence des faits. Les ouvriers qui consentent à s'emprisonner dans la mansarde d'un appiéceur et à travailler sous ses ordres sont des malheureux à qui manque tout autre moyen de travail. Leur servitude est si pesante, leur condition est tellement décriée, qu'on les désigne habituellement dans les ateliers par le surnom de *bœufs*. Beaucoup d'appiéceurs prennent des femmes pour auxiliaires, ce qui donne lieu à de regrettables désordres. Il est à peu près impossible qu'un

homme jeune et une jeune fille, travaillant seuls du matin au soir dans une petite chambre, partageant les fatigues et les privations, faisant les mêmes rêves, n'en arrivent pas à une intimité scandaleuse.

A la sollicitation du gouvernement, la société des maîtres tailleurs, c'est-à-dire les chefs des deux cents principales maisons de Paris rédigèrent, en 1849, un mémoire sur le sort des ouvriers de leur profession. Après avoir exposé que la moitié de ceux-ci est conduite par la misère dans les ateliers des entrepreneurs de confection, ils ajoutent ces paroles qu'il aurait fallu démentir officiellement, si elles sont fausses, et auxquelles il faudrait donner une publicité retentissante, si elles sont vraies : « La moyenne de la journée pour les ouvriers de cette catégorie est à peine de 1 fr. Nous ne produisons pas ici les prix payés par les entremetteurs, qui sont bien moindres encore.» A l'appui de cette assertion se trouve un tarif indiquant, pour chaque vêtement, le prix net payé par heure à l'ouvrier et le nombre des heures nécessaires. Il en résulte qu'une journée de douze heures pleines peut varier depuis 2 fr. 50 c. pour les pièces exigeant de la dextérité jusqu'à 37 centimes et demi pour les vêtemens de pacotille. Ces résultats n'ont pas été contestés; les rédacteurs de l'enquête fournissent eux-mêmes des renseignemens qui semblent les confirmer. Ils ajoutent néanmoins : « Quelque modiques que soient ces prix, les moyennes de salaires *résultant des déclarations des confectionneurs* n'en sont pas moins de 3 fr. 26 c. pour les hommes et de 1 fr. 34 c. pour les femmes. » Croire ainsi les confectionneurs sur parole, c'est y mettre beaucoup de politesse.

Le triste sort des femmes ouvrières est assez connu. Un nombre considérable d'entre elles, ne trouvant pas dans le travail des ressources suffisantes, sont conduites à rechercher des protections suspectes. De là ces liaisons passagères où tant de filles flétrissent leur jeunesse. Les renseignemens fournis par l'enquête semblent disposés de manière à dissimuler le véritable état des choses. Sur 101,626 ouvrières qui se partagent journellement une somme de 165,428 francs, il y a, nous dit-on :

950	femmes	recevant	un salaire	inférieur à	60 centimes.
100,050	»	»	»	»	de 60 centimes à 3 francs.
626	»	»	»	»	supérieur à 3 francs.

Pour la majorité des femmes, les ressources sont-elles suffisantes? Combien y en a-t-il dont les salaires atteignent 1 fr., 1 fr. 50 c., 2 fr. par jour occupé? Voilà ce qu'il importait d'éclaircir. Entre 60 centimes et 3 fr., l'écart est si grand que le fait essentiel reste dans le vague. Pour peu que fût élevé le nombre des ouvrières gagnant plus de 2 francs, il ne resterait aux autres qu'un salaire insuffisant pour les faire vivre dans une honorable indépendance.

Même dans le détail, les chiffres relatifs aux femmes semblent groupés de manière à rassurer ceux qui n'ont rien à désirer dans ce monde que le calme et la continuation de leur bien-être; toutefois de tristes aveux échappent de temps en temps. Après avoir attribué aux 3,659 brodeuses un gain moyen de 1 fr. 71 cent., revenu dont la plupart des ouvrières se contenteraient s'il était régulier, l'enquête, rentrant dans la réalité, constate que « la rémunération

de la broderie est presque toujours insuffisante pour mettre celles qui s'en occupent dans de bonnes conditions d'existence. » Aux 4,430 femmes travaillant pour les confectionneurs de vêtemens d'hommes, on attribue un salaire de 1 fr. 34 cent.; mais on montre, en reproduisant le témoignage motivé des maîtres tailleurs, qu'il y a peut-être exagération de 50 pour 100. On reconnaît que, pour beaucoup d'ouvrages de femmes, le prix des façons est déplorablement abaissé. La couture des gants de tricot destinés à la troupe est payée à raison de 10 cent. la paire, et, « à moins d'être fort habile, l'ouvrière peut difficilement en coudre plus de huit paires en travaillant treize ou quatorze heures. » Il faut fabriquer douze douzaines de boîtes à allumettes pour 15 cent., et douze douzaines de jolies petites boîtes à épingles pour 1 fr. et quelquefois moins. Les chemises communes, dont la façon exige un jour de travail, sont payées 35 cent., sur lesquels il faut déduire 5 cent. pour la fourniture du fil. Il se fait des gilets de flanelle à 20 cent. On voit exposés dans tous les magasins de confection des gilets d'homme au prix de 3 à 4 francs : la façon en est payée, déduction faite des fournitures à la charge de l'ouvrière, 40 à 50 cent., et elle exige huit ou dix heures.

L'exiguïté de ces salaires explique suffisamment, ce me semble, la pénurie à laquelle une partie de la population féminine est condamnée. Par une étrange contradiction, l'enquête cite rarement des ouvrières réduites à des gains insuffisans sans attribuer leur détresse à des infirmités qui les paralysent ou au déréglement de leur conduite. Le hasard me conduisit, il y a peu de temps, dans l'humble demeure d'une ouvrière en bretelles : c'était une femme ayant dépassé la cinquantaine, mais apportant encore à son travail l'ardeur et la dextérité de la jeunesse. Je l'interrogeai, suivant mon habitude, sur les usages et les ressources de son métier. Voici le résumé de mes informations : on paie actuellement 30 centimes pour le piquage et le montage d'une douzaine de paires à pattes et à boucles destinées à l'exportation; l'ouvrière doit fournir son fil, ce qui réduit le gain à 28 centimes. Pour gagner ces 28 centimes, il faut environ douze heures d'assiduité. En rentrant chez moi, j'eus la curiosité d'ouvrir l'énorme volume de l'enquête à l'article de la passementerie, et j'y lus ce jugement sur les 1,584 piqueuses de bretelles, auxquelles on attribue généreusement un salaire moyen de 84 centimes : « Les femmes n'ont un salaire si modique que parce qu'elles sont distraites de leur travail, les unes par les soins du ménage, les autres par des habitudes de dissipation. »

Ce jugement sur la conduite des femmes est comme une phrase stéréotypée, qui se reproduit en plusieurs endroits du livre. Je la retrouve mot pour mot appliquée aux casquetières. Les ouvrières de cette profession, au nombre de 3,974 femmes ou jeunes filles, réalisent, dit-on, un salaire quotidien dont la moyenne est de 1 fr. 44 cent., mais qui tombe parfois jusqu'à 50 centimes. Les malheureuses dont le gain reste inférieur à la moyenne sont celles auxquelles on attribue des mœurs suspectes. J'ai peine à concilier ce jugement sévère avec les renseignemens que me fournissent eux-mêmes les agens de l'enquête. « Depuis plusieurs années, disent-ils, on fait divers articles à des prix qui permettent de les vendre facilement à l'étranger. Ainsi il se fait des casquettes d'été au prix minime de 2 fr. 25 cent. la douzaine, des cas-

quettes de drap à 12 fr. la douzaine, des calottes en tissus de coton de fantaisie à 2 fr. 50 cent. la douzaine, des coiffes à 60 cent. la douzaine, etc.. » Combien est donc payée la façon de ces coiffures qui se vendent moins de 20 centimes? Suivant l'enquête, « il faut quinze heures pour tailler, monter et coudre une douzaine de ces casquettes. » Le travail d'une heure, procurant au plus 4 cent. et demi, l'ouvrière a gagné 54 centimes quand elle a donné douze heures de son temps, non compris l'intervalle des repas (1). S'il est vrai qu'après une journée aussi bien remplie et avec le superflu de son gain elle trouve le moyen de se procurer quelque dissipation, la blâme qui voudra, ce n'est pas moi qui lui jetterai la première pierre.

On nous apprend encore que « un grand nombre d'entrepreneurs de lingerie font travailler hors de Paris et dans les couvens à des prix qui ne laissent à l'ouvrière que 25 ou 30 cent. par jour. » Dans la même page, on ajoute sur le ton du reproche que la plupart des lingères montrent peu de goût pour le travail, que leur existence est problématique, et qu'elles sont en majorité dans le personnel des bals publics. Il n'est que trop vrai : beaucoup de ces malheureuses, démoralisées par un labeur stérile, se lancent à corps perdu dans les folles aventures, trop heureuses le plus souvent, lorsqu'à défaut du repas substantiel qu'elles ont rêvé, elles se rassasient au bal de bière et de croquets.

L'enquête, je l'ai déjà fait remarquer, indique le maximum de ce que peut gagner l'ouvrier pendant une journée pleine. Pour se faire une idée exacte de sa situation, il faudrait savoir ce qu'il y aurait à rabattre sur l'ensemble de l'année pour le nombre des jours pendant lesquels il ne lui est pas possible de travailler. Les renseignemens donnés à ce sujet flottent encore dans le vague. On parle de 250 à 300 jours productifs : c'est beaucoup trop assurément. J'évalue la perte du temps à 52 jours pour les dimanches, 8 jours pour les fêtes publiques et religieuses, 10 jours en moyenne pour les maladies (2) et l'accomplissement des devoirs impérieux. Il y a de temps en temps dans les ateliers de petits accidens, des retards, des obstacles involontaires qui forcent l'ouvrier à se croiser les bras, même quand la besogne presse, et l'addition de ces heures perdues équivaut, à la fin de l'année, à un certain nombre de journées improductives. Il y a enfin, dans tous les états, la morte saison, c'est-à-dire un ralentissement ou une suspension du travail, qui dure, suivant les spécialités, de deux à cinq mois. Pendant cette période, on congédie

(1) Pendant les mauvais mois de 1848, le prix des façons a été encore abaissé. Il y a, même en temps ordinaire, trois mois et demi de morte saison, pendant lesquels le travail est à peu près suspendu.

(2) En 1847, on a traité dans les hôpitaux de Paris 88,080 malades, et la durée moyenne du traitement a été de 24 jours, ce qui donne 2,113,920 journées de présence. Toutes les maladies qui suspendent le travail ne sont pas traitées à l'hôpital. On sait d'ailleurs qu'à Paris et dans les grandes villes les malades sont congédiés avant qu'ils aient repris leurs forces. M. de Watteville signale ce fait dans un rapport adressé l'année dernière au ministre. « La moyenne du traitement pour la France entière, dit-il, est de 60 jours. Cela tient à ce que dans les établissemens ruraux, les malades restent cinq ou six mois à l'hôpital, *parce qu'il n'y a pas nécessité de les renvoyer pour faire place à d'autres malades.* »

les ouvriers médiocres, et on tâche de s'attacher les bons en leur faisant faire des moitiés, des quarts de journée. Tenons compte de toutes ces circonstances en cherchant une moyenne qui exprime la généralité des faits, et nous reconnaîtrons qu'on est modéré en évaluant à 240 journées pleines et productives le labeur des ateliers parisiens.

J'accepte, bien que l'exagération en ait été démontrée dans plusieurs des pages qui précèdent, le chiffre qui exprime le salaire collectif de la population industrielle, savoir, en nombres ronds : 966,000 francs par jour. Cette somme, multipliée par 240, donne pour l'année un peu moins de 232 millions. Partagé également entre 323,452 parties prenantes (1), ce fonds commun donnerait par tête 716 francs de revenu. Voici à peu près comment la distribution se fait entre les diverses catégories de travailleurs :

INDUSTRIE PARTICULIÈRE.	NOMBRE des parties prenantes.	REVENU COLLECTIF des salaires.	REVENU annuel par tête.	SOMME à dépenser par tête et par jour.
Hommes.	204,925	186,432,720 f.	909 f.	2 f. 49 c.
Femmes.	112,891	44,146,640	391	1 07
Enfans des deux sexes au-dessous de seize ans, non apprentis. .	5,636	1,200,000	212	» 58
Totaux.	323,452	231,779,360 f.	» f.	» f. » c.

Avec les revenus spécifiés ici, les gens rangés pourraient à la rigueur vivre honorablement. Par malheur, ces chiffres par lesquels les savans indiquent les degrés intermédiaires dans l'échelle de l'aisance sont de pures abstractions. Dans la vie positive, il suffit d'un petit groupe d'individus largement rétribués au milieu d'une foule nécessiteuse pour élever la moyenne générale à un taux satisfaisant en apparence. La majorité, qui reste du mauvais côté de la moyenne, n'en est pas plus heureuse pour cela. Ce qu'il importerait précisément de découvrir dans les recherches du genre de celles qui nous occupent, c'est le nombre des individus dont la détresse et le mécontentement pourraient offrir des dangers pour la morale privée ou la sécurité publique. Or il me paraît ressortir des données mêmes de l'enquête qu'à Paris, dans la population active des ateliers, qu'il ne faut pas confondre avec la population inerte nourrie par les bureaux de charité, on trouverait plus de 100,000 hommes ayant à dépenser moins de 2 fr. par jour, et plus de 75,000 femmes réduites à vivre avec moins de 1 franc (2). Des calculs qu'il est facile à cha-

(1) On néglige ici les 19,000 apprentis qui travaillent sans rétribution.

(2) Le loyer d'une petite chambre coûtant 100 fr.; — 750 grammes de pain par jour, à 30 cent. le kilogr., faisant pour l'année 82 fr.; — 3 décilitres par jour d'un mauvais vin à 50 cent. le litre, soit pour l'année 55 fr.; — 80 cent., soit 292 fr. par année pour les autres alimens; — 100 fr. pour le costume; — 101 fr. qui restent pour l'éclairage, le chauffage, le blanchissage, le renouvellement du mobilier et les besoins imprévus : tout cela constitue la très modeste existence qui correspond à un revenu de 2 fr. par jour.

cun de vérifier montrent que des individus dans ces conditions ne peuvent subsister qu'avec la plus sévère économie, et qu'au premier accident malheureux venant rompre le fragile édifice de leur budget, ils glissent dans la misère, dont ils peuvent rarement se tirer. Ces basses régions de l'industrie sont comme le séminaire des hôpitaux et des prisons.

L'insuffisance des salaires dans beaucoup de métiers tient-elle à l'état présent de l'industrie, ou bien est-ce un mal en voie de guérison? Le rapporteur de la commission d'enquête déclare que le progrès ne s'est pas ralenti depuis vingt ans. Toutefois il admet qu'il y a au moins stagnation dans les métiers où le travail consiste en tissage, et il reconnaît comme « un fait incontestable que, dans un grand nombre d'industries, il y a eu baisse sur le taux des façons payées aux ouvriers qui travaillent à la tâche. » Or ces deux exceptions au progrès supposé intéressent à peu près la moitié de la population ouvrière. Entre les deux faits énoncés à vingt lignes de distance, la contradiction est flagrante.

On a essayé encore de prouver la hausse des salaires, en cherchant les élémens d'une comparaison dans les statistiques parisiennes publiées, avant 1830, sous l'administration de M. de Chabrol. Les exemples qu'on cite sont peu concluans. La manufacture nationale des tabacs, où, dit-on, « les salaires ont haussé de près de moitié, » a changé complétement ses usages de fabrication : elle confie aujourd'hui à des femmes la plupart des travaux qu'elle faisait exécuter autrefois par des hommes, de sorte que les ouvriers conservés sont des sujets d'élite, dont la rétribution est plus élevée. On signale encore une hausse de 17 pour 100 au profit des ouvriers employés dans la fabrication des papiers peints; mais on n'a pas remarqué que, pour élever à 4 fr. 10 c. la moyenne de 1847, il a fallu comprendre les dessinateurs et les contremaîtres, qui n'ont pas été considérés comme ouvriers dans les tableaux de 1828.

Lorsque les faits sont présentés de part et d'autre avec assez de précision pour que le parallèle soit exact, l'avantage au profit de notre temps disparaît d'ordinaire, et surtout pour les industries dont le personnel tient une grande place. Ainsi les menuisiers en bâtiment, au nombre de plus de 8,000, en y comprenant les parqueteurs et les rampistes, gagnaient, de 1821 à 1828, de 3 fr. 50 c. à 4 fr. La moyenne obtenue en 1847 est de 3 fr. 61 c. Il en est de même pour une autre catégorie plus nombreuse encore, celle des maçons, où l'on compte près de 10,000 hommes. Les renseignemens très précis (1), embrassant une douzaine d'années (1817 à 1828), autorisent à croire que la situation de cette classe s'est à peine améliorée. Le parallèle des salaires paraît défavorable à notre temps pour la cristallerie, la lithographie, la bijouterie et la fabrication des bronzes.

Je relève ces faits pour montrer une fois de plus combien les auteurs de l'enquête sont portés à l'optimisme. Je n'y attache pas d'ailleurs une importance décisive, car, pour se prévaloir de la comparaison, il faudrait d'abord établir qu'une même méthode d'observation et de classement a été suivie

(1) Voir un mémoire spécial et détaillé sur les travaux du bâtiment de 1822 à 1828, annexé au volume de la *Statistique parisienne* publié en 1829.

ans les deux enquêtes. Tient-on absolument à savoir si, depuis cette efflorescence du système industriel qui remonte à une trentaine d'années, il y a progrès ou détérioration dans le sort des classes ouvrières, qu'on interroge les relevés annuels de la consommation alimentaire. Il n'y a pas de témoignages plus certains ni plus expressifs. Si l'ouvrier améliore son régime, c'est qu'il a plus d'aisance; s'il réduit sa ration quotidienne, c'est évidemment que ses ressources sont diminuées. Or je renouvelle avec précision et impartialité des calculs qui ont été déjà faits vingt fois, et je trouve que, pour l'ensemble de la population parisienne, l'usage du vin est diminué de 18 p. 100 depuis un quart de siècle (1); il y a en revanche, triste symptôme, une légère augmentation dans l'usage de l'alcool. La consommation de la viande est abaissée de 9 pour 100 (2). Ces résultats généraux ne donnent d'ailleurs qu'une idée incomplète de la réalité. Il est évident que ceux qui vivent dans l'aisance boivent autant de vin et mangent autant de viande aujourd'hui qu'il y a vingt-cinq ans, et que la diminution porte exclusivement sur les classes condamnées à la stricte économie. En supposant donc que les privations n'eussent été ressenties que dans la moitié de la population parisienne, le déficit serait de 25 pour 100 sur le vin et de 17 pour 100 sur la viande.

Grace à son industrie, la ville de Paris s'est considérablement enrichie, merveilleusement embellie depuis trente ans : si cela ne sautait pas aux yeux, l'enquête le démontrerait en mille endroits; mais je lis aussi dans un petit

(1) *Consommation du vin à Paris.* — De 1822 à 1827, avec une population civile de 800,000 ames en moyenne, il a été introduit à Paris 942,615 hectolitres de vins par année, ce qui donne une consommation par tête de 117 litres. — En 1847, la population civile étant de 1,034,000 têtes, les droits ont porté sur 990,710 hectolitres, ce qui réduit la part de chacun à 99 litres : *différence dix-huit pour cent.*

(2) *Consommation de la viande à Paris.* — Première période, de 1822 à 1827, population moyenne de 800,000 habitans.

	NOMBRES par année commune.	POIDS NET par tête de bétail.	POIDS TOTAL.
Bœufs	78,856	340 kil.	26,811,040 kil.
Vaches	12,250	240	2,940,000
Veaux	74,971	63	4,723,173
Moutons	387,176	22	8,517,872
Porcs	89,908	80	7,082,640
Viandes à la main (boucherie et charcuterie)			2,039,034
Total des viandes consommées			52,113,759 kil.

52,114,000 kilogr. à partager entre 800,000 individus donnent 65 kilogr. 14 centièmes par tête.

Deuxième période, année 1847. — Viandes de boucherie sorties des abattoirs (bœuf, veau, mouton, bouc et chèvre)	48,879,815 kil.
Viandes à la main provenant de l'extérieur	4,653,282
Chairs de porc, graisses et charcuterie	7,984,332
Total des viandes consommées	61,517,429 kil.

Avec une population de 1,034,000 personnes, 61,517,000 kilogr. de viandes à partager donnent par tête 59 kilogr. 45 cent. Comparativement à l'époque précédente, *la diminution est de neuf pour cent.*

coin du gros volume qu'une des charges de l'administration des pompes funèbres est de faire inhumer à ses frais les indigens, et que chaque année elle est obligée de fournir gratuitement des bières et des linceuls pour le tiers des individus qui meurent à Paris!

IV. — LA MISÈRE A PARIS.

L'immoralité engendre-t-elle la misère, ou bien est-ce en général la misère qui produit l'immoralité? La première hypothèse est communément professée: la plupart des publicistes considéreraient comme une imprudence de ne pas déclarer que la détresse et cette sorte d'avilissement qui l'accompagne d'ordinaire sont le juste châtiment d'une conduite désordonnée. Toutefois ce lieu commun de la morale officielle n'a pas, à beaucoup près, le caractère d'une vérité démontrée. Pour prononcer en pleine connaissance de cause, il faudrait une série d'investigations spéciales, poursuivies sans parti pris et sur une assez grande échelle : opération pleine de difficultés, et qui, si je ne me trompe, n'a jamais été poussée à bout qu'une fois. En 1818, le baron de Keverberg, gouverneur de la province de Gand, voulut connaître les causes de la misère dans la région confiée à son zèle. Par ses ordres, des renseignemens furent pris individuellement et avec beaucoup de soins et de détails sur près de 70,000 indigens. Il fut constaté que ceux qui expiaient leur inconduite étaient seulement dans la proportion de 5 sur 100, que le quart des individus vivaient dans la pénurie par insuffisance de travail, et que près de la moitié des malheureux, 49 sur 100, succombaient sous les charges d'une famille trop nombreuse (1).

Des résultats à peu près semblables ressortent des études faites à Paris par un des principaux administrateurs de la bienfaisance publique. Après avoir analysé le budget d'une famille ouvrière à laquelle il suppose un revenu de 1,000 francs par an (combien n'atteignent pas ce chiffre!), M. Vée ajoute (2) : « Avec deux enfans, l'équilibre entre les recettes et les dépenses existe facilement; avec trois, il se trouvera détruit. » Or plus de trois naissances par ménage sont nécessaires pour maintenir la population au même niveau. Il est évident que deux enfans au plus sur trois parviennent à l'âge adulte : les deux survivans suffisent à remplacer le père et la mère, mais ne comblent pas

(1) L'ouvrage du baron de Keverberg a été publié à Gand en 1818 sous ce titre : *Essai sur l'indigence dans la Flandre orientale*, et les résultats en ont été reproduits par M. de Gérando dans son *Traité de la Bienfaisance publique :*

1° Vieillards indigens	2,881.	Proportion sur 100	4
2° Infirmes indigens	7,802	—	11
3° Indigens à la suite de malheurs particuliers	4,842	—	7
4° — par suite de surabondance d'enfans	33,962	—	49
5° — par insuffisance de travail	15,837	—	24
6° — par inconduite	3,100	—	5
Total des indigens de la province	69,424.		100

(2) *Du Paupérisme et des Secours publics dans la ville de Paris*, par M. Vée, administrateur des hôpitaux.

les vides laissés par la mort de ceux qui ont vécu dans le célibat; de sorte que, pour une notable partie des habitans de Paris, il se présente cette alternative, ou de manquer à l'ordre naturel pour le maintien de l'espèce ou d'affronter la misère (1). C'est par cette considération que les administrateurs des bureaux de bienfaisance restreignent les secours d'abord aux vieillards de soixante-cinq ans accomplis et aux infirmes incapables de tout travail, ensuite aux jeunes ménages ayant à leur charge au moins trois enfans au-dessous de douze ans. Ces secours sont-ils de nature à modifier le fait général? Hélas! les distributions des bureaux de bienfaisance n'équivalent pas même à 5 centimes par tête et par jour, et il n'y a pas 2,000 ménages surchargés d'enfans qui soient admis à ce maigre banquet.

Dire en thèse générale que la moralité est la principale garantie du bien-être, c'est proclamer une vérité banale à force d'évidence; mais voyons les hommes tels qu'ils sont, et ne méconnaissons pas que, chez la plupart d'entre eux, la conduite est fatalement influencée par les conditions de leur existence matérielle. J'ai montré que les ouvriers dont le salaire tombe au-dessous du terme moyen doivent limiter leurs dépenses à 2 francs par jour; j'ajouterai, si l'on veut, que, même avec des ressources aussi restreintes, on se ferait un régime supportable, à la condition d'avoir une prévoyance et une économie à l'épreuve de tous les entraînemens. C'est exiger, par malheur, un genre d'héroïsme exceptionnel dans les ateliers comme partout ailleurs. Lorsqu'on a ajouté plusieurs nuits au travail des jours pour achever à point une commande arrivée subitement, il faut de la vertu pour résister à la tentation d'un spectacle ou au plaisir de s'ébattre sous la tonnelle d'une guinguette. A-t-on cédé quelquefois, le souvenir d'une satisfaction vive envahit la pensée. Le divertissement devient le but et la récompense du travail. Ainsi germe et grandit cet amour du plaisir, trait d'autant plus saillant dans le caractère du Parisien qu'il est plus près de la pauvreté. Et pourtant ce genre de luxe n'est jamais compris dans le budget de l'ouvrier ordinaire; la moindre dépense au-delà de ce qui est strictement nécessaire pour le soutien de la vie entame la réserve qu'il faudrait ménager pour les périodes de morte saison.

Plus le travail est intermittent et plus il y a d'écueils pour le salarié. Se trouve-t-il sans avances quand l'atelier se ferme, commence aussitôt pour

(1) Il est d'autant plus important que les pauvres puissent élever sans trop de souffrances un nombre suffisant d'enfans, que, dans les grandes villes surtout, la population n'est entretenue et renouvelée que par le *prolétariat* (je rends ici à ce dernier mot sa valeur étymologique). On ne compte à Paris que 2 1/2 naissances légitimes par ménage; mais la population se complète par les naissances illégitimes, qui y atteignent l'énorme, la scandaleuse proportion de 34 pour 100. Les quatre arrondissemens les plus riches (2e, 10e, 3e et 1er) sont ceux où les mariages sont les moins féconds. Les quatre arrondissemens les plus industriels, sans être tous classés au rang des plus pauvres (6e, 8e, 5e et 12e), sont ceux où les familles ont le plus d'enfans légitimes, sans compter les bâtards. Les ménages du 2e arrondissement, quartier de l'opulence, ont en moyenne 1 enfant et 87 centièmes. Les ménages réguliers du 12e arrondissement, foyer principal de la misère, ont 3 enfans et 24 centièmes. La disproportion dans la fécondité serait bien plus saisissante encore, si l'on comptait de part et d'autre les enfans naturels. Avec ces dispositions des classes vouées à l'industrie, on voit combien les chances de misère y sont nombreuses.

lui la série des expédiens qui aggravent le mal : les crédits chez les fournisseurs, les visites au mont-de-piété, la vente successive des effets. Le chômage se prolonge-t-il, la ruine complète de son mobilier le forcera à se réfugier dans un garni, crise fatale dans son existence. A moins d'une rare énergie pour se relever à la reprise du travail, il contractera dans ce milieu des habitudes d'insouciance ou un découragement plein d'amertume; il y formera des liaisons suspectes. Pour les femmes, le séjour des maisons garnies est bien plus redoutable encore. Le peu de confiance que leur situation inspire empêche qu'on leur confie des marchandises; le manque d'argent, la menace presque incessante d'être chassées de leur dernier asile par le logeur qu'elles ne peuvent pas payer, ouvrent devant elles une affreuse perspective. Souvent sollicitées au plaisir, au milieu de ce voisinage qui se renouvelle sans cesse, cèdent-elles, dans un jour de disette, à la tentation de s'étourdir, elles glissent peu à peu jusqu'à la dernière dégradation.

Le domicile de l'ouvrier étant un des signes les plus caractéristiques de sa situation matérielle et morale, on n'a pas négligé les éclaircissemens à ce sujet. Les réponses fournies par les patrons s'appliquent aux quatre cinquièmes des ouvriers qu'ils employaient en 1847; en voici le résumé :

HOMMES.			
Ouvriers dans leurs meubles.	122,922	soit	74 sur 100
— habitant chez leurs parens ou chez le patron.	9,861	soit	5 sur 100
— logés en garni.	34,311	soit	21 sur 100
FEMMES.			
Ouvrières dans leurs meubles.	68,691	soit	80 sur 100
— habitant chez leurs parens ou chez le patron.	12,141	soit	15 sur 100
— logées en garni.	4,158	soit	5 sur 100

On doit conclure des indications qui précèdent qu'en 1847 plus de 46,000 salariés industriels logeaient en garni. Le recensement fait en cette même année n'attribue pourtant aux maisons meublées que 50,000 locataires pour toutes les classes de la population, et il est évident que les individus (autres que les ouvriers) installés dans les hôtels grands et petits, dépassaient de beaucoup le nombre de 4,000. Pour concilier cette apparente contradiction, il faut se rappeler que, dans les dénombremens administratifs, on ne considère comme logés en garni que ceux qui y font un séjour moindre de six mois. Au contraire, les ouvriers dont il s'agit ici sont, pour la plupart, des individus qui, à défaut d'une habitation personnelle, passent leur vie entière dans des gîtes ouverts au premier venu.

En interrogeant les patrons, en observant les ateliers, les rédacteurs de l'enquête étaient arrivés à cette conviction que, « si tous les ouvriers qui logent en garni n'ont pas une conduite répréhensible, du moins presque tous ceux qui mènent une vie turbulente et dissipée habitent dans les garnis. » Ayant accepté la douloureuse mission de sonder les plaies de l'industrie, la chambre de commerce ordonna à ses agens de visiter les lieux où se réfugient ceux qui ne possèdent pas même le petit capital nécessaire pour acquérir les meubles les plus indispensables. Il est fâcheux que cette intéressante enquête n'ait pas été faite à une époque normale. Au moment où elle fut entre-

prise (janvier 1849), le personnel ordinaire des garnis était notablement amoindri et modifié. La rareté des travaux avait éloigné un grand nombre d'ouvriers paisibles. Beaucoup d'hommes compromis dans les troubles politiques avaient disparu. Ces anciens locataires étaient remplacés en partie par de nouveaux que la crise industrielle venait de précipiter dans la misère. 2,360 garnis à bas prix, désignés par la préfecture de police, ne renfermaient alors que 21,567 hommes et 6,262 femmes. Comparativement aux années précédentes, les hommes étaient moins nombreux, parce qu'ils avaient été rudement atteints par l'orage; le nombre des femmes était augmenté, parce que beaucoup d'entre elles étaient restées sans ressources.

Toutes les conditions étaient représentées dans ces refuges de la misère, depuis les plus humbles jusqu'à celles qui donnent à quelques rares élus la considération et la renommée. Les plus nombreux étaient, parmi les hommes, les tailleurs, au nombre de 965, et les cordonniers, au nombre de 1,064. Plus de la moitié des femmes se disaient couturières, lingères, blanchisseuses ou domestiques. Quel triste enseignement ressort du contraste des professions! Dans ces bas-fonds abjects, où tombent fatalement les gens sans ressources, il y avait 104 porteurs d'eau et 220 imprimeurs, 189 chiffonniers et 206 mécaniciens, 19 balayeurs et 22 médecins, 8 balayeuses et 13 femmes peintres. Les naufragés des professions libérales se sont trouvés relativement plus nombreux que les gens des métiers réputés misérables. On a rencontré, parfois sans pain et dans de hideux taudis, 11 avocats et 47 clercs d'étude, 13 instituteurs, 12 ingénieurs, 31 hommes de lettres ou journalistes, 90 artistes peintres ou dessinateurs, 196 artistes musiciens et 51 musiciennes, et de plus 267 personnes vaguement désignées comme exerçant des professions où la culture intellectuelle est de rigueur.

A Dieu ne plaise que tous les locataires des petits garnis soient voués à une dégradation irrémédiable! Il résulte au contraire des informations minutieusement prises que la moitié des femmes et le quart des hommes seulement ont une conduite suspecte. Le relevé de leurs moyens d'existence est d'ailleurs une mesure assez probable de leur moralité.

Un dixième seulement des habitans des garnis ont des ressources scandaleuses et souvent criminelles (1). Dans le nombre de ceux qui se soutiennent par leur travail, il faut mettre à part 3 ou 4,000 ouvriers logeant en chambrées par esprit d'économie, et ne souffrant pas de leurs privations, puisqu'elles sont volontaires. Les autres vivent tant bien que mal de quelques travaux intermittens, des dettes qu'ils font, de l'assistance qu'ils obtiennent. Sauf quel-

(1) POPULATION DES PETITS GARNIS.

MOYENS D'EXISTENCE.	HOMMES.	FEMMES.	TOTAUX.
Le travail	9,984	1,919	11,903
Le crédit momentané du logeur	2,744	304	3,048
Les secours publics	7,633	2,468	10,101
Hommes vivant de la débauche des femmes	324	»	1,631
Femmes vivant de la prostitution	»	1,307	
Ressources inconnues (probablement le vol)	882	264	1,146
	21,567	6,262	27,829

ques exceptions, que je signalerai plus loin, la décence et la salubrité des maisons garnies sont en rapport avec la moralité de ceux qui les occupent. Rien de plus naturel : le vice, qui est la saleté de l'ame, éprouve moins de répugnance au contact des choses immondes. Entre les 2,360 garnis visités, on en signale 922 comme étant d'honnête apparence, 958 où l'existence serait à la rigueur tolérable, 230 considérés comme insalubres, et 250 dont le séjour hideux et infect serait le plus cruel supplice pour une personne accoutumée à une vie décente.

Qui voit une chambrée d'ouvriers les voit toutes. On appelle ainsi les garnis spéciaux où se réunissent des individus de même profession et souvent de même pays. On a compté à Paris environ 500 maisons de ce genre, destinées pour la plupart à des ouvriers qui sont rarement originaires de Paris, comme les maçons, ou à ceux qui gagnent trop peu pour se meubler : on voit, par exemple, beaucoup de cordonniers et de tailleurs se mettre à la discrétion d'un logeur, homme de leur métier, qui les fait travailler. Quelques lits où l'on couche à deux, une chaise près de chaque lit, des planches et des clous au mur pour ranger les effets, constituent le mobilier d'une chambrée. Une place dans un de ces lits, une soupe le soir et le blanchissage d'une chemise par semaine coûtent de 5 à 8 francs par mois. Quelquefois, le logeur est une espèce de banquier qui avance au locataire, à gros intérêt sans doute, le petit capital nécessaire pour acheter les instrumens de son état. C'est ainsi que la plupart des musiciens ambulans, presque tous Suisses ou Savoyards, se procurent l'orgue de Barbarie avec lequel ils assourdissent les passans. Habités par des gens laborieux et rangés, les garnis spéciaux appartiennent en général à la catégorie des logemens passables; il y a pourtant des ouvriers nomades, qui, uniquement préoccupés de grossir leur pécule, vivent en commun dans des lieux infects et de la façon la plus misérable : pour ceux-ci, la saleté, qu'ils appellent de l'économie, ne paraît pas être une souffrance.

Dans les garnis au mois, toutes les professions sont mélangées; des inconnus se rencontrent dans la même chambre, et quelquefois dans un même lit, car presque toujours les lits sont disposés pour deux individus, et, suivant l'enquête, « il existe quelques garnis où se trouvent des femmes dans la même chambrée que les hommes. » Un locataire est-il arriéré, on lui signifie que ses draps ne seront plus changés, et on le laisse croupir dans la malpropreté, au risque d'infecter ses voisins. Beaucoup de femmes de mauvaise vie se réfugient dans les maisons de cette classe; les chefs d'établissement en ont regret, parce que cette clientelle éloigne les ouvriers qui n'ont pas perdu tout sentiment de décence. « Il faut bien recevoir ces créatures, répondit un logeur au reproche qu'on lui en faisait, il n'y a que celles-là qui paient! »

Viennent ensuite les garnis à la nuit, repaires de la démoralisation effrontée ou de la plus extrême misère, deux plaies qui se rejoignent d'ordinaire et s'aggravent mutuellement. Le croirait-on? l'enquête distingue encore cinq degrés jusque dans cette catégorie infime. Il y a d'abord un certain nombre de maisons, suffisamment meublées, qui ne sont pas autre chose que des rendez-vous de débauche. Aussi le prix de location y est-il très élevé : un lit s'y paie jusqu'à 1 franc 50 cent. par nuit. D'autres maisons, un peu plus mal

tenues et où l'on paie moitié moins, sont fréquentées par les vagabonds vivant de filouteries, oiseaux de nuit qui, après un repos de quelques heures, reprennent leur volée et disparaissent. On a fait sur ces mauvais lieux une remarque assez piquante. Dans la plupart des garnis de bas étage, on ne se fait pas grand scrupule de donner pour blanc le linge qui compte déjà d'anciens services. Au contraire, dans certaines de ces cavernes hantées par des malfaiteurs, on a la conscience de demander aux locataires s'ils veulent coucher dans des draps vraiment blancs ou dans des draps sales. Voici d'ailleurs le tarif officiellement constaté : location d'un lit avec draps ayant servi, pour une personne seule, 60 centimes; pour deux personnes, 1 franc. Avec des draps blancs, seul, 1 franc, et à deux, 1 fr. 50 c. Voilà qui semblerait cher à d'honnêtes gens, mais des voleurs n'y regardent pas de si près.

Une troisième classe de garnis a une clientelle qui, n'ayant pas encore étouffé tout sentiment d'honnêteté, ne vivant pas encore des industries honteuses ou criminelles, est obligée de restreindre ses dépenses et de se contenter d'un gîte plus que modeste. Ici, le prix du couchage est au maximum de 80 centimes pour une nuit, et descend jusqu'à 15 cent. Les habitués sont, pour la plupart, des gens sans conduite, qui, perdant peu à peu l'énergie du travail, commencent à voir sans embarras le repris de justice, et sans dégoût le chiffonnier abruti. On pourrait dire que ces maisons sont situées sur cette pente fangeuse où l'on glisse aisément du vice dans le crime.

A un degré inférieur encore, sont les taudis où l'on couche à 2 sous la nuit. On trouve ici, croupissant dans des foyers d'infection, non pas précisément des êtres dangereux, si ce n'est pour la salubrité publique, mais des malheureux complétement dégradés, chez qui semblent oblitérés tous les sentimens humains, hormis l'instinct bestial de la conservation.

Ces logemens hideux, ce n'est pas la première fois qu'on en a fait la remarque, sont payés plus cher que les habitations somptueuses des beaux quartiers. Supposons six grabats à deux places dans une chambre nue, humide et mal close, louée parfois, avec la condition de ne pas même la balayer, à raison de 20 cent. par place; c'est pour le logeur 2 fr. 40 c. par nuit, et, à la fin de l'année, 876 fr. Il y a peu de chambres revenant à un tel prix dans l'ensemble d'un riche appartement. On cite même des coucheurs à la nuit qui ont trouvé le secret de se mettre à l'abri des non-valeurs en faisant payer d'avance les locataires : ceux-ci ne peuvent rentrer le soir au logis qu'en glissant par un guichet pratiqué dans le couloir d'entrée les 10 ou 20 centimes en échange desquels on leur tire le cordon. En raison de ces habitudes, le couchage, je ne puis dire le logement, est la grosse dépense pour les gens extrêmement pauvres, une dépense tout-à-fait hors de proportion avec leurs ressources. Un bulletin, reproduit littéralement comme spécimen des procédés de l'enquête, nous montre, dans une ignoble maison du quartier Saint-Médard, 82 locataires gagnant environ 50 cent. par jour et obligés d'en débourser de 20 à 40 pour leurs places sur un grabat. La nourriture compte à peine dans leurs budgets : ils font la soupe avec le pain qu'ils trouvent ou qu'on leur donne en chiffonnant.

Surmontons le dégoût que cause le spectacle de l'abjection humaine et visitons quelques garnis à la suite des employés de l'enquête. Voici, dans le

1er arrondissement, une maison d'honnête apparence : située entre cour et jardin, elle est bien aérée, propre et silencieuse; mais à l'intérieur on trouve 21 hommes de seize à soixante ans et 17 jeunes femmes. Les malheureuses se font presque toutes une ressource de leurs désordres : « la plupart s'enivrent, et trois d'entre elles s'adonnent à ce vice à un tel point, qu'il arrive souvent au maître du garni de les charger sur son dos et de les coucher dans leur lit. » Entrons un peu plus loin chez un gargotier-liquoriste, qui loue 28 chambres ou cabinets. Celui-ci est une espèce de philanthrope qui ouvre aisément sa porte aux plus pauvres gens, et, non content de leur faire crédit, leur donne de vieilles chaussures, de vieilles chemises, et quelquefois du pain. Ses locataires trouvent moyen de se libérer en exerçant ces métiers sans nom qui consistent à faire tourner les chevaux de bois, à ouvrir les portières des voitures, à guider les étrangers. « Quand ces commerces ne vont pas, ils se font arrêter pour deux ou trois jours afin de ne pas manquer de pain. »

En dépeignant beaucoup d'autres habitations, en restant bien au-dessous de la vérité, on aurait l'air de faire un tableau de fantaisie. Dans une maison en ruine dont les locataires des deux sexes sont des Auvergnats grossiers, à l'exception d'une femme qui se dit comtesse et prend de grands airs, « les lits ne sont jamais faits, les chambres jamais balayées; les murailles de séparation intérieure sont défoncées, des pans de murs sont tombés, les portes brisées, les carreaux cassés et raccommodés avec des morceaux de papier de toutes nuances. Les cabinets, construits avec de vieilles cloisons, sont sans jours pratiqués et par conséquent privés d'air. » Dans une autre maison signalée comme un foyer de maladies, et où se trouvent des gens qui se disent négocians, commis, confiseurs, bouchers, etc., il y a des cabinets si petits qu'une pauvre femme, nichée dans un trou obscur de cinq pieds sur trois, est obligée « de grimper sur le grabat qui l'occupe en entier, pour procéder à tous les soins qu'exigent sa personne et son ménage. » Ailleurs, ce qu'on appelle des lits sont des caisses en planches montées sur quatre morceaux de bois avec de la mauvaise paille hachée, couvertes de draps en lambeaux et de couvertures formées de morceaux de vieilles tapisseries. « Point de table ni de chaises; les portes sont faites avec des débris de caisses à savon et présentent des fentes donnant passage au seul air que l'on puisse respirer quand elles sont fermées pendant la nuit. Deux personnes couchent ensemble dans ces espèces de niches. »

Ne faut-il pas une vocation bien décidée pour tenir des établissemens de ce genre? Toutefois la clientèle de ces bouges n'est effrayante que par la répulsion qu'elle inspire et par la férocité qu'on lui suppose quand on la voit par les yeux de l'imagination. En réalité, les êtres qui se laissent abrutir sont comme la bête, agressifs et cruels quand on paraît les craindre, et lâches quand on les fascine par du sang-froid et de la résolution. Le logeur, comme le dompteur d'animaux, prend sur son entourage un ascendant que l'habitude fortifie de jour en jour. On a vu, dans une des chambres d'un garni à la nuit, « trois lits pour les locataires et un pour la logeuse, femme d'environ quarante ans; non-seulement elle couche au milieu des six hommes occupant les trois autres lits, lesquels s'enivrent souvent et se battent entre eux jusqu'à rester sur place, mais elle a pour compagne une bonne de vingt-huit ans qui, pendant deux mois, a partagé son lit. »

Je viens de découvrir des tableaux bien hideux, et cependant j'en suis encore aux beaux quartiers. Je n'ai pas dépassé le IIIe arrondissement. A mesure qu'on parcourt les autres (le Xe et le XIe exceptés), ce qu'on rencontre devient de plus en plus indescriptible. Ce sont des logemens totalement privés d'air et de jour, comme cette chambre du quartier des Halles « où l'air qu'on respire est d'une telle puanteur, qu'une personne qui n'y est pas habituée ne peut y rester que quelques instans, et cependant six hommes y couchent. » Si Dante avait eu l'idée de peindre dans les cercles infernaux les tortures que peut occasionner la plus excessive saleté, il n'eût pas imaginé autre chose que ce qu'on raconte de certaines maisons des faubourgs du Temple, Saint-Antoine ou Saint-Marceau, et dans ces quartiers l'abjection du régime semble encore aggravée par l'infamie des mœurs. Le personnel y devient plus hideux que l'entourage. Par exemple, dans un garni voisin du canal Saint-Martin, habité par 13 hommes et 6 femmes, les inspecteurs écrivent ce qui suit : « Véritable repaire, bouge infect, femmes à figure repoussante, violacées et bourgeonnées par suite d'excès continuels de spiritueux, se livrant à des turpitudes inqualifiables..... Tous couchent pêle-mêle dans deux ou trois chambrées où le plus souvent ils se battent. »

Au milieu de cette dépravation, on s'étonne de rencontrer parfois des vertus humbles et fermes, qui ne s'altèrent point au contact du vice et que le vice semble respecter. Les inspecteurs signalent dans les plus mauvaises maisons des gens très laborieux et de bonne conduite. Ainsi, après mention faite d'une de ces cavernes où croupissaient dans l'oisiveté des ouvriers ivrognes, débauchés, et même soupçonnés de vol, l'enquête ajoute : « Cependant vivait parmi eux une femme se conduisant bien et travaillant jour et nuit. » Pauvre ame ennoblie par la misère! personne ne lira ce qu'on a écrit d'elle sans lui adresser sympathiquement un témoignage d'estime et de pitié.

La spéculation, qui ne néglige aucune chance de gain, a encore imaginé, le croirait-on? d'ouvrir des garnis pour les enfans. On cite, entre autres, un repaire de ce genre, « abominable de laideur, de malpropreté et de misère, » où de jeunes garçons de onze à dix-sept ans viennent passer la nuit au prix de 10 ou 15 centimes, suivant qu'ils logent en chambrée ou en cabinets particuliers. A part quelques pauvres garçons venus de la campagne pour apprendre un état et déçus dans leurs espérances, les autres locataires sont de petits drôles qui ont déserté la maison paternelle ou se sont fait chasser des ateliers où ils travaillaient. Grace aux traditions du lieu, ils ne tardent pas à faire l'apprentissage de ces métiers d'aventure qui conduisent la plupart d'entre eux sur les bancs de la police correctionnelle. Craignant sans doute les poursuites de leurs familles, ces petits vagabonds ne restent pas long-temps dans le même gîte. Le maître de la maison mentionnée a déclaré avoir reçu en deux ou trois jours jusqu'à 300 de ces mauvais sujets, et ses livres constatent qu'en 89 jours il en a logé 2,845, ce qui donne une moyenne de plus de 31 locataires nouveaux par jour. Il n'y a pas du moins à Paris, ainsi qu'à Londres, de ces garnis où les enfans des deux sexes sont accueillis comme maris et femmes, où une seule chambre et d'ordinaire un seul lit reçoivent trois ou quatre de ces abominables ménages.

Pour ceux qui tombent dans les abîmes sans fond de la misère, il y a une

crise extrêmement difficile à traverser : c'est le moment où l'individu terrassé par le malheur et perdant l'espoir de se relever se demande s'il ne ferait pas bien de s'abandonner corps et ame à la fatalité, *de ne plus se faire de bile* et de se laisser vivre au jour le jour sans prévoyance et sans vergogne, en ne poursuivant, comme la brute, que la satisfaction du moment. Celui qui ne résiste pas à cette infernale tentation devient un malfaiteur s'il est corrompu, et, s'il conserve le sentiment de la probité, il se déclare chiffonnier.

La recherche et le triage des ordures qui peuvent encore être utilisées constituent une carrière assez lucrative pour celui qui a l'instinct de la chose. Treize à quatorze cents personnes en vivaient avant 1848, et cette proportion paraît subsister encore aujourd'hui. Les gens du métier distinguent les *placiers*, qui exploitent une circonscription sans en sortir, et les aventuriers, qui s'en vont butiner dans toute la ville. Une petite promenade le soir et une grande tournée depuis quatre heures du matin jusqu'au moment où s'ouvrent les boutiques leur procurent un gain suffisant. Un *bon* chiffonnier, dit-on gravement dans l'enquête, pouvait gagner 5 francs en 1846, tandis que depuis la révolution il ne réalise plus que 1 fr. 50 cent. à 2 fr. N'y a-t-il pas là encore un peu de partialité en faveur du passé? N'a-t-on pas pris de rares exceptions pour la règle commune? Des gens très agiles, et sachant se bien faire venir dans les grandes maisons dont ils reçoivent les débris, ont pu faire autrefois de bonnes journées; il en serait de même aujourd'hui dans de pareilles circonstances. En général, la nature du travail indique que son produit doit être très éventuel, car les trouvailles de l'un limitent les gains de l'autre. Les profits quotidiens varient de 50 cent. à 2 fr. Le prix de la marchandise baissa en effet beaucoup en 1848, mais ce ne fut pas une occasion de perte pour ces bons chiffonniers dont parle l'enquête. Beaucoup de malheureux, refoulés par la misère dans les garnis de bas étage, étaient obligés de prendre la hotte pour compléter la maigre pitance que la mairie leur fournissait : ne sachant pas tirer parti de leur butin, ils le revendaient à vil prix aux vieux praticiens, de sorte que ceux-ci, sans se fatiguer, gagnaient plus que par le passé. Le chiffonnier pur sang se trouvait ainsi transformé en capitaliste exploiteur : ironie des révolutions!

Les objets trouvés dans les rues devant fournir des matières premières pour diverses industries, le triage est l'opération subtile et importante. Une hottée se distribue quelquefois en plus de vingt tas. On sépare les linges fins ou grossiers, blancs ou de couleur. Les papiers ont différens prix, selon qu'ils sont blancs, imprimés ou de pâte colorée. Dans les laines, on met à part les étoffes bleues, dont on extrait la couleur pour la revendre, et les tricots, qui sont recardés. Parmi les os, on doit distinguer ceux dont on peut encore tirer de la graisse, ceux qui sont bons pour la tabletterie, ceux dont on ne peut plus faire que du noir animal. Le vieux cuir de chaussure est moins précieux que les ames de semelle. Les morceaux de cristal, de verre à vitre ou de verre à bouteille, la ferraille, le vieux cuivre et les bouchons forment autant de lots différens : connaître pour chacune de ces marchandises les débouchés spéciaux et le cours de la place, c'est ce qui constitue le vrai talent.

Autrefois le triage des hottées et le lavage des chiffons se faisaient chez des entrepreneurs installés à cet effet. En 1847, il y en avait encore, suivant l'en-

quête, 21 employant 71 ouvriers, et réalisant en affaires collectives une somme de 1,670,000 francs. Depuis quelques années, les chercheurs de nuit ne vendent plus guère leur butin sans lui avoir fait subir un premier nettoyage, soit qu'on leur impose cette condition, soit qu'ils y trouvent plus de profit. Cet usage doit rendre leurs habitations de plus en plus insalubres. Qu'on se figure des ordures de toute espèce, triées, lavées et séchées dans une chambre où mangent et dorment hommes, femmes et enfans! Quand par malheur la vente se ralentit et que les marchandises s'accumulent, la fermentation dégage des odeurs putrides, asphyxiantes, auxquelles on ne peut résister que par la force de l'habitude.

On a trouvé environ 300 chiffonniers logés dans les garnis de bas étage : le plus grand nombre préfère habiter des maisons ou des chambres sans meubles, louées à la semaine, parce que ces réduits, n'étant pas soumis aux visites de la police, offrent aux locataires une plus grande indépendance. Quel usage en font-ils, grand Dieu? Les notes prises au milieu de ces cloaques présentent à l'imagination tout ce que la misère a de plus hideux, et le vice de plus immonde. Presque tous les chiffonniers vivent en concubinage, dit-on dans l'enquête, se séparant et se remettant ensemble au moindre prétexte; car, en cas de mort, le survivant forme immédiatement une autre liaison. Dans ces affreux ménages, qui heureusement sont peu féconds, hommes et femmes sont d'accord pour économiser sur le manger (on ne parle pas de l'habillement) et consacrer le plus d'argent possible à ce poison qu'on leur vend pour de l'eau-de-vie à raison de 1 franc le litre. Ils ne dépensent en pain que quelques centimes, et quelquefois ils se contentent des restes qu'on leur donne ou qu'ils trouvent dans la rue. Les recenseurs mentionnent trois femmes qui, leur a-t-on dit, « n'ont jamais vécu que de vieux morceaux de pain moisi ramassé dans les ordures. » Ailleurs un homme, tirant de sa hotte quelques poissons gâtés qu'une marchande avait jetés, disait avec béatitude : « Je crois qu'ils sont encore un peu frais. » Au surplus, pourquoi plaindrait-on le chiffonnier? Il ne paraît pas souffrir, du moins moralement, de cet odieux régime, et, quand il lui arrive une lueur de raison entre deux crises d'ivresse, il affecte de se montrer jovial, goguenard, fier de ce qu'il appelle son indépendance, et content de son sort.

Je crois devoir faire remarquer, en terminant, qu'il n'y a pas une connexité précise entre la population industrielle et celle des garnis suspects, et qu'en réalité le personnel dégradé des mauvais lieux appartient à toutes les classes de la société.

V. — UN DERNIER MOT.

Même en adoptant les correctifs proposés plus haut, il ressort de l'enquête que le développement de l'industrie parisienne depuis le commencement du siècle est colossal. La métropole française vient après Londres dans la liste des grands foyers de production, et si l'on tenait plus grand compte de la perfection des produits que de leur quantité, l'estime des peuples attribuerait sans doute le premier rang à Paris. Mais il y a des teintes sombres dans ce tableau si propre à flatter la vanité nationale. De sales misères qui s'étalent sans pu-

deur, et, ce qui est plus grave, une pauvreté morne et cachée se réveillant par crises, comme aux élancemens d'une douleur sourde, montrent que tous ceux qui ont prêté les mains au progrès n'ont pas eu également lieu de s'en applaudir.

A la vue de ces symptômes, beaucoup de gens déclarent nettement que l'extension de l'industrie métropolitaine est démesurée; qu'en attirant à Paris, par le mirage des forts salaires, une multitude exposée à de cruels mécomptes, elle crée un danger pour la société entière; qu'il faut enfin restreindre cette trop grande agglomération des ouvriers, dût la spéculation parisienne en souffrir. Au contraire, d'autres personnes disent tout bas que le mal dont on s'effraie à tort est dans l'ordre naturel des choses; que l'industrie est un champ de bataille où de pauvres soldats doivent tomber et disparaître pour le bien et la gloire de tous; qu'il faut seulement étendre le voile sur les blessures, afin que la vue des plaies saignantes ne démoralise pas ceux qui sont encore debout.

Ces deux opinions me paraissent également dangereuses. Le développement de la fabrique parisienne est une des conséquences de la centralisation. Les moyens d'instruction étant presque généralement concentrés à Paris, la grande ville est devenue l'école du bon goût, et il faut que cette école soit assez nombreuse pour que les autres villes puissent s'y recruter incessamment; autrement l'industrie française perdrait ce cachet qui assure son prestige dans le monde entier. D'autre part, s'aveugler sur le mal ou croire qu'il suffit de le déguiser pour que le patient se déclare satisfait, c'est une illusion et une imprudence. Ne fait-on pas injure à la Providence en supposant qu'une partie des hommes appliqués aux travaux utiles sont fatalement destinés à user leur vie dans la souffrance et l'humiliation?

Nous avons vu plus haut que, sur une somme de 1,464 millions, représentant, suivant l'enquête, le montant des affaires industrielles, les ouvriers de Paris reçoivent en salaires 19 pour 100 (1). Si on avait les élémens d'un pareil calcul pour les États-Unis d'Amérique, peut-être trouverait-on que le contingent des salariés y est de 40 pour 100. Pourquoi d'aussi énormes différences entre les deux contrées?

En chaque pays, la part de l'ouvrier dans l'œuvre collective est déterminée par les institutions qui régissent l'industrie : le chiffre du salaire est une résultante produite fatalement, mystérieusement, par les lois civiles, les règlemens économiques, la fiscalité, les usages commerciaux. Supposez à New-York un pouvoir entravant le mécanisme du crédit, gênant les transactions sous prétexte de les règlementer, aussitôt les affaires deviennent languissantes; le travail est plus offert que demandé, et le contingent du salarié s'abaisse de moitié. N'attribuons pas exclusivement, comme beaucoup de personnes sont disposées à le faire, l'avilissement des salaires à la surabondance des bras qui se font concurrence dans les sociétés vieillies. C'est prendre l'effet

(1) Cette proportion de 19 pour 100 pour Paris étant très faible, j'y vois une nouvelle preuve de l'exagération du chiffre par lequel l'enquête exprime l'importance des affaires. D'autres études m'ont conduit à croire que, pour la France entière, la part des salariés dans le revenu collectif est d'environ 30 pour 100.

pour la cause. On a vu plus haut qu'à Paris la fécondité est en raison inverse de la richesse, et ce triste phénomène se vérifie dans tous les pays. Quand de longues privations ont démoralisé l'ouvrier, il perd le sentiment de la prévoyance pour lui-même comme pour ceux qu'il met au monde. Pauvre, il ne s'effraie plus d'une famille nombreuse destinée, comme lui, à vivre sans lendemain, et le grand nombre des enfans qui surviennent dans son taudis le font déchoir de la pauvreté dans la misère irrémédiable.

Lorsque les gens éclairés et prudens d'un pays jugent en leur ame et conscience que le niveau des salaires y est en général trop bas, ils peuvent être persuadés qu'il y a des vices à réformer dans le régime fait à l'industrie. Ces vices sont quelquefois tellement cachés, ils agissent d'une manière si subtile, qu'il est difficile de les découvrir. Cherchez et vous trouverez, peut-on dire aux hommes de bonne volonté. Qu'ils étudient les faits avec indépendance et impartialité, ils finiront par entrevoir que le mal réside ou dans des abus de fiscalité, ou dans des monopoles et priviléges, ou dans des entraves inutiles. Qu'ils s'entendent pour éclairer l'opinion sur ces abus, qu'ils en obtiennent le redressement par des voies légales et pacifiques, et bientôt, sans mesures violentes, sans atteintes portées aux droits respectables, on verra s'améliorer la rémunération de ces labeurs quotidiens qui font vivre les sociétés.

Une machine fonctionne mal et menace de se détraquer. Un ignorant propose de la jeter bas et de la reconstruire sur un plan nouveau qu'il indique. Un habile ingénieur observe, réfléchit, découvre que quelques grains de sable cachés dans les rouages faussent les mouvemens et qu'il suffit de les faire disparaître pour que tout aille au mieux : image de la politique. Les utopies dangereuses, filles de l'ignorance, ont la prétention de tout refondre, de tout régler arbitrairement et de maintenir d'autorité un équilibre factice. Sous promesse d'enrichir les sociétés, elles leur enlèvent le principe de tout enrichissement, qui est le libre exercice des facultés personnelles. Au contraire, le caractère des réformes fécondes et durables est de restituer aux individus la somme de liberté qui leur avait été ravie par de mauvaises institutions. Une entrave qu'on abaisse ou un monopole qu'on détruit, c'est le grain de sable imperceptible qui causait tout le mal, sans que le vulgaire s'en doutât.

Je m'attends à une de ces objections qu'on ne formule pas tout haut, mais qu'on agite intérieurement dans les profondeurs de la conscience. Si des réformes économiques élevaient le taux des salaires, se dira-t-on, si le contingent des salariés pouvait être grossi, ne serait-ce pas au détriment des autres classes? Je surprendrai sans doute bien des gens en affirmant que la part des pauvres ne peut et ne doit être augmentée qu'à une condition : c'est que celle des riches ne soit pas amoindrie. Je vais mettre cette pensée en saillie par une hypothèse.

Je suppose un petit peuple chez lequel l'ensemble de la production, ou, ce qui revient au même, le montant des revenus serait de 100 millions. La part du prolétariat est de 30 pour 100, soit 30 millions; celle des classes dominatrices est de 70 pour 100 ou 70 millions. Surviennent, dans l'ordre économique, des réformes qui, déplaçant la limite, portent le contingent du travail manuel à 40 pour 100, en réduisant à 60 pour 100 celui du capital qui fournit les instrumens et de l'intelligence qui conçoit et dirige. Aussitôt la

multitude, donnant essor aux besoins long-temps comprimés, se laisse aller au plaisir d'acheter, de consommer, de jouir dans la mesure de ses ressources nouvelles. Les demandes de l'un procurant du travail à l'autre, la production, c'est-à-dire la somme de biens à partager, augmente rapidement. Supposons-la portée à 120 millions, au lieu de 100, accroissement tout-à-fait probable. Quel sera, en définitive, le résultat d'une telle réforme? Les classes qui vivent d'un salaire, prenant 40 pour 100 sur 120 millions, auront à se partager 48 millions au lieu de 30 : leur situation étant notablement améliorée, elles se reposeront de la fièvre passée dans un calme réparateur. Quant aux classes qui exercent le patronat, réduites à un dividende de 60 pour 100, mais le prélevant sur une somme plus forte, elles retireront 72 millions au lieu de 70; elles réaliseront un petit gain matériel et l'inestimable profit de la sécurité.

Le phénomène que je traduis grossièrement en chiffres, pour lui prêter la rigueur d'une démonstration mathématique, est au fond le jeu subtil et incessant qui détermine la transformation et le développement des sociétés. A mesure que la multitude laborieuse acquiert un plus libre essor de ses facultés, la nation s'enrichit, cela est incontestable, et dans cet enrichissement collectif les privilégiés regagnent en véritable aisance ce qu'ils perdent en prérogatives souvent fallacieuses. Certes la part laissée au serf dans les fruits du travail était bien mince sous la féodalité. Battant ou battu, calomniateur ou calomnié, le serf est devenu bourgeois : eh bien! que les descendans des familles féodales, vivant de leurs revenus dans un bon hôtel, se demandent s'ils ne sont pas plus largement et plus noblement riches que ne l'étaient leurs ancêtres à l'époque où ils se faisaient brutalement la part du lion?

Si donc, au tableau de l'industrie parisienne, les hommes de bon vouloir s'avouent qu'il pourrait y avoir dans le régime actuel des malheurs immérités à réparer et des dangers sociaux à prévenir, qu'ils s'imposent comme devoir de vérifier les faits signalés ici et d'en sonder les causes; qu'ils étudient nos lois économiques dans leurs rapports avec les classes ouvrières; qu'ils analysent dans un esprit d'équité le jeu de la fiscalité, la portée des institutions de crédit, les effets des prohibitions, des monopoles, des règlemens industriels; qu'ils en constatent l'influence sur la création de la richesse collective, et sur cette quotité qu'on en détache pour être disséminée en salaires : à mesure qu'ils avanceront dans ces études, le progrès au profit des classes actuellement souffrantes ne leur paraîtra plus un problème insoluble; la récompense de leurs efforts sera la confiance qu'ils prendront dans l'avenir, en voyant la possibilité de remédier aux maux dont ils gémissent sans troubler l'ordre traditionnel des sociétés.

ANDRÉ COCHUT.

BEAUMARCHAIS

Sa Vie, ses Écrits et son Temps.

IV.

LES PRÉLUDES DU PROCÈS GOEZMAN.[1]

I. — PROCÈS DE BEAUMARCHAIS CONTRE LE LÉGATAIRE DE PARIS DU VERNEY.

Le premier des grands procès qui devaient donner à la vie de Beaumarchais une direction nouvelle dura sept ans. D'abord gagné, puis perdu et enfin regagné, il jeta l'auteur d'*Eugénie* dans un tourbillon de haines implacables et de luttes acharnées. Le fameux procès Goëzman sortit de cette grave affaire, dont les circonstances ont été assez inexactement rapportées jusqu'ici. Il est nécessaire de rétablir les faits, de montrer qu'il ne s'agissait pas seulement, comme le dit La Harpe, d'une affaire d'argent, et d'expliquer pourquoi le prince de Conti disait, non sans raison, au sujet de ce débat : « Il faut que Beaumarchais soit *payé* ou *pendu!* » ce qui faisait répondre à Beaumarchais, toujours fidèle à son genre d'esprit : « Mais, si je gagne mon procès, ne semble-t-il pas que mon adversaire devrait aussi *cordialement* payer un peu de sa personne? »

On a vu à quelle occasion le vieux Pâris Du Verney, ex-fournisseur-général des vivres de l'armée, fondateur et intendant de l'École militaire, s'était attaché au jeune protégé de Mesdames de France, lui avait donné sa confiance, l'avait aidé à se pousser à la cour en lui prêtant

(1) Voyez les livraisons du 1er et du 15 octobre, et celle du 1er novembre.

de l'argent pour acheter des charges, et l'avait fait entrer dans diverses opérations industrielles destinées à lui fournir les moyens de rendre l'argent qu'il lui prêtait. De cette liaison d'amitié et d'affaires qui dura dix ans, dans laquelle Beaumarchais fut souvent chargé par Du Verney de négociations importantes, et qui, en dernier lieu, avait amené leur association pour l'achat de la forêt de Chinon, il était résulté entre eux un mouvement de fonds assez considérable, qui n'avait jamais été réglé par un compte définitif. Beaumarchais, vu le grand âge de Du Verney et dans l'appréhension d'un procès avec ses héritiers, lui avait plusieurs fois et vivement demandé ce règlement de comptes. Il l'obtint enfin le 1er avril 1770, au moyen d'un acte fait double, sous seing privé, par lequel, après une assez longue énumération du doit et de l'avoir de chacun des contractans l'un sur l'autre, Beaumarchais fait remise à Du Verney de 160,000 francs de ses billets au porteur, et consent à la résiliation de leur société pour la forêt de Chinon. De son côté, Du Verney déclare Beaumarchais quitte de toutes dettes envers lui, reconnaît lui devoir la somme de 15,000 francs payable à sa volonté, et s'oblige à lui prêter, pendant huit ans, sans intérêts, une somme de 75,000 fr.

Ces deux clauses n'étaient point encore remplies, lorsque Du Verney mourut le 17 juillet 1770, à quatre-vingt-sept ans, laissant une fortune d'environ 1,500,000 francs. Comme il n'avait que des neveux et des petits-neveux, il avait choisi pour légataire universel un de ces derniers, son petit-neveu par les femmes, élevé près de lui, devenu par ses soins maréchal-de-camp, et qui se nommait le comte de La Blache. Depuis long-temps, le comte de La Blache disait de Beaumarchais : « Je hais cet homme comme un amant aime sa maîtresse. » La Harpe, qui n'était pas bien au courant des faits, paraît s'étonner de cette haine, et la présente comme une des *singularités* de la vie de Beaumarchais. Elle n'offrait pourtant rien de singulier : d'abord il est assez naturel qu'un héritier présomptif n'ait pas grand goût pour quelqu'un qui a reçu et qui peut recevoir des bienfaits d'un vieillard dont la fortune lui est réservée; ensuite le comte de La Blache avait des motifs particuliers pour détester Beaumarchais. Celui-ci était très lié avec un autre neveu de Pâris Du Verney du côté paternel, M. Pâris de Meyzieu, homme distingué, qui avait puissamment aidé son oncle dans la fondation de l'École militaire, mais qui, beaucoup moins habile dans l'art difficile et pénible aux gens de cœur de s'assurer d'une succession, s'était retiré de la lutte et laissé sacrifier à un parent plus éloigné. Beaumarchais, trouvant que ce sacrifice n'était pas juste, n'avait cessé de combattre la faiblesse de son vieil ami Du Verney, et de plaider pour M. de Meyzieu avec une franchise et une vivacité prouvées par ses lettres, dont je ne citerai qu'un fragment, qui se rapporte précisément à l'arrêté de comptes en question.

« Je ne puis soutenir, écrit-il à Du Verney en date du 9 mars 1770, qu'en cas de mort, vous me plantiez vis-à-vis M. le comte de La Blache, que j'honore de tout mon cœur, mais qui, depuis que je l'ai vu familièrement chez Mme d'Hauteville, ne m'a jamais fait l'honneur de me saluer. Vous en faites votre héritier, je n'ai rien à dire à cela; mais, si je dois, en cas du plus grand malheur que je puisse craindre, être son débiteur, je suis votre serviteur pour l'arrangement : je ne résilie point. Mettez-moi vis-à-vis mon ami Meyzieu, qui est un galant homme et à qui vous devez, mon bon ami, des réparations depuis long-temps : ce n'est pas des excuses qu'un oncle doit à son neveu, mais des bontés et surtout des bienfaits, quand il a senti qu'il avait eu tort avec lui. Je ne vous ai jamais fardé mon opinion là-dessus. Mettez-moi vis-à-vis de lui. Ce souvenir que vous lui laisserez de vous, lorsqu'il s'y attend le moins, élèvera son cœur à une reconnaissance digne du bienfait. Enfin c'est mon dernier mot : vous, ou, à votre défaut, Meyzieu, ou point de résiliation (1). J'ai d'autres motifs encore pour appuyer sur ce dernier point, mais c'est de bouche que je vous les communiquerai. Quand voulez-vous que nous nous voyions? car je vous avertis que d'ici là je ne ferai pas une panse d'*a* sur vos corrections. »

On concevra facilement que ces dispositions de Beaumarchais pour le neveu sacrifié étaient peu propres à lui concilier la bienveillance du petit-neveu préféré. Le comte de La Blache le détestait donc très vivement, et lorsqu'après la mort de Du Verney, Beaumarchais lui fit présenter son arrêté de comptes, en en réclamant l'exécution, il répondit qu'il ne reconnaissait point la signature de son oncle et qu'il considérait l'acte comme faux. Sommé de s'inscrire en faux, sauf à subir les conséquences d'un échec dans cette voie dangereuse, il déclara qu'il se réservait d'user ou non de ce moyen, et, en attendant, il demanda aux tribunaux l'annulation de l'arrêté de comptes par voie de rescision, comme renfermant en lui-même des preuves de dol et de fraude, de sorte que Beaumarchais se trouva enlacé dans les liens de la procédure la plus odieuse; car, tout en n'osant pas l'attaquer directement comme faussaire, son adversaire ne cessait de plaider indirectement la question de faux, et, après cette discussion infamante, il prétendait cependant tirer parti contre Beaumarchais de l'acte même qu'il déclarait faux. Ainsi, non content de réclamer de lui le paiement de 53,500 livres de créances trouvées dans les papiers de Du Verney et annulées par l'arrêté de comptes en question, comme dans cet arrêté de comptes Beaumarchais portait à son passif non plus seulement 53,500 livres, mais 139,000 livres, compensées par un actif plus considérable, son adversaire demandait naïvement que la prétendue fausseté de l'arrêté de comptes ne servît qu'à faire annuler la créance de Beaumarchais sur Du Verney, mais laissât subsister tout entière

(1) Ceci a trait au désir de Du Verney de résilier la société pour l'exploitation de la forêt de Chinon, désir auquel Beaumarchais accédait, mais en faisant ses conditions.

cette créance de 139,000 livres de Du Verney sur Beaumarchais, qui n'existait précisément qu'en vertu de ce même arrêté de comptes : d'où il suit que Beaumarchais, au lieu de toucher 15,000 livres que lui allouait la pièce en question, devait être condamné à en payer 139,000, dont elle le déchargeait. C'est ainsi, disait maître Caillard, avocat très ingénieux et très injurieux choisi par le comte de La Blache, « c'est ainsi que la justice sera vengée, et les citoyens honnêtes verront avec satisfaction un pareil adversaire pris dans les piéges qu'il avait lui-même dressés. »

Cette manière honnête de tirer parti d'une pièce qu'on déclare fausse pour transformer un titre de 53,500 fr. en 139,000 fr. suffit déjà, ce me semble, pour annoncer chez le légataire de Du Verney, ou au moins chez son avocat, plus d'habileté que de bonne foi; mais comme ce travail n'est pas un plaidoyer de parti pris en faveur de Beaumarchais, j'ai voulu connaître toutes les pièces de ce procès. Je me suis procuré, non sans peine, tous les mémoires de l'avocat du comte de La Blache; je les ai lus en même temps que les réponses de Beaumarchais. J'ai en main l'original de ce fameux arrêté de comptes, qui a voyagé du parlement de Paris au parlement d'Aix, qui pendant sept ans a été soumis à l'inspection de tant de juges et de tant d'avocats, qu'on a été obligé de le consolider avec des bandes de papier collées sur les marges. En m'entourant de tous les documens propres à m'éclairer, mon but était de savoir au juste, non pas si Beaumarchais devait ou non recevoir 15,000 fr. qu'il réclamait, ce qui importe assez peu à la postérité, mais s'il était un faussaire audacieux ou un honnête homme indignement calomnié, ce qui est beaucoup plus important. J'aurais pu, à la rigueur, me dispenser de ce fatigant examen, car enfin Beaumarchais, après avoir gagné son procès en première instance et l'avoir perdu en appel dans des circonstances particulières qu'on expliquera, a obtenu la cassation de ce dernier jugement, et un arrêt définitif du parlement de Provence, en date du 21 juillet 1778, — qui lui donne gain de cause sur tous les points, qui déclare l'arrêté de comptes parfaitement valable, et condamne le comte de La Blache à l'exécuter dans toutes ses parties, — condamne de plus le légataire de Du Verney aux frais du procès et à 12,000 fr. de dommages-intérêts envers Beaumarchais pour *raison de calomnie*. La question se trouve donc complétement vidée, et j'aurais pu m'en référer au jugement définitif du parlement de Provence; mais il suffit qu'un doute aussi injurieux ait été suspendu pendant sept ans sur la tête de l'auteur du *Mariage de Figaro*, il suffit que cette longue calomnie ait laissé dans sa vie une trace funeste que nous retrouverons plus d'une fois, pour qu'avant de passer outre je me sois cru obligé de me faire par moi-même une conviction sur un point de moralité aussi grave.

Et d'abord, un mot sur la question de vraisemblance. Était-il vraisemblable qu'en avril 1770, Beaumarchais, possédant par lui-même une certaine fortune et de plus très riche par sa seconde femme, qui vivait encore (on se souvient qu'elle ne mourut que le 21 novembre de la même année), était-il vraisemblable que, dans cette situation, Beaumarchais s'exposât à fabriquer un acte faux uniquement pour ne pas payer à l'héritier de Du Verney 53,500 francs et pour lui arracher 15,000 fr., — et cela quand il savait d'avance que cet héritier, homme de qualité, maréchal-de-camp, jouissant d'un grand crédit et d'une grande fortune, le détestait de toute son ame, et ne négligerait rien pour l'écraser s'il le pouvait? Il y a déjà là quelque chose qui choque toute vraisemblance.

En supposant maintenant que Beaumarchais eût voulu ou pu fabriquer un acte faux, lui aurait-il donné la forme qu'avait celui-là? C'est une grande feuille double de papier à la Tellière; le détail très compliqué du règlement de comptes, écrit de la main de Beaumarchais, remplit les deux premières pages; à l'extrémité de la seconde page, il est signé à droite de la main de Beaumarchais, et à gauche *daté* et *signé* de la main de Du Verney; la troisième page contient le tableau résumé en chiffres des stipulations de ce même règlement de comptes.

Que disait de cette pièce l'avocat du comte de La Blache? Il la discutait avec l'aisance d'un avocat; tantôt il insinuait que la signature de Du Verney était fausse; tantôt, sommé de s'inscrire en faux, il déclarait que, si elle était vraie, elle remontait à une époque antérieure à la date de 1770, « époque à laquelle, disait-il, le vieux Du Verney avait une écriture tremblée, tandis que celle qui est au pied de l'écrit est une écriture hardie, qui part d'une main ferme et légère. » Ici l'avocat feignait de ne pas voir ce qui lui crevait les yeux, qu'au-dessus de la signature de Du Verney se trouvaient écrits de la même encre et de la même main ces mots : *à Paris, le* 1er *avril* 1770, c'est-à-dire que Du Verney avait non-seulement signé, mais daté l'acte en question, ce qui obligeait de supposer qu'il se serait amusé, dans sa jeunesse ou dans son âge mûr, à signer et à dater d'avance des blancs-seings pour l'époque de sa vieillesse. Repoussé de ce côté, l'avocat insinuait alors que cette grande feuille double de papier devait être un blanc-seing signé et daté en effet par Du Verney en 1770, mais pour tout autre objet, soustrait ensuite et rempli par Beaumarchais. — Or quelle vraisemblance que Du Verney, dont on faisait d'ailleurs valoir contre Beaumarchais l'esprit d'ordre, laissât traîner chez lui, dans un but qu'on n'indiquait pas, des blancs-seings signés juste à l'extrémité de la deuxième page d'une grande feuille de papier à la Tellière, et de plus signés, non pas au milieu du papier, mais à gauche, précisément de manière à ménager une place à droite pour une seconde si-

gnature? Quelle vraisemblance enfin que Beaumarchais, — contre lequel on arguait, d'autre part, que, dans les derniers temps de la vie de Du Verney, il ne pouvait presque plus arriver jusqu'à lui (ce qui était exact), — fût venu juste à point pour dérober un blanc-seing aussi étrangement disposé? Sentant la faiblesse de cette argumentation, l'adversaire de Beaumarchais se rejetait alors sur le contenu de l'acte en question; il prouvait sans peine que les clauses en étaient compliquées, diffuses, parfois même embrouillées, qu'il s'y mêlait des dispositions relatives à d'autres objets que le réglement de comptes. Ceci était vrai, mais prouvait précisément en faveur de Beaumarchais, car s'il eût pu ou voulu fabriquer un acte faux, il l'eût fait ou plus bref ou plus méthodique, tandis que, réglant une longue suite d'opérations avec un vieillard de quatre-vingt-sept ans, ce règlement avait dû naturellement se ressentir de la prolixité ou des fantaisies du vieillard (1).

Mais, dira-t-on, comment, n'ayant à lutter que contre d'aussi faibles argumens, Beaumarchais, après avoir gagné son procès en première instance, a-t-il pu le perdre en appel? Sans parler encore ici de l'influence du rapporteur Goëzman, nous verrons plus tard un autre conseiller du parlement Maupeou avouer formellement, dans une lettre à Beaumarchais, que les bruits publics répandus sur lui ont été pour beaucoup dans sa décision; il faut ajouter cependant, pour être exact, que ce procès offrait aussi quelques circonstances propres à faire peut-être une certaine impression sur des juges déjà fortement prévenus. Par exemple, si on a suivi avec attention l'exposé que nous venons de faire, on s'est sans doute déjà demandé où était le double de ce règlement de comptes entre Beaumarchais et Du Verney; c'est ici que l'adversaire de Beaumarchais prétendait triompher de lui en disant: « L'acte écrit entièrement de votre main est supposé fait double entre vous et Du Verney; or on n'a point trouvé ce double dans les papiers du défunt, donc ce double n'a jamais existé, donc l'acte que vous présentez est faux. » A cela Beaumarchais répondait : « Par suite des difficultés que vous, légataire défiant et avide, apportiez sans cesse à mes entrevues avec Du Verney, dans les derniers temps de sa vie, nous ne pouvions nous voir en quelque sorte qu'à la dérobée. Après un long débat par écrit sur le règlement de nos affaires, je lui ai envoyé les deux doubles de l'acte qu'il m'avait chargé de rédiger, tous deux

(1) A la vérité, l'avocat expliquait cette prolixité du style de l'acte en disant que le rédacteur, ayant soustrait un blanc-seing, avait été obligé de remplir deux pages pour arriver jusqu'à la signature de Du Verney; mais si Beaumarchais avait été capable d'une pareille action, comme le tableau placé sur la troisième page de la feuille double était parfaitement inutile à la validité du règlement de comptes, rien ne l'aurait empêché de se servir d'une feuille simple, et, en écrivant son acte sur la page même dont l'extrémité portait la signature de Du Verney, il n'aurait eu qu'une page à remplir.

signés de ma main, il m'a renvoyé l'un des deux après l'avoir *signé* et *daté* de la sienne, et il a gardé l'autre; si celui-là ne s'est point trouvé dans ses papiers, ou il l'a détruit ou perdu, ou vous-même, qui ne quittiez pas la chambre du défunt, vous l'avez soustrait avant l'inventaire, pour l'empêcher de servir de justification à celui que je vous présente. Quant à moi, je prouve la vérité et la sincérité de cet acte non-seulement par l'acte même, mais par plusieurs lettres de Du Verney que je vous présente également, dont je vous défie de contester l'écriture, et qui toutes sont des réponses à des demandes que je lui adressais relativement à cet arrêté de comptes, et auxquelles il répondait de sa main sur-le-champ et sur la même feuille de papier contenant la demande, suivant l'habitude où nous étions de correspondre ainsi depuis dix ans. Je vous présente même une de ces lettres où Du Verney m'écrit : Voilà notre compte signé. Que pouvez-vous répondre à ceci? » Maître Caillard, l'avocat du comte de La Blache, ne se démontait pas pour si peu. « Ceci, disait-il, est une preuve de plus de la *fraude* du sieur de Beaumarchais. Les billets qu'on nous présente sont peut-être écrits de la main de Du Verney : nous l'accordons; mais ils sont courts, vagues, insignifians. Ils ne sont point datés, ils ont été écrits à une autre époque et pour quelque autre objet, et les *prétendues demandes datées,* auxquelles ils servent de réponse, ont été *adossées* après coup sur la même feuille par le sieur de Beaumarchais. Quant à la lettre où Du Verney écrit : Voilà *notre compte signé,* elle s'applique à quelque autre compte. » L'inspection des lettres détruisait cet injurieux raisonnement, car les réponses de Du Verney, quoique moins explicites naturellement que les demandes de Beaumarchais, qui toutes s'appliquent au règlement de comptes, ne peuvent s'adapter qu'à ces demandes. Dans quelques-unes même, la demande de Beaumarchais et la réponse de Du Verney sont, non pas *adossées,* c'est-à-dire l'une sur la première page, l'autre sur la troisième d'une feuille double, mais toutes deux sur la même page, et la réponse de Du Verney à la suite de la demande de Beaumarchais, ce qui rendait impossible la fraude que supposait l'avocat. Et enfin, si ces réponses de Du Verney ne s'appliquaient pas aux demandes de Beaumarchais, écrites *après coup,* elles s'appliquaient donc à d'autres demandes, à d'autres lettres de Beaumarchais, qui devaient se retrouver dans les papiers de Du Verney : pourquoi l'adversaire ne les présentait-il pas, lui qui présentait toutes les lettres de Beaumarchais à Du Verney dont il croyait pouvoir tirer parti?

Tel est l'exposé exact de la discussion déplorable que dut subir si long-temps Beaumarchais, obligé, on le voit, de gagner son procès, ou de passer pour un faussaire. Ce qu'il y avait de particulier dans cette affaire, c'est-à-dire l'absence du double de l'acte en question, sa physionomie un peu embrouillée, le caractère un peu obscur de la

correspondance avec Du Verney que Beaumarchais présentait à l'appui de cet acte; enfin la disparition dans les papiers de Du Verney de tout document relatif à cet arrêté de comptes, toutes ces circonstances pour des juges non prévenus à l'égard d'un homme moins diffamé, attaqué par un adversaire moins puissant, se fussent naturellement expliquées par cette considération : — qu'un vieillard de quatre-vingt-sept ans, réglant avec un homme détesté par son héritier des affaires qu'il ne lui plaisait pas de soumettre à ce même héritier, avait bien pu s'entourer de quelque obscurité, et que l'héritier avait intérêt à épaissir ces ténèbres, au lieu de les dissiper. Dans la situation des choses et des personnes, ces mêmes circonstances, exploitées et dénaturées par un avocat insidieux et retors, prenaient une physionomie assez noire pour qu'on s'explique bien cette apostrophe échappée à la colère de Beaumarchais contre certains avocats : « Oh! que c'est un méprisable métier que celui d'un homme qui, pour gagner l'argent d'un autre, s'efforce indignement d'en déshonorer un troisième, altère les faits sans pudeur, dénature les textes, cite à faux les autorités et se fait un jeu du mensonge et de la mauvaise foi! »

Cependant ce procès, engagé en octobre 1771 devant le tribunal de première instance, qu'on appelait alors *les requêtes de l'hôtel*, fut d'abord jugé en faveur de Beaumarchais. Une première sentence, en date du 22 février 1772, débouta le comte de La Blache de sa demande en rescision, et une seconde sentence, en date du 14 mars 1772, ordonna l'exécution du règlement de comptes argué de fraude. L'adversaire fit appel devant la grand'chambre du parlement.

Quoique victorieux dans ce premier combat, Beaumarchais en sortait cruellement meurtri; l'avocat Caillard l'avait vilipendé à outrance; l'animosité et le crédit du comte de La Blache excitaient contre lui la tourbe des nouvellistes. La mort de sa seconde femme, coïncidant avec ce déplorable procès, fournissait un aliment aux calomnies atroces dont j'ai déjà parlé. Ces calomnies circulaient dans les gazettes étrangères et dans ces feuilles manuscrites qui suppléaient si détestablement à la liberté de la presse; elles trouvaient accès auprès de tous ceux qu'irrite l'élévation d'un homme qui a fait lui-même sa fortune, surtout quand cet homme n'est pas modeste, et il est bien reconnu que Beaumarchais ne l'était pas. Non content de détruire sa réputation, le comte de La Blache, qu'il nomme quelque part *le premier auteur de tous mes maux*, venait de le prendre en défaut et de lui porter un coup de Jarnac dans la circonstance suivante. Quelques jours avant le jugement en première instance, Beaumarchais, apprenant que son adversaire répandait partout le bruit que Mesdames de France l'avaient chassé de leur présence pour des faits déshonorans, avait écrit à la comtesse de Périgord, première dame d'honneur de la princesse Victoire, pour se plaindre des calomnies du comte, et demander à Mes-

dames une attestation de délicatesse et de probité; la comtesse de Périgord lui avait répondu sur-le-champ par cette lettre :

« Versailles, le 12 février 1772.

« J'ai fait part, monsieur, de votre lettre à Madame Victoire, qui m'a assuré *qu'elle n'avait jamais dit un mot à personne qui pût nuire à votre réputation, ne sachant rien de vous qui pût la mettre dans ce cas-là.* Elle m'a autorisée à vous le mander. La princesse même a ajouté qu'elle savait bien que vous aviez un procès, mais que ses discours sur votre compte ne pourraient jamais vous faire aucun tort dans aucun cas, et particulièrement dans un procès, et que vous pouvez être tranquille à cet égard.

« Je suis charmée que cette occasion, etc.

« T., comtesse de PÉRIGORD. »

Au lieu de publier textuellement cette lettre, qui suffisait pour sauvegarder sa réputation, Beaumarchais, dans l'espoir d'en tirer le meilleur parti possible, eut l'imprudence de la fondre dans une note d'un mémoire contre le comte de La Blache, où il disait que, son adversaire cherchant à lui *enlever l'honorable protection que Mesdames lui ont toujours accordée* et soufflant à l'oreille de ses juges qu'il s'est rendu indigne de leurs bontés et qu'elles *ne prennent plus à lui aucune espèce d'intérêt,* il était autorisé par Madame Victoire à publier, etc. Ici Beaumarchais donnait bien le résumé exact et fidèle de la lettre de la comtesse de Périgord; mais le commentaire qui précédait ce résumé était de sa part une inconvenance et une imprudence : il prêtait ainsi le flanc à son adversaire, car il semblait vouloir faire dire à Mesdames plus qu'elles n'avaient dit, et transformer un simple témoignage d'estime, une simple attestation de probité, en un certificat de protection et d'intérêt pour lui à l'occasion de son procès, ce qui devait nécessairement offenser des princesses ayant le sentiment de leurs devoirs. Il avait à peine commis cette maladresse, que le comte de La Blache court à Versailles, pénètre auprès de Mesdames, et se plaint à elles que Beaumarchais vient de faire contre un maréchal-de-camp un odieux abus de leur nom, et que, dans un mémoire imprimé, il a eu l'audace de publier que Mesdames prenaient le plus vif intérêt au gain de son procès. Beaumarchais n'avait pas dit cela; mais on vient de voir qu'en parlant d'*intérêt* et de *protection,* il pouvait être accusé d'avoir cherché à le faire entendre. Les princesses s'irritent, et le comte de La Blache, profitant de leur colère, obtient d'elles le petit billet doux qui suit :

« Nous déclarons ne prendre aucun intérêt à M. Caron de Beaumarchais et à son affaire, et ne lui avons pas permis d'insérer dans un mémoire imprimé et public des assurances de notre protection.

« MARIE-ADÉLAIDE, VICTOIRE-LOUISE, SOPHIE-PHILIPPINE,
« ÉLISABETH-JUSTINE. »

« Versailles, le 15 février 1772. »

Cette déclaration, immédiatement imprimée et publiée par le comte de La Blache, circule partout. Si elle n'empêche pas les juges en première instance, qui avaient vu la lettre de la comtesse de Périgord, de rendre justice à Beaumarchais, tout en ordonnant la suppression de la note indiscrète dont il s'était rendu coupable, elle trompe complétement le public, aux yeux de qui l'auteur de la note passe non pas seulement pour un indiscret qui a commenté à tort un témoignage d'estime très réel, mais pour un double imposteur qui, à l'appui d'un faux arrêté de comptes, produit une fausse attestation de probité. Pour comble de malheur, Beaumarchais, sentant qu'il a eu tort de commenter ainsi et d'exagérer le témoignage de la princesse Victoire, craignant de l'offenser en insistant sur cet incident, n'ose point publier la lettre de la comtesse de Périgord, qui explique son commentaire, et il est obligé de rester en silence sous le coup de ce soupçon d'imposture. Ce n'est que deux ans plus tard qu'il se décide à répondre. En décembre 1773, dans un nouveau procès, attaqué encore une fois sur cet incident par le juge Goëzman avec la plus grande violence et la plus insigne mauvaise foi (Goëzman, qui connaissait la lettre de la comtesse de Périgord et feignait de l'ignorer, parlait d'*un excès* d'imposture), Beaumarchais publie enfin cette lettre en s'efforçant d'atténuer habilement l'usage indiscret qu'il en avait fait. Je viens d'expliquer très exactement en quoi consistait cette indiscrétion, et comment le comte de La Blache avait su en tirer parti.

Les choses en étaient là : le procès se poursuivait en appel; Beaumarchais, luttant de son mieux contre un homme en crédit et une mauvaise réputation, se délassait de cette guerre de chicane en composant *le Barbier de Séville*, lorsqu'une aventure aussi étrange qu'inattendue vint mettre le comble aux embarras de sa situation et fournir un nouvel aliment à la haine de ses ennemis.

II. — UN ÉPISODE DE LA VIE SOCIALE AU XVIIIe SIÈCLE. — Mlle MÉNARD, BEAUMARCHAIS ET LE DUC DE CHAULNES.

Les détails de l'aventure dont il s'agit ici sont complétement ignorés du public. Dans son étude sur Beaumarchais, La Harpe se contente de dire : Il eut une querelle avec un grand seigneur qui lui disputait une *courtisane*. Le mot est un peu dur pour Mlle Ménard, avec laquelle on va faire connaissance, et qui n'était pas *précisément* ce que dit La Harpe. Dans son édition des œuvres de Beaumarchais qui a servi de type à toutes les autres, Gudin, réservant pour ses mémoires, restés inédits, le récit de la querelle avec le duc de Chaulnes, n'a publié, parmi toutes les lettres relatives à l'incident en question, que les deux plus vagues et les deux plus insignifiantes. Cependant Beaumarchais avait recueilli avec soin toutes les pièces de cette étrange affaire. Le dossier

qui les renferme est au grand complet, c'est un de ceux sur lesquels il a écrit de sa main : *Matériaux pour les Mémoires de ma vie;* et comme cette querelle avait occasionné un commencement d'instruction judiciaire par-devant M. de Sartines, alors lieutenant-général de police, Beaumarchais, qui, plus tard, s'était lié assez intimement avec ce dernier, avait obtenu de lui la remise de toutes les lettres et dépositions de chacun des acteurs de ce petit drame tragi-comique. J'essaierai donc de le reproduire au naturel et en laissant autant que possible la parole aux personnages eux-mêmes. Ces sortes de tableaux de mœurs, quand ils sont exacts et authentiques, éclairent la physionomie d'un temps beaucoup mieux que les généralités les plus pompeuses.

Parlons d'abord de l'aimable personne qui fut la cause de ce combat homérique entre Beaumarchais, adroit et prudent comme Ulysse, et un duc et pair robuste et furieux comme Ajax. Mlle Ménard était une jeune et jolie, sinon vertueuse artiste, qui, en juin 1770, avait débuté avec talent à la Comédie-Italienne dans les rôles de Mme Laruette; elle s'était distinguée surtout dans le rôle de Louise du *Déserteur*. Grimm nous a tracé son portrait. « On convient assez généralement, dit-il dans sa *Correspondance littéraire*, qu'elle a mieux joué le rôle de Louise qu'aucune de nos actrices les plus applaudies, et qu'elle y a mis des nuances qui ont échappé à Mme Laruette et à Mme Trial; elle a moins réussi dans les autres rôles, et l'on peut dire qu'elle a joué avec une inégalité vraiment surprenante. Elle s'est fait beaucoup de partisans; les auteurs poètes et musiciens sont dans ses intérêts; malgré cela, M. le maréchal de Richelieu, *kislar-aga* des plaisirs du public, c'est-à-dire des spectacles (1), ne veut pas même qu'elle soit reçue à l'essai : il sait mieux que nous ce qui doit nous faire plaisir pour notre argent. La voix de Mlle Ménard (2) est de médiocre qualité; elle a eu un mauvais maître à chanter; avec de meilleurs principes et en apprenant à gouverner sa voix, son chant pourra devenir assez bon pour ne pas déparer son jeu. Quant à celui-ci, elle a d'abord l'avantage d'un débit naturel et d'une prononciation aisée; elle ne parle pas du crâne et à la petite octave comme Mme Laruette et Mme Trial. Sa figure est celle d'une belle fille, mais non pas d'une actrice agréable. Mettez à souper Mlle Ménard, fraîche, jeune, piquante, à côté de Mlle Arnould, et celle-ci vous paraîtra un squelette auprès d'elle; mais au théâtre ce squelette sera plein de grace, de noblesse et de charme, tandis que la fraîche et piquante Ménard aura l'air *gaupe* (3). Elle m'a paru avoir la tête un peu

(1) En sa qualité de premier gentilhomme de la chambre du roi.

(2) Quelques feuilles du temps écrivent Mesnard; mais la demoiselle en question, dont nous avons l'honneur de posséder des autographes, signe Ménard. Nous écrirons donc son nom comme elle l'écrivait elle-même.

(3) Je demande pardon aux lecteurs délicats sur le choix des termes de citer textuel-

grosse; la carcasse supérieure de ses joues est un peu trop élevée, ce qui empêche que le visage ne joue. On a beaucoup parlé de la beauté de ses bras; ils sont très blancs, mais ils sont trop courts, ils ont l'air de pattes de lion. En général sa figure est un peu trop grande et trop forte pour les rôles tendres, naïfs et ingénus, comme sont la plupart des rôles de nos opéras-comiques (1)..... Du reste, je suis de l'avis du public, qu'il faudrait recevoir Mlle Ménard à l'essai : elle paraît être capable d'une grande application. On prétend que son premier métier a été celui de bouquetière sur les boulevards, mais que, voulant se tirer de cet état, qui a un peu dégénéré de la noblesse de son origine depuis que Glycère vendait des bouquets aux portes des temples à Athènes, elle a acheté une grammaire de Restaut et s'est mise à étudier la langue et la prononciation française, après quoi elle a essayé de jouer la comédie. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, pendant ses débuts, elle s'est adressée à tous les auteurs musiciens et poètes pour leur demander conseil et profiter de leurs lumières avec un zèle et une docilité qui ont eu pour récompense les applaudissemens qu'elle a obtenus dans ses différens rôles. M. de Péquigny, aujourd'hui duc de Chaulnes, protecteur de ses charmes, l'a fait peindre par Greuze; ainsi, si nous ne la conservons pas au théâtre, nous la verrons du moins au salon prochain (2). »

La *protection* du duc de Chaulnes ayant sans doute empêché Mlle Ménard d'être protégée par le duc de Richelieu, elle sacrifia ses espérances de succès à la jalousie du premier de ces deux ducs et elle renonça au théâtre; mais, comme elle avait de l'esprit et de l'agrément, elle recevait chez elle fort bonne compagnie (en hommes bien entendu). Marmontel, Sedaine, Rulhières, Chamfort, s'y rencontraient avec de très grands seigneurs amenés par le duc de Chaulnes. Ce duc, qui avait alors trente ans, était déjà célèbre par la violence et la bizarrerie de son caractère: c'était le dernier représentant de la branche cadette de la maison de Luynes, laquelle branche s'est éteinte, je crois, dans sa personne. Le manuscrit inédit de Gudin contient de lui un portrait dont la ressemblance est confirmée par tous les témoignages contemporains. « Son caractère, dit Gudin, était un assemblage rare de qualités et de défauts contradictoires : de l'esprit et point de jugement; de l'orgueil et un défaut de discernement tel qu'il lui ôtait le sentiment

lement les mots de Grimm et quelques autres un peu plus loin. Ces citations ont aussi leur physionomie historique, surtout si l'on veut bien se souvenir que les comptes-rendus de Grimm faisaient les délices d'une foule de princes et de princesses qui les payaient fort cher.

(1) Nous verrons tout à l'heure un respectable abbé modifier un peu ce portrait de Grimm, et nous apprendre que la douceur était le caractère distinctif de la physionomie de Mlle Ménard.

(2) *Correspondance littéraire*, juin, 1770.

de sa dignité dans ses rapports avec ses supérieurs, ses égaux ou ses inférieurs; une mémoire vaste et désordonnée; un grand désir de s'instruire et un plus grand goût pour la dissipation; une force de corps prodigieuse; une violence de caractère qui troublait sa raison toujours assez confuse; de fréquens accès de colère dans lesquels il ressemblait à un sauvage ivre, pour ne pas dire à une bête féroce. Toujours livré à l'impression du moment, sans égard pour les suites, il s'était attiré plus d'une mauvaise affaire. Banni du royaume pendant cinq ans, il avait employé le temps de son exil à faire un voyage scientifique, il avait visité les pyramides, fréquenté les Bédouins du désert, rapporté plusieurs objets d'histoire naturelle et un malheureux singe qu'il assommait de coups tous les jours (1). »

Ce caractère du duc de Chaulnes rendait fort orageuse sa liaison avec Mlle Ménard. A la fois jaloux, infidèle et brutal, depuis long-temps déjà il ne lui inspirait plus guère que de la crainte, lorsqu'il se prit d'une belle passion pour Beaumarchais, et l'introduisit lui-même chez sa maîtresse; au bout de quelques mois, il s'aperçut qu'elle le trouvait plus aimable que lui. Son amitié se changea en fureur. Mlle Ménard, effrayée de ses violences, pria Beaumarchais de cesser ses visites. Par égard pour elle, il y consentit; mais, les mauvais traitemens du duc ne discontinuant pas, elle prit un parti désespéré, et se réfugia dans un couvent. Quand elle crut avoir reconquis sa liberté par une rupture définitive, elle rentra dans sa maison en invitant Beaumarchais à revenir la voir.

C'est dans cette circonstance que Beaumarchais écrit au duc de Chaulnes, et lui propose un traité de paix un peu bizarre dans une lettre qui me semble curieuse et par son contenu et par un ton mélangé de familiarité, de prudence et d'égards, qui peint bien le conflit des caractères et de la condition sociale des deux personnages. Voici cette lettre : on ne doit pas oublier que Beaumarchais a été d'abord très lié avec le duc de Chaulnes.

« MONSIEUR LE DUC,

« Mme Ménard (2) m'a donné avis qu'elle était retournée chez elle en m'in

(1) Ajoutons à ce portrait de Gudin que le duc de Chaulnes, au milieu de sa vie désordonnée et extravagante, avait conservé quelque chose des goûts de son père, savant distingué en mécanique, en physique et en histoire naturelle, qui mourut membre honoraire de l'Académie des sciences. Le fils aimait passionnément la chimie, et il a fait quelques découvertes dans cette partie. Toutefois, même en ce genre d'occupation, il se distinguait par l'excentricité de son caractère. C'est ainsi que, pour vérifier l'efficacité d'une préparation qu'il avait inventée contre l'asphyxie, il s'enferma dans un cabinet vitré et s'asphyxia, s'en remettant à son valet de chambre du soin de le secourir à temps et de faire sur lui l'essai de son remède. Il avait heureusement un serviteur ponctuel qui ne le laissa pas aller trop loin.

(2) On verra tous les amis de cette demoiselle l'appeler *madame*, mais cela ne tir pas à conséquence.

vitant de la voir, comme tous ses autres amis, quand cela me ferait plaisir. J'ai jugé que les raisons qui l'avaient forcée de s'enfuir avaient cessé; elle m'apprend qu'elle est libre, et je vous en fais à tous les deux mon compliment sincère. Je compte la voir demain dans la journée. La force des circonstances a donc fait sur vos résolutions ce que mes représentations n'avaient pu obtenir; vous cessez de la tourmenter, j'en suis enchanté pour tous deux, je dirais même pour tous trois, si je n'avais résolu de faire entière abstraction de moi dans toutes les affaires où l'intérêt de cette infortunée entrera pour quelque chose. J'ai su par quels efforts pécuniaires vous aviez cherché à la remettre sous votre dépendance, et avec quelle noblesse elle avait couronné un désintéressement de six années en reportant à M. de Genlis l'argent que vous aviez emprunté pour le lui offrir. Quel cœur honnête une pareille conduite n'enflammerait-elle pas! Pour moi, dont elle a jusqu'à présent refusé les offres de service, je me tiendrai fort honoré, sinon aux yeux du monde entier, du moins aux miens, qu'elle veuille bien me compter au nombre de ses amis les plus dévoués. Ah! monsieur le duc, un cœur aussi généreux ne se conserve ni par des menaces, ni par des coups, ni par de l'argent. Pardon, si je me permets ces réflexions; elles ne sont point inutiles au but que je me propose en vous écrivant. En vous parlant de Mme Ménard, j'oublie mes injures personnelles, j'oublie qu'après vous avoir prévenu de toutes façons, m'être vu embrassé, caressé par vous et chez vous et chez moi, sur des sacrifices que mon attachement seul pouvait m'inspirer (1), qu'après que vous m'avez plaint en me disant d'elle des choses très désavantageuses, tout à coup vous avez sans aucun sujet changé de discours, de conduite, et lui avez dit cent fois plus de mal de moi que vous ne m'en avez dit d'elle. Je passe encore sous silence la scène horrible pour elle, et dégoûtante entre deux hommes, où vous vous êtes égaré jusqu'à me reprocher que je n'étais que le fils d'un horloger. Moi qui m'honore de mes parens devant ceux mêmes qui se croient en droit d'outrager les leurs (2), vous sentez, monsieur le duc, quel avantage notre position respective me donnait en ce moment sur vous, et, sans la colère injuste qui vous a toujours égaré depuis, vous m'auriez certainement su gré de la modération avec laquelle j'ai repoussé l'outrage de celui que j'avais toujours fait profession d'honorer et d'aimer de tout mon cœur; mais, si mes égards respectueux pour vous n'ont pu aller jusqu'à craindre un homme, c'est que cela n'est pas en mon pouvoir. Est-ce une raison de m'en vouloir? et mes ménagemens de toute nature ne doivent-ils pas, au contraire, avoir à vos yeux tout le prix que ma fermeté leur donne? J'ai dit : Il reviendra de tant d'injustices accumulées, et ma conduite honnête le fera enfin rougir de la sienne. Vous avez eu beau faire, vous n'avez pas plus réussi à avoir mauvaise opinion de moi qu'à l'inspirer à votre amie. Elle a exigé, pour son propre intérêt, que je ne la visse pas; comme on n'est point déshonoré d'obéir à une femme, j'ai été deux mois entiers sans la voir et sans aucune communication directe avec elle; elle me permet aujourd'hui d'augmenter le nombre de ses amis. Si pendant ce temps vous n'avez pas repris les avantages que votre négligence et vos vivacités vous avaient fait perdre,

(1) C'était de l'argent qu'il avait prêté au duc.

(2) Allusion à un procès que le duc de Chaulnes avait alors avec sa mère, dont il parlait très mal.

il faut croire que les moyens que vous avez employés n'y étaient pas propres. Eh! croyez-moi, monsieur le duc, revenez d'une erreur qui vous a causé déjà tant de chagrins : je n'ai jamais cherché à diminuer le tendre attachement que cette généreuse femme vous avait voué; elle m'aurait méprisé, si je l'avais tenté. Vous n'avez eu auprès d'elle d'autre ennemi que vous-même. Le tort que vous ont fait vos dernières violences vous indique la route qu'il faut tenir pour vous replacer à la tête de ses vrais amis..... Au lieu d'une vie d'enfer que nous lui faisons mener, joignons-nous tous pour lui procurer une société douce et une vie agréable. Rappelez-vous tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire à ce sujet, et rendez en sa faveur votre amitié à celui à qui vous n'avez pu ôter votre estime. Si cette lettre ne vous ouvre pas les yeux, je croirai avoir rempli tous mes devoirs envers mon ami que je n'ai pas offensé, dont j'ai oublié les injures, et au-devant duquel je vais pour la dernière fois, lui protestant qu'après cette démarche infructueuse, je m'en tiendrai au respect froid, sec et ferme, qu'on a pour un grand seigneur sur le caractère duquel on s'est lourdement trompé. »

Le duc de Chaulnes ne répondit pas à cette lettre; quelques mois se passèrent, pendant lesquels apparemment Beaumarchais, quoique le duc n'autorisât point ses visites, profita de la permission que Mlle Ménard lui avait donnée de revenir la voir; enfin un beau matin, le 11 février 1773, le duc de Chaulnes se mit en tête de tuer son rival. La scène qui suit ayant duré toute une journée, et chacun des personnages qui y ont concouru ayant fait sa déposition écrite au lieutenant de police ou au tribunal des maréchaux de France pour la partie qui le concerne, je vais ajuster ces différentes dépositions, en commençant par celle de Gudin, qui a vu se former l'orage. Dans le récit inédit qu'il a rédigé de toute l'affaire trente-cinq ans après l'événement, Gudin se farde un peu. Je préfère sa déposition du moment; il y est plus naturel : on l'y voit jeune, bon garçon, dévoué à Beaumarchais, avec lequel il était lié depuis quelque temps, et qui l'avait sans doute introduit chez Mlle Ménard, mais enclin à s'effrayer facilement, assez peu belliqueux et craignant beaucoup de se compromettre.

Compte rendu à M. le lieutenant de police de ce qui m'est arrivé jeudi 11 février.

« Jeudi dernier, sur les onze heures du matin, je me rendis chez Mme Ménard, après avoir été dans plusieurs endroits. — Il y a bien long-temps que je ne vous ai vu, me dit-elle. J'ai cru que vous n'aviez plus d'amitié pour moi. — Je la rassurai et je m'assis dans un fauteuil au bord de son lit. Elle fondit en pleurs, et son cœur ne pouvant contenir sa peine, elle me conta combien elle avait à souffrir des violences de M. le duc de Chaulnes. Elle me parla ensuite d'un propos tenu contre M. de Beaumarchais. Le duc entre; je me lève, je le salue, je lui cède la place que j'occupais au bord du lit. — Je pleure, lui dit Mme Ménard, je pleure, et je prie M. Gudin d'engager M. de

Beaumarchais à se justifier du propos ridicule qu'on a tenu contre lui. — De quelle nécessité est-il, repart le duc, de justifier un coquin comme Beaumarchais? — C'est un très honnête homme, repartit-elle en versant de nouvelles larmes. — Vous l'aimez! s'écria le duc en se levant; vous m'humiliez: je vous déclare que je vais me battre avec lui. — Il y avait dans la chambre où nous étions une amie de Mme Ménard, une servante ou femme de chambre, et une jeune enfant, fille de Mme Ménard (1). Nous nous levons tous avec des cris. Mme Ménard saute de son lit; je cours après le duc, qui sort malgré ma résistance et en tournant sur moi la porte de l'antichambre. Je rentre dans l'appartement; je crie à ces femmes éperdues : Je cours chez Beaumarchais, j'empêcherai ce combat. Je pars du voisinage de la Comédie-Italienne, où elle demeure, pour me rendre vis-à-vis de l'hôtel de Condé, où demeure M. de Beaumarchais. Je rencontre son équipage dans la rue Dauphine, près du carrefour de Bussy. Je me jette à la tête des chevaux, je monte à la portière.— Le duc vous cherche pour se battre avec vous; courez chez moi, je vous dirai le reste. — Je ne le puis, dit-il, je vais à la capitainerie tenir l'audience (2); quand elle sera finie, je me rendrai chez vous. — Il part, je suis le carrosse des yeux et je reprends le chemin de ma maison. En montant les marches du Pont-Neuf qui confinent au quai de Conti, je me sens arrêté par la basque de mon habit, et je tombe renversé dans les bras du duc de Chaulnes, qui, plus grand et plus robuste que moi, m'enlève comme un oiseau de proie, me jette malgré ma résistance dans un fiacre dont il était descendu, crie au cocher rue de Condé, et me dit en jurant que je lui trouverai Beaumarchais. — De quel droit, lui dis-je, monsieur le duc, vous qui criez sans cesse à la liberté, osez-vous attenter à la mienne? — Du droit du plus fort. Vous me trouverez Beaumarchais, ou... — Monsieur le duc, je n'ai point d'armes, et vous ne m'assassinerez peut-être pas. — Non, je ne tuerai que ce Beaumarchais, et quand je lui aurai plongé mon épée dans le corps, que je lui aurai arraché le cœur avec les dents, cette Ménard deviendra ce qu'elle pourra. (Je supprime les juremens exécrables dont ces mots étaient accompagnés.) — Je ne sais point où est M. de Beaumarchais, et, quand je le saurais, je ne vous le dirais pas, dans la fureur où vous êtes. — Si vous me résistez, je vous donnerai un soufflet. — Je vous le rendrai, monsieur le duc. — A moi, un soufflet! — Aussitôt il se jette sur moi, il veut me prendre aux cheveux; mais, comme je porte perruque, elle lui reste à la main, ce qui rendit cette scène comique, comme je le compris aux éclats de rire que la populace faisait autour de ce fiacre, dont toutes les portières étaient ouvertes. Le duc, qui ne voyait rien, me prend à la gorge et me fait quelques écorchures sur le cou, à l'oreille et au menton. J'arrête ses coups comme je peux et j'appelle la garde à grands cris. Il se modère alors; je recouvre ma tête et je lui déclare qu'en sortant de chez M. de Beaumarchais, où il me menait de force, je ne le suivrais nulle part que chez un commissaire. Je lui fis toutes les remon-

(1) C'était une fille de Mlle Ménard et du duc de Chaulnes.

(2) Dans cette déposition, Gudin affaiblissait et sa phrase et la réponse de Beaumarchais, de crainte de lui nuire. Le vrai texte restitué dans son manuscrit et dans la déposition de Beaumarchais est celui-ci : « Le duc vous cherche pour vous tuer; » réponse de Beaumarchais : « Il ne tuera que ses puces. »

trances que le trouble où j'étais et le peu de temps que j'avais me permirent. Bien sûr qu'il ne trouverait pas M. de Beaumarchais chez lui, et non moins sûr que, si on me voyait paraître, ses gens ne manqueraient pas de me dire où était leur maître, j'espérai que, s'ils ne voyaient que le duc seul, son trouble les empêcherait de le lui apprendre. Ainsi, dans le moment où le duc sauta du carrosse pour frapper à la porte de M. de Beaumarchais, j'en sautai aussi et je revins chez moi, mais par des chemins détournés, de peur que le duc ne recourût après moi.... »

Je supprime ici la partie de la déposition de Gudin qui ferait double emploi avec ce qui va suivre, et j'en reproduis seulement la fin à cause du ton.

« Voilà, monsieur, dit-il, dans la plus exacte vérité, ce que j'ai vu et ce qui m'est arrivé; j'en suis d'autant plus fâché que cette affaire me fera vraisemblablement un ennemi irréconciliable de M. le duc de Chaulnes, quoique je n'aie rien fait que pour lui rendre service à lui-même en empêchant le combat, qui, de quelque manière qu'il se fût terminé, n'aurait pu manquer de lui être funeste, surtout dans les malheureuses circonstances où il se trouve. C'est ce que je lui ai dit à lui-même dans ce fiacre où il me retenait. Je suis avec le plus profond respect, monsieur, etc.

« GUDIN DE LA BRENELLERIE. »

Voilà donc Gudin en fuite et le duc de Chaulnes qui frappe à la porte de Beaumarchais. On lui dit imprudemment qu'il est au Louvre, au tribunal de la capitainerie, et il y court, toujours très pressé de le tuer. Beaumarchais, déjà prévenu par Gudin, était en train de juger majestueusement des délits de chasse, lorsqu'il voit entrer son furieux ennemi. C'est lui maintenant qui va prendre la parole; ce qui suit est extrait d'un mémoire inédit qu'il adressa au lieutenant de police et au tribunal des maréchaux de France.

Récit exact de ce qui s'est passé jeudi 11 *février* 1773 *entre M. le duc de Chaulnes et moi, Beaumarchais* (1).

« J'avais ouvert l'audience de la capitainerie, lorsque j'ai vu arriver M. le duc de Chaulnes avec l'air le plus effaré qu'on puisse peindre, et qui m'est venu dire tout haut qu'il avait quelque chose de pressé à me communiquer et qu'il fallait que je sortisse à l'instant. — Je ne le puis, monsieur le duc, le service du public me force à terminer décemment la besogne commencée. — Je veux lui faire donner un siége; il insiste; on s'étonne de son air et de son ton. Je commence à craindre qu'on ne le devine, et je suspends un moment l'audience pour passer avec lui dans un cabinet. Là il me dit, avec toute l'énergie du langage des halles, qu'il veut sur-le-champ me tuer, me déchirer le cœur et boire mon sang, dont il a soif. — Ah! ce n'est que cela, monsieur le duc, permettez que les affaires aillent avant les plaisirs. — Je veux rentrer;

(1) Je prends le récit de Beaumarchais au moment précis où lui-même entre en scène.

il m'arrête en me disant qu'il va m'arracher les yeux devant tout le monde si je ne sors pas avec lui. — Vous seriez perdu, monsieur le duc, si vous étiez assez fou pour l'oser. — Je rentre froidement et je lui fais donner un siége. Environné que j'étais des officiers, des gardes, etc., j'opposai, pendant deux heures que dura l'audience, le plus grand sang-froid à l'air pétulant et fou avec lequel il se promenait, troublant l'audience et demandant à tout le monde : En avez-vous encore pour long-temps (1)? Il tire à part M. le comte de Marcouville, officier qui était à côté de moi, et lui dit qu'il m'attend pour se battre avec moi. M. de Marcouville se rassied d'un air sombre; je lui fais signe de garder le silence et je continue. M. de Marcouville le dit tout bas à M. de Vintrais, officier de maréchaussée et inspecteur des chasses. Je m'en aperçois; nouveaux signes de silence de ma part. Je disais : M. de Chaulnes se perd si l'on suppose qu'il vient m'arracher d'ici pour me couper la gorge. L'audience finie, je me mets en habit de ville, et je descends en demandant à M. de Chaulnes ce qu'il me veut et quels peuvent être ses griefs contre un homme qu'il n'a pas vu depuis six mois? — Point d'explications, me dit-il; allons nous battre sur-le-champ ou je fais un esclandre ici. — Au moins, lui dis-je, vous me permettrez bien d'aller chez moi prendre une épée. Je n'en ai dans ma voiture qu'une mauvaise de deuil, avec laquelle vous n'exigez apparemment pas que je me défende contre vous.

« — Nous allons passer, me répond-il, chez M. le comte de Turpin, qui vous en prêtera une et que je désire engager à nous servir de témoin. Il saute dans mon carrosse le premier, j'y monte après lui, le sien nous suit. Il me fait l'honneur de m'assurer que, pour le coup, je ne lui échapperai pas, en ornant son style de toutes les superbes imprécations qui lui sont si familières. Le sang-froid de mes réponses le désole et augmente sa rage. Il me menace du poing dans ma voiture. Je lui fais observer que, s'il a le projet de se battre, une insulte publique ne peut que l'éloigner de son but, et que je ne vais pas chercher mon épée pour me battre, en attendant, comme un crocheteur. Nous arrivons chez M. le comte de Turpin, qui sortait. Il monte sur la botte de ma voiture. — M. le duc, lui dis-je, m'entraîne sans que je sache pourquoi : il veut se couper la gorge avec moi; mais, dans cette aventure étrange, il me fait espérer au moins que vous voudrez bien, monsieur, témoigner de la conduite des deux adversaires. — M. de Turpin me dit qu'une affaire pressée le force à se rendre à l'heure même au Luxembourg, et qu'elle l'y retiendra jusqu'à quatre heures après midi (je ne doutais point que M. le comte de Turpin n'eût pour objet de laisser pendant quelques heures le temps à une tête échauffée de se calmer). Il part. M. de Chaulnes veut m'emmener chez lui jusqu'à quatre heures. — Oh! pour cela non, monsieur le duc; de même que je ne voudrais pas me rencontrer seul sur le pré avec vous, à cause du risque d'être accusé par vous de vous avoir assassiné, si vous me forciez à vous blesser par une attaque, je n'irai pas dans une maison dont vous êtes le maître et où

(1) Il est impossible de ne pas noter le côté comique de cette scène, où Beaumarchais, en robe de juge, fait probablement durer l'audience tant qu'il peut, tandis que le duc, pressé de le tuer, demande : « En avez-vous encore pour long-temps? » Il est permis de croire que Beaumarchais était moins impatient, car le duc était un colosse, et il était furieux, on va le voir, jusqu'à la frénésie.

vous ne manqueriez pas de me faire faire un mauvais parti. J'ordonne à mon cocher de me mener chez moi. — Si vous y descendez, me dit M. de Chaulnes, je vous poignarde à votre porte. — Vous en aurez donc le plaisir, lui dis-je, car je n'irai pas ailleurs attendre l'heure qui doit me montrer au juste vos intentions. — Force injures dans le carrosse. — Tenez, monsieur le duc, quand on a envie de se battre, on ne verbiage point tant. Entrez chez moi, je vous ferai donner à dîner, et, si je ne parviens pas à vous remettre en votre bon sens d'ici à quatre heures et que vous persistiez à me forcer à l'alternative de me battre ou d'être dévisagé, il faudra bien que le sort des armes en décide. — Mon carrosse arrive à ma porte, je descends, il me suit, et feint d'accepter mon dîner. Je donne froidement mes ordres. Le facteur me remet une lettre, il se jette dessus et me l'arrache devant mon père et tous mes domestiques. Je veux tourner l'affaire en plaisanterie, il se met à jurer. Mon père s'effraie, je le rassure, et j'ordonne qu'on nous porte à dîner dans mon cabinet. Nous montons. Mon laquais me suit, je lui demande mon épée. — Elle est chez le fourbisseur. — Allez la chercher, et, si elle n'est pas prête, apportez-m'en une autre. — Je te défends de sortir, dit M. de Chaulnes, ou je t'assomme! — Vous avez donc changé de projet? lui dis-je. Dieu soit loué! car je ne pourrai pas me battre sans épée. — Je fais un signe à mon valet qui sort. Je veux écrire, il m'arrache ma plume. Je lui représente que ma maison est un hospice que je ne violerai pas, à moins qu'il ne m'y force par de semblables excès. Je veux entrer en pourparler sur la folie qu'il a de vouloir absolument me tuer; il se jette sur mon épée de deuil qu'on avait posée sur mon bureau et me dit, avec toute la rage d'un forcené et en grinçant les dents, que je ne la porterai pas plus loin. Il tire ma propre épée, la sienne étant à son côté; il va fondre sur moi. — Ah! lâche! m'écriai-je, et je le prends à bras-le-corps pour me mettre hors de la longueur de l'arme, je veux le pousser à ma cheminée pour sonner; de la main qu'il avait de libre, il m'enfonce cinq griffes dans les yeux et me déchire le visage, qui à l'instant ruisselle de sang. Sans le lâcher, je parviens à sonner, mes gens accourent. — Désarmez ce furieux! leur criai-je, pendant que je le tiens. — Mon cuisinier, aussi brutal et aussi fort que le duc, veut prendre une bûche pour l'assommer. Je crie plus haut : — Désarmez-le, mais ne lui faites pas de mal; il dirait qu'on l'a assassiné dans ma maison. — On lui arrache mon épée. A l'instant il me saute aux cheveux et me dépouille entièrement le front. La douleur que je sens me fait quitter son corps que j'embrassais, et de toute la raideur de mon bras je lui assène à plein fouet un grand coup de poing sur le visage. — Misérable! me dit-il, tu frappes un duc et pair! — J'avoue que cette exclamation si extravagante pour le moment m'eût fait rire en tout autre temps; mais, comme il est plus fort que moi et qu'il me prit à la gorge, il fallut bien ne m'occuper que de ma défense. Mon habit, ma chemise sont déchirés, mon visage est de nouveau sanglant. Mon père, vieillard de soixante-seize ans, veut se jeter à la traverse, il a sa part lui-même des fureurs *crochetorales* du duc et pair; mes domestiques se mettent à nous séparer. J'avais moi-même perdu la mesure, et les coups étaient rendus aussitôt que donnés. Nous nous trouvons au bord de l'escalier, où le taureau tombe, roule sur mes domestiques et m'entraîne avec lui. Ce désordre horrible le rend un peu à lui-même. Il entend

frapper à la porte de la rue: il y court, il voit entrer ce même jeune homme (1) qui m'avait averti le matin dans mon carrosse, il le prend par le bras, le pousse dans la maison et jure que personne n'entrera ni ne sortira que par son ordre jusqu'à ce qu'il m'ait mis en morceaux. Au bruit qu'il fait, le monde s'amasse devant la porte; une femme de ma maison crie par une fenêtre qu'on assassine son maître. Mon jeune ami, effrayé de me voir défiguré et tout en sang, veut m'entraîner en haut. Le duc ne veut pas le souffrir. Sa rage se ranime, il tire son épée, qui était restée à son côté, car il est à remarquer qu'aucun de mes gens n'avait encore osé la lui ôter, croyant, à ce qu'ils m'ont dit, que c'était un manque de respect qui aurait pu tirer à conséquence pour eux; il fond sur moi pour me percer, huit personnes se jettent sur lui, on le désarme. Il blesse mon laquais à la tête, mon cocher a le nez coupé, mon cuisinier a la main percée. — L'indigne lâche! m'écriai-je, c'est pour la seconde fois qu'il vient sur moi qui suis sans armes avec une épée. — Il court dans la cuisine chercher un couteau; on le suit, on serre tout ce qui peut blesser à mort. Je remonte chez moi. Je m'arme d'une tenaille de foyer. J'allais redescendre, j'apprends un trait qui me prouve à l'instant que cet homme est devenu absolument fou : c'est que, sitôt qu'il ne me voit plus, il entre dans la salle à manger, se met à table tout seul, mange une grande assiettée de soupe et des côtelettes, et boit deux carafes d'eau. Il entend encore frapper à la porte de la rue, court ouvrir, et voit M. le commissaire Chenu, qui, surpris du désordre horrible où il voit tout mon monde, frappé surtout de mon visage déchiré, me demande de quoi il s'agit. — Il s'agit, monsieur, d'un lâche forcené qui est entré ici dans l'intention d'y dîner avec moi, qui m'a sauté au visage dès qu'il a mis le pied dans mon cabinet, a voulu me tuer de ma propre épée, ensuite de la sienne. Vous voyez bien, monsieur, qu'au monde que j'ai autour de moi j'aurais pu le faire mettre en pièces, mais on me l'aurait demandé meilleur qu'il n'est. Ses parens, charmés d'en être débarrassés, ne m'en auraient peut-être pas moins cherché une mauvaise affaire. Je me suis contenu, et, à l'exception de cent coups de poing avec lesquels j'ai repoussé l'outrage qu'il a fait à mon visage et à ma chevelure, j'ai défendu qu'on lui fît aucun mal.

« M. le duc prend la parole et dit qu'il devait se battre à quatre heures avec moi devant M. le comte de Turpin, choisi comme témoin; il n'avait donc pu attendre jusqu'à l'heure convenue. — Comment trouvez-vous, monsieur, cet homme qui, après avoir fait un esclandre horrible dans ma maison, divulgue lui-même, devant un homme public, sa coupable intention, compromet un officier-général en le nommant comme témoin désigné et détruit d'un seul mot toute possibilité d'exécuter son projet, que cette lâcheté prouve qu'il n'a jamais conçu sérieusement? — A ces mots, mon forcené, qui est brave à coups de poing comme un matelot anglais, s'élance une cinquième fois sur moi; j'avais quitté ma tenaille à l'arrivée du commissaire; réduit à l'arme de la nature, je me défends de mon mieux devant l'assemblée, qui nous sépare une troisième fois. M. Chenu me prie de rester dans mon salon et emmène M. le duc, qui voulait casser les glaces. En cet instant, mon laquais

(1) C'est Gudin.

revient avec une épée neuve; je la prends et je dis au commissaire : Monsieur, je n'ai pas eu le dessein d'un duel (1), je ne l'aurai jamais; mais, sans accepter de rendez-vous de cet homme, j'irai par la ville attaché sans cesse à cette épée, et, s'il vient m'insulter, comme la publicité qu'il donne à cette horrible aventure prouve de reste qu'il est l'agresseur, je jure que j'en délivrerai, si je puis, le monde qu'il déshonore par ses lâchetés. — L'arme que je tenais alors étant un porte-respect imposant, il s'est retiré sans rien dire dans ma salle à manger, où M. Chenu, l'ayant suivi, a été aussi surpris qu'effrayé de le voir se meurtrir le visage à coups de poing et s'arracher lui-même une poignée de cheveux de chaque main, de rage de n'avoir pu me tuer. M. Chenu l'a enfin déterminé à rentrer chez lui, et il a eu le sang-froid de se faire coiffer par mon laquais qu'il avait blessé. Je suis remonté chez moi pour me faire panser, et lui s'est jeté dans sa voiture. »

Après quelques autres détails qui m'ont paru inutiles à reproduire, Beaumarchais termine ainsi :

« Je n'ai semé ce récit d'aucune réflexion, j'ai dit le fait simplement et même, autant que je l'ai pu, en employant l'expression dont on s'est servi, ne voulant pas donner la moindre atteinte à la vérité en racontant la plus étrange et dégoûtante aventure qui puisse arriver à un homme raisonnable. »

Voici maintenant le rapport du commissaire de police à M. de Sartines; on y remarquera surtout à la fin, comme un des caractères du temps, avec quelle timidité révérencieuse un magistrat de police, même dans l'exercice de ses fonctions, parle d'un duc et pair qui s'est conduit comme un crocheteur, et semble redouter de s'expliquer sur son compte :

« Ce 13 février 1773.

« MONSIEUR,

« Vous m'avez demandé un détail de l'affaire arrivée entre M. le duc de Chaulnes et le sieur de Beaumarchais, lequel je ne suis guère en état de pouvoir vous donner bien juste, n'étant arrivé chez ledit sieur de Beaumarchais qu'après le grand bruit. J'y ai trouvé en bas mondit sieur le duc de Chaulnes, son épée cassée, dont il n'avait plus à son côté qu'une partie du fourreau; il était sans bourse à ses cheveux, ses habit et veste déboutonnés et sans col; le sieur de Beaumarchais dans un état à peu près semblable et de plus son habit noir déchiré ainsi que sa chemise, sans col ni bourse, et tout échevelé, avec le visage écorché en plusieurs endroits. J'ai engagé ces messieurs à monter en une pièce au premier étage, où étant, ils se sont repris de propos, se sont dit des choses désagréables et fait réciproquement des reproches assez malhonnêtes en termes fort durs, ce qui a donné lieu à se saisir de nouveau l'un et l'autre et m'a fait craindre les suites fâcheuses qui pouvaient en résulter. J'ai cependant calmé un peu M. le duc en l'engageant de passer

(1) Les lois étant encore très rigoureuses contre le duel, on va voir le duc de Chaulnes nier de son côté qu'il eût voulu un duel.

dans une autre pièce pour causer ensemble en particulier, ce qu'il a fait sans difficulté. Je lui ai fait des représentations honnêtes sur cette scène, il les a écoutées et s'est rendu à ce que j'ai exigé de lui, c'est-à-dire qu'il ne se passerait rien davantage, ce dont il m'a donné sa parole d'honneur qu'il a tenue; car, pendant que je suis sorti un demi-quart d'heure environ pour aller en causer avec un cordon rouge qui dînait dans le quartier et que les deux parties m'avaient nommé (1), il s'en est allé de chez ledit sieur de Beaumarchais. L'on répand dans le public que M. le duc de Chaulnes m'a manqué, quoique sachant qui j'étais : ce fait est absolument faux; je n'ai eu que lieu de me louer des procédés de M. le duc, qui ne *m'a même rien dit de désagréable* et qui m'a au contraire traité avec beaucoup d'honnêteté en me témoignant *même* des égards et de la confiance (2). Je lui dois cette justice en rendant hommage à la vérité. Je suis avec respect, etc.,

« CHENU, commissaire. »

On doit être désireux d'entendre le duc de Chaulnes s'expliquer à son tour; joignons ici la déposition écrite et adressée par lui au tribunal des maréchaux de France. A l'aide de tout ce qui précède, on démêlera facilement dans son récit les points où il dissimule ou dénature les faits. Le style de cette déposition qu'on reproduit textuellement a également son importance comme signe du temps :

« Depuis plus de trois ans, écrit le duc de Chaulnes, j'avais le malheur d'être la dupe du sieur de Beaumarchais, que je croyais mon ami, lorsque des raisons fortes m'engagèrent à l'éloigner. Il me revint plusieurs fois depuis ce temps qu'il tenait de très mauvais propos sur mon compte; enfin, jeudi dernier, je trouvai le sieur Gudin, l'un de ses amis, chez une femme de ma connaissance; il eut l'audace (3) de l'assurer, de la part du sieur de Beaumarchais, qu'il n'était pas vrai, ainsi que je l'avais dit, qu'une femme qualifiée se fût plainte de lui (4). Voulant en éclaircir le démenti qu'il me faisait donner, et *de tout* (sic) ce qui m'était revenu, je fus chercher le sieur de Beaumarchais chez lui, avec le sieur Gudin, que je fis monter dans le même fiacre que moi pour qu'il n'eût pas le temps de le prévenir. Le sieur de Beaumarchais étant au tribunal de la capitainerie, je m'y rendis, je le pris dans une chambre à part pour lui dire que je voulais une explication. Il en fut si peu question à l'audience que je lui parlai d'une permission de chasse qu'il

(1) C'était le comte de Turpin.

(2) Ici le commissaire de police ajoute en note, *ainsi que le sieur de Beaumarchais.* Il est assez curieux de voir ce magistrat constater que le duc de Chaulnes « ne lui a *même* rien dit de désagréable, qu'il lui a témoigné *même* des égards, etc. »

(3) Il est peu problable que Gudin ait eu aucune *espèce d'audace.*

(4) Ceci a trait au propos déjà indiqué dans la déposition de Gudin, et qui, si l'on en croit son manuscrit inédit, se rapportait à quelque indiscrétion dont on accusait à tort Beaumarchais à l'égard d'une grande dame fille d'un maréchal de France, que Gudin ne nomme pas. On reconnaît sans peine que le duc ne veut pas avouer ici le véritable motif de sa fureur; il l'avoue dans une autre lettre au duc de La Vrillière, où il se reconnaît coupable de s'être laissé égarer par un *transport de jalouse colère.*

m'avait promis de me faire avoir à Orly. M. le comte de Marcouville et autres officiers de la capitainerie étaient présens.

« En sortant de la capitainerie, je montai dans sa voiture, et dis au cocher d'aller chez M. de Turpin, ce qui avait trait à l'explication que je voulais avoir. M. de Turpin, qui sortait, nous observa qu'il valait mieux monter dans un fiacre que de rester trois voitures assemblées à sa porte; qu'au demeurant il était deux heures, et qu'il n'avait qu'une minute à nous donner, parce qu'il était attendu chez l'ambassadeur de l'empereur. Étant monté dans le fiacre, M. de Beaumarchais me dit que, dans tous les cas, je ne pouvais pas lui demander satisfaction, parce qu'il n'avait qu'une épée de deuil; je lui observai que, *s'il en était question* (1), je n'étais pas mieux armé que lui, puisque je n'avais qu'une épée du petit Dunkerque, sans garde, que je lui offrirais d'ailleurs de changer, s'il désirait, mais qu'il s'agissait d'abord d'une explication plus ample. M. de Turpin observa de nouveau qu'il était obligé de s'en aller, ce qu'il fit en convenant qu'il viendrait chez moi à quatre heures. Je me rendis avec M. de Beaumarchais chez *lui, pour y dîner* (2); mais à peine fut-il dans sa chambre, qu'il se mit à me dire des injures atroces. Je lui dis qu'il était un malhonnête homme, et qu'il vînt sur-le-champ me faire raison dans la rue; mais il préféra de me colleter, en appelant quatre de ses gens, qui se jetèrent, ainsi que lui, sur moi, en m'arrachant mon épée (3). Il fit en même temps demander par sa sœur M. le commissaire Chenu, devant lequel il a bien encore osé avoir l'impudence de me dire à plusieurs reprises que je mentais comme un vilain gueux, et mille autres horreurs semblables. Sorti de chez M. de Beaumarchais, je fus rendre compte à M. de Sartines, et le surlendemain, par son conseil, à M. de La Vrillière. En revenant de Versailles, j'appris que le sieur de Beaumarchais débitait l'histoire d'une façon déshonnête pour moi, disant qu'il m'avait provoqué et que j'avais refusé de le suivre. Pour lever d'une manière positive tous les nuages de cet article, j'ai cru devoir (plusieurs gens graves l'ont cru de même) aller aux foyers des spectacles y dire que M. de Beaumarchais, tenant des propos sur mon honneur et n'étant pas gentilhomme, ne méritait point que je me compromisse comme j'avais fait la veille, mais bien que je le corrigeasse comme un roturier. Depuis cette époque, le sieur de Beaumarchais a été libre quatre jours sans que j'en aie entendu parler. Il aurait été difficile de savoir qu'il était gentilhomme, puisqu'il est fils d'un horloger; il n'est pas seulement dans l'almanach royal comme secrétaire du roi (4), et l'on n'a même pas su au tribunal, pendant

(1) *S'il en était question* est amusant; le duc, traduit devant le tribunal des maréchaux de France, ne veut pas dire qu'il a *provoqué* Beaumarchais.

(2) *Pour y dîner* est d'une naïveté charmante après la conversation avec Gudin dans le fiacre, où le duc dit qu'il veut *arracher le cœur de Beaumarchais avec les dents.*

(3) Le récit de Beaumarchais est dix fois plus vraisemblable et détruit complétement cet exposé du duc, qui se détruit d'ailleurs de lui-même par la phrase qui suit; car si Beaumarchais avait eu l'intention de faire assommer le duc par quatre de ses gens, quel intérêt aurait-il eu à *faire en même temps demander* le commissaire de police?

(4) Tout le passage qui précède est curieux comme ton; la dernière assertion du duc est inexacte. Je n'ai pu la vérifier sur l'almanach de 1773, mais j'ai trouvé le nom de Beaumarchais sur plusieurs almanachs d'une date antérieure.

long-temps, s'il en était compétent. En tout, quand la plus grande partie de cette affaire ne pourrait pas se vérifier aussi facilement qu'elle le peut, quand les injures que M. de Beaumarchais a eu l'impudence de me dire devant le commissaire lui-même ne seraient pas une forte présomption pour ce qu'il a dit et fait sans témoins, il me suffirait de rappeler que je n'ai jamais été connu au tribunal, à la police, à Paris, ni dans aucun lieu, pour querelleur, joueur, ou dérangé, pendant que la réputation de M. de Beaumarchais n'est pas, à beaucoup près, aussi entière, puisque, indépendamment de l'insolence la plus reconnue, des bruits les plus incroyables, il *essuie dans ce moment un procès criminel* pour avoir fait un faux acte. »

Voilà encore de la part du duc de Chaulnes une grossière calomnie, car il savait parfaitement que *Beaumarchais n'essuyait pas un procès criminel pour un faux acte,* mais qu'il était en *procès civil* avec le comte de La Blache à l'occasion d'un acte dont ce dernier contestait la sincérité, sans oser même l'attaquer directement en faux. Seulement on voit ici quelle désastreuse influence ce procès La Blache exerçait sur la réputation de Beaumarchais, puisque le duc de Chaulnes ne craint pas, au moment même du procès, de dénaturer les faits d'une manière aussi révoltante. Ce duc, faisant ainsi les honneurs de la moralité de son adversaire, nous oblige de rappeler que lui-même, à cette époque, soutenait contre sa propre mère un procès horriblement scandaleux, que les documens que j'ai sous les yeux prouvent qu'il était aussi débauché et dérangé de toutes manières qu'il était brutal, et qu'après avoir été banni du royaume pour faits de violence, sa vie tout entière ne fut qu'une suite d'actes de même nature.

Cette journée du 11 février ayant été fort orageuse, on serait tenté de supposer assez naturellement que Beaumarchais consacra la soirée à se remettre, à se reposer, et à prendre ses précautions pour le lendemain; cependant, si j'en crois le manuscrit de Gudin, comme il était le même soir attendu chez un de ses amis pour lire en nombreuse compagnie *le Barbier de Séville,* il arriva au rendez-vous frais et dispos, au moins moralement, lut sa comédie avec verve, raconta joyeusement les fureurs du duc de Chaulnes, et passa une partie de la nuit à jouer de la harpe et à chanter des séguedilles. « C'est ainsi, dit Gudin, que, dans toutes les circonstances de sa vie, il était entièrement à la chose dont il s'occupait, sans qu'il fût détourné ou par ce qui s'était passé ou par ce qui devait suivre, tant il était sûr de ses facultés et de sa présence d'esprit. Jamais il n'avait besoin de préparation sur aucun point; son intelligence était toujours entière dans tous les momens, et ses principes n'étaient jamais en défaut. »

Le lendemain matin, Gudin nous montre le père Caron apportant à son fils une vieille épée du temps de sa jeunesse et lui disant : « Vous autres, vous n'avez plus que de mauvaises armes; en voici une

solide, et d'une époque où l'on se battait plus souvent qu'aujourd'hui; prends-la, et si ce maraud de duc t'approche, tue-le comme un chien enragé. » Cependant le duel n'était plus possible : le duc de Chaulnes vient de nous apprendre lui-même que le surlendemain il avait cru devoir aller au foyer de tous les théâtres déclarer officiellement que, Beaumarchais n'étant pas gentilhomme, il le corrigerait comme un roturier. L'altercation étant ainsi devenue publique, le tribunal des maréchaux de France, juge de ces sortes de cas entre gentilshommes (et, n'en déplaise au duc de Chaulnes, Beaumarchais l'était, on s'en souvient, en vertu de sa quittance), le tribunal des maréchaux de France s'était saisi de l'affaire, et avait envoyé un garde à chacun des deux adversaires.

Dans l'intervalle, le duc de La Vrillière, ministre de la maison du roi, avait mandé Beaumarchais pour lui ordonner d'aller à la campagne pendant quelques jours, et comme celui-ci protestait énergiquement contre un tel ordre, dont l'exécution, sous le coup des menaces du duc de Chaulnes, aurait compromis son honneur, le ministre lui avait ordonné de garder les arrêts chez lui jusqu'à ce qu'il eût rendu compte de l'affaire au roi. C'est dans cet état de choses que le tribunal des maréchaux de France avait successivement appelé devant lui les deux contendans. Beaumarchais n'avait pas eu de peine à prouver que tous ses torts consistaient à être préféré à un duc et pair par une jolie femme jouissant de sa liberté, ce qui n'était pas un crime capital, et, le résultat de l'instruction ayant été défavorable au duc de Chaulnes, ce dernier fut envoyé le 19 février, par lettre de cachet, au château de Vincennes. Le tribunal des maréchaux de France, ayant mandé une seconde fois Beaumarchais, lui déclara qu'il était libre et que ses arrêts étaient levés.

Tout cela était assez juste; mais Beaumarchais, qui se défiait un peu de la justice humaine, passe chez le duc de La Vrillière pour lui demander si en effet il est libre. Ne le trouvant pas, il lui laisse un mot et va droit chez M. de Sartines pour lui adresser la même question. Le lieutenant de police lui répond qu'il est parfaitement libre; alors seulement il se considère comme garanti de tout accident et s'aventure sur le pavé de Paris : il avait compté sans son hôte. Le très petit esprit du duc de La Vrillière s'offense de voir le tribunal des maréchaux de France lever *au nom du roi* des arrêts donnés par lui *au nom du roi*, et pour apprendre à ce tribunal à faire plus de cas de son autorité, le 24 février, toujours *au nom du roi*, il expédie Beaumarchais au For-l'Évêque. Peut-être aussi lui fit-on sentir qu'il était indécent qu'un duc et pair fût envoyé à Vincennes, et que le fils d'un horloger en fût quitte pour réparer de son mieux les avaries faites à son visage par le duc et pair.

III. — BEAUMARCHAIS AU FOR-L'ÉVÊQUE.

Voilà donc Beaumarchais enlevé à sa famille, à ses affaires, à son procès, et emprisonné contre toute justice. En d'autres temps, une telle iniquité n'eût point passé inaperçue; mais le public s'intéressait alors très peu à l'homme qui devait bientôt devenir son idole. « Ce particulier, dit à cette époque le recueil de Bachaumont en parlant de Beaumarchais et de l'aventure que nous racontons, ce particulier fort insolent (1), qui ne doute de rien, n'est point aimé, et, quoique dans cette rixe il ne paraît pas qu'on ait à lui reprocher aucun tort, on le plaint moins qu'un autre des vexations qu'il éprouve. »

La première lettre de Beaumarchais dans sa prison est assez philosophique; elle est adressée à Gudin :

« En vertu, écrit-il, d'une lettre sans cachet (2) appelée lettre de cachet, signée Louis, plus bas Phelippeaux, recommandée Sartines, exécutée Buchot et subie Beaumarchais, je suis logé, mon ami, depuis ce matin au For-l'Évêque, dans une chambre non tapissée, à 2,160 livres de loyer, où l'on me fait espérer qu'hors le nécessaire je ne manquerai de rien. Est-ce la famille du duc, à qui j'ai sauvé un procès criminel, qui me fait emprisonner? Est-ce le ministère, dont j'ai constamment suivi ou prévenu les ordres? Sont-ce les ducs et pairs, avec qui je ne puis jamais avoir rien à démêler? Voilà ce que j'ignore; mais le nom sacré du roi est une si belle chose, qu'on ne saurait trop le multiplier et l'employer à propos. C'est ainsi qu'en tout pays bien policé l'on tourmente par autorité ceux qu'on ne peut inculper avec justice. Qu'y faire? Partout où il y a des hommes, il se passe des choses odieuses, et le grand tort d'avoir raison est toujours un crime aux yeux du pouvoir, qui veut sans cesse punir et ne jamais juger. »

Tandis que les deux rivaux sont sous les verrous, occupés tous deux à réfléchir aux inconvéniens des liaisons disproportionnées, revenons un peu à Mlle Ménard. En apprenant l'accès de fureur du duc de Chaulnes, cette belle Hélène était allée se jeter aux pieds de M. de Sartines, en implorant sa protection. Le galant magistrat l'avait rassurée de son mieux; le lendemain elle lui écrit la lettre suivante :

(1) On doit noter que, si les uns reprochaient à Beaumarchais d'être trop insolent, d'autres, et notamment Dumouriez, qui était alors en liaison avec lui, trouvaient qu'il n'avait pas mis assez de bonne volonté à rencontrer de nouveau le duc de Chaulnes le lendemain de la scène. On peut objecter qu'il y avait dans la situation de Beaumarchais plus d'un péril à passer outre, la famille du duc étant très puissante. Après cela, je ne voudrais pas jurer qu'il eût une envie démesurée de rencontrer le duc de Chaulnes.

(2) Cette plaisanterie, que Beaumarchais renouvelle dans ses mémoires contre Goëzman, s'explique par ce fait que les lettres de cachet, qui s'appelaient aussi lettres closes, se distinguaient des autres missives royales en ce qu'elles étaient signées du roi seulement et n'étaient point scellées du grand sceau de l'état.

« MONSIEUR,

« Quelque témoignage de bonté que vous m'ayez fait connaître en me prenant sous votre protection, je ne peux vous dissimuler mes alarmes et mes craintes; le caractère de l'homme violent que je fuis m'est trop connu pour ne me pas faire redouter un avenir qui serait aussi funeste à lui qu'à moi. Pour m'y soustraire et le sauver de son jaloux transport, je suis absolument résolue de me mettre au couvent. Quel que soit mon asile, j'aurai l'honneur de vous en informer. J'ose vous supplier qu'il soit pour lui inaccessible. Je joindrai cet important bienfait à la reconnaissance, dont je suis d'avance pénétrée pour vos offres de services. J'y compte si fort, qu'à l'abri de votre nom et sous votre autorité j'ai déjà placé ma fille au couvent de la Présentation, où dès ce soir M. l'abbé Dugué m'a fait le plaisir de la conduire. Daignez, monsieur, protéger également la mère et l'enfant, qui, après Dieu, mettent toute leur confiance en vous, confiance qui n'a d'égale que les sentimens respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissante servante,

« MÉNARD. »

Le jour suivant, nouvelle lettre où Mlle Ménard persiste dans son projet de couvent. « Lasse, dit-elle, d'être sa victime (du duc de Chaulnes) et de me donner en jouet au public, je me fortifie de plus en plus dans la résolution de prendre le couvent pour *partage.* » Seulement, en relisant sa lettre, Mlle Ménard éprouve un petit scrupule de conscience, et elle ajoute au bas de la page, au moyen d'un renvoi correspondant au mot *partage,* ces mots : *Du moins pour quelque temps;* on voit qu'elle craint que M. de Sartines ne s'exagère sa vocation.

Ce magistrat mande l'abbé Dugué, dont il vient d'être question, et le charge de trouver un couvent pour Mlle Ménard. Le soir même, l'abbé lui rend compte de sa mission dans une lettre qui m'a paru intéressante. Cette lettre n'est point d'un prêtre frivole, tel qu'on se figure volontiers un abbé du XVIIIe siècle employé par M. de Sartines dans une affaire de ce genre; elle est d'un brave homme très respectable, très bon, très naïf, passablement embarrassé du rôle qu'on lui fait jouer, ayant peur de compromettre son caractère et craignant aussi beaucoup, comme Gudin, comme le commissaire de police, de s'attirer l'inimitié d'un duc et pair, d'autant que le duc de Chaulnes n'est pas encore en prison au moment où l'abbé Dugué écrit à M. de Sartines en ces termes :

« 15 février 1773.

« MONSEIGNEUR (1),

« Au sortir de votre audience, je me suis rendu au couvent de la *Présentation* pour voir, selon vos ordres, si on y pouvait trouver retraite pour la mère

(1) On ne donnait pas du monseigneur au lieutenant de police, mais le bon abbé Dugué n'y regarde pas de si près.

et l'enfant. Je parle de Mlle Ménard et de sa petite que j'avais conduites à ce monastère jeudi soir, selon ce que j'ai eu l'honneur de vous informer samedi dernier. Il m'a été impossible de réussir; il n'y avait absolument aucune place, et certes qu'à votre recommandation, et vu la bonne volonté de Mme la prieure pour cette demoiselle, on l'y aurait bien reçue, s'il y avait eu lieu. A ce défaut, je suis retourné *aux Cordelières de la rue de l'Oursine, faubourg Saint-Marceau,* et, après bien des questions qu'il m'a fallu éluder et essuyer, on m'envoya, relativement à ma demande, hier, dimanche matin, une lettre d'acceptation, en conséquence de laquelle j'ai, cejourd'hui, vers onze heures du matin, conduit Mlle Ménard audit couvent des Cordelières. Oserai-je vous l'avouer, monseigneur? Innocemment compromis dans cette catastrophe qui peut avoir bien de fâcheuses suites, et entendant parler plus que je ne voudrais des violentes résolutions de celui que fuit Mlle Ménard, je crains beaucoup pour moi-même que mon trop de bon cœur ne m'attire à ce sujet de bien disgracieux reproches. Une seule chose pourrait me rassurer, ce serait de savoir qu'il fût possible d'empêcher M. le duc de Ch... ou M. de B... et ses agens, ou leurs agens, car ils en ont, d'aborder cet asile, du moins pour quelque temps, car, vu les difficultés qu'on m'a faites d'accepter cette demoiselle, que le désir de m'en voir quitte m'a fait nommer ma parente et annoncer exempte d'allure, me réclamant moi-même de gens en place dans mon état, que dira-t-on, si, par la violence ou l'imprudence même de l'un ou l'autre de ces intéressés, ces religieuses voient que c'est une maîtresse entretenue que je leur ai procurée?... Tandis que si ces téméraires rivaux pouvaient la laisser tranquille, ce repos, joint à la douceur de la figure et plus encore du caractère de cette affligée recluse, faisant tout en sa faveur dans cette maison d'ordre, m'empêcherait d'y passer non-seulement pour menteur, mais même pour fauteur d'une conduite irrégulière. J'ai laissé ces dames très bien disposées pour leur nouvelle pensionnaire; mais, je le répète, quelle disgrace pour elle et pour moi, qui me suis si fort avancé, si la jalousie ou l'amour, également hors de place, allaient jusqu'à son parloir faire exhaler leurs transports scandaleux ou leurs soupirs mésédifians (1)!

« Mlle Ménard m'avait chargé de vous faire quelques autres détails relatifs à elle; une lettre ne peut les contenir; cette présente n'est déjà que trop importune. Si ce qui la concerne dans les occurrences présentes vous intéresse assez pour m'autoriser derechef à vous parler d'elle, daignez, dans ce cas, m'assigner le moment d'y satisfaire. En obéissant à vos ordres, je répondrai à la singulière confiance qu'elle a prise en moi. Puissent mes faibles services, sans que je sois compromis, adoucir ses peines! Je suis avec respect, monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« DUGUÉ l'aîné,
« prêtre, cloître Notre-Dame. »

Cette *affligée recluse,* comme dit le bon abbé Dugué, n'était point faite pour la vie de couvent; elle avait à peine goûté ce genre d'exis-

(1) N'est-ce pas un très digne homme, cet abbé Dugué, avec ses *soupirs mésédifians?* M. de Sartines et Beaumarchais, tous deux beaucoup moins ingénus, ont dû sourire un peu en lisant ce passage.

tence pendant quinze jours, que déjà elle éprouvait le besoin de varier ses impressions, et elle rentrait brusquement dans le monde, rassurée d'ailleurs par la solidité des murailles du château de Vincennes, qui la séparaient du duc de Chaulnes.

Ici intervient Beaumarchais, qui avait approuvé le projet de couvent, et qui, placé lui-même sous les verrous du For-l'Évêque, trouve mauvais que Mlle Ménard n'ait point de penchant pour la réclusion. Il lui adresse la lettre suivante par l'intermédiaire de M. de Sartines :

« Il ne convient à personne de gêner la liberté d'autrui, mais les conseils de l'amitié doivent augmenter de poids en raison de leur désintéressement. J'apprends, mademoiselle, que vous êtes sortie du couvent aussi inopinément que vous y étiez entrée. Quels peuvent être vos motifs pour une action qui paraît imprudente? Avez-vous craint que quelque abus d'autorité ne vous y retînt? Réfléchissez, je vous prie, si vous êtes plus à l'abri dans votre maison d'être enlevée pour être mise au couvent, si quelque ennemi puissant se croit assez fort pour vous y retenir? Les inquiétudes qu'on vous donnerait à ce sujet sont illusoires ou intéressées. De quel bonheur est-il donc pour vous de courir sans cesse d'un lieu à un autre, et quel attrait cet horrible logis où vous avez tant souffert a-t-il pour vous? Dans la situation pénible de vos affaires, ayant peut-être épuisé votre bourse à payer d'avance un quartier de pension et à vous faire meubler un appartement de couvent, devez-vous tripler sans nécessité vos dépenses, et la retraite volontaire où la frayeur et le chagrin vous avaient conduite n'est-elle pas un asile cent fois plus convenable en ces premiers momens de trouble que l'horrible demeure dont vous devriez désirer d'être à cent lieues? On dit que vous pleurez! De quoi pleurez-vous? Êtes-vous la cause du malheur de M. de Chaulnes et du mien? Vous n'en êtes que le prétexte, et si, dans cette exécrable aventure, quelqu'un a des graces à rendre au sort, c'est vous qui, sans avoir aucun reproche à vous faire, avez recouvré une liberté que le plus injuste des tyrans et des fous s'était arrogé le droit d'envahir. Je devrais bien faire entrer en compte ce que vous devez à ce bon et digne abbé Dugué, qui, pour vous servir, a été obligé de dissimuler votre nom et vos peines dans le couvent où vous avez été reçue sur sa parole. Votre sortie, qui a l'air d'une incartade, ne le compromet-elle pas auprès de ses supérieurs en lui donnant l'air de s'être mêlé d'une noire intrigue, lui qui n'a mis dans tout ceci que douceur, zèle et compassion pour vous? Vous êtes honnête et bonne, mais tant de secousses redoublées peuvent avoir jeté un peu de désordre dans vos idées. Il serait bien à propos que quelqu'un de sage se fît un devoir de vous montrer votre situation juste comme elle est, non heureuse, mais douce. Croyez-moi, ma chère amie, retournez dans le couvent où l'on dit que vous vous êtes fait chérir. Pendant que vous y serez, rompez le ménage inutile et dispendieux que vous tenez contre toute raison : le projet qu'on vous suppose de remonter au théâtre est fou; il ne faut vous occuper qu'à tranquiliser votre tête et rétablir votre santé. Enfin, mademoiselle, quelles que soient vos idées pour l'avenir, elles ne peuvent ni ne doivent m'être indifférentes. Je

dois en être instruit, et j'ose vous dire que je suis peut-être le seul homme dont vous puissiez accepter des secours sans rougir. Plus il sera prouvé par votre séjour au couvent que nous n'avons pas de liaisons intimes, et plus je serai en droit de me déclarer votre ami, votre protecteur, votre frère et votre conseil.

« BEAUMARCHAIS. »

Cependant Beaumarchais se résigna bientôt à voir Mlle Ménard jouir de sa liberté; elle lui était plus utile qu'au couvent, car elle sollicitait vivement pour lui, et il paraît qu'elle n'était pas sans avoir acquis un certain crédit sur M. de Sartines.

Quant à Beaumarchais, que nous avons vu le premier jour prendre sa position assez philosophiquement, il était horriblement tourmenté. Cet emprisonnement, qui tombait au milieu de son procès contre le comte de La Blache, lui faisait un tort affreux; son adversaire, profitant de la circonstance, travaillait sans relâche à le noircir auprès de chaque juge, multipliait les démarches, les recommandations, les sollicitations, et pressait ardemment la décision du procès, tandis que le malheureux prisonnier, dont la fortune et l'honneur étaient engagés dans cette affaire, ne pouvait pas même obtenir la permission de sortir pendant quelques heures pour voir à son tour les juges. M. de Sartines lui témoignait la plus grande bienveillance, mais il ne pouvait qu'adoucir sa captivité, sa liberté dépendant du ministre, Beaumarchais avait commencé par plaider sa cause auprès du duc de La Vrillière en citoyen injustement emprisonné. Il lui envoyait mémoires sur mémoires, prouvant surabondamment qu'il n'avait aucun tort; il demandait le pourquoi de sa détention, et quand M. de Sartines le faisait avertir amicalement que ce ton ne le mènerait à rien, il répondait avec fierté : « La seule satisfaction des gens persécutés est de se rendre témoignage qu'ils le sont injustement. »

En attendant, le jour du jugement du procès La Blache approchait; aux demandes de M. de Sartines sollicitant pour Beaumarchais la permission de sortir quelques heures par jour, le duc de La Vrillière répondait : « Cet homme est trop insolent; qu'il fasse suivre son affaire par son procureur! » Et Beaumarchais, désolé et furieux, écrivait à M. de Sartines :

« Il est bien prouvé pour moi maintenant qu'on veut que je perde mon procès, s'il est perdable ou seulement douteux; mais je vous avoue que je ne m'attendais pas à l'observation dérisoire de M. le duc de La Vrillière *de faire solliciter mon affaire par mon procureur,* lui qui sait aussi bien que moi que cela même est défendu aux procureurs. Ah! grands dieux (1)! ne peut-on

(1) J'ai dit ailleurs que Beaumarchais était païen en amour; il l'était un peu en tout sans s'en douter, car je le vois ici écrivant tout naturellement : Ah! *grands dieux!* au pluriel, comme l'auraient pu faire Horace ou Tibulle s'écriant : *Dii immortales!*

perdre un innocent sans lui rire au nez? Ainsi, monsieur, j'ai été grièvement insulté, et l'on m'a dénié justice, parce que mon adversaire est de qualité; j'ai été mis en prison, et l'on m'y retient, parce que j'ai été insulté par un homme de qualité! L'on va jusqu'à trouver mauvais que je fasse revenir le public des fausses impressions qu'il a reçues, pendant que les gazettes impudentes des *Deux-Ponts* et de *Hollande* me déshonorent indignement pour servir mon adversaire de qualité. Peu s'en est fallu qu'on ne m'ait dit que j'étais bien insolent d'avoir été outragé de toutes les façons possibles par un homme de qualité; car que veut dire la phrase dont tous mes solliciteurs sont payés : « Il a mis trop de jactance dans cette affaire? » Pouvais-je faire moins que demander justice et prouver par la conduite de mon adversaire que je n'avais nul tort? Quel prétexte pour perdre et ruiner un homme offensé, que de dire : « Il a trop parlé de son affaire, » comme s'il m'était possible de parler d'autre chose! Recevez mes actions de graces, monsieur, de m'avoir fait parvenir ce refus et cette observation de M. le duc de La Vrillière, et, pour le bonheur de ce pays, puisse votre pouvoir égaler un jour votre sagesse et votre intégrité! Les malheureux ne feront plus de pareils plaidoyers. Ma reconnaissance égale le profond respect avec lequel je suis, etc.,

« BEAUMARCHAIS. »

« Ce 11 mars 1773. »

J'ai dit que Mlle Ménard sollicitait pour lui. Donnons encore à ce sujet une lettre de Beaumarchais à M. de Sartines assez curieuse pour les détails et pour le ton :

« Du For-l'Évêque, ce 20 mars 1773.

« MONSIEUR,

« M. le duc de La Vrillière disait à Choisy, la semaine passée, que je devais savoir pourquoi je suis en prison, puisqu'il me l'a mandé dans sa lettre. La vérité est que je n'ai reçu ni lettre ni billet de personne au sujet de ma détention. Permis à moi d'en deviner, si je puis, le motif, selon l'usage de l'inquisition romaine.

« Mme Ménard m'a seulement fait dire hier, par un de mes amis, que vous aviez bien voulu lui promettre de tenter un nouvel effort en ma faveur, dimanche, auprès du ministre; mais la façon mystérieuse dont cette annonce m'a été faite m'en ferait presque douter, car la bonne petite y met toutes les gentilles et puériles mignardises dont son sexe assaisonne les moindres bienfaits. A l'en croire, il lui faudrait un ordre exprès pour me voir, des témoins pour l'accompagner, des permissions pour m'écrire, et même des précautions pour oser correspondre avec moi par un tiers. A travers tout cela, cependant, *agnosco veteris vestigia flammæ*; je ne puis m'empêcher de sourire à ce mélange d'enfantillage et d'aimable intérêt. Vouloir me persuader que le ministre me fait la grace de porter une sévère attention jusque sur mes liaisons d'amitié! Un joueur de paume, en pelotant, s'informe-t-il de quoi l'intérieur des balles est composé?

« Quoi qu'il en soit, monsieur, je vous réitère mes vives instances de remettre sous les yeux du ministre le tort affreux que peut me faire le défaut de sollicitation personnelle dans mon procès *La Blache*, et je vous fais mes

plus sincères remerciemens, si vous avez, en effet, eu la bonté de le promettre à Mme Ménard.

« J'ose espérer encore que vous voudrez bien ne pas faire connaître à cette excellente petite femme que je vous ai instruit de l'importance qu'elle prétend qu'on attache à ses démarches frivoles dans une affaire aussi grave, et où il ne s'agit pas moins que de la détention d'un citoyen insulté, grièvement insulté, plaignant, non jugé, que l'autorité jette en prison, y laisse morfondre et se ruiner.

« Plus cette aimable enfant s'efforce à me le faire croire, moins elle me pardonnerait d'en douter, surtout de vous en entretenir, et, comme dit Ovide ou Properce, *nullæ sunt inimicitiæ nisi amoris acerbæ;* mais je m'aperçois qu'en la blâmant je fais comme elle, et que je mêle indiscrètement de petites choses aux sollicitations les plus sérieuses. Je m'arrête, et je suis avec le plus profond respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« BEAUMARCHAIS. »

Cette correspondance, où Beaumarchais associe Ovide, Properce et Mlle Ménard à la défense de ses droits de citoyen, amusait sans doute M. de Sartines, mais elle n'avançait en rien les affaires du prisonnier. Ce que le duc de La Vrillière exigeait avant tout de lui, c'est qu'il cessât d'être *insolent,* c'est-à-dire de demander justice, et qu'il se décidât à demander pardon. Le prisonnier avait tenu bon pendant près d'un mois, jusqu'au 20 mars, lorsqu'il reçoit ce même jour une longue lettre sans signature, écrite par un homme qui paraît s'intéresser beaucoup à lui et qui s'efforce de lui faire comprendre que sous un gouvernement absolu, quand on a encouru la disgrace d'un ministre, que ce ministre vous tient en prison, et qu'on a le plus grand intérêt à sortir de prison, il ne s'agit pas de plaider en citoyen opprimé, mais de subir la loi du plus fort et de parler en suppliant. Que fera Beaumarchais? Il est à la veille de perdre le procès le plus important pour sa fortune et son honneur; sa liberté est entre les mains d'un homme peu estimable par lui-même, car le duc de La Vrillière est un des ministres les plus justement dédaignés par l'histoire, mais la situation est telle que cet homme dispose à son gré de sa destinée. Beaumarchais se résigne enfin et s'humilie. Le voici à l'état de suppliant.

« MONSEIGNEUR,

« L'affreuse affaire de M. le duc de Chaulnes est devenue pour moi un enchaînement de malheurs sans fin, et le plus grand de tous est d'avoir encouru votre disgrace; mais si, malgré la pureté de mes intentions, la douleur qui me brise a emporté ma tête à des démarches qui aient pu vous déplaire, je les désavoue à vos pieds, monseigneur, et vous supplie de m'en accorder un généreux pardon. Ou, si je vous parais mériter une plus longue prison, permettez-moi seulement d'aller pendant quelques jours instruire mes juges au palais dans la plus importante affaire pour ma fortune et mon honneur,

et je me soumets après le jugement, avec reconnaissance, à la peine que vous m'imposerez. Toute ma famille en pleurs joint sa prière à la mienne. Chacun se loue, monseigneur, de votre indulgence et de la bonté de votre cœur. Serai-je le seul qui vous ait vainement imploré? Vous pouvez d'un seul mot combler de joie une foule d'honnêtes gens, dont la vive reconnaissance égalera le très profond respect avec lequel nous sommes tous, et moi particulièrement, monseigneur, votre, etc.,

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

« Du For-l'Évêque, ce 21 mars 1773. »

Le duc de La Vrillière est satisfait dans sa mesquine vanité; aussi la réponse ne se fait pas attendre. Le lendemain 22 mars, le ministre envoie à M. de Sartines l'autorisation de laisser sortir Beaumarchais dans la journée, sous la conduite d'un agent de police, à la condition pour lui de rentrer chaque jour au For-l'Évêque pour prendre ses repas et coucher.

Si, par hasard, on ne trouvait pas Beaumarchais assez héroïque, je ferais remarquer que le duc de Chaulnes, prisonnier à Vincennes et dont la correspondance est également sous mes yeux, ne l'est pas davantage. Par une coïncidence assez bizarre, lui aussi a un procès à suivre, des affaires à régler, et ses lettres au duc de La Vrillière sont aussi lamentables que celles de Beaumarchais. On lui permet également de sortir sous la conduite d'un agent de police, à la condition qu'il laissera en paix son rival et qu'il n'ira pas voir Mlle Ménard malgré elle. C'est M. de Sartines qui est chargé de surveiller tous ces *graves* intérêts, et c'est à lui qu'aboutissent également les billets facétieux de Beaumarchais et les soupirs *mésédifians* du duc de Chaulnes.

Puisque ce duc s'est d'abord présenté à nous sous un aspect fâcheux, il est juste qu'avant de le quitter pour toujours, nous lui tenions compte de ce qui peut se rencontrer de bon en lui. Il battait, il est vrai, Mlle Ménard, il arrachait la perruque de Gudin et il se gourmait avec Beaumarchais; tout cela n'est pas très aristocratique, mais voici deux billets de lui adressés à M. de Sartines, où l'on peut découvrir un fonds de résignation triste et de générosité qui nous réconcilie un peu avec cet être violent et sauvage :

« J'ai appris, monsieur, en rentrant, où était Mme Ménard. Je vous tiendrai parole et n'irai la voir que de son consentement. Je vous promets d'ailleurs qu'il n'arrivera rien entre M. de Beaumarchais et moi, si vous voulez bien lui faire dire de s'en tenir à la distance où il s'en est volontairement tenu depuis deux jours. Je compte d'ailleurs m'arranger pour partir dans un mois ou six semaines. J'espère que Mme Ménard voudra bien attendre jusque-là pour vivre avec M. de Beaumarchais et ne me faire annoncer cette nouvelle que par vous, si c'est son intention permanente d'après ce qui se passera dans l'intervalle.

« J'ai l'honneur d'être véritablement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« LE DUC DE CHAULNES. »

« Ce mardi matin. »

Le second billet prouve, en même temps que la générosité peut-être un peu intéressée du duc, l'extrême complaisance de M. de Sartines, transformé en facteur de la poste à l'usage de Mlle Ménard.

« Vous avez bien voulu, monsieur, me rendre les services qui ont dépendu de vous; oserais-je vous demander encore celui de faire passer cette lettre à Mme Ménard? Celle du duc de Luxembourg avait pour objet d'assurer son sort, celle-ci a pour but de l'en instruire directement. L'inquiétude sur le sort d'une amie bien tendre est un trop grand malheur à ajouter à ceux qui m'accablent pour ne pas espérer que vous y aurez égard et que vous me donnerez cette marque d'amitié, qui serait faite pour accroître, s'il se pouvait, ma reconnaissance et le très parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.,

« LE DUC DE CHAULNES. »

« Ce mercredi. »

Quelque lecteur curieux demandera peut-être ce qu'est devenue la belle dame qui causa cette grande querelle. J'avouerai humblement que je n'en sais rien. Mlle Ménard disparaît des papiers de Beaumarchais, qui avait bien autre chose à faire que de songer, pour employer les termes du duc de Chaulnes, à *vivre avec elle*. Quelques *feuilles à la main* d'une date postérieure de beaucoup à celle-ci et qui sont tombées sous mes yeux en parlent comme d'une femme qui aurait fini par mériter complétement la qualification un peu sévère que lui donne La Harpe sans la connaître; mais, comme ces feuilles à la main ne sont point des articles de foi, nous laisserons Mlle Ménard dans la nuance moyenne entre l'honnête femme et la courtisane que lui assigne avec une précision mathématique cet excellent abbé Dugué.

Revenons à Beaumarchais, qui profite de sa demi-liberté pour aller, comme c'était d'usage alors, solliciter ses juges; mais, avant de le montrer perdant son procès, qu'on me permette d'extraire encore de son dossier de prison un petit incident assez gracieux où il figure très agréablement. J'ai dit ailleurs qu'il était en rapports d'intimité avec M. Le Normand d'Étioles, le mari de Mme de Pompadour, qui, après la mort de sa première femme, s'était remarié et avait un enfant charmant de six ans et demi. Ce petit garçon, nommé Constant, aimait beaucoup Beaumarchais; en apprenant que son ami était en prison, il lui écrit spontanément ce billet :

« Neuilly, 2 mars 1773.

« MONSIEUR,

« Je vous envoie ma bourse, parce que dans une prison on est toujours malheureux. Je suis bien fâché que vous êtes en prison. Tous les matins et

tous les soirs je dis un *Ave Maria* pour vous. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« CONSTANT. »

Beaumarchais répond sur-le-champ à la mère et à l'enfant deux lettres où se montre tout ce qu'il y a en lui de sensibilité, de délicatesse et de bonhomie. Voici d'abord sa lettre à Mme Le Normand :

« Je vous remercie bien sincèrement, madame, de m'avoir fait parvenir la lettre et la bourse de mon petit ami Constant. Ce sont les premiers élans de la sensibilité d'une jeune ame qui promet d'excellentes choses. Ne lui rendez pas sa propre bourse, afin qu'il ne puisse pas en conclure que tout sacrifice porte cette espèce de récompense; il lui sera bien doux un jour de la voir en vos mains comme une attestation de la tendre honnêteté de son cœur généreux. Dédommagez-le d'une façon qui lui donne une idée juste de son action sans qu'il puisse s'enorgueillir de l'avoir faite; mais je ne sais ce que je dis, moi, de joindre mes observations à des soins capables d'avoir fait germer et développer une aussi grande qualité que la bienfaisance dans l'âge où il n'y a d'autre moralité que de tout rapporter à soi. Recevez mes remerciemens et mes complimens. Permettez que M. l'abbé Leroux (1) les partage; il ne se contente pas d'apprendre à ses élèves à décliner le mot vertu, il leur en inculque l'amour; c'est un homme plein de mérite et plus propre qu'aucun autre à bien seconder vos vues. Cette lettre et cette bourse m'ont causé une joie d'enfant à moi-même. Heureux parens! vous avez un fils capable à six ans de cette action. Et moi aussi j'avais un fils, je ne l'ai plus! et le vôtre vous donne déjà de tels plaisirs! Je les partage de tout mon cœur, et je vous prie de continuer à aimer un peu celui qui est la cause de cette charmante saillie de notre petit Constant. On ne peut rien ajouter au respectueux attachement de celui qui s'honore d'être, madame, etc. »

« Du For-l'Évêque, 4 mars 1773. »

Voici maintenant la réponse au petit Constant :

« Mon petit ami Constant, j'ai reçu avec bien de la reconnaissance votre lettre et la bourse que vous y avez jointe; j'ai fait le juste partage de ce qu'elles contiennent selon les besoins différens des prisonniers mes confrères, et de moi, gardant pour votre ami Beaumarchais la meilleure part, je veux dire les prières, les *Ave Maria* dont certes j'ai grand besoin, et distribuant à de pauvres gens qui souffrent tout l'argent que renfermait votre bourse. Ainsi, ne voulant obliger qu'un seul homme, vous avez acquis la reconnaissance de plusieurs; c'est le fruit ordinaire des bonnes actions comme la vôtre.

« Bonjour, mon petit ami Constant.

« BEAUMARCHAIS. »

Tel est l'homme que le comte de La Blache appelait charitablement un *monstre achevé, une espèce venimeuse dont on doit purger la société,*

(1) C'était le précepteur du petit Constant.

et, au moment où le comte parlait ainsi, son opinion était presque universellement adoptée. C'est en vain que Beaumarchais, suivi de son garde et rentrant chaque soir en prison, passait la journée à courir chez ses juges : le discrédit alors attaché à son nom le suivait partout.

Sous l'influence de ce discrédit et sur le rapport d'un conseiller nommé Goëzman, le parlement décida enfin entre lui et M. de La Blache, et rendit, le 6 avril 1773, un jugement étrange au point de vue du droit, car ce jugement, réformant celui du tribunal de première instance, déclarait nul et de nul effet un acte fait librement entre deux majeurs, sans qu'il soit besoin, disait l'arrêt, *de lettres de rescision* (1), c'est-à-dire que, la question de dol, de surprise ou d'erreur étant écartée, Beaumarchais se trouvait indirectement déclaré faussaire, quoiqu'il n'y eût contre lui aucune inscription de faux. Et pour qu'il n'existât aucun doute sur le sens de l'arrêt, voici comment l'expliquait plus tard le juge Goëzman, qui l'avait fait rendre, et qui va devenir bientôt l'adversaire personnel de Beaumarchais : « Le parlement, disait-il, a jugé par là non pas précisément que les engagemens que cet écrit paraît renfermer à la charge du sieur Paris Du Verney sont l'effet du dol, de la surprise et de l'erreur, mais qu'ils ne sont absolument point du fait du sieur Du Verney, en un mot que l'écrit qui se trouve au-dessus de sa signature a été fabriqué sans qu'il y ait eu aucune part, et comme le sieur Caron convient que cet écrit est entièrement de sa main, il s'ensuit que l'on a jugé qu'il était le fabricateur d'un acte faux. » En même temps que cet arret déshonorait Beaumarchais, il portait une rude atteinte à sa fortune. Le parlement n'avait cependant pas osé adjuger à M. de La Blache, comme il le demandait, tout le passif de l'arrêté de comptes déclaré nul : l'iniquité eût été par trop criante; mais il condamnait Beaumarchais à payer les 56,300 livres de créances annulées par l'arrêté de comptes, les intérêts de ces créances depuis cinq ans et les frais du procès. Beaumarchais exagère un peu, dans ses mémoires contre Goëzman, quand il dit que le procès lui coûtait 50,000 écus; il lui coûtait moins, mais assez pour l'écraser, d'autant qu'au même moment où le comte de La Blache faisait saisir tous ses revenus, d'autres prétendus créanciers, aussi mal fondés que lui, mais alléchés par son succès, unissaient leurs poursuites aux siennes, et Beaumarchais, obligé de faire face à tout, de

(1) L'action en rescision, qui conduit à l'annulation d'une convention pour cause de dol, de surprise, de violences ou d'erreur, s'intentait alors au moyen de lettres du prince, qu'on nommait lettres de rescision. Ces lettres, demandées par l'une des parties, étaient adressées par elle aux tribunaux, qui les admettaient ou les rejetaient, et, dans le premier cas, prononçaient l'*entérinement* des lettres de rescision.

nourrir son père, ses sœurs, ses nièces, demandait en vain à grands cris qu'on lui ouvrît les portes de sa prison.

« Je suis au bout de mon courage, écrivait-il le 9 avril 1773 à M. de Sartines. Le bruit public est que je suis entièrement sacrifié; mon crédit est tombé, mes affaires dépérissent; ma famille, dont je suis le père et le soutien, est dans la désolation. Monsieur, j'ai fait le bien toute ma vie sans faste, et j'ai toujours été déchiré par les méchans. Si l'intérieur de ma famille vous était connu, vous verriez que, bon fils, bon frère, bon mari et citoyen utile, je n'ai rassemblé que des bénédictions autour de moi, pendant qu'on me calomniait sans pudeur au loin. Quelque vengeance qu'on veuille prendre de moi pour cette misérable affaire de Chaulnes, n'aura-t-elle donc pas de bornes? Il est bien prouvé que mon emprisonnement me coûte 100,000 francs. Le fond, la forme, tout fait frémir dans cet inique arrêt, et je ne puis m'en relever tant qu'on me retiendra dans une horrible prison. J'ai des forces contre mes propres maux; je n'en ai point contre les larmes de mon respectable père, âgé de soixante-seize ans, qui meurt de chagrin de l'abjection où je suis tombé; je n'en ai plus contre la douleur de mes sœurs, de mes nièces, qui sentent déjà l'effroi du besoin à venir par l'état où ma détention a jeté ma personne et le désordre où cela plonge mes affaires. Toute l'activité de mon ame tourne aujourd'hui contre moi, ma situation me tue, je lutte contre une maladie aiguë, dont je sens les avant-coureurs par la privation du sommeil et le dégoût de toute espèce d'aliment. L'air de ma prison est infect et détruit ma misérable santé. »

Il n'y a, on le voit, nulle exagération dans les pages éloquentes des mémoires contre Goëzman où plus tard Beaumarchais peint sa situation à cette époque; elles ne sont que la reproduction plus ornée des plaintes que cette situation lui arrache ici.

Le ministre La Vrillière se laisse enfin toucher, et le 8 mai 1773, après deux mois et demi d'une détention sans cause, il rend au prisonnier sa liberté. C'est ici que de ce procès perdu sort tout à coup un nouveau, un plus terrible procès, qui devait achever la ruine de Beaumarchais, et qui le sauve, qui le fait passer en quelques mois de l'état d'abjection et de malheur où, pour employer ses propres expressions, il se faisait honte et pitié à lui-même, à l'état de triomphateur d'un parlement et de favori d'une nation. « Il était, dit Grimm, l'horreur de tout Paris il y a un an; chacun, sur la parole de son voisin, le croyait capable des plus grands crimes : tout le monde en raffole aujourd'hui. » Comment s'opéra ce revirement de l'opinion? C'est ce que nous aurons à expliquer.

LOUIS DE LOMÉNIE.

LE

BARON DE STEIN.

Das Leben des Ministers Freiherrn von Stein, von G.-H. Pertz; 4 vol. Berlin, 1849-1851.

Les événemens accomplis en Europe dans ces dernières années, les embarras intérieurs de la confédération germanique et les périls qu'elle pouvait redouter au dehors, la rivalité de la Prusse et de l'Autriche, la crainte déjà ancienne et récemment renouvelée d'une guerre générale où les traités de 1815 seraient en jeu, toutes ces causes si diverses ont ramené l'attention de l'Allemagne sur sa longue lutte avec l'empereur. La Prusse surtout, mise à deux doigts de sa perte à Auerstædt et à Iéna, relevée bientôt par l'activité hasardeuse de quelques hommes, la Prusse, au milieu des humiliations qu'elle a subies il y a un an à peine, devait réveiller avec soin le souvenir de cette grande époque. Quelles dramatiques années de 1805 à 1815! quelles catastrophes terribles, suivies de prodigieux efforts! quel mélange de patience et d'audace dans les conseils de ce pays qu'un signe de Napoléon pouvait rayer de la carte! S'il y a eu bien des fois un ferment d'esprit révolutionnaire au sein de l'absolutisme prussien, ce n'est pas à Frédéric-le-Grand qu'il faut en rapporter l'origine. Les souverains philosophes du nord de l'Europe avaient été avertis à temps par les tragédies de 92; en Suède et en Danemark, dans le cabinet de Berlin et sur le trône des tsars, l'absolutisme n'avait point tardé à remplacer les généreux entraînemens produits par la philosophie du XVIIIe siècle. C'est sous la domination du vainqueur d'Iéna, c'est pour combattre efficacement sa toute-

puissance, que la Prusse fit appel à des moyens désespérés. On ne peut même comparer cette situation nouvelle à la politique de Frédéric : sous le règne de l'ami de Voltaire, quand Catherine II et presque tous les rois du Nord prenaient à l'envi sous leur patronage les novateurs disgraciés en France, tout cela se passait dans le domaine des idées. Lorsque l'Allemagne se souleva contre Napoléon, ce ne fut point de la part de la Prusse une sympathie idéale pour des principes venus de l'étranger, ce fut un appel direct aux forces révolutionnaires que le pays renfermait dans son sein. De 1809 à 1813, une nouvelle Prusse se forme. Le jour où un patriotisme aventureux appelle à son aide des élémens terribles qu'il sera plus tard obligé de combattre, ce jour-là la Prusse est marquée d'un caractère distinct entre toutes les nations européennes. Sa force et sa faiblesse, son bonheur et ses embarras, son originalité enfin est tout entière dans cette crise audacieuse, et chaque fois que le sentiment national est inquiet, c'est de ce côté-là que se tournent les regards.

Il a paru depuis un an une série de publications fort curieuses sur les hommes qui ont joué un rôle dans cette dramatique période. Ce sont ou des biographies, ou des fragmens de mémoires, ou des documens nouveaux recueillis avec soin. Un écrivain habile et exercé, M. Gustave Droysen, a raconté de la façon la plus complète la vie du comte d'Yorck; il nous a restitué tout entière la physionomie mal connue du maréchal prussien, l'un des représentans les plus résolus de la vieille politique et l'intraitable adversaire de toutes les innovations hasardeuses. Les *Mémoires* du général de Müffling jettent aussi une vive lumière sur bien des points faussement appréciés. M. de Müffling est un de ces officiers prussiens qui, après la déroute d'Iéna, allèrent offrir au tsar leur activité et leurs talens. Ses *Mémoires* donnent sur la situation des Allemands dans l'armée russe des renseignemens inattendus, et font assister aux passions ardentes, aux luttes et aux divisions tumultueuses qui agitaient les ennemis de la France à la veille de la coalition européenne. Un autre général, M. de Wolzogen, mort en 1845, et qui, soit dans l'armée prussienne, soit dans l'armée russe, avait rempli des postes éminens de 1812 à 1814, a laissé des *Souvenirs* pleins d'intérêt que vient de publier son fils. Ces documens complètent et rectifient même à certains égards les ouvrages du général de Clausewitz et du duc Eugène de Wurtemberg. On annonce la publication prochaine des mémoires du général Gneisenau; on nous promet enfin les papiers de l'homme d'état célèbre qui ne sut pas comprendre la politique de Napoléon, et qui, avec une ame généreuse et noble, avec une intelligence d'élite, avec un patriotisme à toute épreuve, contribua cependant pour une grande part aux malheurs de la Prusse : je parle du ministre de Frédéric-Guillaume III, M. le prince de Har-

denberg. En attendant que ces mémoires de M. de Hardenberg soient livrés à la curiosité publique, sa biographie vient d'être l'objet d'une sérieuse étude. M. Klose a écrit avec piété la vie du prince et s'est attaché à le justifier de toutes les accusations qu'il a depuis si longtemps encourues. Tous ces travaux, tous ces documens rassemblés à la fois, comme si écrivains et éditeurs se fussent concertés à ce sujet, prouvent assez l'importance des questions en cause, et nous signalent le commencement de ce siècle comme une période décisive dans le renouvellement de la Prusse.

Le plus remarquable, le plus intéressant de ces ouvrages, et par le sujet et par la nouveauté des documens, c'est la *Vie de M. le baron de Stein*, qu'un érudit justement célèbre, M. G. H. Pertz, vient de donner à l'Allemagne. Le baron de Stein est le chef de la politique hardie qui appela la révolution au service des rois vaincus et précipita les peuples germaniques contre le dominateur de l'Europe. Une biographie complète de ce grand et audacieux personnage manquait à la littérature politique de la Prusse; M. Pertz a eu l'ambition d'élever ce monument à son pays. Cette tâche difficile était pour lui comme un droit et un devoir. L'illustre homme d'état, dans les loisirs que lui avaient assurés ses disgraces, s'était livré avec ferveur à l'étude de cette race germanique dont il plaçait si haut la destinée dans le monde; il recherchait au fond le plus lointain du passé les titres de sa mission providentielle, et M. Pertz, le docte éditeur des *Monumenta historica Germaniæ*, avait compté parmi ses collaborateurs l'impétueux adversaire de Napoléon. Plus d'une fois, dans les dernières années de sa vie, le baron de Stein avait été sollicité par M. Pertz de quitter les poudreuses chroniques du xe siècle pour la vivante histoire du xixe; plus d'une fois on l'avait supplié de laisser à la postérité un récit des événemens auxquels il avait pris une part si active, des efforts extraordinaires qu'il avait tentés, de ses luttes au dedans et au dehors, de ses triomphes et de ses échecs. M. de Stein, si résolu sur le théâtre de l'action, répugnait à se mettre en scène dans ses écrits. C'était le temps où se publiait chez nous toute une bibliothèque de mémoires fabriqués, où le xviiie siècle, la révolution et l'empire nous étaient racontés par tant de plumes ridicules ou vénales, où des célébrités de toute espèce, et les plus équivoques particulièrement, introduisaient le lecteur dans les coulisses de leur théâtre; jamais on n'avait vu, comme de 1815 à 1830, une telle exhibition de produits suspects. On comprend que ce sévère esprit n'ait pas voulu compromettre ses souvenirs parmi ces ignobles œuvres de la vanité ou de l'intrigue, et qu'il ait mieux aimé consacrer ses derniers jours à ses chers chroniqueurs allemands du moyen-âge. En vain sa vie et ses actes étaient-ils l'objet des jugemens les plus passionnés dans de sérieux ouvrages contem-

porains : il n'eût pas voulu dérober une heure à son travail pour justifier ses fautes ou détruire les calomnies. Une seule fois il se crut obligé d'opposer une dénégation très vive à un passage des *Mémoires* de Bourienne. Les instances de M. Pertz furent inutiles; le baron de Stein mourut au mois de juillet 1831, sans avoir laissé son testament politique et l'histoire de sa pensée.

Ce que M. Pertz n'avait pu obtenir de son glorieux ami, il crut que son devoir était de le faire. Il avait eu plus que personne les confidences de M. de Stein. D'ailleurs, les deux filles du grand ministre, Mme la comtesse de Giech et Mme la comtesse de Kielmanns-Egge, l'avaient prié expressément de rendre cet hommage à la mémoire de leur père; elles lui avaient remis ses papiers et ses lettres, et avaient eu soin de recueillir de tous côtés les documens épars que conservaient encore des mains amies. M. Pertz se mit à l'œuvre, et, après plus de quinze années de travail, de recherches, d'informations de toute sorte, il a pu réunir sur le baron de Stein les documens les plus rares. Le point de vue où s'est placé M. Pertz ne saurait être le nôtre : en écrivant cette belle biographie, comme Tacite écrivait celle d'Agricola, *professione pietatis*, l'auteur a plutôt cherché le panégyrique du grand caractère que l'étude sévère de la réalité et l'appréciation impartiale d'un génie aventureux. L'histoire y est souvent défigurée, le patriotisme y a recours à des procédés un peu puérils. L'auteur, par exemple, écrira sérieusement cette phrase : « La lutte de l'Allemagne contre la France, commencée en 1792 par l'entrée de nos troupes en Champagne, s'est terminée en 1814 par la prise de Paris. » D'après cet étrange résumé d'une si merveilleuse époque, d'après cette façon cavalière de supprimer les plus grandes victoires qui aient jamais ébloui le monde, on peut deviner aisément ce que deviendra le récit de M. Pertz chaque fois que la France et l'Allemagne seront en présence. Qu'importe? les renseignemens dont son ouvrage est plein nous fournissent les moyens de rectifier ses vues et de chercher nous-même la vérité. Le baron de Stein a été l'un des plus violens ennemis de la France; il l'a été aveuglément d'abord, il l'a été ensuite dans des circonstances exceptionnelles et à une époque où les fureurs du patriotisme germanique n'étaient que trop justifiées : tout cela est bien loin aujourd'hui; l'histoire seule doit nous préoccuper, et lorsque, mettant à profit tant de documens précieux, nous essaierons de retracer l'originale figure du ministre prussien, nous sommes bien assuré d'avance de la liberté de notre jugement. Le siècle a grandi; il n'y a place, en de telles matières, ni pour un enthousiasme factice, ni pour un dénigrement passionné.

I.

Au bord de la Lahn, dans le duché de Nassau, s'élève un de ces châteaux de l'ancienne Allemagne, où l'on distingue encore, malgré les changemens des mœurs et les transformations successives des bâtimens, toute la physionomie d'une forteresse. C'est le château des seigneurs de Stein. Là vivait depuis des siècles une des plus vieilles familles de la noblesse franconienne. Ses traditions et ses titres remontaient aux origines mêmes de la féodalité. A toutes les grandes époques de l'histoire d'Allemagne, les barons de Stein sont à leur poste, à cheval sur les champs de bataille ou siégeant dans les conseils. Pendant tout le moyen-âge, l'empire n'a pas de serviteurs plus dévoués, la chevalerie n'a pas de soldats plus dignes. Ces fiers burgraves semblaient déjà considérer la France comme une irréconciliable ennemie. Au commencement de la guerre de cent ans, on les voit mettre leur épée au service d'Édouard III, et un siècle plus tard ils marchent contre nous dans les rangs de Charles-le-Téméraire. Les événemens de la réforme portèrent d'assez rudes coups à leur puissance; ils avaient adopté la confession de Luther, et pendant la guerre de trente ans, au milieu de l'ardente lutte de l'Autriche contre la France et la Suède, leur situation de protestans au sein d'un pays catholique les exposa plus d'une fois à de cruelles persécutions. La diminution de leur fortune territoriale et le cours des événemens publics avaient peu à peu transformé cette forte race de seigneurs féodaux en une famille de conseillers auliques et d'administrateurs. C'est sous cet aspect que se présente à nous, vers la moitié du XVIIIe siècle, Charles-Philippe, baron de Stein, conseiller-chevalier du Rhin et conseiller intime de l'archevêque-électeur de Mayence.

C'était un homme intègre et franc, étranger aux choses de l'esprit moderne, et n'ayant subi dans l'attitude et les sentimens héréditaires de sa race que les transformations inévitables. Il passa plus de quarante ans à la cour de l'électeur, sans inimitiés, sans intrigues, aussi simple au milieu des ruses de la vie officielle que l'étaient jadis ses ancêtres à l'abri de leurs créneaux. L'administration des forêts et des haras, la chasse, les meutes, tout ce qui lui rappelait la libre vie des temps féodaux, c'était là le champ où se déployait son activité. Sa femme, Caroline Langwerth de Simmern, esprit supérieur, ame bienveillante et forte, lui avait donné dix enfans, qu'elle éleva avec une sollicitude passionnée. De ces dix enfans, sept seulement atteignirent l'âge où la société a le droit de faire appel à nos services. Quatre frères et trois sœurs composaient cette famille nourrie dans les traditions sévères des devoirs chrétiens et des sentimens chevaleresques. Deux des sœurs se

marièrent, l'une avec M. de Westhern, conseiller intime de l'électeur de Saxe et ministre à Madrid, l'autre avec M. de Steinberg, qui remplit aussi de hauts emplois diplomatiques au service du roi de Hanovre. La troisième, entrée en religion, devint abbesse du couvent de Wallerstein, près d'Homberg, dans le duché de Hesse. Des quatre fils, l'aîné fut long-temps chargé de graves intérêts comme envoyé du roi de Prusse Frédéric-Guillaume II à la cour de l'électeur de Mayence. Le second prit rang parmi les officiers éminens de l'armée autrichienne sous le règne de Joseph II. Le troisième eut une vie d'aventures et fit en Amérique des voyages et des entreprises qui le ramenèrent misérable au château de ses pères, où il mourut bientôt. Le quatrième enfin, l'avant-dernier né de cette génération, était l'homme hardi destiné à représenter auprès des rois du Nord les fureurs patriotiques de l'Allemagne et à jouer un rôle si mémorable dans les plus grandes péripéties de l'épopée impériale.

Henri-Frédéric-Charles, baron de Stein, naquit au château de ses ancêtres le 26 octobre 1757. Sa mère eut une bienfaisante influence sur l'éducation de son ame. C'est à elle, et il le rappelait souvent en ses vieux jours, c'est à elle qu'il dut sa mâle piété, sa foi inébranlable, qui ne l'abandonna jamais au milieu des plus grands désastres. Envoyé dès l'âge de seize ans à l'université de Goettingue, il s'y livra avec ferveur à l'étude du droit, de l'histoire et de l'économie politique. C'était une belle époque pour entrer dans la vie. Frédéric II et Marie-Thérèse illustraient la Prusse et l'Autriche; Klopstock, Lessing, Winckelmann, Wieland, Herder, donnaient à l'Allemagne le sentiment de sa puissance intellectuelle, et Goethe grandissait pour la gloire. Des rivages de l'Amérique, le bruit de la guerre de l'indépendance arrivait jusqu'au sein de l'Europe et éveillait bien des échos au fond des cœurs. Dans les grands événemens qui s'accomplissaient autour de lui, le fils des seigneurs féodaux puisa surtout des leçons de vertu pratique. Ni les rêves de la poésie, ni les spéculations de la métaphysique, ni les utopies d'un vague enthousiasme n'arrêtèrent long-temps sa pensée; toutes ses émotions avaient besoin de se traduire en actes, et le jeune étudiant ne demandait aux choses de l'esprit qu'une gymnastique pour fortifier l'ame.

Sorti de Goettingue à vingt ans, il passa trois ans à voyager. Il séjourna çà et là dans les principales villes d'Allemagne, parcourut la Bavière, l'Autriche, visita même une partie de l'Italie et alla s'établir à Berlin. Quoiqu'il fût le dernier des fils du baron de Stein, un conseil de famille l'avait investi du droit d'aînesse; c'était sur lui que comptait l'orgueil paternel pour relever la fortune de tous. A quelle cour d'Allemagne le jeune gentilhomme devait-il proposer ses services? Ses parens auraient voulu le voir à Vienne, car, aux yeux d'une ancienne

famille, c'était chez les Habsbourg que la tradition et le respect plaçaient toujours le véritable gouvernement de l'Allemagne; lui, au contraire, il comprenait bien que, si le passé était l'apanage de l'Autriche, le présent et l'avenir appartenaient à la Prusse : là étaient la jeunesse, l'espérance, l'audace, le désir et la nécessité d'agir, là devaient se nouer et se dénouer pendant long-temps les destinées des nations germaniques. Il n'hésita pas et partit pour Berlin. Frédéric II y régnait encore. Stein lui fut présenté par M. de Heinitz, ministre d'état, et quelques jours après, au mois de février 1780, il entrait dans l'administration des mines. Ces fonctions toutes spéciales exigeaient beaucoup d'activité, d'exactitude et de patience; il y rendit de grands services et fut envoyé bientôt dans la Marche avec les attributions de directeur. Cette vie de labeur exact et sans éclat ne convenait pas à une intelligence de cette valeur et eût promptement découragé une ame moins forte; il y vit surtout une bonne discipline pour lui-même. C'était une occasion d'accomplir un devoir sans bruit, de dépenser beaucoup de talent et de zèle pour une récompense médiocre. Il aimait ce joug et s'y pliait noblement, soutenu par une vague confiance dans son étoile et ne doutant pas des compensations de l'avenir.

Il y avait plus d'une heure pourtant où sa tâche lui semblait bien lourde, sa solitude bien triste, et où cette active intelligence aspirait à un meilleur emploi de ses forces. L'occasion ne se fit pas attendre. Joseph II, pour relever la puissance de l'Autriche ébranlée par la guerre de la succession de Bavière, avait introduit des innovations hardies dans le droit public de l'Allemagne. Des archevêchés, des évêchés, des abbayes, indépendans jusque-là, étaient dépouillés de leurs priviléges, et sous ces réformes qui flattaient l'esprit du XVIIIe siècle se dissimulaient habilement de graves desseins politiques. Joseph II réservait ces postes importans à des princes de sa famille et se préparait ainsi une majorité certaine dans les colléges de l'empire. Pour accomplir des transformations si sérieuses, le jeune empereur avait compté sur l'assentiment de Catherine II, occupée alors de son établissement en Crimée et de ses progrès vers la Turquie; l'Angleterre luttait contre l'Amérique; la politique des ministres de Louis XVI n'inquiétait pas le frère de Marie-Antoinette, et le seul ennemi qu'il pût redouter, Frédéric II, n'était-il pas affaibli par l'âge? On veillait cependant à Berlin. Attentif à tous les mouvemens de l'Autriche, Frédéric II signala le premier à ses ministres les projets de son jeune rival. Il y apporta même une impétuosité singulière; son ardent génie se réveillait une dernière fois pour défendre l'œuvre de tout son règne. Ne pouvant compter ni sur la Russie, ni sur l'Angleterre, ni sur la France, il résolut de s'adresser à l'Allemagne elle-même : un traité devait réunir tous les petits états et protéger leur indépendance contre les envahissemens de l'Autriche.

Tandis que Frédéric II posait avec ses ministres les bases de cette convention, un événement inattendu vint redoubler leur activité et précipiter le dénoûment. L'électeur de Bavière n'avait pas de postérité. Joseph II lui fit proposer d'échanger ses possessions, la Bavière et le Haut-Palatinat, contre les possessions de l'Autriche en Hollande; le titre de royaume de Bourgogne, attribué à ces nouveaux états, et une somme d'argent considérable dédommageraient le prince électeur et assureraient l'égalité de l'échange. En même temps, le plus proche parent de l'électeur, le prince Charles, duc de Deux-Ponts, était averti de cette négociation par le comte Romanzoff, ministre de Russie, et sommé d'y acquiescer dans le délai de huit jours. Le duc Charles n'oublia pas que Frédéric II lui avait déjà conservé une fois son héritage de Bavière : c'est à Berlin qu'il s'adressa, et quelques jours après M. de Romanzoff, tout étonné d'une telle hardiesse chez un souverain sans pouvoir, recevait du duc de Deux-Ponts une protestation formelle contre les projets de l'Autriche et la complaisance de l'électeur. Les ministres de Frédéric II ne pouvaient plus hésiter davantage. Un traité fut conclu (1785) entre la Prusse et les principaux états du nord et du centre de l'Allemagne. Restaient encore les princes ecclésiastiques qu'il était plus difficile de détacher de l'Autriche et d'allier à une ligue de souverains protestans. L'ambition de Joseph II et les alarmes qu'elle excitait vinrent en aide au plan de Frédéric. Le plus influent des princes ecclésiastiques, un des personnages les plus considérables de l'Allemagne, l'archevêque de Mayence, archichancelier de l'empire, s'adressa lui-même au roi de Prusse, et lui fit demander si, dans le cas d'une guerre avec l'Autriche, il pouvait compter sur son appui. Frédéric résolut aussitôt d'établir à Mayence le siége des négociations qui devaient compléter l'alliance des états menacés, et le jeune baron de Stein, dont la famille avait laissé tant de souvenirs en ce pays, fut choisi pour mener à bien cette importante affaire.

Les conférences furent longues et le succès vivement disputé. Il ne s'agissait pas seulement de régler un cas fortuit; c'était toute une révolution dans la politique intérieure de l'Allemagne, l'adhésion de l'archichancelier devant entraîner celle des autres princes ecclésiastique et faire passer à la Prusse la suprématie que l'Autriche possédait encore. Les efforts de Stein ne furent pas infructueux. Les négociations, qui avaient duré près d'un an, se terminèrent, au mois d'octobre 1785, par l'accession de l'électeur de Mayence à la ligue de Frédéric II. Le glorieux capitaine de la guerre de sept ans terminait ainsi son œuvre, et le dernier acte de sa carrière devait assurer pour long-temps la supériorité de l'Allemagne du nord. Ce n'est pas un médiocre honneur pour le baron de Stein d'avoir été son auxiliaire intelligent et dévoué; cet épisode est le digne commencement d'une telle vie. A

vingt-huit ans, le baron de Stein s'associe avec audace à la suprême pensée du grand Frédéric; vingt ans plus tard, il est poursuivi par Napoléon, et il soulève l'Europe contre le puissant empereur. L'amitié de Frédéric, la haine de Napoléon, ces deux événemens forment dans sa destinée un dramatique contraste et lui impriment son vrai caractère.

Frédéric II mourut l'année d'après, et le fils aîné de son frère lui succéda sous le nom de Frédéric-Guillaume II. Malgré le succès qu'il avait obtenu à Mayence, Stein avait peu de goût pour la diplomatie. Il manquait à cette forte et impétueuse nature la patience obstinée qu'il faut pour construire chaque jour ce tissu de Pénélope dont les mailles sont rompues chaque nuit. Stein rentra dans l'administration des mines avec une autorité supérieure et y accomplit de fécondes réformes. C'est au milieu de ces travaux que le surprit 89.

Il est trop certain que le baron de Stein n'a jamais partagé l'enthousiasme de ses plus illustres compatriotes pour la régénération de la France. De secrètes antipathies le rendaient volontiers défiant. Son patriotisme ombrageux, son sentiment si vif de l'antique moralité allemande, le mettaient sur ses gardes. Il avait toujours eu horreur de la légèreté qu'il nous attribuait; la France devait être éternellement pour lui la France du cardinal Dubois et du roi Louis XV. Il ne vit pas qu'il y avait là une nation abandonnée de ses gouvernans, livrée à elle-même, livrée à ses ressentimens et à son délire, et obligée, par un concours de circonstances inouies, de créer seule une société nouvelle au milieu du plus effroyable chaos. Pardonnons-lui sa haine; elle était surtout chez lui la souffrance d'une ame enthousiaste froissée dans ce qu'elle avait de plus cher. Si les peuples germaniques eussent été alors plus solidement constitués, si le grand idéal que Stein se faisait de son pays n'avait pas sans cesse obsédé son cœur comme une espérance irréalisable, il eût été certainement plus impartial et plus juste; sa partialité contre nous, c'est précisément le fond même de sa nature, c'est l'originalité de toute sa vie.

Nos sanglantes tragédies révolutionnaires suivaient leur cours, et l'Allemagne, éblouie d'abord par les grandes journées de 89, indignée bientôt et comme déconcertée par le spectacle de tant de forfaits, était retombée dans son apathique insouciance. Nul esprit public, nul sentiment de la patrie; chaque état ne songeait qu'à s'agrandir aux dépens de ses voisins. Au milieu de cette nation réduite en poudre, voyez ce jeune homme qui semble avoir recueilli la dernière inspiration de Frédéric II mourant! Seul peut-être au sein de la somnolence universelle, il sait encore ce que signifie le mot de patrie; seul il possède un sentiment énergique de la grandeur de l'Allemagne et de la place qu'elle doit occuper dans le monde. Cette passion qui l'enflamme, il voudrait qu'elle brûlât tous les cœurs. Il se multiplie, il est partout,

il écrit mémoires sur mémoires, il prêche le réveil du patriotisme, il le prêche aux souverains d'abord, sauf à s'adresser plus tard, s'il le faut, aux instincts démocratiques et à déchaîner les tempêtes. Quand la guerre est ouverte entre la France et la Prusse, bien qu'il ne croie pas aux heureux résultats de la campagne, il demande et obtient la mission d'administrer l'armée. Il ferait volontiers, au milieu de ces régimens sans enthousiasme, ce que faisaient les commissaires de la république auprès de nos immortelles armées de 92 et de 93; il unirait l'activité intelligente d'un Carnot aux impatiences des envoyés de la convention : il décréterait la victoire. Il s'efforcera du moins de propager les sentimens qui l'animent. N'eût-il fait autre chose pendant la terrible période qui s'ouvre pour l'Allemagne en 1792, son nom aurait sa place marquée dans l'histoire de ce pays.

Stein assiste à la première campagne contre la France; il est auprès de son roi et du duc de Brunswick au camp de Mayence; il voit de près les divisions qui affaiblissent l'armée, les jalousies des généraux, l'hostilité de la Prusse et de l'Autriche; il voit se former, chez les Prussiens surtout, le parti qui veut la paix, ce parti contre lequel il luttera toute sa vie. Les généraux de Kalkreuth et de Manstein, le diplomate Lucchesini, sont à la tête de ce mouvement. Tout languit dans l'armée prussienne; les vieux officiers ne peuvent s'habituer à l'idée de combattre sous le même drapeau que les Autrichiens; les plus jeunes ne cachent pas leurs sympathies pour les principes de 89. Le roi seul croit à la nécessité de la guerre, et Stein l'entretient avec feu dans ses résolutions. Stein est-il un politique? est-ce un esprit supérieur qui juge bien l'état de l'Europe et les relations réciproques des peuples? Nullement. Il ne possède ni la grandeur des vues ni l'impartialité. Ce n'est pas un homme d'état supérieur, c'est un patriote, un patriote enthousiaste et fougueux, qui met ses colères au service de sa politique dans une période de crise. Aveuglé par cette passion, il commettra bien des fautes, il obéira à des entraînemens illégitimes, et attirera sur sa patrie les dernières infortunes; mais un jour, après vingt ans d'efforts, de rancunes, de fureurs mal contenues, il réussira enfin, il communiquera sa colère à des millions d'hommes, et préparera la chute d'un puissant empire.

Rien de plus inique assurément que la guerre de 1792. La Prusse et l'Autriche, en attaquant la France, n'avaient pour elles ni la politique ni le droit, et les découragemens de l'armée auraient dû être un avertissement assez clair; mais est-il question, aux yeux de Stein, d'habileté ou de justice? Il ne voit qu'une seule chose en Allemagne, l'affaiblissement de l'esprit public; si la guerre peut mettre fin à ces défaillances du patriotisme, si la guerre peut relever le sentiment national, la guerre est sainte. On a de lui une foule de lettres, datées de

92 et de 93, où ces idées éclatent avec une singulière franchise. « Nous ne triompherons pas dans cette guerre, — écrit-il le 5 mars 1793 à Mme de Berg, intelligence d'élite à qui il confiait toutes ses pensées, — nous ne triompherons pas, mais nous ne succomberons pas non plus... Je m'attends à une lutte de bien des années; qu'importe, si l'influence nous en est salutaire? Cette lutte, elle nous rendra le courage et l'énergie, elle réveillera en nous le sentiment de la vie active, et augmentera nos répugnances pour l'odieuse nation des Français. » Réveiller l'Allemagne et la soulever contre la France, c'est l'inspiration qui se retrouve à chaque ligne de ce qu'il écrit.

Au milieu de ces émotions, le baron de Stein s'était marié. Il avait épousé, le 8 juin 1793, la comtesse Wilhelmine de Walmoden-Gimborn, fille de M. de Walmoden, général au service du Hanovre. Il donne quelques mois au bonheur domestique, et reprend avec plus d'ardeur ses fonctions actives. Il retourne au camp de Mayence, et ses lettres à Mme de Berg nous peignent avec une vivacité expressive les sentimens des chefs; le prince Louis est le seul qui ait de l'enthousiasme; tous les autres ne font que se plaindre des fatigues et de l'ennui du camp. Pendant les campagnes de 1794 et des premiers mois de 1795, chargé de pourvoir à l'entretien de l'armée que commandait le général Mollendorf, le baron de Stein vit de près la démoralisation des troupes, leurs implacables haines contre les alliés allemands, leurs secrètes sympathies pour la France, et même l'attachement des jeunes officiers aux théories républicaines. La honte redoublait chez lui les ardeurs du patriotisme. Il faut le voir ainsi, dévoué seul à la cause nationale au milieu de l'entraînement universel, pour comprendre quels trésors de colère s'amassaient tumultueusement dans son ame. L'heure de l'action n'avait pas encore sonné; il portait son joug en silence, continuant dans l'ombre ses pacifiques travaux, rendant au pays tous les services que lui permettaient ses fonctions, et consolé, si un tel mot peut lui convenir, par le témoignage d'une conscience altière. Il a exprimé plus d'une fois l'amère et stoïque volupté que ressent un cœur intègre à se voir seul dans la ligne du devoir, quand un pays entier est prêt à s'abandonner lui-même. Après la paix de 1795 et le traité de Lunéville, c'est ce sentiment qui le soutient encore et le sauve du désespoir.

De 1795 à 1802, Stein remplit de hautes fonctions administratives; en 1802, il reçoit et incorpore à la Prusse les principautés que lui attribue le remaniement de l'Allemagne par Napoléon, et le 27 octobre 1804 Frédéric-Guillaume III, qui depuis sept ans avait remplacé sur le trône son père Frédéric-Guillaume II, lui confie le ministère des travaux publics, du commerce et des douanes. A cette date commencent les réformes qui ont illustré le nom de Stein et qui sont la part la plus

durable de son œuvre. On peut se donner ici le spectacle de l'irrésistible pouvoir des idées. Il est curieux de voir comme la révolution de 89 a dompté ses plus violens adversaires et les a obligés de proclamer ses doctrines. Quelle était l'inspiration fondamentale du baron de Stein? La haine de la révolution et de la France. Eh bien! voilà le fils des barons féodaux qui, pour relever son pays, va demander aux nouveaux principes la force dont il a besoin; infidèle aux préjugés de sa naissance, le partisan du passé est devenu un des soldats de l'avenir. Le détail des réformes financières et commerciales dues à l'énergique initiative du ministre prussien est longuement exposé par M. Pertz; l'esprit moderne est là, esprit de justice, d'équité, et le droit commun succède à la stérile et mensongère liberté, à la liberté privilégiée du moyen-âge. Ces mêmes réformes qu'il applique ici à une administration particulière, il les introduira, cinq ans plus tard, dans la politique générale du royaume. Plus il s'initiera aux secrets des affaires publiques, plus il se rapprochera de cette révolution française qui lui avait apparu d'abord comme un triomphe de l'esprit du mal sur des droits consacrés par Dieu. La faiblesse de l'Allemagne l'instruira; pour régénérer ce pays, un seul moyen est efficace, la réforme de l'administration et des lois d'après les principes de la justice éternelle. Le droit historique, sans qu'il se l'avoue lui-même, perdra sans cesse de sa valeur aux yeux de l'impétueux ministre. Plus d'une fois, assurément, il essaiera de se rejeter en arrière, il tâchera de mettre d'accord les innovations que lui dicte son patriotisme et les anciennes institutions féodales que regrette sa pensée hautaine; mais cette confusion de sentimens n'éclatera guère qu'après la victoire : pendant toute la durée de la lutte, le baron de Stein, en dépit de l'influence contraire de son éducation et de ses préjugés, représente, comme les hommes mêmes qu'il combat, les changemens accomplis dans le monde depuis 89.

On sait comment la quatrième coalition interrompit ces pacifiques travaux. Les intrigues de l'Angleterre ne permirent pas au faible et irrésolu Frédéric-Guillaume III d'embrasser la politique de Napoléon. La duplicité des négociations si justement reprochées à la Prusse recouvrait surtout les embarras de l'inintelligence et de la faiblesse. Pour s'associer aux hardis projets de l'empereur, pour s'allier avec la France et assurer la paix européenne en opposant un rempart à l'Autriche et à la Russie, Frédéric-Guillaume III avait besoin de posséder doublement les facultés qu'il n'avait pas. Des intrigues sans nombre l'entouraient : ici, il était retenu par les menaces de l'Angleterre ou les caresses du tsar; là, il avait affaire aux passions nationales qui commençaient à s'enflammer de plus en plus, soutenues par des hommes comme le baron de Stein et revêtues d'une singulière poésie par les paroles ardentes et les démarches romanesques de la belle reine Louise.

Le parti de la paix n'était pas composé de manière à raffermir l'esprit ébranlé du roi. On n'y voyait pas de politiques dignes de ce nom, de sévères intelligences capables de braver l'impopularité en vue d'un patriotisme mieux compris. C'étaient en général des caractères frivoles, des ames égoïstes ou pusillanimes, qui ne cherchaient dans la paix que la satisfaction de leurs vulgaires intérêts et le maintien de leurs priviléges. Environné de tels adversaires et de tels amis, dépourvu de conseillers sérieux, livré à ses irrésolutions naturelles, Frédéric-Guillaume III pouvait-il éviter les fautes qui ont failli précipiter la Prusse au fond de l'abîme? Parmi ceux qui ont eu le plus de part aux imprudences du gouvernement prussien, la première place est au baron de Stein. Les documens que M. Pertz a recueillis sur ce point, et qu'il cite complaisamment à la gloire de son héros, doivent être appréciés d'une façon toute différente par l'historien impartial.

Au commencement de 1806, Napoléon, vainqueur à Austerlitz et maître de la monarchie des Habsbourg, offrait encore son alliance à la Prusse et voulait en faire un état puissant, qui sût, par sa neutralité, contenir la Russie et l'Autriche. Aucun rôle, à ce qu'il semble, ne devait mieux convenir à ce pays, que le grand Frédéric avait si vigoureusement associé aux entreprises et aux destinées de l'esprit moderne. Comment l'homme d'état qui avait débuté sous Frédéric ne sut-il pas comprendre la pensée de Napoléon? Une erreur généreuse sans doute, mais bien impolitique et bien funeste, est le secret de sa conduite : son amour passionné de l'Allemagne l'empêcha de voir nettement les nécessités nouvelles qui résultaient de la transformation de l'Europe. S'il eût aimé les principes des sociétés modernes autant qu'il chérissait sa patrie, il eût mieux apprécié les difficultés de sa tâche et se fût efforcé de concilier des devoirs contraires; le malheur de son esprit et la cause de toutes ses fautes, c'est qu'il appartenait du fond du cœur à l'école féodale. Qu'eût-il fallu en Prusse pour changer peut-être les destinées du monde? Un homme tel que le baron de Stein, ardent, énergique, résolu, animé comme lui de l'enthousiasme patriotique, mais issu d'une autre école et dévoué à ces principes de 89 qui avaient renouvelé tous les peuples. Ces principes, M. de Stein s'y rattachait forcément en certaines circonstances; il n'était pas librement inspiré de leur esprit et ne travaillait pas à les mettre d'accord avec ses devoirs de citoyen allemand : il préféra une politique moins compliquée, une politique plus conforme à la simplicité de ses passions. C'était une ame tout d'une pièce, c'était le type du grand seigneur patriote. Pendant la campagne d'Autriche terminée par la foudroyante victoire d'Austerlitz, pendant les mois si agités de 1806 qui précèdent la rupture de la Prusse avec la France, au moment où le comte d'Haugwitz négocie à Paris avec Napoléon et rapporte le traité d'alliance du 15 fé-

vrier, à l'heure enfin où les passions prussiennes s'enflamment de plus en plus et étouffent à Berlin la voix des conseillers de la paix, le baron de Stein est auprès du trône l'interprète infatigable des colères du peuple et de l'armée.

Le roi de Prusse, timide, embarrassé, très porté à se défier de lui-même, avait coutume d'examiner en particulier les rapports de ses ministres, et, au lieu de les examiner seul, il faisait ce travail de concert avec son secrétaire, M. Lombard, esprit plus élégant que solide, homme de mœurs dissipées, ayant cette grace légère qui n'est souvent que le fruit de la corruption, avec cela diplomate habile et de la race du XVIIIe siècle. Il lui avait fallu bientôt un autre secrétaire pour compléter ce conseil intime : ce fut M. Beyme, un des magistrats éminens du royaume, jurisconsulte sévère et laborieux, que séduisirent sans peine les caressantes prévenances de M. Lombard. M. Lombard était devenu, par son intimité avec le roi, un des personnages considérables de l'état. Le plus habile diplomate de la Prusse, M. le comte d'Haugwitz, sachant bien tout ce qu'on devait craindre des irrésolutions du roi, s'était attaché, avec sa grace supérieure, à dominer M. Lombard. Tous deux d'ailleurs se ressemblaient par plus d'un point : spirituels, fins, menant de front les plaisirs et les affaires, ils n'eurent pas de peine à s'entendre, et ce fut bientôt M. le comte d'Haugwitz qui dirigea le conseil intime et gouverna Frédéric-Guillaume. C'étaient donc les partisans de la paix, les amis de l'alliance française, qui étaient seuls écoutés du souverain; les autres n'avaient pas même le droit de parler, puisque MM. Lombard et Beyme, résumant leurs travaux, n'en prenaient que ce qui pouvait convenir à leurs vues. Toutes les fautes commises par le roi depuis un an, toutes les misères amassées sur la Prusse par la faiblesse et la duplicité de ses chefs, rendaient plus intolérable encore la situation du ministère, dépossédé de ses droits par ce conseil occulte. Le baron de Stein surtout, associé comme ministre à une politique qu'il ne pouvait combattre et qu'il maudissait, ne se faisait pas faute de dénoncer en paroles brûlantes l'influence des conseillers intimes. Le roi prêtait souvent l'oreille à ces plaintes; souvent aussi ces sollicitations hautaines déconcertaient son ame indécise, et, dans un mouvement d'impatience, il en réprimait les hardiesses.

Le 10 mai 1806, M. de Stein avait fait déposer entre ses mains, par l'entremise de la reine, un mémoire d'une singulière vigueur, et qui exprime bien les sombres frémissemens de l'opinion publique. Irrité des menées tortueuses du cabinet de Berlin, le vainqueur d'Austerlitz n'avait pas négligé les occasions d'humilier la Prusse. Par malheur, ces humiliations ne s'adressaient pas seulement à Frédéric-Guillaume III; elles frappaient un peuple justement fier et qui n'avait pas perdu le souvenir du grand Frédéric. Ce peuple, déconcerté quelque temps par

la révolution française, jaloux d'ailleurs de la puissance de l'Autriche et faisant peu de cas de la communauté allemande, commençait à ressentir profondément les atteintes portées à la patrie; il s'indignait de l'abaissement de l'Allemagne, il avait des cris d'enthousiasme pour la belle reine Louise, qui prenait un costume d'officier de dragons et passait l'armée en revue; il avait des explosions de colère contre les ministres et les diplomates. Ces passions, que le baron de Stein avait tant contribué à propager dans les masses, il en était naturellement l'organe; c'est au nom du patriotisme révolté qu'il osait parler au roi. « Sire, lui disait-il, votre gouvernement n'est pas celui d'une grande nation. Vous avez des employés, des agens, des directeurs, vous n'avez pas de ministres. La plupart des hommes qui ont votre confiance sont des traîtres ou des caractères vils. » Dans son mémoire, le baron de Stein demandait une réforme administrative en même temps que le renvoi des principaux membres du cabinet prussien. Cinq ministères devaient être constitués, la guerre, les affaires extérieures, la police générale, les revenus publics, la justice. Un conseil d'état devait écouter les rapports des ministres, et le roi déciderait après avoir pris l'avis de tous les membres. Les conseillers de cabinet rédigeraient les décrets; chaque jour les ministres seraient tenus de se réunir dans le bureau des conseillers de cabinet pour délibérer sur les affaires à porter en conseil d'état. En un mot, tout se ferait en commun; plus d'influence occulte et irresponsable, plus d'intrigues, plus de surprises possibles; rien qui pût intercepter aux yeux du roi la lumière des faits; le roi serait au centre même de l'état. L'audacieux réformateur terminait par ces paroles :

« Cette nouvelle constitution de l'état ne peut réussir qu'après l'éloignement des hommes présentement investis de la confiance royale, car ces hommes sont perdus dans l'opinion publique, et il en est même dont le nom est marqué des stigmates du déshonneur. Si sa majesté ne se décidait pas à opérer les réformes proposées ici, si le roi continuait à agir sous l'influence du même cabinet, il faut s'attendre à deux résultats inévitables : ou bien l'état se dissoudra de lui-même, ou bien il perdra son indépendance. A plus forte raison ne devra-t-on compter désormais ni sur l'estime ni sur l'affection des sujets. Les causes et les hommes qui nous ont conduits au bord de l'abîme achèveront de nous y précipiter; ils nous feront une situation telle que le fonctionnaire intègre n'aura plus que deux partis à prendre : abandonner une place couverte d'une honte qu'il n'a pas méritée et se résigner à ne pouvoir plus rendre aucun service, ou bien prendre part avec désespoir à la confusion générale. Quiconque étudiera d'un regard attentif la dissolution de la république de Venise, la ruine de la monarchie française et de la royauté de Sardaigne trouvera sans peine dans ces faits si lumineux la justification des plus sinistres pressentimens. »

On sait que, pendant l'année 1806, le peuple de Berlin, en proie à

toute la rage du patriotisme humilié, se porta chez l'habile diplomate qui employait ses efforts à détourner la rupture de la Prusse et de la France, et brisa à coups de pierres les fenêtres de son hôtel. Ce diplomate était M. le comte d'Haugwitz. Le baron de Stein, dans l'étrange mémoire qu'on vient de lire, fait comme le peuple soulevé: il nous apparaît tel qu'un chef d'émeute à la tête de sa bande; il va briser les vitres, non pas seulement chez M. d'Haugwitz, mais chez les hommes les plus considérables de l'état, chez M. Beyme, chez M. Lombard, chez les confidens intimes et les collaborateurs du souverain dont il est lui-même le ministre; il met leurs hôtels au pillage. M. de Stein avait-il raison dans ces violens reproches qu'il adresse aux trois conseillers de Frédéric-Guillaume, surtout au secrétaire intime et au ministre des affaires étrangères? Il est évident que la passion a dicté ses paroles, et que, si le jugement contient au fond des vérités, l'exaspération du patriote doit nous mettre en défiance. M. Lombard et M. le comte d'Haugwitz étaient avant tout des hommes d'esprit, des caractères souples et insinuans; tous deux avaient rempli avec habileté des missions délicates. Ce qui distinguait ces deux hommes, principalement M. le comte d'Haugwitz, c'était un mélange de sang-froid et de grace, un art merveilleux, toutes les séductions d'un esprit charmant, d'un esprit qui s'abandonne et qui se possède. Chez leur fougueux adversaire, rien de tel assurément: quelque chose comme les passions d'un janséniste teutomane, une rigidité hargneuse, un patriotisme bourru, une foi religieuse et nationale devenue du fanatisme, et qui repoussait, ainsi qu'une œuvre impie, tout accommodement avec la nécessité. Ni le comte d'Haugwitz, ni le baron de Stein, il faut bien le reconnaître, ne convenaient à la situation de la Prusse. Ce que conseillait à la Prusse une politique conforme à ses traditions et digne de son rang en Europe, c'était une alliance résolue avec les intérêts nouveaux représentés par Napoléon. Que fallait-il pour faire triompher une telle politique? Des hommes fidèles à l'esprit du grand Frédéric et pénétrés de l'amour de leur patrie. Cette union avec la France de 89, Stein la repoussait, nous l'avons dit, aveuglé par des préjugés de caste; le comte d'Haugwitz en faisait le but de ses efforts, mais son scepticisme bien connu paralysait l'action de ses talens, et si quelqu'un pouvait mener à bien cette grande affaire au milieu des passions ardentes déchaînées dans le peuple, au sein de l'armée, sur les marches mêmes du trône, ce n'était certes pas ce brillant esprit suspect aux patriotes et stigmatisé par le baron de Stein. M. de Hardenberg, qui a tant contribué, lui aussi, par un aveugle amour de son pays, à brouiller les affaires de la Prusse, avait trop subi l'influence de William Pitt, pour qu'on pût voir en lui le véritable homme d'état de l'Allemagne. Encore une fois, où était cet homme capable de donner aux intérêts de l'es-

prit moderne une base invincible par l'étroite union de la Prusse de Frédéric et de la France de 89? Où était l'homme assez fort pour sauver la Prusse, pour l'associer aux desseins de l'empereur et assurer la paix de l'Europe? Aux yeux de M. Pertz, c'est toujours le baron de Stein qui est le héros de la situation; en réalité, ce héros n'est nulle part à Berlin; il ne se trouve ni dans le tumultueux parti des patriotes ni dans les conseils irrésolus des diplomates.

Personne n'ignore les événemens qui suivirent l'établissement de la confédération du Rhin, la dissolution de l'empire germanique, enfin les négociations avec l'Angleterre qui amenèrent incidemment la rupture définitive de la Prusse et de la France. Par le traité du 15 février 1806, débattu à Paris avec le comte d'Haugwitz, Napoléon avait forcé la Prusse à choisir entre la guerre et l'acceptation du Hanovre. Il voulait, par ce don fatal, l'engager d'une façon irrévocable, la compromettre avec l'Angleterre et la Russie et se l'attacher en l'humiliant. Il la compromettait avec l'Angleterre en lui faisant occuper une partie du territoire anglais; il la compromettait avec la Russie en lui faisant renier à quelques mois de distance le traité conclu avec le tsar dans les caveaux de Potsdam, sur la tombe du grand Frédéric. Le traité de Paris est du 15 février 1806; au mois de juillet de la même année, Napoléon, sans consulter la Prusse, proposait à l'Angleterre la restitution du Hanovre. On le sut bientôt, quand les négociations furent rompues; le cabinet britannique ne se fit pas faute de le publier assez haut, et cette dernière humiliation infligée à la Prusse décida Frédéric-Guillaume à la guerre. Jamais faute plus grave ne fut commise, mais il était impossible de résister plus long-temps aux fureurs nationales. Le mémoire de M. de Stein avait pu révéler au roi Guillaume quelle était, dès le mois d'avril 1806, l'exaspération des esprits; un ministre du roi, un grand seigneur imbu de tous les préjugés aristocratiques, y parlait de ses collègues et de ses chefs comme l'eût fait un orateur de club : jugez quelle explosion dut provoquer trois mois après la nouvelle des offres proposées à l'Angleterre! Toute la Prusse fut entraînée. La reine, les princes Henri et Guillaume, frères du roi, le prince Louis-Ferdinand, le prince d'Orange, les généraux Rüchel et Blücher, des hommes même d'un caractère plus modéré, Jean de Müller par exemple, n'étaient pas satisfaits de l'annonce et des préparatifs de la guerre; ils craignaient les perpétuelles incertitudes du roi et voulaient l'arracher aux influences de son conseil. Le 2 septembre 1806, les princes et les généraux que je viens de nommer firent remettre à Frédéric-Guillaume un nouveau mémoire qui reproduisait en termes plus convenables, mais avec une vivacité croissante, toutes les idées exprimées au mois d'avril dans le violent factum du baron de Stein. Le comte d'Haugwitz, les conseillers Beyme et Lombard y étaient signalés comme les plus dangereux en-

nemis de la patrie. « Sont-ils aux gages de Napoléon? demandaient les signataires. La voix publique l'affirme; nous, nous ne saurions le dire, car l'argent n'est pas le seul mobile qui puisse pousser au mal; ce qui est certain, c'est qu'ils sont de connivence avec lui pour perdre la Prusse; c'est qu'ils sont disposés à acheter la paix par des concessions déshonorantes; c'est que, la guerre une fois déclarée, ils prendront les mesures les plus maladroites et les plus molles pour en finir plus tôt, et si vous prescrivez vous-même des préparatifs sérieux, si vous confiez l'armée à des généraux résolus, votre action sera paralysée, vos généraux seront trahis infailliblement. » Le nom du baron de Stein était parmi les signataires de ce mémoire rédigé par le grand historien Jean de Müller; on le trouve toujours à la tête de ce parti passionné qui fit taire jusqu'au bout, pendant cette fatale année 1806, tous les conseils de la raison, arracha la Prusse aux brillantes destinées que lui préparait l'empereur, et faillit la précipiter dans l'abîme.

La guerre ne fut pas longue. « L'inimitié de la France, avait dit Napoléon dans sa proclamation à l'armée, est plus terrible que les tempêtes de l'Océan. » Le 8 octobre, les troupes françaises entrent en Saxe; le 10, le prince Louis-Ferdinand est battu et tué à Saalfeld; le 14, l'armée prussienne tout entière est écrasée dans deux batailles, à Auerstaedt et à Iéna. A Iéna, l'empereur avait vaincu et dispersé les troupes du prince Hohenlohe; à Auerstaedt, le maréchal Davoust avait culbuté le corps d'armée du généralissime, le vieux duc de Brunswick, accompagné du roi. En quelques jours tout était fini, et le sort de la monarchie prussienne était entre les mains de l'empereur.

Le baron de Stein était malade à Berlin quand on reçut la nouvelle de ces désastres. Il se hâta d'envoyer à Stettin et à Koenigsberg l'argent des caisses de l'état; c'est avec ces ressources que la guerre fut continuée jusqu'à la paix de Tilsitt; un seul jour de retard eût tout perdu. Lui-même, très souffrant encore, il quitta Berlin le 20 octobre, cinq jours avant l'arrivée du maréchal Davoust, huit jours avant l'entrée triomphale de Napoléon. Le roi de Prusse, réfugié à l'extrémité de ses états, s'occupait de négocier la paix. Une conférence ministérielle eut lieu à Graudenz pour établir les propositions qui seraient faites au vainqueur; M. de Hardenberg n'y avait pas été appelé, et M. d'Haugwitz venait de donner sa démission : de tous les ministres présens à cette réunion, Stein était le plus considérable. Les conditions portées à l'empereur par les deux envoyés du roi de Prusse, M. de Zastrow et M. de Lucchesini, furent rejetées avec dédain; Napoléon fit répondre par Duroc qu'il voulait toutes les places de la Silésie et toutes celles de la Vistule, étant bien sûr, si on ne les lui livrait pas, d'y entrer en maître avant peu de jours. Il faut rendre cette justice aux conseillers de cette folle guerre, qu'ils payèrent bravement de leur personne et

que la défaite n'abattit pas leur courage : le prince Louis-Ferdinand était mort en héros; le prince Hohenlohe avait fait des prodiges de valeur à Iéna; le général Rüchel, arrivé le dernier sur le champ de bataille et cerné de tous côtés par nos armes victorieuses, avait cherché inutilement la mort dans une attaque désespérée; il reçut une balle en pleine poitrine, et, emporté dans les bras de ses soldats, il survécut à ses blessures. Le baron de Stein ne se laissa pas décourager non plus; il vit, et cette fois il voyait juste, que la Prusse ne pouvait plus compter sur l'amitié de Napoléon, et qu'il fallait à tout prix éviter de s'aliéner les deux dernières ressources de la monarchie vaincue, la Russie et l'Angleterre. Livrer Dantzig, Varsovie et Breslau, c'était amener immédiatement Napoléon sur les frontières de la Russie, sans laisser le temps au tsar de réunir ses troupes. Stein le comprit et s'opposa de toutes ses forces à un armistice conclu sur ces bases. Le roi se rendit aux raisons du fougueux ministre; il résolut de supporter courageusement son infortune et de s'unir pour jamais à ces cabinets de Saint-Pétersbourg et de Londres, dont il avait tour à tour voulu et déserté l'alliance. « Que ferez-vous, disait le roi au baron de Stein, si je suis contraint de passer en Russie? — Sire, répondit le ministre, mon devoir est de suivre votre majesté partout où le sort la conduira. » Il ne voyait pas sans une joie amère, au milieu de tant de désastres, la Prusse arrachée pour long-temps à l'alliance française et liée aux deux puissances de qui il attendait, au fond de son cœur ulcéré, la vengeance et les représailles de l'Allemagne.

II.

L'heure est venue où l'homme qui a déjà, soit comme fonctionnaire spécial, soit comme ministre de Frédéric-Guillaume III, tenu une si grande place dans les affaires de son pays, va enfin être appelé au seul poste qu'ambitionnait son impérieuse ardeur, à celui de ministre dirigeant. Une période nouvelle s'ouvre dans la vie du baron de Stein; ce n'est pas du reste sans des difficultés bien graves encore et sans des luttes bien singulières que M. de Stein va être chargé des affaires générales de la Prusse. Cette place, il hésitera à la prendre, il l'abandonnera ensuite, il la reprendra plus tard sur les instances des plus hauts personnages, il la perdra enfin sur un ordre de Napoléon; mais à ce dernier moment sa puissance ne décroîtra pas : retiré en Russie, il continuera d'agiter l'Europe, et on peut dire que, depuis la bataille d'Iéna jusqu'à la bataille de Waterloo, de 1806 à 1815, ce n'est plus comme simple ministre ni comme chef d'opposition, c'est comme directeur et organisateur d'un grand parti européen que M. de Stein se présente à nous.

Quelques jours après les conférences où le baron de Stein décida le roi de Prusse à continuer la guerre, le 20 novembre 1806, Frédéric-Guillaume lui fit offrir, par le conseiller Beyme et le général Köckeritz, le ministère du comte d'Haugwitz. Stein paraît hésiter; il allègue son inexpérience des formes diplomatiques et ne dit pas encore le vrai motif, à savoir la nécessité d'une réforme complète dans l'organisation ministérielle, réforme qu'il avait si impérieusement demandée dans son mémoire du mois d'avril et dont le roi ne voulait pas. Le roi insiste, et, croyant avoir tourné la difficulté, par une lettre du 29 novembre il le nomme ministre intérimaire des relations extérieures. Une lettre du conseiller Beyme était jointe comme un commentaire aux paroles du monarque : « Je vois en vous, lui disait-il, celui que la Providence a réservé pour le salut de la monarchie prussienne. » Le roi ne connaissait pas toute l'obstination du baron de Stein; l'inflexible ministre refusa de rendre, même provisoirement, les services qu'on réclamait de son zèle; il voulait faire plier Frédéric-Guillaume et n'entrer aux affaires étrangères qu'après avoir renversé le cabinet intime dont il détestait l'influence. Sa lettre de refus est une reproduction opiniâtre des exigences hautaines exprimées dans son mémoire. Bien plus, il écrit encore un nouveau mémoire, un nouveau plan de réforme, concerté avec le général Rüchel et le prince de Hardenberg. Le roi pense désarmer cette volonté intraitable en instituant un ministère composé de trois membres qui délibéreront en commun et agiront directement avec le roi; il donne la guerre au général Rüchel, l'intérieur à Stein, les affaires étrangères au général de Zastrow. Ce n'est pas assez; le cabinet intime n'est pas supprimé, Beyme et Lombard sont toujours là, et le comte d'Haugwitz, quoique retiré en apparence de la politique active, conservera son influence secrète; le baron de Stein exige la suppression du cabinet, l'éloignement absolu de toutes les créatures du comte d'Haugwitz et le retour de M. de Hardenberg, dont le concours lui est indispensable. « Si le roi, s'écrie-t-il, persiste dans ses défiances à l'égard d'un tel homme, comment pense-t-il que je puisse être assuré de ma liberté d'action? » Nouvelles instances de la part du roi, nouveaux refus des trois ministres nommés.

Cependant l'armée française avançait toujours vers les extrémités de la Prusse. Lannes et Davoust venaient de battre les Russes à Pulstuk, et Bernadotte occupait les routes de Kœnigsberg. La famille royale se retire aux derniers confins du pays, à l'embouchure de la Dange, dans la petite ville de Memel. Stein, veillant au lit de mort d'un de ses enfans, atteint lui-même de cruelles souffrances, se disposait à partir pour suivre le roi dans sa fuite, lorsqu'il reçut une lettre de Frédéric-Guillaume où la colère trop justifiée du monarque éclatait avec violence. Le même jour, M. de Stein envoya au roi sa démission.

La retraite du baron de Stein fut considérée comme un malheur public dans le parti de la guerre, et ce parti, malgré de si effrayans désastres, c'était encore l'immense majorité de la Prusse. Les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Londres y virent une victoire de M. d'Haugwitz; ils furent persuadés que les partisans de l'alliance française allaient reprendre le dessus. C'est ainsi que l'indécision de Frédéric-Guillaume et un concours fatal de circonstances lui enlevaient tour à tour les auxiliaires dont il ne pouvait se passer. Il n'avait pas su, en présence de Napoléon, s'élever au-dessus des aveugles passions de ses sujets; il allait maintenant exciter la défiance de ses alliés et ralentir leur zèle. M. de Stein recevait de toutes parts des témoignages de sympathie pour sa personne et d'indignation contre le cabinet du roi. Il quitta la Prusse. « Qu'irais-je faire à Memel ou à Kœnigsberg? écrivait-il à l'ardent patriote Niebuhr. Assister à des actes ridicules, voir de près les hontes de la patrie, et demeurer là, immobile, sans rôle, sans action possible, comme le journalier qui va et vient sur la place, attendant qu'on lui loue son travail? » Il partit donc, jetant ce dernier adieu de colère et ce dernier regard de mépris au conseil qui avait causé, selon lui, tous les malheurs de la Prusse et qui menait la monarchie à sa perte. Il se retira dans ses biens du duché de Nassau. Là, calmée un peu par la distance, délivrée du spectacle qui blesse son irritable ardeur, sa pensée retourne vers la Prusse et poursuit obstinément ses plans de réforme. Le phénomène que nous avons déjà signalé dans le développement de ses idées politiques se reproduit ici d'une manière éclatante. Son patriotisme le débarrasse des préjugés de caste et le rend sympathique aux principes modernes. Ces principes, il les devine d'instinct, il semble les découvrir. Ce n'est point par tactique et en se faisant violence qu'il admet un droit nouveau; sa passion patriotique l'inspire, et, certaines réformes lui apparaissant comme l'unique moyen de salut, il les proclame. Un mémoire écrit par lui au mois de juin 1807 est le complément de celui qu'il adressait au roi l'année précédente. Il suppose le conseil intime détruit, il suppose le ministère mis en communication directe avec le roi, et se demande par quels moyens on le mettra aussi en communication avec le peuple. Il construit alors tout un système de gouvernement représentatif. « Ranimons, s'écrie-t-il en terminant, ranimons le sentiment de l'existence commune; utilisons des forces qui sommeillent ou qui sont dissipées en petites choses; que l'esprit de la nation et l'esprit de l'autorité fassent alliance! Sauvons la patrie, sauvons l'indépendance et l'honneur national! » Belles paroles sur les lèvres de ce grand seigneur, et qui peignent l'homme tout entier : le réformateur politique n'est jamais chez lui que l'auxiliaire du patriote; plus de priviléges, plus de droits féodaux; relevons le peuple pour relever l'Allemagne!

Tandis qu'il travaillait ainsi en silence, le tsar voulut l'arracher à sa retraite et lui confier en Russie les plus hautes fonctions politiques. Stein était prêt à accepter, lorsque des événemens inattendus s'opposèrent à son départ. Les conférences de Tilsitt avaient associé Alexandre aux desseins de Napoléon; les deux empereurs étaient d'accord pour se partager la domination de l'Europe et assurer la paix générale. Le traité de Tilsitt fut un nouveau coup, une nouvelle humiliation pour la Prusse. Le roi, dans sa détresse, oublia ses rancunes, et, pressé par la reine Louise, pressé par les princes et les généraux de la cour, il se décida à rappeler le baron de Stein. M. de Hardenberg avait été nommé ministre des affaires étrangères au commencement de 1807; plus modéré sans doute que le baron de Stein, il avait été cependant bien plus en vue comme adversaire de Napoléon; il avait le premier combattu et fait échouer les projets de la France vis-à-vis de la Prusse; c'était à lui enfin, à lui seul que Napoléon attribuait la ruine de cette politique à laquelle il attachait tant de prix, et sa colère était devenue de la haine. En signant le traité de Tilsitt, le vainqueur exigea de la Prusse que M. de Hardenberg quittât le ministère. Notre ambassadeur à Berlin, M. de La Forêt, si bien informé de l'esprit de cette cour et de toutes les passions qui l'agitaient, ne semble pas avoir apprécié exactement l'influence du baron de Stein. Peut-être ne voyait-il en lui qu'une nature impétueuse, mais maladroite, dont une diplomatie habile aurait facilement raison. Il n'en demeure pas moins étrange que la rentrée de M. de Stein aux affaires et sa nomination au poste le plus important de la politique aient été conseillées à Frédéric-Guillaume par Napoléon. « Vous exigez absolument que je me sépare de M. de Hardenberg, lui faisait dire le roi de Prusse; il faudra donc que je m'adresse pour le remplacer au comte de Schulenbourg-Kehnert ou au baron de Stein. » Il espérait que cette alternative donnerait à réfléchir, et qu'à tout prendre la modération de M. de Hardenberg plairait mieux à l'empereur que l'impétuosité de M. de Stein. — *Prenez le baron de Stein,* répondit simplement l'empereur, *c'est un homme d'esprit.*

C'est au mois de septembre 1807 que le baron de Stein, malade depuis plusieurs mois, put se mettre en route pour Memel. Il avait parcouru la plus grande partie de la Prusse; il était resté quelques jours à Berlin, et partout il avait vu les désastres de la guerre, les champs dévastés ou incultes, l'agriculture anéantie, le commerce devenu impossible, les autorités françaises maîtresses de tous les pouvoirs. Lorsqu'il arriva à Memel le 30 septembre, il trouva le roi profondément découragé. Frédéric-Guillaume se croyait poursuivi par une destinée impitoyable; toutes ses entreprises, pensait-il, étaient condamnées d'avance, et, pour sauver le pays d'une ruine imminente, il était résolu à abdiquer. Quant à la reine, si elle était en proie à l'affliction la plus

vive, il s'en fallait bien que son courage fût abattu; ses douloureuses préoccupations n'avaient pu éteindre chez elle les flammes sacrées de l'espérance. Stein prit immédiatement les affaires. Il avait été investi d'une autorité sans exemple; il était le chef du cabinet, il recevait les rapports de tous les ministres, conférait avec eux, leur donnait ses ordres, et quatre fois par semaine présentait les décrets et règlemens à la signature du roi. A lui seul, il remplaçait ce conseil de cabinet qu'il avait si violemment attaqué; mais son action était régulière et publique : aidé des autres ministres, soutenu et éclairé par des fonctionnaires qui recevaient eux-mêmes la lumière des différens degrés de la hiérarchie, il représentait et gouvernait la Prusse.

Ce système représentatif était bien celui qu'avait toujours rêvé le baron de Stein; il ne restait plus qu'à en élargir la base. Quand il était simple gouverneur de province, il avait opéré maintes réformes où brillait l'esprit de 89; il va maintenant appliquer les mêmes principes à la réorganisation de la monarchie tout entière. Le baron de Stein n'a qu'une pensée : bien que l'armée française occupe encore la plus grande partie du royaume, bien que la Prusse soit vaincue, son armée en déroute, ses finances dispersées, il veut relever sa patrie et la ramener sur le champ de bataille. Il fera alliance avec l'Angleterre, avec la Russie, il armera l'Europe; mais d'abord il faut remettre la Prusse sur ses pieds.

Trois grandes réformes furent opérées sans délai : la réforme des lois territoriales, la réforme des municipalités, et la réforme militaire. Les nobles seuls jusque-là pouvaient posséder des biens-fonds; une loi du 9 octobre 1807 détruisit ce privilége; le vasselage de la glèbe fut aboli; bourgeois et paysans, tous les citoyens furent autorisés à acquérir, à posséder, à faire valoir la terre; les nobles à leur tour, la loi le déclarait hautement, ne dérogeaient plus en s'occupant d'industrie et de commerce; il n'y avait plus de distinctions arbitraires et odieuses, plus de prérogatives, plus de castes; les bases de l'égalité civile étaient fondées. Il ne suffisait pas que la terre fût accessible au travail de tous; attachés au pays par la propriété, les citoyens devaient y être plus intimement unis encore par le droit de participer à l'administration de leurs communes. Les municipalités furent déclarées électives. Tous les habitans soumis à de certaines conditions de cens, mais sans aucune distinction de naissance ou de culte, choisirent eux-mêmes leurs magistrats. L'armée enfin fut régénérée aussi par les vrais principes démocratiques; les grades d'officiers, réservés jusque-là aux hommes de race noble, devinrent, comme la terre et les magistratures municipales, la récompense du mérite personnel, le prix du courage et des services rendus. En introduisant ces innovations fécondes, le baron de Stein ne pouvait toutefois se décider à sacrifier complétement la

noblesse; il voulait qu'elle demeurât un corps à part, sans priviléges il est vrai, mais investie toujours de cette autorité que donnent la fortune et les lumières; il voulait, dis-je, en faire un corps à part, une classe d'élite où l'état pût recruter des serviteurs dévoués, habiles, et qui fût capable de donner de grands exemples aux classes inférieures; il rêvait une aristocratie conforme à tout ce que renferme un tel titre, une légion de vertu et d'honneur, régie par une sévère discipline et excluant de son sein tout membre qui souillerait la communauté. Ce n'étaient là chez lui que des projets destinés à compléter un jour son système; l'essentiel du moins était fait; les fondemens étaient assis, et les Prussiens, divisés jusque-là et comme parqués dans des catégories odieuses, commençaient à vivre de la vie d'une nation. En même temps, d'importantes opérations financières réparaient peu à peu les désastres de ces funestes années. Le général Scharnhorst, ministre de la guerre, s'associait énergiquement à l'œuvre du baron de Stein. Ce n'était pas assez d'avoir régénéré l'armée, il fallait l'augmenter sans bruit et préparer des ressources pour l'avenir, sans violer ouvertement le traité de Tilsitt, qui limitait à quarante-deux mille hommes les forces militaires de la Prusse. Un règlement secret du 31 juillet 1808 organisa sur toute la surface de la monarchie une sorte d'armée mystérieuse, recrutée, instruite, exercée régulièrement dans chaque village, et prête à se lever au moindre signal. Le général Scharnhorst était devenu l'ami dévoué de M. de Stein; il disait un jour au général d'Hoffmann : « Je ne connais que deux hommes qu'aucune puissance humaine ne fait trembler, c'est Stein et Blücher. » Il s'était donné sans réserve à ce ministre intrépide, qui animait tout autour de lui et qui semblait l'ame même de la Prusse se relevant du fond de la tombe.

A cette période d'activité enthousiaste appartient une œuvre aussi étrange qu'audacieusement conçue, la création du *Tugendbund*. Au moment où M. de Stein prenait la direction des affaires, au mois d'octobre 1807, un jeune magistrat de Braunsberg, M. Henri Bardeleben, lui avait adressé un écrit intitulé *l'Avenir de la Prusse*, où il engageait tous les citoyens à oublier leurs divisions, à se serrer autour du pouvoir et à ne former qu'un grand parti national. Peu de temps après, Bardeleben avait organisé avec quelques officiers et quelques savans une association singulière. Ils mettaient leurs efforts en commun, disaient-ils, pour combattre chez eux, chez les autres, chez le gouvernement, toute pensée d'égoïsme. Ils se donnaient le titre d'*Association scientifique et morale* (*sittlich wissenschaftlicher Verein*). Les premiers membres étaient, avec le fondateur, le général Gneisenau, le général Grollmann, le professeur Krug. Peu à peu leur nombre s'éleva jusqu'à vingt. Ils présentèrent au roi les statuts de leur société et la liste des membres; le roi approuva tout. Bientôt on ne compta plus les affiliés

par vingt, mais par mille et par centaines de mille. L'association était formidable; elle couvrait la Prusse, et de la Prusse étendait ses réseaux sur l'Allemagne entière. Le conseil général siégeait à Kœnigsberg; des conseils provinciaux, des chambres de district, des assemblées locales formaient une vaste machine dont tous les rouages étaient mus par une pensée unique. Le but constant des chefs était de restaurer la force et la moralité allemandes. Malgré toutes les précautions possibles, une telle association ne pouvait échapper long-temps à l'œil vigilant de l'administration impériale. Créé en 1808, le *Tugendbund* fut dissous en 1810 sur l'ordre exprès de l'empereur. Qu'importait cependant cette dissolution? Un ordre suffisait-il pour disperser ces forces populaires? On pouvait bien déchirer les statuts, on n'était pas maître d'arrêter le travail des masses. La persécution ne fit que rendre ce travail plus secret, c'est-à-dire plus redoutable. C'est à dater de ce jour que le *Tugendbund* pénètre dans les profondeurs souterraines, et que le mouvement à demi national, à demi révolutionnaire de 1813 prépare son explosion.

M. de Stein, assure M. Pertz, n'a jamais fait partie du *Tugendbund*, il ne l'a jamais autorisé; c'est à l'insu de son ministre que le roi aurait approuvé les règlemens de l'association. L'opinion commune, que personne n'a démentie jusqu'à ce jour, est contraire aux assertions de M. Pertz. En Allemagne M. le docteur Schlosser, M. Armand Lefebvre en France (1), ont regardé le *Tugendbund* comme une des œuvres de M. de Stein. Que le ministre n'ait pas eu l'idée première de cette franc-maçonnerie germanique, qu'il n'ait pas donné à ses statuts une approbation officielle et directe, qu'il n'ait jamais été inscrit sur ses listes, rien de plus facile à admettre; mais comment croire qu'il n'ait pas vu avec joie une association dont la pensée était si conforme à la sienne? Comment supposer qu'il lui ait refusé son appui? Pendant une année entière, depuis le mois d'octobre 1807 jusqu'au mois de novembre 1808, M. de Stein gouverne la Prusse; il la gouverne pour la préparer à la guerre; il écrit mémoires sur mémoires afin d'établir la nécessité d'une grande insurrection de l'Allemagne entière; il exprime avec une franchise audacieuse ce que les affiliés du *Tugendbund* répètent tout bas dans leurs conciliabules; il le dit au roi, aux ministres, aux généraux, aux chefs de l'association. L'exemple des Espagnols l'excite; il imagine des plans, il calcule ses ressources et range ses hommes en bataille. La première de toutes ces ressources, celle qu'il invoque sans cesse avec un incomparable enthousiasme, c'est la colère des peuples allemands. Un chef du *Tugendbund* eût-il tenu un autre langage? Plus tard, après la chute de l'empire, quand le *Tugendbund* fut devenu un embarras pour les souverains de l'Allemagne, quand l'élément révo-

(1) Voyez le remarquable travail de M. Armand Lefebvre sur *Frédéric-Guillaume III*, *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1840.

lutionnaire se dégagea de l'élément national et voulut se faire sa part, le gentilhomme put regretter les imprudences du patriote : M. de Stein désavoua toute participation au *Tugendbund*. M. Pertz a tort de s'attacher à ce désaveu; les documens qu'il cite lui-même en si grand nombre sont la réfutation péremptoire de sa thèse. Inscrit ou non sur les listes de la franc-maçonnerie tudesque, M. de Stein en était l'ame.

Napoléon fut bientôt informé de ces audacieux projets. Le 21 septembre, au moment où M. de Stein allait se rendre à Erfurt auprès de l'empereur de Russie, espérant que par son entremise il obtiendrait des autorités françaises un délai pour le paiement des contributions de guerre, *le Moniteur* du 8 septembre arriva à Kœnigsberg. Ce fut un coup de foudre. On lisait en tête du numéro à l'article Prusse :

« Un assesseur prussien, nommé Koppe, était désigné comme un agent d'intrigues. Le maréchal Soult ayant été dans le cas de le faire arrêter et conduire à Spandau, on a saisi ses papiers, où on a trouvé l'original de la lettre qu'on va lire. Nous croyons devoir la publier comme un monument des causes de la prospérité et de la chute des empires; elle révèle la manière de penser du ministère prussien, et elle fait connaître particulièrement M. de Stein, qui a pendant long-temps exercé le ministère, et qui est aujourd'hui presque exclusivement chargé de la direction des affaires. On plaindra le roi de Prusse d'avoir des ministres aussi malhabiles que pervers. »

A la suite de ces terribles paroles, *le Moniteur* publiait, avec la traduction en regard, le texte allemand d'une lettre signée de M. de Stein. Elle était datée du 15 août et écrite de Kœnigsberg à M. le prince de Sayn-Wittgenstein, à Doberan. C'est un de ces appels patriotiques comme le fougueux ministre en adressait alors de mille côtés. Entretenons le feu, déchaînons la colère des peuples, voilà le résumé de tous ses discours. Un passage, que j'emprunte à la traduction du *Moniteur*, exprime une sorte de regret de voir l'insurrection allemande devancée par l'Espagne : « L'exaspération, écrivait le ministre de Frédéric-Guillaume, augmente tous les jours en Allemagne; il faut la nourrir et chercher à travailler les hommes. Je voudrais bien qu'on pût entretenir des liaisons dans la Hesse et dans la Westphalie, qu'on se préparât à de certains événemens, qu'on cherchât à maintenir des rapports avec des hommes d'énergie et bien intentionnés, et que l'on pût mettre ces gens-là en contact avec d'autres. Dans le cas où votre altesse pourrait me donner des renseignemens à cet égard, je la prie de vouloir bien me renvoyer M. Koppe ou un autre homme de confiance. Les affaires de l'Espagne font une impression très vive; elles prouvent ce que depuis long-temps on aurait dû entrevoir. Il serait très utile d'en répandre les nouvelles d'une manière prudente... »

On comprend l'impression produite en Allemagne par les paroles du *Moniteur*. Les troupes françaises occupaient encore la Prusse; un frère

du roi, le prince Guillaume, était à Paris, sollicitant de M. de Champagny l'adoucissement des charges imposées à son pays. *Ces malheureux Prussiens n'ont pas de quoi manger,* disait l'empereur Alexandre à M. de Caulaincourt, et M. de Stein allait partir pour Erfurt afin d'intéresser plus vivement encore l'allié de son souverain aux infortunes de la Prusse, et tout à coup *le Moniteur,* avec l'accent du maître, signalait la lettre de l'imprudent agitateur comme une des causes qui amènent la chute des empires. A cette effrayante menace, à ces dures paroles contre *des ministres aussi malhabiles que pervers,* il est facile de voir que l'exemple de l'Espagne invoqué par l'homme d'état prussien était pour Napoléon un sujet d'inquiétude et de colère. Cette préoccupation éclata encore quelques semaines après d'une façon inattendue. *Le Moniteur* du 21 novembre 1808 contenait le troisième bulletin de l'armée d'Espagne, daté de Burgos, 13 novembre. Après avoir raconté la défaite des troupes espagnoles, l'auteur du bulletin se tourne subitement vers la Prusse et apostrophe M. de Stein :

« Les jeunes étudians de Salamanque qui croyaient faire la conquête de la France, les paysans fanatiques qui rêvaient déjà le pillage de Bayonne et de Bordeaux et se croyaient conduits par tous les saints apparus à des moines imposteurs, se trouvent déchus de leurs folles chimères. Leur désespoir et leur consternation sont au comble. Ils se lamentent des malheurs auxquels ils sont en proie, des mensonges qu'on leur a fait accroire, et de la lutte sans objet dans laquelle ils sont engagés.

Il faudrait que les hommes comme M. de Stein, qui, au défaut de troupes de ligne qui n'ont pu résister à nos aigles, méditent le sublime projet de lever des masses, fussent témoins des malheurs qu'elles entraînent et du peu d'obstacles que cette ressource peut offrir à des troupes réglées... »

Étranges ressouvenirs et qui révèlent bien une préoccupation irritée! Le grand homme sentait l'aiguillon de ses fautes et commençait à douter de sa fortune. Avec le sûr coup d'œil du génie, il voyait déjà l'Europe soulevée, il voyait des masses d'hommes succéder aux armées régulières, il voyait les forces morales, le sentiment patriotique, l'amour passionné de l'indépendance, passer des Français aux autres peuples européens; la politique du baron de Stein lui inspirait de confuses alarmes; de là ce dédain qui déguise mal la colère. Pour conjurer l'orage, M. de Stein n'avait plus qu'à offrir sa démission au roi. Frédéric-Guillaume hésita quelques semaines, voulant par là sauver sa dignité. Il se décida pourtant, et *le Moniteur* du 18 décembre portait en tête ces simples mots, qui sont comme l'enregistrement d'une satisfaction publiquement faite : « La gazette de Kœnigsberg du 27 novembre annonce officiellement la retraite du ministre d'état baron de Stein, qui a reçu sa démission sur la demande qu'il en a faite au roi. »

C'est le 24 novembre 1808 que Frédéric-Guillaume accepta la dé-

mission de M. le baron de Stein. Le jour même où il quittait la direction des affaires, le ministre adressait à tous les fonctionnaires de la Prusse une circulaire éloquente où il rappelait tout ce qu'il avait fait déjà pour le salut de l'Allemagne, et annonçait les projets ultérieurs qui auraient été le complément de son œuvre. Plus il travaille à la restauration de sa patrie, plus les principes de 89 s'imposent naturellement à sa pensée. Ce testament politique du grand patriote renferme les innovations les plus hardies. Ce ne sont plus seulement des réformes qu'il désire, c'est une transformation complète de l'état; il veut une grande représentation nationale. « Tous les systèmes représentatifs essayés chez nous jusqu'ici, s'écrie-t-il enfin, ont été complétement défectueux. Voici le plan nouveau que j'avais adopté : tout citoyen actif, qu'il possédât cent mesures de terre ou n'en possédât qu'une seule, qu'il fût agriculteur ou fabricant, qu'il exerçât une profession indépendante ou remplît une fonction publique, tout citoyen actif devait avoir le droit de suffrage et être représenté dans les conseils du roi. »

Un esprit aussi actif, un novateur si résolu, et qui, au moment où sa carrière politique semblait brisée, entretenait encore si vaillamment les espérances du patriotisme, devait continuer à tenir en éveil une police soupçonneuse. Le parti français à Berlin, le comte Voss, le prince d'Hatzfeld, bien d'autres encore, ne se faisaient pas faute de dénoncer M. de Stein comme le plus grand ennemi de la Prusse et de la paix générale. Ces rapports allaient trouver Napoléon en Espagne; inquiet d'une guerre impolitique, troublé peut-être au fond de sa conscience hautaine, irrité à coup sûr des blâmes assez peu déguisés de la France et des espérances manifestes du peuple allemand, le vainqueur d'Austerlitz était de plus en plus entraîné à des actes de domination violente. Stein se disposait à partir pour Breslau, où l'évêque lui offrait chez lui une retraite, lorsque, dans les premiers jours de janvier, le nouveau ministre français auprès du gouvernement prussien, M. de Saint-Marsan, arrivait à Berlin, portant le décret dont voici le texte :

« 1° Le nommé Stein, cherchant à exciter des troubles en Allemagne, est déclaré ennemi de la France et de la confédération du Rhin.

« 2° Les biens que ledit Stein posséderait, soit en France, soit dans les pays de la confédération du Rhin, seront séquestrés. Ledit Stein sera saisi de sa personne partout où il pourra être atteint par nos troupes ou celles de nos alliés.

« En notre camp impérial de Madrid, le 16 décembre 1808.

« NAPOLÉON. »

Ce décret était une sorte de consécration pour l'homme d'état déchu. Son nom, connu seulement jusque-là des politiques et de l'ar-

mée, devint pour l'opinion tout entière un symbole national. En voyant le dominateur de tant de peuples déclarer la guerre à un simple particulier, l'Allemagne comprit quelle était la valeur de cet homme et ce qu'elle pouvait attendre de lui. Stein quitta la Prusse en toute hâte. Traqué par la police, il réussit à s'enfuir en Autriche, et il y passa, à Prague d'abord, puis à Brünn, toute l'année 1809. Là, on le pense bien, sa haine contre Napoléon et son dévouement à l'indépendance de son pays vont s'exaltant toujours. La cour de Vienne était en 1809 ce qu'avait été en 1806 la cour de Frédéric-Guillaume III. Les passions du peuple, partagées par les généraux et les princes, poussaient l'empereur François à la guerre. Seul l'archiduc Charles, qui devait commander l'armée, hésitait à jouer sur les hasards d'une campagne le sort de la monarchie autrichienne. On ne l'écouta pas. Tandis qu'en Prusse le prudent ministre Altenstein répondait mal aux vœux enthousiastes de son prédécesseur, celui-ci, tourné uniquement vers l'Autriche, applaudissait aux colères et aux préparatifs de ce pays. Un brillant publiciste viennois, moins intéressant que le baron de Stein, puisque ses pamphlets étaient payés, mais d'une sincérité pourtant incontestable, M. de Gentz, entretenait avec l'homme d'état prussien une correspondance très active. Il est difficile de croire que M. de Stein n'ait pas contribué pour une grande part à l'exaltation de l'Autriche et à cette guerre de 1809, où tant d'efforts, tant de ressources, tant de talens militaires vinrent échouer à Wagram devant le génie de l'empereur. Ces désastres n'abattent pas le courage altier du patriote; il est plus que jamais occupé des moyens de régénérer l'Allemagne. Retiré à Brünn, il écrit (1810) un remarquable mémoire sur la nécessité d'arracher l'Autriche au joug du moyen-âge. Au moment où Napoléon, aveuglé par sa fortune, semble ne plus se confier que dans le droit de la force, le baron de Stein s'applique à rassembler, à féconder toutes les richesses intellectuelles et morales de sa patrie. « Que d'écrivains en Allemagne! que de savans! que de professeurs aimés de la jeunesse! quelles généreuses phalanges d'étudians dans les universités! Voilà les ressources qu'il faut mettre à profit. Si la génération actuelle doit vivre et mourir sous le joug, pensons à la génération qui se lève; transformons-la par les moyens qui nous restent encore; rendons l'éducation libérale et forte, rendons la science patriotique! » Ainsi parle M. de Stein en son éloquent manifeste, et il semble déjà qu'on entende les étudians de Fichte entonner les hymnes de Théodore Koerner.

C'est le privilége des génies enthousiastes de pouvoir se consoler du présent en vivant d'avance au sein de l'avenir. M. de Stein avait à Brünn un ami, le général Pozzo di Borgo, qui s'associait à son espoir opiniâtre. « Napoléon ne gouverne pas, lui écrivait un jour le général; il joue avec l'univers, *ludit in orbe terrarum;* mais cela n'est permis

qu'à Dieu, car Dieu seul est éternel. » L'univers commençait à comprendre, en effet, que les entreprises de ce génie extraordinaire étaient trop gigantesques pour se maintenir. Mille symptômes apparaissaient, sinistres avertissemens pour nous, promesses de libération pour les peuples frémissans. A Paris comme à Vienne, on ne croyait plus à la longue durée d'une telle fortune. Quand l'étonnante journée de Wagram et le mariage de Napoléon avec Marie-Louise parurent dissiper ces signes funestes, le baron de Stein, avec la clairvoyance de la haine, persista dans ses prophéties de ruine. « Le nombre des hommes qui vous ressemblent, lui écrivait encore le général Pozzo di Borgo, devient moins considérable chaque jour. Qu'importe? dans trente ans d'ici, tout sera bien changé... » Trente ans! M. de Stein ne doutait pas que le terme assigné par la Providence aux épreuves de l'Europe ne dût être plus prochain. Tout un recueil de pensées politiques et morales, écrites par lui dans sa retraite et publiées pour la première fois par son consciencieux biographe, nous montre son ame invincible, convoquant à son aide tous les exemples et tous les arrêts de l'histoire; on dirait qu'il les range en bataille pour une dernière journée qui va décider de tout; il anticipe, dans le domaine des choses de l'esprit, sur la lutte sanglante de Waterloo, il prononce la condamnation suprême. Parmi ces pensées, il en est de fort belles, il en est de mesquines; l'amour et la haine, l'enthousiasme et le ressentiment s'y croisent et produisent des inspirations de valeur très inégale; ce qui en fait surtout le dramatique intérêt, c'est cette foi imperturbable dans les catastrophes qui affranchiront son pays. Les choses présentes n'ont plus de prise sur M. de Stein, tant son imagination goûte déjà par avance les consolations et les vengeances qu'elle appelle! Le mariage de Marie-Louise l'a indigné, la mort de la reine de Prusse remplit son ame de douleur; mais, qu'ils excitent son affliction ou sa colère, il n'est pas d'événemens qui puissent désormais l'ébranler. Les persécutions seront-elles plus fortes que sa constance? Sa sœur, la chanoinesse de Wallerstein, a été expulsée de son abbaye, conduite brutalement à Francfort, forcée de se rendre à Paris à pied. Lui-même il a été traqué comme un malfaiteur; ses biens sont confisqués, et le roi de Prusse, pour ne pas se compromettre, ose à peine lui adresser, dans les termes les plus secs, une lettre de condoléance. Si la persécution redouble, Mme de Stein, dans une supplique désespérée, implore pour ses enfans la clémence de Napoléon; Marie-Louise lui promet son appui; M. de Champagny et le duc de Bassano ne négligent rien pour fléchir le maître: tout cela est vain; M. de Stein reste sous le coup du décret qui l'a frappé. Que lui importe? il est plus libre dans son action. Dépouillé de ses biens, chassé de l'Allemagne, il n'a plus d'asile qu'en Russie. C'est là qu'il faut le suivre pour assister, dans le sein de la dernière coalition européenne, à toute une partie peu connue de l'histoire de

nos malheurs. Cet avenir que le proscrit invoquait avec une confiance exaltée, il va le préparer lui-même, assis aux conseils du tsar. C'est en 1812 que Napoléon avait durement repoussé les prières de Mme de Stein; deux ans plus tard, hélas! le baron de Stein, établi à Paris, administrait la France au nom des rois coalisés.

III.

Le 19 mai 1812, le prince Ernest de Hesse-Philippsthal remettait à Stein une lettre où l'empereur Alexandre l'invitait à lui communiquer ses plans, soit par écrit, soit en venant le trouver à Wilna. La guerre était alors comme déclarée. Napoléon venait d'arriver à Dresde, et il avait réuni autour de lui tous les princes de la confédération du Rhin. Les préparatifs d'Alexandre n'inspiraient pas de bien sérieuses inquiétudes : l'Europe croyait que la campagne de Russie serait terminée, comme les guerres de Prusse et d'Autriche, par quelque victoire écrasante qui déciderait de tout en quelques heures. Un autre homme que le baron de Stein eût hésité; Stein n'hésite pas; il adresse ses remerciemens au tsar, et le 27 mai, deux jours après que Napoléon est parti de Dresde pour rejoindre la grande armée, il quitte Prague et se dirige par Lemberg et Brody vers la frontière russe.

Il arriva le 12 juin à Wilna. Le tsar avait manifesté le désir de lui donner un ministère, les finances ou l'instruction publique; Stein refuse de prendre officiellement aucune part à l'administration de la Russie; il ne s'occupera que des affaires allemandes; sa qualité d'étranger pourrait lui créer des obstacles; il ne veut pas soulever de défiances; il faut qu'il reste libre, aimé et considéré de tous, pour mener à bien son entreprise. Cette discrétion n'était pas hors de propos. Les curieux documens rassemblés par M. Pertz nous montrent la cour et le gouvernement du tsar livrés à des influences de toute sorte. Le tsar avait trente-cinq ans; il apparaît au baron de Stein comme un noble cœur, mais irrésolu et sans force. Autour de lui s'agite un état-major de princes et de généraux dont Stein nous rend les physionomies avec une singulière vigueur. Est-il un spectacle plus piquant que celui d'un homme ardent, convaincu, poursuivi d'une pensée unique, et jeté tout à coup au milieu d'une foule d'esprits ambitieux et frivoles? Telle est la situation du représentant de l'Allemagne à la cour de Russie; éclairé par l'idée qu'il porte en lui, il juge tous ces hommes avec une sagacité impitoyable; l'austère patriote devient un portraitiste plein de verve. Ici c'est le plus intime confident de l'empereur, son beau-frère, le jeune prince George d'Oldenbourg, honnête, laborieux, instruit, mais *rempli pour lui-même d'une béate admiration, et persuadé qu'il est à la fois le poète, le capitaine et l'homme d'état du siècle.* Là c'est le ministre des affaires étrangères, le vieux comte

Romanzoff, diplomate du temps de Catherine II, tout façonné à la française, tout fardé de graces apprises et de coquetteries surannées, *la vieille marquise du Marais,* comme l'appelaient les jeunes attachés de M. de Caulaincourt. Romanzoff représente à la cour du tsar l'enthousiasme pour Napoléon; quand il raconte une anecdote sur *sa majesté l'empereur* et *sa majesté l'impératrice douairière,* c'est du vainqueur de Friedland et de sa mère qu'il veut parler, — ce qui ne l'empêche pas d'exposer avec un sourire triomphant les procédés dont il faut se servir *pour battre sa majesté l'empereur dans une négociation.* Un autre personnage non moins bizarre, c'est le plus influent des ministres, Speransky, fils d'un pasteur, qui avait mené une existence de hasard dans sa première jeunesse; chanteur d'abord, espèce de Figaro ou de Gil Blas, mais Gil Blas septentrional, plein de qualités sérieuses et volontiers tourné au mysticisme, il était entré modeste employé dans une chancellerie, et s'y était élevé aux plus hauts postes. Devenu l'homme d'état le plus accrédité de l'empire, il avait conservé ses mœurs simples et accru ses penchans au mysticisme. Un aventurier célèbre dans la littérature allemande, Fessler, ancien moine autrichien, puis pasteur protestant et missionnaire en Russie, avait conquis beaucoup d'ascendant sur cette vive imagination. Initié par Fessler aux secrets de l'illuminisme allemand, Speransky s'occupait beaucoup de franc-maçonnerie et de sociétés secrètes. Plusieurs propos bizarres, révélés par un de ses amis et qui arrivèrent dénaturés sans doute aux oreilles de l'empereur, furent cause de son éclatante disgrace; il fut arrêté la nuit et conduit en exil par un agent de police. L'empereur, qui l'aimait singulièrement, s'était cru trahi par un de ses plus intimes conseillers, et l'on vit dès-lors se développer chez lui ces irrésolutions et ces défiances que nous peint si vivement M. de Stein. Quant aux généraux qui entourent le tsar, ce sont de braves militaires et de médiocres esprits. Barclay de Tolly a du sang-froid, du courage, mais n'exigez de lui aucune élévation dans les idées; d'ailleurs son influence est presque nulle. Les deux autres chefs de l'armée, le prince Bagration et Tormassow, le regardent comme un étranger, et, quoique ses inférieurs, *ils lui tiennent à peine par un fil.* S'il y a dans l'armée un penseur élevé et profond, c'est le général Phull; malheureusement il est Wurtembergeois et ne parle pas la langue russe; pourquoi faut-il aussi qu'il sache si peu agir sur les hommes, qu'il les repousse au contraire par sa hauteur, par ses railleries mordantes, et rende inutiles les sérieux dons qu'il a reçus?

Le baron de Stein avait raison de ne pas se hasarder, avec sa rudesse teutonique, au milieu de ces brillantes élégances et de ces vanités hautaines; aussi bien sa tâche lui suffisait. Il ne perd pas de temps : huit jours après son arrivée, il adresse au tsar un mémoire très étendu sur la situation de l'Allemagne et sur le moyen d'employer les forces

secrètes de ce pays à la ruine de la France. Les mémoires, les plans, les grandes conspirations officielles, c'est là de plus en plus son occupation et sa chimère. Son cerveau est une fournaise : chaque fois que Napoléon fait un pas, chaque fois que la situation change, sa stratégie infatigable déploie de nouvelles ressources. Aujourd'hui il s'agit de soulever l'Allemagne par la presse : toujours entraîné davantage dans les voies de la révolution, le champion de la féodalité va faire de la Russie un foyer de publications libérales. Les plaintes et les protestations des peuples ne peuvent plus se faire entendre sur le continent : il n'y a plus de libraires en Allemagne pour imprimer les pamphlets; il n'y a ni en Prusse ni en Autriche un journal qui ose parler avec franchise; la Russie imprimera les protestations, la Russie dictera le journal qui sera répandu secrètement dans les contrées allemandes, et qui murmurera aux oreilles des nations des paroles à demi révolutionnaires. Un des moyens proposés au tsar par M. de Stein, c'est d'imprimer et de distribuer de tous côtés le pamphlet de Maurice Arndt, *l'Esprit du temps*. Ce n'est pas assez : il faut que Maurice Arndt soit appelé en Russie, qu'on lui commande des brochures et des chansons patriotiques, qu'on les fasse lire, qu'on les fasse chanter partout, qu'on en couvre l'Allemagne. Les esprits une fois préparés, une proclamation du tsar aux peuples germaniques leur révélera les desseins de la Russie; Alexandre s'annoncera comme le libérateur de l'Allemagne opprimée, et tous les Allemands qui servent sous les drapeaux de la France seront sommés, au nom de l'honneur, de venir se joindre à l'armée russe. Le tsar approuve tous ces projets : Arndt est appelé auprès du baron de Stein, le journaliste Kotzebue se joint à lui pour inonder le pays de libelles, le général Barclay de Tolly fait une proclamation à l'Allemagne, et la légion germanique est formée.

Cependant la guerre de 1812 a commencé. De juin à septembre, les batailles se succèdent. Maîtres du Niémen, établis à Wilna et à Witepsk, les Français sont vainqueurs à Smolensk, à Valontina, à Borodino; toutefois ils ne sont vainqueurs qu'à demi, jamais l'empereur n'a rencontré une telle résistance. Les Russes se retirent, mais l'enthousiasme presque sauvage dont cette guerre nationale les enivre fait échouer les plus savantes combinaisons. C'est une guerre sans pitié. A défaut de conceptions puissantes, la destruction et la mort planent au-dessus de l'armée de Barclay et de Kutusof comme des furies vengeresses. Le génie et l'art sont d'un côté, de l'autre est la barbarie, une barbarie furieuse et résolue à tout. Pendant cette lutte effroyable, Stein partage toutes les passions de l'armée russe, il la suit dans tous ses mouvemens; il se retire, comme elle, de Wilna à Smolensk, de Smolensk à Moscou, mais en se vengeant, à son exemple, par les moyens qui lui sont propres. L'armée russe brûle le pays devant les pas du conquérant; lui, il soulève l'Allemagne derrière ses ba-

taillons. Il entretient une correspondance infatigable; sa pensée semble partout présente, et partout il sème la vengeance et la haine. Stein n'a jamais été plus beau qu'en ces heures d'exaltation. La victoire est incertaine, qu'importe? l'action le console. Jusque-là il s'épuisait à armer l'Europe contre la France, et, ne réussissant pas à enflammer chez les autres les passions qui remplissaient son ame, il maudissait le genre humain; aujourd'hui cette lutte acharnée double sa foi et ses forces. Si l'on voulait peindre le baron de Stein, si l'on voulait rendre cette tête carrée, ce regard sombre, cette physionomie où éclatent la rudesse et la ténacité, c'est ce moment qu'il faudrait choisir : on le verrait, l'œil en feu, l'éclair au front, lisant un bulletin de Kutusof, et, peu soucieux de la défaite, devinant dans les victoires mêmes de l'empereur le premier ébranlement de sa fortune. Stein était depuis plusieurs semaines à Saint-Pétersbourg, quand Napoléon entra à Moscou. Quelques jours après, un matin, il était assis avec Arndt et déjeunait frugalement : « Vous savez la nouvelle? lui dit-il; tout Moscou a brûlé! Nous allons être forcés sans doute de fuir encore plus loin; ce n'est pas la première fois que je fuis et que je perds mon bagage. Misérable espèce humaine! vous ne sauriez croire combien il y a déjà de visages allongés autour de nous. Pour moi, je ne me suis jamais senti plus gai! » Et en effet, au milieu de ces affreuses péripéties, le dur Teuton avait des accès de gaieté enthousiaste.

Il est curieux de comparer les lettres de Stein pendant cette période à ce journal si éloquent, si passionné, écrit à la même époque par Mme de Staël, lorsqu'elle fuyait Napoléon et allait chercher la liberté en Russie. Les derniers chapitres des *Dix Années d'exil* sont un précieux commentaire des sentimens du baron de Stein. Tous les deux ils parlent souvent des mêmes choses, ils décrivent les mêmes tableaux, ils peignent et apprécient les mêmes hommes, et voyez quelle différence d'inspiration! Une amertume profonde assombrit les ardentes pages de Mme de Staël; une joie meurtrière éclate dans les lettres de M. de Stein. Cette différence toutefois est un enseignement de plus. L'un et l'autre, la noble exilée par sa tristesse, le ministre prussien par ses cris de joie, ils peignent admirablement la situation de l'Europe à la veille des catastrophes qui allaient renverser l'empire. M. de Stein avait vu Mme de Staël à Saint-Pétersbourg pendant le mois d'août 1812. Il l'apprécie dans ses lettres avec une rare pénétration. Ses paroles sur cette femme illustre sont conformes aux témoignages les plus sérieux et aux jugemens les plus accrédités. L'auteur de *Corinne*, sa personne, son entretien, son attitude à la cour de Russie, les sentimens qui l'animent, tout cela est décrit, reproduit, analysé avec une singulière finesse. Cette saine nature volontiers portée à l'emphase, ce fonds de simplicité cordiale et ce besoin de dominer et de plaire, cette physionomie qui serait un peu commune dans le bas du visage si elle

n'était relevée par l'éclat extraordinaire des yeux, rien n'est omis dans le portrait que nous retrace M. de Stein. Mme de Staël voulut lui lire un fragment de son livre sur l'Allemagne, et tout naturellement, pour plaire à un tel homme, elle choisit le chapitre sur l'enthousiasme. Stein fut ravi de ces magnifiques paroles qui répondaient si bien à la situation de son ame. « Quelle profondeur! écrit-il à sa femme; quelle noblesse de sentimens! quelle sublimité de pensées! et comme elle sait les exprimer avec une éloquence qui va au cœur! » Il y revient sans cesse, tant cette lecture l'a ému, et deux jours après il en envoie une copie à Mme de Stein : « Tu les liras, ajoute-t-il, ces belles paroles, avec autant de bonheur que j'en ai éprouvé à les transcrire. »

Cet enthousiasme du baron de Stein était souvent exposé à de cruels mécomptes. Ardent et illuminé comme il l'était, il lui arrivait maintes fois de surfaire les hommes. Il vit bientôt que les Russes eux-mêmes n'étaient pas aussi passionnés qu'il les aurait voulus. La prise et l'incendie de Moscou avaient abattu bien des courages. Stein craignait d'ailleurs l'influence de cette catastrophe sur *les lâches cabinets de Vienne et de Berlin*, au moment où il fallait entraîner l'Allemagne à une dernière et décisive coalition avec l'Europe du nord. Le comte Münster, ancien ministre du Hanovre, habitait alors l'Angleterre, et y prenait une part active aux négociations diplomatiques; il nourrissait les mêmes espérances que Stein, et, quoique moins ardent, il semblait travailler comme lui à une insurrection des contrées allemandes. Désabusé un instant sur le compte d'Alexandre, incapable je ne dis pas de résignation, mais de la plus simple patience, Stein ne voit plus en Europe qu'un seul homme dévoué à sa cause : c'est le comte Münster. Il le sollicite, le presse, le met en demeure d'agir. Tout à coup on apprend que l'armée française quitte Moscou et va opérer sa retraite vers l'Allemagne. C'est la première fois que l'empereur échoue dans ses gigantesques projets. Victorieuse par le secours des élémens plutôt que par la force de ses armes, la Russie fait éclater une joie frénétique. Stein triomphe aussi, mais ce n'est pour lui que le commencement de la victoire. Étonnés d'un succès dont ils savent bien que le mérite n'est pas à eux, les généraux russes ont hâte de terminer la guerre; ce n'est pas seulement Romanzoff qui veut la paix, Kutusof la demande aussi, et toute l'armée partage son désir : qui poussera cette armée malgré elle? Ce sera le baron de Stein. « Sans son impérieuse influence, a dit le général Phull, nous n'aurions pas repassé le Niémen. »

C'est Stein, en effet, qui s'empare désormais de l'esprit d'Alexandre, et qui va diriger pendant dix-huit mois les plus tragiques événemens de l'histoire. Au moment où la Russie s'arrête, où la Prusse et l'Autriche ont peur de leurs propres pensées et n'osent s'avouer ce qu'elles désirent, Stein réunit d'une main vigoureuse tous ces élémens dispersés. Sans titre, sans autorité officielle, il dirige comme un grand ministère.

Il a ses agens à Berlin, à Vienne, à Londres. Il prépare les négociations, il va au-devant des obstacles, il multiplie les ressources, surtout il s'adresse aux peuples, et active sourdement les feux souterrains dont l'explosion est imminente. Des plus hauts rangs jusqu'aux derniers, sa vigilante sollicitude n'oublie rien. Il parle à chacun son langage; ardent, généreux, chevaleresque avec Alexandre, ironique et hautain avec Romanzoff, diplomate avec les cabinets de Prusse et d'Autriche, révolutionnaire avec les masses, il convoque le ban et l'arrière-ban, il soulève toutes les passions, il déchaîne toutes les forces pour écraser l'empereur. Des généraux qu'il a connus naguère moins résignés, Gneisenau, Walmoden, ont remis l'épée au fourreau et voyagent paisiblement en Europe: il leur adresse des mercuriales à la fois affectueuses et sévères. Tout est permis à celui que Steffens appelle le *grand Allemand*, et tout fléchit devant sa parole.

Stein a entraîné la Russie; les troupes de Kutusof sont déjà aux frontières et vont entrer en Prusse. Placé entre les ordres de Napoléon et les prières d'Alexandre, Frédéric-Guillaume III voudrait obéir à sa parole; il voudrait demeurer fidèle au conquérant qui avait eu un instant la pensée d'anéantir la monarchie prussienne et qui l'a épargnée. Inutiles efforts! Frédéric-Guillaume n'est plus le maître. La Russie d'un côté, de l'autre l'exaltation de ses peuples dominent sa faiblesse. En vain semble-t-il résolu à maintenir loyalement son alliance avec Napoléon: son armée, qui a combattu les Russes sous nos drapeaux, passe bientôt à l'ennemi. Sollicité par Alexandre, le général Yorck, qui couvre le passage du Niémen, se décide à cette trahison que justifie à ses yeux l'imminence du péril. « Les Français sont vaincus, lui écrivait le tsar; si la Prusse veut que la défaite de Napoléon lui profite, qu'elle se décide enfin et vienne à nous! » Yorck n'hésite plus à violer sa foi; le 27 décembre, il se met en marche afin d'opérer sa jonction avec les Russes, et le 30 il écrit au roi pour obtenir le pardon de son crime ou offrir sa tête à la justice. La défection d'Yorck entraîne la défection de Bulow. Désormais l'impuissance du cabinet de Berlin est publiquement constatée. Le général Yorck est mis en jugement; le prince d'Hatzfeld va porter à Paris les protestations de Frédéric-Guillaume; tout cela n'y fait rien, un élan irrésistible entraîne l'Allemagne du nord sous la bannière du tsar. Il n'y a plus ni sermens ni honneur militaire; le patriotisme, irrité par tant d'humiliations, ne recule devant aucune vengeance. On peut dire que l'esprit de Stein est partout. Si ce fougueux homme d'état eût été un politique plus clairvoyant, il aurait dû craindre pour la Prusse et pour l'Allemagne entière cette prodigieuse influence de la Russie; non, l'enthousiasme d'une guerre nationale le précipite en aveugle dans de nouveaux périls. Afin de venger le long abaissement de sa patrie, il consent

à la placer sous un joug plus redoutable. Pour long-temps l'avenir est engagé, long-temps les passions tudesques seront exploitées par une diplomatie savante, et la Russie tiendra l'Allemagne entre ses mains. C'est l'inflexible Stein, c'est le tribun du patriotisme qui aura été l'instrument de cette politique.

Un événement moins connu que la défection du général Yorck, et qui occupe une grande place dans cette histoire, indique bien la déplorable situation de la Prusse au milieu de ces événemens terribles. Frédéric-Guillaume hésite encore; Stein se déclarera sans attendre ses ordres et engagera son pays. Alexandre est entré dans la province de Prusse avant que Frédéric-Guillaume eût osé faire connaître sa volonté et s'allier ouvertement avec les ennemis de la France; or, comme il y a encore des troupes françaises dans les autres parties du royaume et que les communications sont périlleuses de Kœnigsberg à Berlin, le baron de Stein est investi par le tsar de pouvoirs illimités pour l'administration de la province de Prusse. C'est lui qui veillera à l'entretien de l'armée, c'est lui qui fera rentrer les impôts, qui prendra toutes les mesures commandées par les circonstances, qui mettra sous le séquestre les biens des Français et ceux de leurs alliés, c'est lui enfin qui organisera la *landsturm* et la *landwehr* d'après les plans qu'il a conçus et fait approuver du roi en 1808. Stein exerça pendant un mois cette dictature extraordinaire; le 7 février 1813, il quittait Kœnigsberg sur l'ordre du tsar et partait pour la Silésie. La cour de Russie s'y rendait de son côté, et quelques semaines après un traité unissait Alexandre et Frédéric-Guillaume; la Prusse déclarait la guerre à la France. Stein était enfin arrivé à son but : la guerre de délivrance, ainsi que l'a appelée l'histoire, une guerre toute nationale, une guerre accomplie, comme une sorte de révolution, par le déchaînement des masses populaires, éclatait en Allemagne. A ce moment décisif, l'ancien ministre de Frédéric-Guillaume pouvait se dire qu'il avait tout conduit. Chassé de la Prusse une année auparavant, il y revenait en maître. Chassé sur un ordre de Napoléon pour avoir voulu substituer l'insurrection des peuples à la lutte des armées, il reparaissait en dictateur, et commençait à exécuter, sans attendre même le consentement de son roi, les audacieuses mesures dont la conception seule avait causé ses disgraces. Malgré des obstacles sans nombre, il avait communiqué son ardeur au tsar; il allait imposer sa pensée à Frédéric-Guillaume. Ceux qui le combattaient naguère tremblent maintenant devant lui; il est tout-puissant, il est l'objet de l'acclamation universelle : que lui font les dangers de l'avenir, pourvu que sa passion triomphe? C'est l'heure où Fichte prononce avec plus d'enthousiasme que jamais ses *Discours à la nation allemande;* c'est l'heure où Théodore Kœrner entonne le sombre chant de *la Chasse de Lutzow;* dans

les villes et au fond des campagnes, à l'université, dans l'atelier de l'artisan, sur le sillon du laboureur, des millions d'hommes ressentent enfin les patriotiques ardeurs qui brûlent son ame depuis vingt ans.

La guerre de 1813 a commencé; vainqueur à Lutzen, à Bautzen, Napoléon ne remporte que de stériles triomphes. Ce ne sont plus ces étonnantes journées qui d'un seul coup terminaient une campagne : les merveilleuses combinaisons du grand capitaine viennent échouer contre ces masses innombrables qui sans cesse réparent leurs brèches. Il luttait en Russie contre des procédés barbares; il lutte en Allemagne contre les élémens révolutionnaires brutalement déchaînés. Ces forces qu'il employait jadis en les maîtrisant par son génie, il les trouve en face de lui, violentes, grossières, décidées à tout, mais purifiées, il faut le reconnaître, par le fanatisme de la patrie. Ces forces, il les personnifie surtout dans un homme. Lorsque, dans ses proclamations, il signale aux coups de ses soldats les hideuses bandes des sauvages du Don, le nom de Stein est toujours dans sa pensée à côté de ces noms maudits. La préoccupation des procédés *révolutionnaires* du baron de Stein est manifeste à ce moment dans tous les actes de l'empire. Ce que représentaient les armées russe et prussienne, c'est la haine de la société, le soulèvement de la canaille contre ceux qui possèdent; leur nom est *anarchie*. Ce langage se répète partout; il est dans les bulletins du camp impérial, dans les articles du *Moniteur*, dans les proclamations de l'impératrice-régente. Si Marie-Louise, après la victoire de Lutzen, demande un *Te Deum* aux évêques de l'empire, elle peint les contrées allemandes comme affranchies de la terreur démagogique, elle parle des actions de graces que « l'Allemagne rend au dieu des armées pour l'avoir délivrée, par l'assistance qu'il a donnée à son auguste protecteur, *de l'esprit de révolte et d'anarchie dont l'ennemi avait embrassé la cause.* » Partout enfin on voit le dessein de déshonorer l'ennemi et de paralyser dans ses mains l'arme redoutable de la révolution.

Ce que n'avaient pu ni Lutzen ni Bautzen, ce n'étaient pas des proclamations qui pouvaient le faire. Stein continuait son œuvre, et l'exaltation patriotique gagnait de proche en proche toutes les contrées allemandes. Après avoir amené la Prusse dans les bras de la Russie, il lui restait à compléter la coalition en décidant l'Angleterre et l'Autriche à y prendre part. Tous ses efforts sont dirigés de ce côté. Il y réussit bientôt, grace à cette pression qu'il exerce sur les cabinets par le déploiement des forces populaires. L'Autriche se joint à la Prusse; une nouvelle campagne commence, et, malgré la victoire de Napoléon à Dresde, l'effroyable bataille de Leipzig est le signal de nos désastres.

Le baron de Stein est l'administrateur de cette guerre dont il a été le conseiller opiniâtre. A mesure que les alliés avancent, il est chargé de

tout régulariser dans les pays soumis. Il est comme un dictateur civil achevant l'œuvre des soldats. Le roi de Saxe, fidèle à celui de qui il tient sa fortune, vient d'être fait prisonnier par les alliés; Stein reçoit la mission d'organiser le royaume (octobre 1813). Il nomme un gouverneur-général, il installe un conseil de gouvernement et il y fait dominer l'influence russe. C'est un Russe, le prince Repnin, qui est gouverneur, et trois Saxons seulement siégent au conseil. Ce conseil, il le réunit immédiatement, et, se tournant vers les membres qui appartiennent à la Saxe, il leur adresse de sévères et impérieuses paroles : « Messieurs, s'écrie-t-il, la Saxe a oublié ses devoirs envers l'Allemagne; voici une occasion de réparer la honte de votre patrie. » En même temps il fait écrire à tous les employés du pays pour les délier de leurs sermens antérieurs; il touche sans hésiter et comme d'une main révolutionnaire aux choses que respecte au fond sa pensée d'homme d'état. On dirait qu'il est heureux de frapper un roi, — un roi, il est vrai, coupable à ses yeux d'avoir déserté la cause allemande. Ce n'est ni par tempérament ni par théorie que Stein devient révolutionnaire, c'est le patriotisme qui l'y pousse. On voit ici le même homme qui, au lendemain de la bataille de Leipzig, écrivait à sa femme : « Nous ne devons pas ce grand résultat à l'influence de lâches hommes d'état ou de misérables princes allemands; nous le devons à deux campagnes pleines de sang, de larmes et de lauriers. » Cette dictature qu'il vient d'exercer à Dresde, il va l'exercer quelques semaines après à Francfort (novembre 1813). Ces fonctions extraordinaires semblent son rôle naturel. Il règne en maître absolu sur toute une partie de l'Allemagne, nommant des gouverneurs-généraux, instituant des conseils d'état, levant des contributions de guerre, remaniant même dans la confédération du Rhin la carte intérieure du pays, faisant enfin, en des proportions restreintes et pour l'intérêt de la patrie allemande, ce que Napoléon avait fait jadis pour l'Europe avec tant de hardiesse et d'éclat. Or, son talent est si mâle, son activité si grande, l'idée qu'il inspire de son autorité et de son droit si prestigieuse, qu'un jour des officiers allemands et russes vont consulter à Francfort le célèbre professeur de droit politique Nicolas Vogt, et lui demandent si, d'après les lois constitutives, le baron de Stein ne pourrait pas être élu empereur d'Allemagne.

S'il n'était pas empereur d'Allemagne, il est certain cependant que ni le roi de Prusse ni l'empereur d'Autriche n'eurent la même influence que lui, soit à Bâle, soit à Langres, dans toutes les délibérations des alliés. Le territoire de l'empire était déjà envahi; les ennemis couvraient le nord-est de la France. Hésitant et comme effrayés d'une audace qu'ils eussent pu chèrement payer, bien des personnages considérables, diplomates ou généraux, étaient alors disposés à la paix. Alexandre, agité de sentimens contraires, était entouré d'obsessions

continuelles. M. de Metternich surtout, avec sa froide et spirituelle sagesse, ne négligeait aucun moyen d'arrêter l'invasion; il voyait très nettement ce que M. de Stein, aveuglé par ses colères, était incapable de comprendre; il voyait quelle était déjà la prépondérance de la Russie, et s'alarmait de ce protectorat superbe qui préparait de si graves embarras à l'avenir. Inutile clairvoyance! la haine de Stein empêcha tout. A Châtillon, à Chaumont, il fit échouer les efforts de M. de Metternich et posa des conditions telles qu'il était impossible de discuter seulement sur cette base. D'ailleurs les magnifiques opérations de l'empereur dans cette immortelle campagne ne devaient-elles pas exalter sa confiance? La guerre s'acheva, le destin s'accomplit, et le 10 avril 1814 M. de Stein écrivait à sa femme avec des cris de triomphe: « Gloire à la Providence! gloire au tsar, son représentant, et à ses vaillans auxiliaires, les Allemands et les Russes! nous voici à Paris depuis hier. »

Stein fit à Paris ce qu'il avait fait à Dresde et à Francfort. Administrateur presque dictatorial, il était chargé de toutes les affaires politiques et civiles. Ses pouvoirs étaient immenses. Il sentit là cependant, pour la première fois, que son action sur le tsar n'était pas sans limites. Alexandre s'appliquait à séduire, par la grace de ses manières et l'habile générosité de ses proclamations, un grand peuple cruellement humilié, dont la vengeance pouvait encore être formidable; Stein ne comprenait rien à ces ménagemens. Cette ardeur de représailles qu'il lui était interdit de satisfaire se donnait un libre cours dans sa correspondance intime. Les lettres qu'il écrit de Paris à Mme de Stein sont pleines d'atroces fureurs. Il ne craint pas de descendre aux plus ignobles injures contre l'empereur abattu, ne voyant pas qu'il justifie par ces violences les flétrissures imméritées que lui a tant de fois infligées *le Moniteur*. Il n'est guère plus content de Louis XVIII que de Napoléon; l'humiliation de la France ne lui suffit pas, quand il voit le roi parler chez lui en maître, au lieu de condescendre à tous les désirs des vainqueurs. Ce qu'il y avait d'altier et de noble chez le baron de Stein pendant les excitations de la lutte fait place désormais à des violences indignes. L'adversité l'avait grandi; la victoire le rabaisse au niveau de ses passions.

Lorsqu'il abandonne la France après quelques mois de séjour, ses rancunes ne sont pas moins ardentes. Il noue d'étroites relations avec Goerres, qui était alors, dans *le Mercure du Rhin*, le plus fougueux interprète des colères teutoniques et qui ne cessait de réclamer à grands cris l'Alsace et la Lorraine. Bientôt les affaires de Saxe deviennent la préoccupation de la diplomatie allemande et russe; que fera-t-on du roi de Saxe, l'allié fidèle de Napoléon, vaincu comme lui et dépossédé de ses états? L'Autriche voudrait le rétablir sur son trône; le baron de Stein est à la tête de ceux qui demandent le châtiment du roi. C'é-

tait le moment où M. Joseph de Maistre appelait cette délibération *le plus grand des scandales politiques.* « Un roi, — écrivait-il de Saint-Pétersbourg à l'un de ses amis de Vienne, — un roi détrôné par une délibération, par un jugement formel de ses collègues! c'est une idée mille fois plus terrible que tout ce qu'on a jamais débité à la tribune des jacobins, car les jacobins faisaient leur métier; mais, lorsque les principes les plus sacrés sont attaqués par leurs défenseurs naturels, il faut prendre le deuil... Je serais désolé, monsieur le marquis, si l'assemblée la plus auguste, qu'on pourrait appeler un sénat de rois, venait à juger comme une loge de francs-maçons suédois. » M. de Stein, qui a bien des rapports avec Joseph de Maistre, n'éprouve pas de ces scrupules. Avant sa lutte contre *le Corse* (c'est ainsi qu'ils le désignent tous deux), il eût parlé comme l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg;* comment penserait-il de même aujourd'hui que, pour combattre la révolution, il lui a tant de fois dérobé ses armes? Il y a en lui, selon les paroles de M. de Maistre, et le représentant d'un sénat de rois et le franc-maçon germanique. En vain retournera-t-il, par une pente toute naturelle, à ses opinions d'avant 89 : on ne l'a employé que comme un instrument de destruction; la lutte finie, il aspirerait inutilement à une autorité sérieuse. Ses hautes facultés seront devenues impuissantes par la direction même qu'il leur a donnée. Entouré d'hommages, mais suspect, il aura désormais dans les conseils de l'avenir une position équivoque. Les souverains d'abord se défieront de lui et le tiendront à l'écart; les peuples à leur tour, ceux-là même qui acclament son nom en 1815, verront plus clair au fond de sa pensée et lui retireront leur amour. Il restera seul pour voir crouler son œuvre et s'accroître les difficultés sans nombre au milieu desquelles il a jeté son pays. Telle sera la punition de ses violences.

IV.

Cette punition éclata surtout au congrès de Vienne. Les rois vainqueurs s'étaient donné rendez-vous dans la capitale de l'Autriche pour reprendre à leur manière la tâche de Napoléon et organiser l'Europe nouvelle. Les plus hautes intelligences politiques étaient réunies. On allait débattre pacifiquement, après tant et de si effroyables guerres, les intérêts des grandes puissances et l'équilibre du monde. Le baron de Stein croyait sa place marquée dans cette assemblée illustre. Ses amis, ses admirateurs lui répétaient sans cesse qu'il était l'homme indispensable; il fut appelé en effet au congrès de Vienne, mais sans caractère officiel. Depuis qu'il avait quitté la Prusse à l'appel d'Alexandre, il n'avait pas repris du service dans son pays; il ne pouvait rentrer aux affaires qu'avec le rang de premier ministre, et Frédéric-Guillaume III était trop heureux de n'avoir pas à subir cette tyrannie hautaine. Ce

poste d'ailleurs était fort habilement occupé alors par M. de Hardenberg. Était-ce donc au nom de la Russie que M. de Stein avait été mandé à Vienne? Non; c'était à titre de confident et d'ami de l'empereur Alexandre. Le tsar avait voulu flatter son orgueil par cette collaboration intime, et il lui enlevait en même temps toute occasion de compromettre et d'embrouiller les affaires. L'influence de Stein paraissait immense; elle était nulle aux yeux d'un observateur attentif.

Le baron de Stein avait poursuivi depuis plus de vingt ans le rêve d'une Allemagne régénérée où l'unité du moyen-âge se relèverait sous la direction de la Prusse. Or, à l'heure où tout va se décider, quel est son appui dans ces grandes négociations? Il n'en a pas d'autre que la Russie. C'est au tsar qu'il doit faire agréer ses projets, c'est le tsar qui doit approuver la reconstruction de l'unité allemande. Il a des ambitions généreuses, il a conçu des plans où l'esprit moderne occupe une place légitime; si la Russie ne prend pas sous son patronage ce progrès libéral de la Prusse, tout est perdu. Situation étrange qui résume exactement la carrière de l'imprudent patriote et nous en révèle toutes les méprises! Cette situation n'était pas seulement celle du baron de Stein vis-à-vis de l'empereur Alexandre; toute l'Allemagne en était réduite là : c'est la fidèle image du congrès de Vienne. L'Allemagne entière, au congrès de Vienne, est soumise à la volonté du tsar. L'Allemagne, dont l'exaltation en 1813 a si bien servi la politique russe, retombe aujourd'hui sous la main puissante qui la faisait agir. M. de Stein avait cru soulever librement l'Allemagne et dominer l'Europe; il n'était que le jouet d'une volonté plus habile. A Berlin et à Vienne, c'étaient les partisans de la paix qui avaient eu raison; c'était M. d'Haugwitz à Berlin, c'était M. de Metternich à Vienne, qui avaient le mieux pressenti les périls de l'avenir, et les patriotes enthousiastes n'avaient relevé l'Allemagne d'un abaissement momentané que pour la soumettre à une influence dont elle n'a pas encore secoué le joug après trente ans d'efforts.

M. de Stein avait beau entretenir chaque jour l'empereur Alexandre, il avait beau rédiger plans sur plans et mémoires sur mémoires : il n'obtenait rien de ce qu'il demandait. Le moment était venu où l'empereur, tout en le comblant d'égards, allait l'éloigner peu à peu. Dans les délibérations si longues sur la Pologne, sur la réunion de la Saxe à la Prusse, sur le rétablissement de l'empire d'Allemagne, ses projets furent tous rejetés. Il semblait travailler lui-même à décréditer son influence; jamais on ne vit absence plus complète de tact politique. Il voulait agrandir la Prusse, et, loin de lui chercher des alliés qui eussent pu soutenir ses prétentions, c'est du tsar tout seul qu'il attendait le succès de ses théories. Il ne voyait pas que le cabinet de Saint-Pétersbourg avait des intérêts absolument contraires, il ne comprenait pas la né-

cessité de combattre cette prépondérance écrasante. L'Autriche, l'Angleterre et la France s'étaient unies par un traité secret, le 6 janvier 1815, pour repousser les empiétemens de la Russie; au lieu de leur venir en aide, Stein s'emporte et déraisonne. Était-ce dans un intérêt sérieusement politique qu'il voulait fortifier la monarchie prussienne par l'adjonction de la Saxe? Avait-il le dessein d'opposer à la Russie un royaume puissamment constitué? Non certes, il n'obéissait qu'aux inspirations de sa colère. Il n'est même pas impossible que les violences du baron de Stein aient engagé les représentans des puissances ennemies de la Russie dans les fautes si regrettables qui furent commises alors. Il importait à tout le continent que la Russie ne passât pas la Vistule; mais, une fois la Russie devenue maîtresse de la Pologne, il fallait, pour la sécurité de l'avenir, fortifier le centre de l'Europe en donnant la Saxe à la Prusse et les bords du Rhin à la France. Le baron de Stein voulait le premier de ces dédommagemens, mais il le voulait avec une ardeur de représailles qui souleva l'indignation de l'Autriche; ce qui devait être considéré comme une nécessité politique, Stein voulait en faire une punition solennelle infligée au roi qui avait servi Napoléon; la France et l'Angleterre, par des motifs différens, ne pouvaient se séparer ici de l'Autriche, et la Saxe fut sauvée. Quant au second point, il dépendait du premier: si la Prusse n'était pas agrandie, la France ne pouvait plus prétendre aux bords du Rhin. C'est ainsi que les passions du baron de Stein, très habilement mises à profit par une diplomatie supérieure, venaient sans cesse en aide aux combinaisons de la Russie.

Si M. de Stein ne s'apercevait pas des services involontaires qu'il rendait au tsar, il voyait bien qu'il n'avançait pas dans ses chimériques plans de restauration allemande. Son influence décroissait de jour en jour. Combien de fois ne s'est-il pas trouvé seul de son parti! Il était seul, et pourtant, ce qui lui rendait cet isolement plus pénible, on était sans cesse obligé de s'adresser à ses lumières pour des informations de toute sorte sur l'état des différens pays qu'il avait administrés depuis plusieurs mois et que nul ne connaissait aussi bien. Chargé d'abord de l'organisation du gouvernement provisoire en Saxe, placé ensuite à la tête de l'administration centrale pendant l'invasion de la France, il était mieux renseigné que personne sur maintes affaires de détail. On le consultait, on lui demandait des notes et des rapports, et cette position, dont tout autre eût tiré bon parti, n'augmentait en rien son influence. Pendant toute la durée du congrès de Vienne, le baron de Stein, encore si écouté la veille, n'est plus que le dépositaire de dossiers importans sur lesquels prononcera un tribunal étranger. Consulté, mais sans crédit, puissant par son rôle passé, mais isolé par ses passions haineuses, son orgueil va s'exaltant chaque jour davantage.

Il est en proie à des emportemens insensés; il ne voit que des traîtres autour de lui et n'a que des paroles de mépris pour les serviteurs les plus dévoués et les plus intelligens de la Prusse. Ses fureurs descendent parfois à d'incroyables grossièretés; ici, c'est un prince allemand qu'il menace du poing dans un salon; là, c'est le ministre d'un petit état qu'il prend par les épaules et jette à la porte de son cabinet. Au moment où le congrès va finir, il n'est plus un seul personnage du corps diplomatique, depuis M. de Nesselrode et M. de Metternich jusqu'aux représentans des puissances secondaires, dont il ne se soit fait un ennemi par son arrogance ou ses mauvais traitemens. L'empereur Alexandre, pour récompenser ses services, lui confère l'ordre de Saint-Étienne et veut lui faire accorder en dotation la belle propriété du Johannisberg, donnée par Napoléon au maréchal Kellermann; M. de Hardenberg promet son concours, mais l'irritation que M. de Stein a causée est si générale et si vive, que la négociation échoue, et le Johannisberg est donné à l'Autriche. Telle était, à l'issue de ce grand drame, la situation d'un des principaux acteurs, tel était le châtiment de son orgueil.

Que devient le baron de Stein pendant la dernière période de la lutte? Sa plus cruelle punition, sans doute, est d'avoir été réduit à l'inaction, lorsque le miraculeux retour de l'île d'Elbe eut ramené de nouveau l'Europe coalisée en face des aigles impériales. Le lendemain de Waterloo, Blücher est le seul qui semble encore se souvenir de Stein; il lui écrit la nouvelle de la défaite de l'empereur avec cette soldatesque insolence qui était chez cette nature sans noblesse la vengeance des affronts subis. Blücher et Stein devaient s'entendre; l'homme qui voulait pendre Napoléon au premier arbre de la route et l'homme qui s'indignait des ménagemens du tsar étaient faits pour se communiquer leurs passions. Quand les négociations recommencent à Paris, l'isolement de M. de Stein est plus marqué que jamais. Il s'y attendait bien, et c'est pour cela qu'il tarda si long-temps à rejoindre les alliés. Il avait quitté brusquement Alexandre à Heidelberg quelques semaines avant Waterloo, et était allé visiter les bords du Rhin avec Goethe, à qui il inspirait une sorte de terreur. Quand les alliés furent installés à Paris pour la seconde fois, Alexandre s'étonna de l'absence de Stein et le manda auprès de lui. Quoique bien résolu à ne pas suivre ses conseils, il devait ce dernier souvenir à celui qui l'avait si puissamment secondé. Stein arrive et reprend avec une imperturbable audace sa tâche du congrès de Vienne : il faut démembrer la France, il faut faire un état de l'Alsace et de la Lorraine et le donner à l'archiduc Charles; mais les mémoires sans fin du baron de Stein n'étaient plus consultés comme autrefois avec une respectueuse déférence; c'est à peine si on y jetait les yeux. Stein fut plus abandonné encore pendant les négo-

ciations de Paris qu'il ne l'avait été au congrès de Vienne. Les traités de 1815 furent conclus, traités bien humilians pour nous et justement odieux, traités généreux toutefois si on les compare aux impitoyables exigences des Blücher et des Stein.

C'est aux événemens de 1815 que s'arrête la biographie de M. de Stein. Là en effet se termine le rôle actif de ce puissant personnage; les seize dernières années de sa vie s'écoulèrent dans la retraite. Jouissant enfin d'un repos chèrement acheté, entouré des soins de sa famille, il consacrait ses loisirs à l'étude de la primitive Allemagne. Cette grandeur qu'il avait rêvée pour son pays, il la cherchait comme une consolation au fond des siècles disparus, et il avait besoin de cette consolation assurément : à mesure que ses passions s'éteignaient et que la réalité se dévoilait à ses yeux, il devait comprendre que de fautes il avait commises; il a eu tout le temps de voir les conséquences désastreuses de sa politique et l'anéantissement presque complet de l'œuvre qu'il avait cru édifier. Ses admirateurs l'ont comparé à Pitt en le félicitant d'avoir été plus heureux que cet autre adversaire infatigable de la révolution et de l'empire. De telles félicitations sont étranges. Pitt est mort en 1806, désespéré de son impuissance et laissant debout dans toute sa force la menaçante fortune de l'empereur. M. de Stein a pu assister à la chute de celui que poursuivait sa haine; mais sa patrie n'a pas profité de la victoire : les catastrophes de 1814 et de 1815, en relevant d'abord l'orgueil de l'Allemagne, lui ont été bientôt presque aussi funestes qu'à nous-mêmes, et il est impossible de ne pas attribuer ces résultats à la politique violente et maladroite de l'homme qui sacrifia tout à la vengeance. Le respectueux biographe, le panégyriste enthousiaste du ministre prussien, M. Pertz, porte sans le vouloir le même jugement, lorsqu'il termine son étude par ces tristes paroles : « L'Allemagne ne doit pas plus compter sur l'Angleterre que sur la Russie ou la France; son espoir n'est qu'en elle-même. Le jour où aucun Allemand ne servira plus sous une bannière étrangère, le jour où toutes les petites passions, où toutes les considérations secondaires s'effaceront devant le sentiment national, le jour où une volonté ferme, appuyée sur l'unanime accord des peuples germaniques, conduira nos destinées, ce jour-là seulement l'Allemagne, comme aux grands jours de sa gloire passée, redeviendra puissante et fière et sera redoutée en Europe. Jusque-là, il faut savoir souffrir et se taire. »

Cette conclusion de l'historien est la condamnation de son héros. Personne n'a plus contribué que M. le baron de Stein à la situation qui justifie de telles plaintes; son patriotisme aveugle a livré l'Allemagne à la Russie. Deux forces opposées se disputaient la plus vivace des monarchies allemandes, deux influences voulaient attirer la Prusse dans leur orbite; d'un côté était la Russie, la France de l'autre. La

Prusse avait deux partis à prendre : ou bien accepter les principes de 89 comme la tradition du grand Frédéric lui en faisait un devoir, marcher de concert avec la France nouvelle et constituer l'esprit moderne en Europe; — ou bien s'allier avec la Russie et assurer le triomphe de l'absolutisme. Dans le premier cas, elle conservait sa liberté d'action, elle augmentait son importance politique et s'emparait définitivement de la suprématie en Allemagne; dans le second, elle se soumettait à la direction de la Russie et renonçait au premier rôle parmi les peuples germaniques, car, dès le jour où la Prusse, infidèle à toute son histoire, n'est plus l'état libéral de l'Allemagne et le gardien de certains principes, dès ce jour-là l'Autriche reprend ses anciens droits, la souveraineté appartient à la monarchie des Habsbourg. C'était certes une grande pensée de Napoléon que l'union de la Prusse et de la France; M. de Stein se refusa toujours à reconnaître que le patriotisme aussi bien que la politique lui ordonnaient de suivre cette voie. Après le traité de Lunéville, la lutte des deux puissances qui se disputaient l'amitié de la Prusse ne s'arrête pas un instant, et toute la carrière politique du baron de Stein se déroule autour de cette seule question. En 1805, la Russie fait signer à Frédéric-Guillaume III le traité de Potsdam; le 15 février 1806, la France, victorieuse à Austerlitz, impose à la Prusse le traité de Paris. Avant la fin de cette même année, la Prusse, abandonnant la France et vaincue à Iéna, se jette de plus en plus dans les bras de la Russie. Nouveaux efforts de Napoléon, essayant par des rigueurs trop légitimes ce que la bienveillance n'a pu réaliser; nouvelles intrigues de la diplomatie russe. La Russie l'emporte; c'est elle qui dirige, qui exploite l'agitation allemande de 1813, c'est elle qui domine l'Europe au congrès de Vienne. Si la France a perdu ses frontières, la Prusse et l'Autriche ne sont pas moins découvertes devant le redoutable protecteur qu'elles ont consenti à se donner. Qui a fait tout cela? qui a déchiré le traité de Paris? qui a poussé la Prusse à la guerre? qui a établi en Allemagne l'ascendant de la politique russe? M. le baron de Stein. En vain Frédéric-Guillaume et M. de Metternich comprenaient-ils tout le danger de l'exaltation de l'Allemagne, M. de Stein ne songeait qu'au présent et suivait follement ses colères. Quand on le voit travailler ainsi à la ruine de ce qu'il paraît défendre, quand on le voit dépenser tant de talent, de science, d'énergie, de patriotisme, pour engager son pays dans une embûche, on est forcé de répéter les sévères paroles que lui adressait Frédéric-Guillaume le 3 janvier 1807 : « Vous êtes un serviteur rétif, arrogant, entêté; fier de votre génie, au lieu d'avoir sans cesse devant les yeux le bien de l'état, vous n'êtes conduit que par vos caprices, vous n'obéissez qu'à vos passions, vous n'agissez que par des motifs de haine... De tels fonctionnaires sont les plus funestes de tous. »

Voilà pour la politique étrangère; mais son œuvre à l'intérieur, qu'est-elle devenue? Son œuvre est double : il a opéré de grandes réformes civiles, et il a créé ce patriotisme enthousiaste et jaloux auquel on a donné le nom de teutonisme. Ses réformes durent encore et dureront; sans doute elles ne lui appartiennent pas en propre, il les avait empruntées aux principes de 89; qu'importe? il a eu l'honneur de les introduire dans son pays; c'est la meilleure part de sa renommée, et toutefois, alors même qu'il faisait réussir ces innovations précieuses, ne repoussait-il pas l'esprit qui doit les féconder? Le teutonisme a brouillé tout. Le teutonisme, né sous l'influence russe, a toujours conservé la marque de cette bizarre origine; de là des confusions inouies. C'est le teutonisme qui a empêché le développement naturel des idées et servi de masque aux systèmes rétrogrades. Un des pamphlétaires qui avaient prêté leur plume à M. de Stein pour propager l'enthousiasme de 1813, le dramaturge Kotzebue, était, cinq ans plus tard, un des serviteurs à gages de la diplomatie russe, et l'étudiant fanatique qui le frappa de son poignard avait applaudi sans doute en 1813 aux déclamations de sa victime. Quel enseignement dans ce seul fait! Kotzebue et Karl Sand, voilà les deux héritiers de M. de Stein, voilà les deux partis issus de sa folle entreprise, l'un qui se donne à la Russie, l'autre qui s'exalte en sens contraire et ne recule point devant l'assassinat! Tous les désordres, toutes les contradictions fiévreuses de la pensée allemande pendant la période qui suit 1815 sont la conséquence logique de l'agitation que M. de Stein a semée. Ces promesses menteuses, ces principes absurdement mélangés, ces enivremens et ces délires patriotiques mis sous le patronage de Saint-Pétersbourg, que pouvaient-ils produire, en vérité, sinon le découragement chez les uns, la fureur chez les autres, la confusion chez tous?

Ce n'est pas tout : le teutonisme n'a pas seulement donné naissance à un patriotisme hypocrite ou furieux, source de misères sans nombre; il a nui même au patriotisme véritable. Qui sait si les plus tristes erreurs de l'Allemagne d'aujourd'hui ne viennent pas de là? La génération qui a succédé aux hommes de 1813 s'est révoltée contre cet étrange parti national qui enchaînait l'Allemagne à la Russie, ou bien retournait au moyen-âge et semblait consacrer toutes ses forces à la résurrection des siècles théocratiques. Compromis par de telles équipées, le patriotisme a été renié insolemment. Trente ans après la journée de Leipzig, dans ce pays qui s'était levé comme un seul homme aux *Discours* de Fichte et aux chansons de Koerner, on a vu des philosophes et des poètes anéantir à coups de formules l'idée même de la patrie ou la bafouer dans des strophes sans vergogne. La vieille Allemagne n'a plus été qu'un objet de dérision. « Ne soyons plus Allemands, a-t-on dit, soyons hommes! » De là l'humanisme, l'athéisme, et toutes les

maladies morales qui ont affligé ce pays. Plus j'y réfléchis, plus je m'assure que le délire de la démagogie hégélienne est surtout une réaction contre ce teutonisme de 1813 qui avait confondu tous les principes.

Cette expérience n'a-t-elle pas été assez claire? Le souvenir du baron de Stein, resté vaguement dans la mémoire des peuples germaniques comme celui du patriote par excellence, est encore invoqué par eux aux heures de crise. En Prusse surtout, il y a comme une tradition; le gouvernement lui-même s'en inspire, et y puise, on l'a vu assez récemment, des velléités révolutionnaires. Frédéric-Guillaume IV depuis 1848 a été exposé plus d'une fois à ces tentations périlleuses, et M. de Radowitz, l'intime confident de ses pensées, a essayé de reprendre, en la modifiant, la politique de M. de Stein. Les mêmes hommes qui rêvaient une restauration féodale ont paru prêts un instant à pactiser avec l'esprit de désordre; on demandait la couronne impériale à la révolution, et on pensait à rétablir les castes. L'intérêt de la Prusse, l'intérêt de la liberté sérieuse et du progrès régulier condamnent ces entreprises. Il faut repousser à la fois et les prétentions d'un passé qui a disparu sans retour et les fantaisies révolutionnaires qui voudraient usurper sur l'avenir. L'alliance menteuse de ce double esprit ne profiterait ni aux regrets des uns, ni aux espérances des autres; l'ordre majestueux que ceux-ci vont chercher dans les siècles évanouis, la société meilleure que ceux-là attendent des âges futurs, seraient également compromis par une politique sans franchise. La Prusse a une autre tradition, c'est celle qui pendant un siècle et demi s'est perpétuée dans ses chefs, et qui a fait d'une simple province allemande une des grandes puissances de l'Europe: le respect de la liberté, le juste sentiment des choses présentes, la confiance dans les forces intellectuelles du pays, voilà le génie de la Prusse. Quant à cette tradition nouvelle, formée au commencement de ce siècle sous un prince faible et un ministre passionné, la biographie de ce ministre vient de jeter sur elle une lumière impitoyable. Ce système à demi féodal, à demi révolutionnaire, a été mis en pratique, non pas timidement comme aujourd'hui, mais d'une façon éclatante : quel jugement en portera l'histoire? Le jugement qu'elle porte sur le baron de Stein : esprit vigoureux et chimérique, intelligence supérieure à laquelle la sagacité a fait défaut, cœur généreux, mais incapable de se dompter, ce qu'il a produit après vingt ans d'efforts peut se résumer en deux mots : d'immenses travaux accomplis, des talens du premier ordre dépensés avec un prodigue enthousiasme, et finalement une influence funeste.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Sa Vie et ses Ouvrages.

V.

RAPPORTS DE ROUSSEAU AVEC VOLTAIRE. — ÉTABLISSEMENT A L'ERMITAGE.[1]

I.

Rousseau était célèbre. Ses deux discours l'avaient tiré de la foule des écrivains. Il n'était pas encore au premier rang, au rang de Voltaire et de Montesquieu; mais il y marchait. Il sentait en lui-même, et son siècle aussi sentait en lui des idées et des sentimens nouveaux. Dans cet entrain de génie et ce commencement de gloire, Rousseau eut envie d'aller revoir sa ville natale. Il mettait son orgueil à revenir déjà célèbre dans sa patrie, qu'il avait quittée comme un fugitif obscur. Nul n'est prophète en son pays; mais quiconque est devenu prophète aime à revenir en son pays, ne fût-ce qu'un instant, et à y montrer la renommée qu'il s'est faite ailleurs.

Il fut fort bien accueilli à Genève. Sa famille y était ancienne et estimée, et cette famille s'honorait volontiers d'un parent qui s'était fait une réputation à Paris. Nous sommes trop aisément disposés à croire que les grands hommes ne sont ni les frères ni les cousins de personne. Nous les isolons pour les grandir, ou bien encore nous aimons à les faire sortir de familles obscures et pauvres, pour faire contraste et parfois même pour faire affront à la naissance et à la richesse. Nous

(1) Voyez, dans les livraisons du 1er janvier, du 15 février, du 1er mai et du 1er août 1852, les premiers chapitres de cette série.

avons fait de Jean-Jacques Rousseau surtout un homme du peuple, venu d'en bas et s'élevant par son génie à la dictature de l'opinion publique. Pur roman que tout cela. Rousseau était bourgeois de Genève, et de bonne bourgeoisie. Les Rousseau à Genève étaient des réfugiés français du XVIe siècle. C'est en 1529 que Didier Rousseau, fils d'Antoine Rousseau, qui était libraire à Paris, vint s'établir à Genève. Il y fut libraire, et en 1555 il fut admis dans la bourgeoisie. Un de ses petits-fils, Jean Rousseau, eut seize enfans; sur ces seize enfans, il y avait six garçons, dont deux seulement, David et Noé Rousseau, laissèrent une postérité. David fut père d'Isaac Rousseau, dont Jean-Jacques fut le seul fils. Noé eut deux fils, Jacques Rousseau et Jean-François Rousseau. Jacques Rousseau alla en Perse, et sa branche a suivi la carrière des consulats. Jean-François resta à Genève, et il y reçut Rousseau dans une maison qu'il avait aux *Eaux-Vives*, sur les bords du lac. Parmi les lettres de Jean-Jacques Rousseau, il y en a plusieurs adressées à son cousin Théodore, un des fils de Jean-François, et il lui rappelle la bonne réception que lui avait faite son père en 1754. Pendant son séjour à Genève, il vit donc beaucoup sa famille, et fut tout-à-fait bon parent. Il avait une tante qui lui avait sauvé la vie dans son enfance par les soins qu'elle avait pris de lui; ne pouvant pas, dans les premiers momens de son séjour, aller la voir à la campagne, où elle habitait, il lui écrit : « Il y a quinze jours, ma très bonne et très chère tante, que je me propose chaque matin de partir pour aller vous voir, vous embrasser et mettre à vos pieds un neveu qui se souvient avec la plus tendre reconnaissance des soins que vous avez pris de lui pendant son enfance et de l'amitié que vous lui avez toujours témoignée..... Je ne puis vous dire quelle fête je me fais de vous revoir et de retrouver en vous cette chère et bonne tante que je pouvais appeler ma mère par les bontés qu'elle avait pour moi, et à laquelle je ne pense jamais sans un véritable attendrissement (1). » Au commencement de ses *Confessions*, il parle aussi de sa tante Gonceru : « Chère tante, dit-il en l'apostrophant au milieu du récit, car l'apostrophe est la figure favorite et un peu banale de Rousseau, — chère tante, je vous pardonne de m'avoir fait vivre, et je m'afflige de ne pouvoir vous rendre à la fin de vos jours les tendres soins que vous m'avez prodigués au commencement des miens (2). » Voilà des sentimens bien différens de ceux qu'il avait à Genève. A Genève, il était bonhomme, et il se laissait aller sans mauvaise honte à ses penchans d'affection et de reconnaissance. Dans les *Confessions*, il jouait son rôle de misanthrope et de mélancolique.

Il y a dans la correspondance et dans les divers écrits de Rousseau

(1) Genève, 11 juillet 1754.
(2) *Confessions*, livre Ier.

d'autres témoignages encore de sa bonne humeur pendant son séjour à Genève. Ainsi c'est des Eaux-Vives et de la maison de son cousin qu'il écrit sur la musique à M. Lesage, qui était un mathématicien et qui, à ce titre, croyait que la musique était une science exacte ou bien une sensation seulement dont le goût individuel déterminait le prix. Rousseau prétend avec raison que la musique est un art « qui a, comme tous les beaux-arts, le principe de ses plus grands charmes dans celui de l'imitation... et qu'il y a des règles pour juger d'une pièce de musique aussi bien que d'un poème ou d'un tableau. Que dirait-on d'un homme qui prétendrait juger de *l'Iliade* d'Homère, ou de la *Phèdre* de Racine, ou du *Déluge* du Poussin, comme d'une oille ou d'un jambon? Autant en ferait celui qui voudrait comparer les prestiges d'une musique ravissante—qui porte au cœur le trouble de toutes les passions et la volupté de tous les sentimens—avec la sensation grossière et purement physique du palais dans l'usage des alimens. Quelle différence pour les mouvemens de l'ame entre des hommes exercés et ceux qui ne le sont pas! Un Pergolèse, un Voltaire, un Titien, disposeront pour ainsi dire à leur gré des cœurs chez un peuple éclairé; mais le paysan insensible aux chefs-d'œuvre de ces grands hommes ne trouve rien de si beau que la *bibliothèque bleue*, les enseignes à bière et le branle de son village (1). » Ce sont là les vrais principes des arts, qui ne seront jamais le plaisir de la foule, mais de l'élite, et que l'élite seule peut goûter et peut comprendre. J'ai souvent entendu des poètes, des peintres, des musiciens qui disaient qu'ils travaillaient pour le peuple : vaine prétention, et qui se sent des manies politiques de notre temps! Les arts ne travaillent pas pour le peuple, mais pour le public, qui n'est qu'une petite portion du peuple, et encore que de publics divers! Or le meilleur public est le public d'en haut, celui qui a le temps d'avoir du goût. A Athènes, les arts travaillaient pour le peuple, parce que, grace à l'aide des esclaves, le peuple athénien avait le temps d'avoir du goût. Soumettre les arts au peuple, c'est les soumettre à la sensation. Rousseau a bien raison, et il a raison avec esprit et avec bonne humeur, ce que j'aime à remarquer chez lui, parce que ce n'est pas toujours son habitude. Le paysan préfère son enseigne à bière à la *Transfiguration;* cette préférence fait-elle autorité? Non assurément. Il y a des gens, et même des gens d'esprit, qui disent résolûment qu'ils n'aiment pas la *Vénus* de Milo ou l'*Athalie* de Racine ou le *Polyeucte* de Corneille, et qui croient juger Racine ou Corneille. Eh non! ils se font juger eux-mêmes, et voilà tout. — Mais je suis du public. — Oui, mais du mauvais! — Mais je suis du peuple. — Oui, mais le suffrage universel n'a rien à faire ici, et Rousseau, grand adorateur du peuple, quoiqu'il ait

(1) Lettre à M. Lesage, t. III, édit. Furne, p. 582.

bien soin, dans le *Contrat social*, de dire que le peuple est incapable d'exercer la souveraineté et qu'il ne peut que la déléguer, Rousseau, quand il s'agit des beaux-arts, revendique nettement les droits de l'élite et bafoue les gens de la foule qui jugent *l'Iliade* comme ils jugeraient d'un jambon (1).

Pourquoi ai-je recueilli ainsi les détails du séjour de Rousseau à Genève en 1754, de l'accueil de sa famille, du plaisir et de la bonne humeur qu'il en eut? Je l'ai fait pour détruire l'idée romanesque que nous nous faisons de Rousseau. Nous en faisons un aventurier éloquent, un prolétaire de génie, un Spartacus lettré. Ce n'est rien de tout cela. C'est un bourgeois déclassé par son alliance avec une servante d'auberge; voilà la vérité, et s'il y a du démagogue dans ses ouvrages, cela ne tient pas à son origine, qui n'a rien de bas et d'obscur; cela tient aux accidens de sa vie et aux erreurs de sa conduite.

Quoique bien accueilli à Genève par sa famille et par tout ce qu'il y avait d'éclairé et de considéré dans la ville, Rousseau n'y fit pas un long séjour; il paraît même, par une de ses lettres, qu'il partit un peu brusquement (2). Il se promettait cependant de revenir à Genève en 1755 ou en 1756, tant il se félicitait de l'accueil qu'il y avait trouvé. Il dédiait à la république de Genève son *Discours sur l'inégalité des conditions humaines*, et même, pour être sûr que cette dédicace arriverait à son adresse, il avait eu soin de ne pas demander aux magistrats de Genève la permission de faire cette dédicace. « C'était le moyen, disait-il, de ne pas être refusé (3). » Le procédé étonna un peu, et les raisons que Jean-Jacques Rousseau donnait pour se défendre l'excusaient fort mal. « Il avait fait, disait-il, son voyage à Genève pour demander la permission de faire cette dédicace; mais il lui avait fallu peu de temps et d'observation pour reconnaître l'impossibilité de l'obtenir. » Rousseau ne s'explique pas davantage; mais je crois en effet qu'il avait promptement reconnu que la république de Genève n'était rien moins que le séjour de l'égalité chimérique qu'il prêchait. L'égalité n'est possible que dans le pêle-mêle et l'obscurité de la foule. Aussitôt que les gens se connaissent, se touchent, se mesurent, comme cela arrive dans les petites républiques, l'égalité disparaît. Je crois à l'égalité à Constantinople et à Saint-Pétersbourg; je n'y crois pas à Saint-Marin. Le jour où l'idée de la hiérarchie, c'est-à-dire de la dif-

(1) Epicurus, quum uni ex consortibus studiorum suorum scriberet : — Haec, inquit, ego non multis, sed tibi; satis enim magnum alter alteri theatrum sumus. (Seneq., *Epist.*, 7.)

(2) « Votre éloquence aura de quoi briller à faire l'apologie d'un homme qui, après tant d'honnêtetés reçues, part et emporte le chat. » Lettre à M. Vernes (Paris, 15 octobre 1754), qu'il charge de faire ses excuses à quelques-unes des personnes qui l'avaient le mieux reçu.

(3) Lettre à M. Perdriau, de Genève, 28 novembre 1754.

férence des individus, sera perdue, allez dans la plus petite commune de France; vous l'y retrouverez. L'égalité est facile, je me trompe, elle est inévitable à Paris, dans les douze arrondissemens, où personne ne connaît son voisin : elle est impossible au village.

Rousseau s'était cru habile en ne demandant pas la permission de faire sa dédicace, et peut-être avait-il contrevenu aux procédés de la politesse, dont il ne faut pas plus se dispenser à l'égard des états qu'à l'égard des particuliers. Le conseil de Genève fut à la fois habile et poli en acceptant la dédicace faite et en s'honorant du talent d'un de ses concitoyens, sans se mêler d'approuver les principes du *Discours sur l'inégalité des conditions*. Rousseau ne fut pas content de cette mesure gardée par les magistrats de Genève, et il se plaint dans ses *Confessions* de la lettre honnête et froide que lui écrivit le premier syndic. En rendant un hommage, il avait voulu imposer une profession de foi.

Dans les premiers momens de son séjour à Genève, plein d'un beau zèle patriotique, il avait abjuré le catholicisme pour recouvrer ses droits de citoyen, et il était rentré dans le sein du calvinisme. C'est ainsi qu'il explique lui-même sa nouvelle conversion : « Honteux, dit-il, d'être exclu de mes droits de citoyen par la profession d'un autre culte que celui de mes pères, je résolus de reprendre ouvertement ce dernier. Je pensais que, l'Évangile étant le même pour tous les chrétiens et le fond du dogme n'étant différent qu'en ce qu'on se mêlait d'expliquer ce qu'on ne pouvait entendre, il appartenait en chaque pays au seul souverain de fixer et le culte et le dogme inintelligible, et qu'il était par conséquent du devoir du citoyen d'admettre le dogme et de suivre le culte prescrit par la loi (1). » Voilà cette théorie de la religion civile que nous retrouverons dans le *Contrat social* et dans les *Lettres de la Montagne*. Je n'en veux point parler en ce moment, sinon pour protester contre l'insolence et la tyrannie d'une pareille doctrine, qui ôte à l'homme sa plus belle et sa plus imprescriptible liberté, la liberté de conscience, celle par laquelle il mérite de recouvrer toutes les autres, quand il les a perdues.

Les travaux de Rousseau à ce moment de sa vie sont curieux à étudier. Il avait fait ses deux grands discours, celui sur les *lettres* et celui sur *l'inégalité*, qui avaient été fort lus et fort admirés; cependant il voulait apprendre à écrire, comme s'il ne le savait pas encore, et il se mit à traduire du latin pour former son style. Bizarre idée, dira-t-on, nouveau paradoxe d'un homme qui aimait à en faire. — Non. Rousseau avait raison. Il savait écrire quand il était inspiré par son sujet et par son génie; mais il sentait aussi que, quand l'inspiration lui fai-

(1) *Confessions*, livre VIII.

sait défaut, son style languissait et devenait lourd et confus. Il n'était pas encore le maître de sa phrase; c'était un outil qui, dans certains momens, semblait travailler tout seul, et qui, dans d'autres, résistait à la main et en trompait les efforts. Il voulut dompter son outil, et pour cela il s'exerça d'abord à traduire Tacite (1); mais il abandonna bientôt cet exercice : un si rude jouteur, dit-il, l'avait promptement lassé. Rousseau fit bien, après tout, de ne point s'opiniâtrer à traduire Tacite, car de toutes les traductions de Tacite que j'ai lues, celle qu'il fit du premier livre des *Histoires* est la plus faible. Il efface et il ternit comme à plaisir les tableaux du grand historien. Tout se glace et se décolore sous la plume du traducteur. Rousseau s'accuse d'avoir fait des contre-sens. Il a fait bien pis, selon moi, que de ne pas comprendre son auteur : il l'a défiguré. Ce premier livre des *Histoires* est un drame terrible; c'est la peinture de Rome après Néron, sous Galba, Othon et Vitellius : l'empire passant de mains en mains au gré de la cupidité des soldats; la tyrannie ne donnant pas même l'ordre; le sénat déshonoré par des adulations contradictoires, forcé de bénir et de maudire le même prince à quelques mois de distance; le peuple indifférent et demandant seulement du pain et des spectacles; le massacre venant interrompre la frivolité et le plaisir, et le sang coulant à flots le lendemain ou à la veille d'une fête : quel temps et quels hommes! Mais pour peindre ce temps et ces hommes il s'est trouvé un écrivain dont le pinceau, à la fois énergique et éclatant, représente d'un trait ces scènes affreuses, et qui, pour peindre cet empire que donnent et reprennent les soldats, dira par exemple avec je ne sais quelle trivialité éloquente : *Susciperunt duo manipulares imperium populi romani transferendum et transtulerunt.* Qu'a fait Rousseau de ces deux caporaux entrepreneurs du transport de la dignité impériale et qui la transportent? « On vit, dit Rousseau, deux manipulaires entreprendre et venir à bout de disposer de l'empire romain. » Ailleurs, c'est la peinture du meurtre de Galba; quelle vive et belle description! *Igitur milites romani quasi Vologesen aut Pacorum avito Arsacidarum solio depulsuri, ac non imperatorem suum, inermem senem trucidare pergerent, disjecta plebe, proculcato senatu, truces armis, rapidis equis, Forum irrumpunt, nec illos Capitolii aspectus et imminentium templorum relligio et priores et futuri principes terruere, quominus facerent scelus, cujus ultor est quisquis successor.* Tout le génie, tout l'art de Tacite est dans cette phrase : grand peintre à la fois et grand penseur, terminant toujours un tableau par une sentence, s'adressant à la fois à l'imagination et à l'ame. Nous voyons les soldats romains en face, non pas de l'empereur des

(1) « Quand j'eus le malheur de vouloir parler au public, je sentis le besoin d'apprendre à écrire. » Préface de la traduction du premier livre des *Histoires* de Tacite.

Parthes, les vieux ennemis de Rome, mais de leur empereur et d'un vieillard désarmé, courir pour le massacrer, dispersant le peuple, foulant aux pieds le sénat, l'arme au poing, au galop de leurs chevaux, s'élançant dans le Forum, sans s'arrêter ni à la vue du Capitole, ni au respect des temples qui dominent la place publique, ni à la pensée des empereurs passés et des empereurs à venir, et s'acharnant à ce crime que venge infailliblement celui qui en hérite. Rousseau traduit : « Alors, comme s'il eût été question, non de massacrer dans leur prince un vieillard désarmé, mais de renverser Pacore ou Vologèse du trône des Arsacides, on vit les soldats romains, écrasant le peuple, foulant aux pieds les sénateurs, pénétrer dans la place à la course de leurs chevaux et à la pointe de leurs armes, sans respecter le Capitole ni les temples des dieux, sans craindre les princes présens et à venir, vengeurs de ceux qui les ont précédés. » Je laisse de côté le contre-sens de la fin : *Cujus ultor est quisquis successor,* mot que Rousseau n'a pas entendu; mais où est le tableau?

Je ne suis pas étonné que Rousseau n'ait pas réussi à bien traduire Tacite, et cela pour deux raisons : la première est la différence entre le génie de Tacite et celui de Rousseau; la seconde, la différence entre le temps de Tacite et le temps de Rousseau.

Rousseau est éloquent à exprimer ses idées et ses sentimens particuliers. Personne ne sait mieux décrire que lui les magnificences de la nature, mais à la condition d'y mêler ses émotions; personne non plus ne sait mieux raconter, mais il ne raconte bien que ce qu'il a éprouvé et senti. Il n'y a en lui rien de la froide et sévère impartialité de l'historien qui voit et qui juge. Tacite, au contraire, semble n'avoir pas de passions qui lui soient propres; il n'a que la haine du mal. Observateur profond et grand peintre, il observe tout ce qu'il y a dans l'ame du méchant, et il le révèle d'un mot. A un siècle pervers et raffiné, aux passions à la fois violentes et hypocrites d'une vieille civilisation, il fallait cet observateur et ce peintre dont rien ne trouble la vue et dont rien n'égare le pinceau. Tacite n'est jamais en jeu dans ses récits : il reste étranger comme un miroir à ce qu'il représente; mais les personnages qu'il met en scène vivent d'une vie admirable, sans qu'il ait besoin de se substituer à ceux qu'il fait vivre. Il y a des écrivains qui ne savent animer que leurs propres images. Otez-les du moi, ils languissent. Il en est d'autres, au contraire, dont le regard crée ce qu'ils observent, si bien que sous leur coup d'œil fécond les hommes et les événemens prennent un corps, une physionomie, et que l'image devient la chose. Tels sont les grands historiens et les grands peintres, tels sont les poètes dramatiques, tel est Tacite.

La différence entre les deux siècles, celui de Tacite et celui de Rousseau, n'est pas moins grande qu'entre les deux génies. M. Daunou, je

crois, prétendait qu'ayant bien cherché dans l'histoire du monde quel était le siècle où il faisait le mieux vivre, il avait trouvé que c'était le XVIIIe siècle et qu'un homme qui serait né en France vers 1705 ou 1706, qui aurait échappé par l'enfance aux malheurs des dernières années de Louis XIV et qui serait mort vers 1785 ou 1786, ayant vécu ses quatre-vingts ans, pourrait se dire avoir été aussi heureux que le comporte l'histoire de l'humanité. Point de grandes révolutions, point de tyrannies, point de proscriptions; une société aimable et douce, ayant le goût des lettres, livrée au plaisir; un gouvernement facile et indulgent par insouciance; des guerres, les unes glorieuses, mais promptement terminées par la paix; les autres malheureuses, mais n'en venant jamais jusqu'à l'invasion; des vices plutôt que des crimes, des mécontentemens plutôt que des malheurs : voilà le XVIIIe siècle en France, fort différent du temps que racontait Tacite, temps plein de guerres cruelles, de massacres, d'empereurs assassinés, de tyrans, de délateurs, de persécutions, d'exils, de malheurs publics et privés, où personne ne songe qu'à jouir du présent sans respecter le passé, et sans craindre l'avenir. Entre deux siècles aussi opposés, il n'y a pas de rapprochement possible. Comment le XVIIIe siècle pouvait-il comprendre et traduire Tacite? Il le regardait comme un misanthrope éloquent, qui avait calomnié la nature humaine, et c'est peut-être là ce qui attira Rousseau de ce côté. Il n'y a que nous, acteurs et témoins d'un siècle plein de révolutions, qui sachions ce qu'est la nature humaine dans ces jours d'agitation et qui puissions croire que Tacite n'a point calomnié l'humanité.

Ayant abandonné Tacite, Rousseau se mit à traduire Sénèque, et il fit choix du plus bizarre ouvrage de Sénèque, l'*Apocolocuntosis*. C'est un pamphlet ou une satire contre l'empereur Claude, contre Claude mort, entendons-nous bien. Vivant, Sénèque l'avait flatté; il l'avait appelé le plus doux des Césars, un prince dont la clémence était la première vertu, un prince qui savait par cœur tous les préceptes de la sagesse antique, un dieu enfin, le plus grand et le plus magnanime des dieux (1). Il est vrai qu'alors Sénèque était exilé en Corse; il s'y ennuyait et voulait revenir à Rome. Une fois Claude mort, Sénèque se vengea des éloges qu'il lui avait donnés. C'était l'usage des Romains de faire des dieux de leurs empereurs quand ils étaient morts, et parfois même ils hâtaient la mort pour hâter l'apothéose. Sénèque raconte que, selon cette coutume, les dieux se mettent à délibérer sur la réception de Claude dans l'Olympe. Chaque dieu parle, et Jupiter, qui préside, est souvent forcé de rappeler les dieux à la question et même à l'ordre. L'apothéose de Claude allait être décrétée, quand

(1) *Maximum et clarissimum numen.*

Auguste fait un discours véhément contre Claude; il a été trop stupide pour être dieu. Sur le discours d'Auguste, l'Olympe change d'avis, comme si l'Olympe était le sénat romain, et Claude est exclu; il ne sera pas dieu. Que sera-t-il donc? Il sera changé en citrouille, qui est, je ne sais pourquoi, un emblème de la bêtise, et de là le titre de la satire de Sénèque, l'*Apocolocuntosis*, la métamorphose en citrouille.

II.

Tels étaient les travaux ou plutôt les exercices littéraires de Rousseau à son retour à Paris. Il s'était promis de retourner à Genève, et même il avait envie de s'y établir. Il y renonça, dit-il dans ses *Confessions*, parce que la dédicace de son *Discours sur l'inégalité* ne fut pas accueillie comme il l'espérait; mais ce qui le détermina surtout à renoncer à Genève, ce fut l'établissement de Voltaire auprès de cette ville. « Je compris (1) que cet homme y ferait révolution, que j'irais retrouver dans ma patrie le ton, les airs, les mœurs qui me chassaient de Paris; qu'il me faudrait batailler sans cesse, et que je n'aurais d'autre choix dans ma conduite que d'être un pédant insupportable ou un lâche et mauvais citoyen. » Rousseau avait un peu contre Voltaire la haine du pauvre contre le riche, non qu'il enviât sa richesse, non qu'il n'ait pas su parfois vivre d'assez bonne grace auprès des riches et des grands seigneurs de son temps. Ce qu'il détestait dans Voltaire, c'était l'aisance et l'ascendant que lui donnait sa fortune, et qui faisaient contraste avec l'allure timide et gênée qu'avait Rousseau. En face d'un grand seigneur bienveillant, Rousseau, qui se sentait son supérieur par le génie, ne souffrait guère d'être son inférieur par la fortune et par le rang; il retrouvait son compte d'un autre côté. En face de Voltaire, il se sentait son égal par le génie et son inférieur par tout le reste. Je sais bien que ce reste, qui se compose des biens accidentels du monde, peut et doit être méprisé par un philosophe; mais on déteste souvent chez les autres les biens qu'on méprise pour soi. C'est ici le lieu d'exposer rapidement les rapports de Rousseau avec Voltaire.

En 1755, Lisbonne avait été à moitié détruite par un tremblement de terre. Voltaire, qui était à l'affût de toutes les catastrophes et de tous les maux de l'humanité pour en faire des argumens contre Dieu, ne manqua pas de saisir cette occasion, et il fit un poème sur le tremblement de terre de Lisbonne, où il attaqua vivement la maxime de Leibnitz et de Pope, que tout était bien. Ce n'était pas que Voltaire ne crût en Dieu; mais je dirai volontiers, empruntant mon exemple à l'histoire des gouvernemens parlementaires, que Voltaire aimait le bon Dieu comme beaucoup de gens dans l'opposition aimaient le roi,

(1) *Confessions*, livre VIII.

c'est-à-dire à la condition de lui jouer de temps en temps de mauvais tours et de critiquer à leur aise son gouvernement. Voltaire envoya son poème à Jean-Jacques Rousseau, parce que ces deux grands hommes se faisaient encore à ce moment des politesses; mais il l'adressait mal. Rousseau n'entendait pas raillerie sur Dieu; il l'aimait, et il y croyait de tout son cœur. Un soir, dans le salon de Mlle Quinault, les beaux-esprits du temps s'évertuaient à qui mieux mieux contre la religion. Mme d'Épinay, qui raconte la scène, « craignant qu'ils ne voulussent détruire toute religion, demanda grace pour la religion naturelle. — Pas plus pour celle-là que pour les autres, dit Saint-Lambert; qu'est-ce qu'un Dieu qui se fâche et qui s'apaise? — Mlle Quinault : Mais parlez donc, marquis; est-ce que vous seriez athée? — A sa réponse, Rousseau se fâcha et murmura entre ses dents; on l'en plaisanta. — Rousseau : Si c'est une lâcheté que de souffrir qu'on dise du mal de son ami absent, c'est un crime que de souffrir qu'on dise du mal de son Dieu qui est présent, et moi, messieurs, je crois en Dieu (1)! »

Le mot de Rousseau est beau, et vaut pour moi toute la profession de foi du vicaire savoyard (2).

Ayant hardiment confessé Dieu chez Mlle Quinault, Rousseau n'hésita point non plus à défendre la divine Providence contre les argumens et les sarcasmes de Voltaire.

(1) *Mémoires* de Mme d'Épinay, t. II, p. 63.

(2) Quelques personnes m'ont demandé des renseignemens sur Mlle Quinault et sur sa société. Je ne puis que les renvoyer aux *Mémoires* de Mme d'Épinay, qui sont assurément la plus piquante et la plus fidèle peinture de la société philosophique du XVIIIe siècle. Il a paru en 1745, sous le nom de *Recueil de ces Messieurs*, un livre composé des *impromptu* de la société de Mlle Quinault, petits contes, portraits en vers et en prose, dialogues, réflexions, lettres. J'ai lu ce livre, qui est fort médiocre, soit que les écrits qui s'y trouvent ne fussent que des bagatelles dont leurs auteurs se souciaient fort peu et qui ne méritaient pas que le public s'en souciât davantage, soit plutôt, et c'est ce que je crois, que la société de Mlle Quinault fût encore, en 1745, frivole et badine seulement; elle n'est devenue philosophique qu'un peu plus tard, et au moment où la philosophie prit le pas sur la littérature proprement dite. C'est de 1745 à 1755 que ce changement se fait dans les esprits. Le *Recueil de ces Messieurs*, en 1745, a donc encore le ton littéraire. Les conversations du salon de Mlle Quinault, racontées d'une manière charmante par Mme d'Épinay, sont au contraire en général philosophiques. — C'est à peine si, dans le *Recueil de ces Messieurs*, j'ai trouvé quelques mots qui se sentent de l'esprit du siècle, ou qui soient seulement ingénieux. Voici pourtant quelques phrases d'un éloge de la paresse et du paresseux : « Les princes sont trop heureux d'avoir des paresseux dans leurs états. — Le véritable paresseux, ne connaissant pas l'ambition, est bien éloigné de former aucune cabale et d'entrer dans aucun poste; il est au contraire le sujet le plus soumis. — Pourvu qu'on ne trouble point son repos personnel, il ne critique point le gouvernement. » (*Recueil de ces Messieurs*, p. 332.) Il y a là une petite part de malice politique qui décèle le siècle. Je veux citer encore un mot qui semble être une réflexion du siècle contre lui-même. « La marque de l'esprit borné d'un siècle est lorsque tout le monde a de l'esprit : c'est la marque qu'il n'y a pas d'esprits supérieurs, car ils ne sont jamais en troupe. » (*Ibid.*, p. 374.)

Tout est bien, dites-vous, et tout est nécessaire!

s'écriait Voltaire dans son poème;

Quoi! l'univers entier, sans ce gouffre infernal,
Sans engloutir Lisbonne, eût-il été plus mal?
. . . . . .
Je désire humblement, sans offenser mon maître,
Que ce gouffre enflammé de soufre et de salpêtre
Eût allumé ces feux dans le fond des déserts.
Je respecte mon Dieu, mais j'aime l'univers.
Quand l'homme ose gémir d'un fléau si terrible,
Il n'est point orgueilleux, hélas! il est sensible.
Les tristes habitans de ces bords désolés,
Dans l'horreur des tourmens, seraient-ils consolés,
Si quelqu'un leur disait : Tombez, mourez tranquilles!
Pour le bonheur du monde on détruit vos asiles;
D'autres mains vont bâtir vos palais embrasés,
D'autres peuples naîtront dans vos murs écrasés;
Le nord va s'enrichir de vos pertes fatales;
Tous vos maux sont un bien dans les lois générales!

Comme cette façon de trouver en faute la Providence plaisait fort à Voltaire, il la reprend dans la préface de son poème, et, si je cite encore quelques phrases de cette préface, c'est que la prose de Voltaire, toujours vive et piquante, fait comprendre, par le contraste, ce qui manque souvent à sa poésie. « Si lorsque Lisbonne, Méquinez, Tétuan et tant d'autres villes furent englouties avec un si grand nombre de leurs habitans au mois de novembre 1755, nos philosophes avaient crié aux malheureux qui échappaient à peine des ruines : Tout est bien! les héritiers des morts augmenteront leurs fortunes, les maçons gagneront de l'argent à rebâtir des maisons, les bêtes se nourriront des cadavres enterrés dans les débris : c'est l'effet nécessaire des causes nécessaires; votre mal particulier n'est rien; vous contribuez au bien général! — un tel discours certainement eût été aussi cruel que le tremblement de terre a été funeste, et voilà ce que dit l'auteur du poème sur le désastre de Lisbonne. »

Si Voltaire veut dire qu'il ne faut pas prêcher que tout est bien à ceux qui sortent à peine de l'éruption d'un volcan ou d'une peste, Voltaire a mille fois raison; mais est-ce à ceux-là aussi qu'il faut prêcher que tout est mal? Cela ne me semble guère plus raisonnable : il ne faut dire aux malheureux ni qu'ils doivent être contens, ce qui est impossible, ni qu'ils doivent être mécontens et se plaindre de la Providence, car cela leur est trop facile et ne leur servira pas à grand'-chose : ils y perdront seulement la résignation, qui est le seul remède aux maux irréparables. Que leur dit donc Voltaire? car, après avoir

critiqué à loisir ceux qui disent que tout est bien, il ne veut pourtant pas arriver à dire que tout est mal. Il dit que tout est douteux, conclusion fort commode, mais qui ne peut guère consoler les échappés des volcans et de la peste.

Que peut donc de l'esprit la plus vaste étendue?
Rien. Le livre du sort se ferme à notre vue.
L'homme étranger à soi de l'homme est ignoré.
Que suis-je? où suis-je? où vais-je? et d'où suis-je tiré?
Atomes tourmentés sur cet amas de boue,
Que la mort engloutit et dont le sort se joue,
Mais atomes pensans, atomes dont les yeux
Guidés par la pensée ont mesuré les cieux, —
Au sein de l'infini nous élançons notre être
Sans pouvoir un moment nous voir et nous connaître.

Voilà de beaux vers cette fois, mais de pauvres consolations. C'est là pourtant tout le système de Voltaire sur la Providence, système d'ailleurs qu'il serait facile de rendre chrétien, en y ajoutant un mot, et Voltaire ne se faisait pas faute d'ajouter ce mot, quand il le croyait utile à sa sécurité. Ce que Voltaire en effet appelle le doute qui plane sur tout notre être n'est rien autre chose que le mystère de la vie humaine, tel que le chrétien le conçoit et le résout par la foi et par l'espérance qu'il a en son père céleste. Où le philosophe doute, le chrétien espère. C'est la même condition, le sentiment seul est différent.

Voyons maintenant ce que dit Rousseau sur ce grand problème de l'existence du mal dans ce monde. Il commence par une fort spirituelle analyse du poème de Voltaire, qui reproche à Pope et à Leibnitz d'insulter à nos maux en soutenant que tout est bien, et qui charge tellement le tableau de nos misères, qu'il en aggrave le sentiment. « Au lieu des consolations que j'espérais, dit Rousseau, vous ne faites que m'affliger : on dirait que vous craignez que je ne voie pas assez combien je suis malheureux, et vous croiriez, ce me semble, me tranquilliser beaucoup en me prouvant que tout est mal..... Le poème de Pope adoucit mes maux et me porte à la patience; le vôtre aigrit mes peines, excite mes murmures, et m'ôtant tout, hors une espérance ébranlée, il me réduit au désespoir (1). »

Voltaire et Rousseau s'étaient donné chacun un adversaire qu'ils attaquaient en toute occasion, — Voltaire le bon Dieu, Rousseau la société. De même que Voltaire reproche au bon Dieu le tremblement de terre de Lisbonne, Rousseau le reproche à la société. Le passage est curieux. « Convenez, par exemple, dit-il à Voltaire, que si la nature

(1) *Correspondance*. 1756, p. 239.

n'avait point rassemblé à Lisbonne vingt mille maisons de six à sept étages, et que si les habitans de cette grande ville eussent été dispersés plus également et plus légèrement logés, le dégât eût été beaucoup moindre et peut-être nul... Vous auriez voulu que le tremblement se fût fait au fond d'un désert plutôt qu'à Lisbonne. Peut-on douter qu'il ne s'en forme aussi dans les déserts? Mais nous n'en parlons point, parce qu'ils ne font aucun mal aux messieurs des villes, les seuls hommes dont nous tenions compte. Ils en font peu même aux animaux et aux sauvages qui habitent épars ces lieux retirés, et qui ne craignent ni la chute des toits ni l'embrasement des maisons; mais que signifierait un pareil privilége? Serait-ce donc à dire que l'ordre du monde doit changer selon nos caprices, que la nature doit être soumise à nos lois, et que, pour lui interdire un tremblement de terre en quelque lieu, nous n'avons qu'à y bâtir une ville? » Chose étrange que l'aveuglement de l'esprit de système! il rapporte tout à sa manie. La terre tremble à Lisbonne, c'est, selon l'un, la faute de la Providence, et selon l'autre, c'est la faute de la société!

Après avoir donné carrière à sa mauvaise humeur contre les villes qui gênent la liberté des tremblemens de terre, Rousseau arrive à la maxime tant attaquée par Voltaire : — tout est bien, — et il commence par faire une distinction fort juste entre le mal particulier dont aucun philosophe n'a jamais nié l'existence, et le mal général que nie l'optimisme. « Il n'est pas question, dit Rousseau, de savoir si chacun de nous souffre ou non, mais s'il était bon que l'univers fût, et si nos maux étaient inévitables dans sa constitution. Ainsi l'addition d'un article rendrait, ce semble, la proposition plus exacte, et, au lieu de *tout est bien*, il vaudrait peut-être mieux dire : *Le tout est bien*, ou : *Tout est bien pour le tout*. Alors il est évident qu'aucun homme ne saurait donner de preuves directes ni pour ni contre, car ces preuves dépendent d'une connaissance parfaite de la constitution du monde et du but de son auteur, et cette connaissance est incontestablement au-dessus de l'intelligence humaine. Les vrais principes de l'optimisme ne peuvent se tirer ni des propriétés de la matière ni de la mécanique de l'univers, mais seulement par induction des perfections de Dieu qui préside à tout, de sorte qu'on ne prouve pas l'existence de Dieu par le système de Pope, mais le système de Pope par l'existence de Dieu. » J'aime et j'admire cette manière hardie et forte de raisonner. Non, il n'est pas besoin que nous trouvions que tout est bien pour croire à l'existence de Dieu; mais, comme nous croyons à l'existence de Dieu, il faut nécessairement que tout soit bien. A prendre l'optimisme comme le fait Voltaire, l'existence de Dieu dépend d'une objection que nous ne saurons pas réfuter. J'ai mal aux dents; donc Dieu n'existe pas! A prendre au contraire l'optimisme

comme le fait Rousseau, l'existence de Dieu, et par conséquent la nécessité que le tout soit bien ou que tout soit bien pour le tout, surmonte et renverse toutes les petites objections. En raisonnant ainsi, Jean-Jacques Rousseau raisonnait, sans le savoir, comme saint Augustin dans *la Cité de Dieu*. Pourquoi, dit saint Augustin, vouloir juger la nature sur les avantages ou les inconvéniens qu'elle a pour nous? « C'est la nature prise en soi et non dans ses rapports avec nous qui glorifie son créateur..... Si l'ordre de la nature nous déplaît et si nous le critiquons, c'est que, par la condition de notre nature mortelle, incorporés nous-mêmes à la partie mobile et périssable de l'univers, nous ne pouvons pas concevoir comment ce qui nous choque dans cette partie se rapporte d'une manière juste et salutaire à l'ensemble général. Aussi c'est avec raison que là où la providence du Créateur échappe à notre contemplation, elle est prescrite à notre foi pour interdire à la témérité humaine le moindre blâme sur l'œuvre de l'artisan suprême (1). » N'est-ce pas là, mot pour mot, le raisonnement de Rousseau? Ne jugeons pas l'univers sur ce qui nous touche; jugeons-le sur l'ensemble, et, comme cet ensemble échappe à notre vue, là où nous ne pouvons pas comprendre, croyons, et suppléons à la science par la foi. Croyons à la bonté de l'univers à cause de Dieu, et ne croyons pas à Dieu à cause de la bonté de l'univers. Je ne veux pas dire que Rousseau ait emprunté le raisonnement à saint Augustin; j'aime qu'il l'ait retrouvé, et que, lorsqu'il s'agit de défendre la Providence contre les chicanes de l'esprit humain, le philosophe et le père de l'église aient hardiment recours tous les deux à la foi, qui est toujours forcée de venir au secours de la raison humaine, aux uns plus tôt, aux autres plus tard, selon que la raison humaine va plus ou moins loin par sa propre force; mais il y a toujours un point et un moment où la raison s'arrête, et c'est alors que la foi commence, — si bien en vérité, que, puisque la foi doit toujours commencer quelque part, peu importe où la raison s'arrête, et qu'elle fasse quelques relais de plus ou de moins.

La *Lettre sur la Providence* a toutes les qualités du génie de Rousseau et presque aucun de ses défauts; elle a la fermeté et la profondeur du raisonnement; elle a aussi la chaleur et l'émotion qui font l'éloquence de Rousseau. C'est ainsi que après avoir réfuté avec une force admirable les petits sophismes de Voltaire contre la Providence, il finit par ce retour touchant sur lui-même et sur Voltaire. « Je ne puis m'empêcher, monsieur, de remarquer une opposition bien singulière entre vous et moi dans le sujet de cette lettre. Rassasié de gloire et désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance. Bien sûr de votre immortalité, vous philosophez paisi-

(1) *Cité de Dieu*, livre XII, chap. IV.

blement sur la nature de l'ame, et, si le corps ou le cœur souffre, vous avez Tronchin pour médecin et pour ami; vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre, et moi, homme obscur, pauvre, tourmenté d'un mal sans remède, je médite avec plaisir dans ma retraite, et trouve que tout est bien. D'où viennent ces contradictions apparentes? Vous l'avez vous-même expliqué : vous jouissez, moi j'espère, et l'espérance adoucit tout. »

Voltaire se garda bien de répondre aux raisonnemens de Rousseau; il s'en tira par une de ses espiégleries ordinaires; il se fit malade et garde-malade pour avoir le droit de rester muet. Cependant sa lettre est encore fort amicale, et rien n'annonce la triste inimitié qui devait bientôt éclater entre eux. Voltaire même invite Rousseau à venir aux Délices. Mais cette jalousie fatale, qui fait que les grands hommes, à mesure qu'ils s'élèvent au-dessus des autres hommes, ne se rencontrent que pour se combattre; cette impuissance malheureuse de souffrir un supérieur, ou même un égal, qui fait que dans l'art de la guerre ou dans l'art de la parole, dans la politique ou dans la philosophie, un pays et un siècle ne peuvent pas contenir à la fois deux hommes supérieurs sans qu'ils soient ennemis l'un de l'autre; cette répugnance profonde de l'égalité, qui est propre à tous les hommes et qui éclate surtout dans les plus grands d'entre eux; cet empressement pernicieux des petits à pousser les grands les uns contre les autres et à satisfaire leurs petites passions à l'abri des grandes qu'ils excitent; la sotte incapacité qu'ont les hommes, et dont ils se louent comme d'un mérite, de ne pouvoir pas admirer deux grands hommes à la fois : — tout cela rompit bientôt la bonne intelligence entre Rousseau et Voltaire. Ajoutez-y les soupçons et les défiances de Rousseau, qui, voyant partout des ennemis, ne pouvait pas manquer d'en voir un dans Voltaire.

Qui des deux a commencé la querelle? Qui a rompu le premier avec l'autre? Ce fut Rousseau. Il raconte lui-même dans ses *Confessions* que, la lettre qu'il avait écrite à Voltaire sur la Providence ayant été imprimée, il écrivit à Voltaire pour lui dire que ce n'était pas lui qui avait donné copie de cette lettre. Le procédé était honnête; mais voici comment il crut devoir finir sa lettre : « Je ne vous aime point, monsieur; vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste. Vous avez perdu Genève pour le prix de l'asile que vous y avez reçu; vous y avez aliéné de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissemens que je vous y ai prodigués parmi eux. C'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourans, et jeté, pour tout honneur, dans une voirie, tandis que tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagnent dans mon pays. Je vous hais enfin, puisque vous l'avez voulu; mais je vous hais en homme encore plus

digne de vous aimer, si vous l'aviez voulu. De tous les sentimens dont mon cœur était pénétré pour vous, il n'y reste que l'admiration qu'on ne peut refuser à votre beau génie et l'amour de vos écrits. Si je ne puis honorer en vous que vos talens, ce n'est pas ma faute. Je ne manquerai jamais au respect qui leur est dû ni aux procédés que le respect exige. Adieu, monsieur (1)! »

Rousseau, dans ses *Confessions*, s'étonne que Voltaire n'ait point répondu à cette lettre, et il dit que, « pour mettre sa brutalité plus à l'aise, il fit semblant d'être irrité jusqu'à la fureur. » Rousseau, par hasard, avait-il écrit la lettre que nous venons de lire pour plaire à Voltaire? Assurément non. Pourquoi donc se plaignait-il, si Voltaire était irrité? Voltaire, jusqu'à cette lettre, n'était coupable envers Rousseau que de quelques plaisanteries contre son système. Rien de public : quelques bons mots pour défendre les lettres et la civilisation, et ces bons mots étaient adressés à Rousseau lui-même ou à des amis, et dans des lettres privées. En 1756 même, Voltaire, répondant à la grande lettre de Rousseau sur *la Providence*, lui disait : « Comptez que de tous ceux qui vous ont lu, personne ne vous estime mieux que moi malgré mes mauvaises plaisanteries, et que de tous ceux qui vous verront, personne n'est plus disposé à vous aimer tendrement. » Cela, il faut l'avouer, ne ressemble guère au *je vous hais* de Rousseau. Il est vrai que Voltaire, tout en s'excusant de ses mauvaises plaisanteries, n'y renonçait pas, et qu'en 1756, dans sa correspondance avec d'Alembert, il raille assez gaiement la *sagesse iroquoise* de Jean-Jacques Rousseau. Ailleurs, en 1757, il écrit encore à d'Alembert : « Si vous avez un moment de loisir, mandez-moi comment vont les organes pensans de Rousseau et s'il a toujours mal à la glande pinéale. S'il y a une preuve contre l'immortalité de l'ame, c'est cette maladie du cerveau; on a une fluxion sur l'ame comme sur les dents. Nous sommes de pauvres machines. » Ces plaisanteries contre la spiritualité de l'ame humaine plutôt que contre Rousseau ne sont que des peccadilles dans Voltaire, et rien n'indique encore qu'il déteste Rousseau. Après la lettre même où Rousseau lui déclare solennellement sa haine et à laquelle Voltaire ne répond rien, nous ne voyons pas que Voltaire s'emporte jusqu'à la fureur. « J'ai reçu, dit-il à Thiriot le 23 juin 1760, une grande lettre de Jean-Jacques Rousseau; il est devenu tout-à-fait fou, c'est dommage! » Deux mois après, le 29 août, il n'est pas non plus fort irrité, car il écrit à Thiriot encore : « Jean-Jacques, à force d'être sérieux, est devenu fou; il écrivait à Jérôme (2) dans sa douleur amère : « Monsieur, vous serez enterré pompeusement, et je serai jeté à la voirie. » Pauvre Jean-Jacques! Voilà un grand

(1) *Confessions*, livre X.

(2) Jérôme Vadé, c'est un des pseudonymes que prenait Voltaire.

mal d'être enterré comme un chien, quand on a vécu dans le tonneau de Diogène. »

Qu'est-ce donc qui fit que Voltaire devint enfin furieux contre Rousseau? Rousseau ne voulait point qu'il y eût de théâtre à Genève, et il ne voulait même pas que les Genevois allassent jouer la tragédie et la comédie chez Voltaire, qui avait construit un théâtre dans son château pour y jouer ses pièces. Voilà le crime impardonnable. Point de théâtre à Genève, ce n'était encore qu'une querelle entre Rousseau et d'Alembert : Voltaire pouvait être tolérant, et il l'était; mais point de théâtre aux Délices ou point de Genevois, c'est-à-dire point de public et point d'admirateurs au théâtre des Délices, cela peut-il se concevoir? Dès ce moment, Rousseau devient pour Voltaire un de ces noms détestés qu'il poursuit d'abord de ses sarcasmes et plus tard de ses insultes. « Jean-Jacques Rousseau, homme fort sage et fort conséquent, a écrit plusieurs lettres contre *ce scandale* (1) à des diacres de l'église de Genève, à mon marchand de clous, à mon cordonnier (2). » Les expressions de la lettre de Rousseau, dont il avait ri d'abord, lui reviennent à la mémoire et l'irritent. « C'est contre votre Jean-Jacques que je suis le plus en colère, écrit-il à d'Alembert le 19 mars 1761. Cet archi-fou, *qui aurait pu être quelque chose, s'il s'était laissé conduire par vous, s'avise de faire bande à part;* il écrit contre les spectacles après avoir fait une mauvaise comédie; il écrit contre la France qui le nourrit; il trouve quatre ou cinq douves pourries du tonneau de Diogène, il se met dedans pour aboyer; il abandonne ses amis; il m'écrit à moi la plus impertinente lettre que jamais fanatique ait griffonnée. Il m'écrit en propres mots : *Vous avez corrompu Genève pour prix de l'asile qu'elle vous a donné,* comme si je me souciais d'adoucir les mœurs de Genève, comme si j'avais besoin d'un asile, comme si j'en avais pris un dans cette ville de prédicans sociniens, comme si j'avais quelque obligation à cette ville! »

En recevant cette lettre, où la colère d'un poète qui veut qu'on joue et qu'on applaudisse ses pièces met en mouvement toutes les autres colères de Voltaire, — et sa colère de philosophe contre les prédicans, et sa colère de grand seigneur contre les marchands de clous et les cordonniers qui de plus sont diacres, et sa colère de riche contre ceux qui croient qu'il a besoin de quelqu'un, — d'Alembert essaya de calmer l'irascible vieillard. « Je viens à Jean-Jacques, écrit d'Alembert à Voltaire, non pas à Jean-Jacques Lefranc de Pompignan, *qui pense être quelque chose,* mais à Jean-Jacques Rousseau, qui *pense être cynique,* et qui n'est qu'inconséquent et ridicule. Je veux qu'il vous ait écrit une lettre impertinente; je veux que, vous et vos amis, vous ayez

(1) Le théâtre des Délices.
(2) Tome LXXXIX, lettres à d'Alembert, p. 192.

à vous en plaindre : malgré tout cela, je n'approuve pas que vous vous déclariez publiquement contre lui comme vous faites, et je n'aurai sur cela qu'à vous répéter vos propres paroles : *Que deviendra le petit troupeau, s'il est désuni et dispersé?* Nous ne voyons point que ni Platon, ni Aristote, ni Sophocle, ni Euripide aient écrit contre Diogène, quoique Diogène leur ait dit à tous des injures. *Jean-Jacques est un malade de beaucoup d'esprit et qui n'a d'esprit que quand il a la fièvre. Il ne faut ni le guérir ni l'outrager.* » Cette lettre sage et noble apaisa-t-elle Voltaire? Pas le moins du monde. Il voulait bien gronder les philosophes de Paris qui se disputaient, mais il voulait qu'on le laissât injurier Rousseau tout à son aise (1). « A l'égard de Jean-Jacques, répond-il à d'Alembert, s'il n'était qu'un inconséquent, un petit bout d'homme pétri de vanité, il n'y aurait pas grand mal; mais qu'il ait ajouté à l'emportement de sa lettre l'infamie de cabaler du fond de son village avec des prédicans sociniens pour m'empêcher *d'avoir un théâtre à Tournay, ou du moins pour empêcher ses concitoyens, qu'il ne connaît pas, de jouer avec moi;* qu'il ait voulu, par cette indigne manœuvre, se préparer un retour triomphant *dans ses rues basses,* c'est l'action d'un coquin, et je ne lui pardonnerai jamais. J'aurais tâché de me venger de Platon, s'il m'avait joué un pareil tour, à plus forte raison du laquais de Diogène. Je n'aime ni sa personne ni ses ouvrages, et son procédé est haïssable. »

Si j'ai cité ces divers passages de la correspondance de Voltaire avec d'Alembert sur Rousseau, ce n'est pas seulement pour être un rapporteur exact de la querelle commencée par Rousseau, continuée et envenimée par Voltaire. Il y a aussi dans cette correspondance des traits curieux sur l'histoire littéraire du XVIIIe siècle, et un jugement sur Rousseau qui fait honneur à l'esprit et au caractère de d'Alembert. Ce mot de Voltaire en parlant de Rousseau : « Cet archi-fou qui aurait pu être quelque chose, s'il s'était laissé conduire par vous, et qui s'avise de faire bande à part, » est le grand grief du parti philosophique contre Rousseau; il n'a pas voulu se laisser conduire et il a fait

(1) Cette irascibilité égoïste de Voltaire me rappelle une belle et judicieuse lettre du médecin Tronchin à Rousseau. Rousseau, en 1756, l'avait chargé de remettre à Voltaire sa *Lettre sur la Providence.* Tronchin dit à Rousseau qu'il a fait sa commission, et, lui parlant de Voltaire, qu'il appelle « notre ami, » il le juge avec une sagacité morale qui témoigne que Tronchin était vraiment un grand médecin. « Son état moral a été, dès sa plus tendre enfance, si peu naturel et si altéré, que son être actuel fait un tout artificiel qui ne ressemble à rien. De tous les hommes qui coexistent avec lui, celui qu'il connaît le moins, c'est lui-même. L'excès de ses prétentions l'a conduit insensiblement à cet excès d'injustice que les lois ne condamnent pas, mais que la raison désapprouve... A soixante ans, on ne guérit guère des maux commencés à dix-huit. On l'a gâté; on en gâtera bien d'autres. » (Musset-Pathay, *Histoire de Jean-Jacques Rousseau,* t. II, p. 322.) Nulle part cette maladie de l'ame que produit la vanité et qui finit par substituer un être artificiel à un homme n'a été mieux observée.

bande à part. Ç'aurait été un bon soldat, mais il a mieux aimé être général, pouvant l'être. Il n'a pas voulu prendre le mot d'ordre; il a préféré donner le sien. Quant au jugement de d'Alembert sur Rousseau, il est d'une sagacité singulière. Il n'aime pas Rousseau, mais sa répugnance ne l'empêche pas de reconnaître le génie de Rousseau et d'en comprendre la nature fébrile et maladive. *Rousseau est un malade de beaucoup d'esprit, et qui n'a d'esprit que quand il a la fièvre. Il ne faut ni le guérir ni l'outrager.* Le mot est admirable de sens et de noblesse.

Pendant que Voltaire, dans sa correspondance, se livrait ainsi à sa colère et à sa haine contre Rousseau, que faisait Rousseau? Il n'avait aucune des qualités du chef de parti et du pamphlétaire; il ne savait pas revenir sans cesse à la charge pour écraser son ennemi; il n'avait point de confident ou de plénipotentiaire à Paris à qui donner la consigne et le mot d'ordre, comme le fait Voltaire avec d'Alembert. N'en faisons point cependant un saint ou un martyr. Ce saint, dans sa correspondance, n'épargne pas plus Voltaire que Voltaire ne l'épargnait. Il sait même manier l'ironie et l'employer d'une façon piquante contre le grand moqueur. Voyez ce dialogue de Voltaire avec un ouvrier du comté de Neufchâtel que Rousseau envoie à Mme de Boufflers. Mme de Boufflers était une des dévotes de Rousseau, une des meilleures, la plus judicieuse et la plus éclairée, fort accréditée dans le grand monde parisien, et qui régnait dans la petite cour du prince de Conti. Ce dialogue, qui est une véritable scène de comédie, et la plus piquante qu'ait faite Rousseau, Rousseau l'a, dit-il, rédigé de mémoire d'après une conversation de M. le pasteur Montmollin. « Le tout peut n'être pas absolument exact; mais les traits principaux sont fidèles, car ils ont frappé M. de Montmollin, il les a retenus, et vous croyez bien que je ne les ai pas oubliés. » La scène se passe pendant le séjour de Rousseau à Motiers-Travers. « Voltaire à l'ouvrier : Est-il vrai que vous êtes du comté de Neufchâtel? — L'ouvrier: Oui, monsieur. — Êtes-vous de Neufchâtel même? — Non, monsieur; je suis du village de Butte, dans la vallée de Travers. — Butte! cela est-il loin de Motiers? — A une petite lieue. — Vous avez dans votre pays un personnage de celui-ci qui a bien fait des siennes. — Qui donc, monsieur? — Un certain Jean-Jacques Rousseau. Le connaissez-vous? — Oui, monsieur; je l'ai vu un jour, à Butte, dans le carrosse de M. de Montmollin, qui se promenait avec lui. — Comment! ce pied plat va en carrosse? Le voilà donc bien fier? — Oh! monsieur, il se promène aussi à pied; il court comme un chat maigre et grimpe sur toutes nos montagnes. — Il pourrait bien grimper quelque jour sur une échelle. Il eût été pendu à Paris, s'il ne se fût sauvé, et il le sera ici, s'il y vient. — Pendu, monsieur! Il a l'air d'un si bon homme! Eh! mon Dieu! qu'a-t-il donc fait? — Il a fait des livres abominables : c'est un impie, un athée. — Vous me surprenez. Il va tous les dimanches à l'église. — Ah! l'hypocrite! Et que

dit-on de lui dans le pays? Y a-t-il quelqu'un qui veuille le voir? — Tout le monde, monsieur; tout le monde l'aime. Il est recherché par tous, et on dit que milord (1) lui fait aussi bien des caresses. — C'est que milord ne le connaît pas, ni vous non plus. Attendez seulement deux ou trois mois, et vous connaîtrez l'homme. Les gens de Montmorency, où il demeurait, ont fait des feux de joie quand il s'est sauvé pour n'être pas pendu. C'est un homme sans foi, sans honneur, sans religion. — Sans religion, monsieur! mais on dit que vous n'en avez pas beaucoup vous-même. — Qui, moi? grand Dieu! et qui est-ce qui dit cela? — Tout le monde, monsieur. — Ah! quelle horrible calomnie! moi qui ai étudié chez les jésuites, moi qui ai parlé de Dieu mieux que tous les théologiens! — Mais, monsieur, on dit que vous avez fait bien des mauvais livres. — On ment. Qu'on m'en montre un seul qui porte mon nom, comme ceux de ce croquant portent le sien (2)! » La conversation est piquante, et l'ouvrier m'a l'air d'un paysan malicieux qui sait comment il faut s'y prendre pour faire rire le beau monde de Paris aux dépens de M. de Voltaire; mais ces malices ne sont rien auprès des grossières attaques que Voltaire se permettait contre Rousseau.

Il écrivait contre lui en prose et en vers; il faisait en 1764 un odieux libelle intitulé *Sentimens des citoyens de Genève sur Jean-Jacques Rousseau,* et il laissait attribuer ce libelle à M. Vernes, pasteur protestant; enfin il faisait en 1768 *la Guerre de Genève,* mauvais poème où Rousseau joue un rôle affreux. Je laisse de côté les injures grossières qui abondent dans ce dernier ouvrage, où Voltaire semble avoir perdu son talent en punition de sa méchanceté, et j'y cherche à grand'peine quelques vers qui se sentent de son ancien et charmant esprit. Je prends les vers qui racontent l'incendie du théâtre de Genève, que Voltaire ne manque pas d'imputer, par fiction poétique, dit-il en note, à Rousseau et aux *prédicans* de Genève, qui s'irritent de voir qu'on joue la comédie à Genève. La vieille colère du poète dramatique contre l'ennemi des spectacles inspire encore ici Voltaire. Rousseau harangue un prédicant de ses amis et l'excite à brûler le théâtre.

Des Genevois on adoucit les mœurs,
On les polit, ils deviendront meilleurs;
On s'aimera : souffrirons-nous qu'on s'aime?
Allons brûler le théâtre à l'instant.
. . . . . .
Qu'il soit détruit jusqu'en son fondement!
. . . . . .
Ayons tous deux la vertu d'Érostrate;
Prenons ce soir en secret un brandon.

(1) George Keith, connu sous le nom de milord Maréchal, et alors gouverneur de Neufchâtel pour le roi de Prusse.

(2) *Correspondance* de Rousseau, p. 397.

En vain les sots diront que c'est un crime;
Dans ce bas monde il n'est ni bien ni mal.
Aux vrais savans tout doit sembler égal.
Bâtir est beau, mais détruire est sublime!

III.

J'ai voulu mettre à part tout ce qui dans Rousseau et dans Voltaire concerne leurs tristes querelles, afin de n'avoir plus à m'en occuper. Je reviens maintenant à la vie et aux ouvrages de Rousseau après son retour de Genève, et je dois raconter son établissement à l'Ermitage.

L'établissement de Rousseau à l'Ermitage en 1756 est un des plus curieux chapitres de l'histoire littéraire du XVIIIe siècle. Tout s'y mêle, l'engouement d'une femme bonne, aimable et frivole, qui veut avoir son philosophe près d'elle, comme une curiosité et comme une ressource de conversation dans la solitude; les amis impérieux, qui veulent régler la vie d'autrui sur la leur et qui croient impossible tout ce qu'ils ne font pas; le contraste inévitable et plein d'embarras de la famille de Thérèse, dont Rousseau avait fait la sienne, avec les amis et la société que lui faisait son génie; la finesse et la cupidité des petites gens en face de l'étourderie vaniteuse et prodigue des belles dames et de la sentimentalité déclamatoire des philosophes, tout cela animé et mis en fermentation, si je l'ose dire, par le caractère à la fois affectueux et soupçonneux de Rousseau, qui se donne et se retire tour à tour, si bien qu'à n'y pas regarder de près, on est tenté de prendre pour des inégalités d'humeur ce qui n'est que le contre-coup de toutes les disparates de goût, d'idées, d'habitudes, de conditions, de manières de vivre et de penser amoncelées autour de Rousseau, et dont il est le centre agité et flottant.

Rousseau raconte lui-même comment Mme d'Épinay lui offrit l'Ermitage, et ce récit, quoique fait par Rousseau après sa rupture avec Mme d'Épinay, lui est cependant plus favorable que celui de Mme d'Épinay elle-même dans ses *Mémoires*. Il a quelque chose de romanesque et de théâtral, qui montre aussi peut-être la manière dont les souvenirs revenaient à Rousseau quand il composait ses *Confessions*. L'imagination aidait la mémoire. Il raconte donc qu'étant un jour au château de la Chevrette, il poussa sa promenade avec Mme d'Épinay jusqu'au réservoir des eaux du parc, qui touchait la forêt de Montmorency. Il y avait là un potager avec une loge fort délabrée, qu'on appelait l'Ermitage. Ce lieu, solitaire et très agréable, enchanta Rousseau, et il se mit à dire : « Ah! madame, quelle habitation délicieuse! Voilà un asile tout fait pour moi. » C'était avant le voyage de Rousseau à Genève. Mme d'Épinay ne dit rien; mais, après le retour de Rousseau, comme il était à la Chevrette, Mme d'Épinay poussa de nouveau la pro-

menade jusqu'à l'Ermitage : la loge était devenue une jolie maison, et Mme d'Épinay dit à Rousseau tout surpris de ce changement : « Mon ours, voilà votre asile! C'est vous qui l'avez choisi, et c'est l'amitié qui vous l'offre. — Je ne crois pas, dit Rousseau, avoir été de mes jours plus vivement, plus délicieusement ému. Je mouillai de mes pleurs la main bienfaisante de mon amie (1). » Le récit de Mme d'Épinay est plus simple; elle y est aussi bonne et aussi empressée, mais elle n'a pas cet air de fée qui construit une maison d'un coup de baguette. Rousseau était tenté de retourner à Genève, où on lui offrait une place de bibliothécaire avec 1,200 francs d'appointemens; mais il hésitait à quitter la France, « quoiqu'il voulût, disait-il, quitter Paris. » Mme d'Épinay alors, dans une lettre, lui offre l'Ermitage. De plus, se rappelant lui avoir entendu dire que, s'il avait 100 pistoles de rentes, il ne choisirait pas d'autre habitation, elle lui offre d'ajouter à la vente de son dernier ouvrage ce qui lui manquait pour compléter son revenu. Que fait Rousseau? Il se fâche, et il écrit à Mme d'Épinay que « sa proposition lui a glacé l'ame. » — « Que vous entendez mal vos intérêts, lui dit-il, de vouloir faire un valet d'un ami!... Je ne suis point en peine de vivre ni de mourir... Je ne refuse pas, au reste, d'écouter ce que vous avez à me dire, pourvu que vous vous souveniez que je ne suis pas à vendre, et que mes sentimens, au-dessus maintenant de tout le prix qu'on y peut mettre, se trouveraient bientôt au-dessous de celui qu'on y aurait mis (2). »

Il est impossible d'écrire une lettre plus blessante et qui sente plus, disons-le, la sotte et ombrageuse vanité des petites gens. Le *souvenez-vous que je ne suis pas à vendre* est d'un portier déclamateur. La réponse de Mme d'Épinay au contraire est charmante; elle est bonne et sensée, elle est digne et compatissante. « Votre lettre m'a fait rire d'abord, tant je la trouve extravagante; ensuite elle m'a affligée pour vous, car il faut avoir l'esprit bien gauche pour se fâcher de propositions dictées par une amitié qui doit vous être connue et pour supposer que j'ai le sot orgueil de vouloir me faire des créatures..... Je ne vous conseille pas de prendre une détermination présentement (3), car vous ne me paraissez pas en état de juger sainement de ce qui peut vous convenir. Bonjour, mon cher Rousseau (4). »

On voit qu'entre le conte de fée que fait Rousseau de son établissement à l'Ermitage et la négociation quinteuse dont témoigne la correspondance avec Mme d'Épinay, il y a une différence notable. Enfin Rousseau accepta, tant Mme d'Épinay mit de bonne grace et de patience

(1) *Confessions*, liv. VIII.
(2) *Correspondance*, p. 227.
(3) Rousseau hésitait entre Genève et la France.
(4) *Mémoires* de Mme d'Épinay, t. II, 271, et *Correspondance* de Rousseau, p. 228.

dans sa proposition. Elle fut ravie du consentement de Rousseau, et, comme elle en témoignait sa joie à Grimm, celui-ci la blâma fort du service qu'elle rendait à Rousseau. Elle combattit son opinion et lui montra les lettres que Rousseau lui avait écrites. « Je ne vois, dit Grimm, de la part de Rousseau, que de l'orgueil caché partout; vous lui rendez un fort mauvais service de lui donner l'habitation de l'Ermitage, mais vous vous en rendez un bien plus mauvais encore. La solitude achèvera de noircir son imagination; il verra tous ses amis injustes, ingrats, et vous toute la première, si vous refusez une seule fois d'être à ses ordres; il vous accusera de l'avoir sollicité de vivre auprès de vous et de l'avoir empêché de se rendre aux vœux de sa patrie. Je vois déjà le germe de ses accusations dans la tournure des lettres que vous m'avez montrées (1). »

Grimm avait raison et prévoyait l'avenir. Mme d'Épinay ne se livrait qu'au plaisir d'installer son philosophe. Elle avait bon cœur, mais elle avait aussi la vanité de son bon cœur. Grimm, qui était alors son sage et son amant, lui disait en vain : « Faites pour vous et pour les vôtres le mieux qu'il vous est possible; renoncez à vous mêler des autres. Je vous jure que ce qui peut vous arriver de moins fâcheux dans tout ceci, c'est de vous donner un ridicule : on croira que c'est par air et pour faire parler de vous que vous avez logé Rousseau. » Ce conseil fort sage ne prévalut pas, malgré la double autorité de Grimm, contre l'engouement de Mme d'Épinay pour *son ours*. En même temps, Rousseau, après s'être fait beaucoup prier, s'était pris tout à coup d'un désir singulier d'habiter l'Ermitage. Ses amis de Paris se moquaient de son goût pour la retraite. « Il avait besoin, disaient-ils, de l'encens et des amusemens de la ville; il ne soutiendrait pas quinze jours de solitude, et on le verrait bientôt revenir avec sa courte honte à Paris (2). » Ces sarcasmes le piquaient au jeu, et il fut bientôt aussi impatient d'aller s'établir à l'Ermitage que Mme d'Épinay l'était de l'y installer. Cette installation fut une scène qui eut aussi son air romanesque. Mme d'Épinay alla dans sa voiture prendre Rousseau et ses deux gouvernantes; la mère Levasseur était une femme de soixante-dix ans, lourde, épaisse et presque impotente. Le chemin, dès l'entrée de la forêt, est impraticable pour une berline. Mme d'Épinay n'avait pas prévu que la bonne vieille serait embarrassante à transporter, et qu'il lui serait impossible de faire le reste de la route à pieds; il fallut donc faire clouer de forts bâtons à un fauteuil et porter à bras la mère Levasseur jusqu'à l'Ermitage. Cette pauvre femme pleurait de joie et de reconnaissance; mais Rousseau, le premier moment de surprise et d'attendrissement

(1) *Mémoires*, p. 280.
(2) *Confessions*, liv. IX.

passé, marcha en silence, la tête baissée, sans avoir l'air d'avoir la moindre part à ce qui se passait... Mme d'Épinay était si épuisée, qu'après le dîner elle pensa se trouver mal; elle fit ce qu'elle put pour le cacher à Rousseau, qui s'en douta, mais qui ne voulut point avoir l'air de s'en apercevoir (1). » Que dites-vous de cette fin d'une journée d'attendrissement? Mme d'Épinay fatiguée d'avoir pris elle-même la peine de sa bonne action, ce dont je lui sais gré, et Rousseau mécontent ou embarrassé d'une bonté qui lui impose trop d'obligations. Le personnage le plus simple de cette scène et qui m'amuse le plus est la mère Levasseur, enchantée d'être portée à bras dans un fauteuil du château.

Les premiers momens du séjour de Rousseau à l'Ermitage furent un véritable enchantement. Il aimait les champs, la vie rustique et simple, le loisir et le travail à ses heures, point de gêne, point de devoirs, la promenade, la méditation, et il sentait qu'il allait avoir tout cela à l'Ermitage. Depuis quelques années, il allait fréquemment à la campagne; mais c'était dans les châteaux du beau monde, « et ces voyages, toujours faits avec des gens à prétentions, toujours gâtés par la gêne, ne faisaient, dit-il, qu'aiguiser en moi le goût des plaisirs rustiques dont je n'entrevoyais de plus près l'image que pour mieux sentir leur privation. J'étais si ennuyé de salons, de jets d'eau, de bosquets, de parterres et des plus ennuyeux montreurs de tout cela; j'étais si excédé de brochures, de clavecin, de tri, de nœuds, de sots bon mots, de fades minauderies, de petits conteurs et de grands soupers, que quand je lorgnais du coin de l'œil un simple pauvre buisson d'épines, une haie, une grange, un pré; quand je humais, en traversant un hameau, la vapeur d'une bonne omelette au cerfeuil; quand j'entendais de loin le rustique refrain et la chanson des faneuses, je donnais au diable et le rouge et les falbalas et l'ambre, et, regrettant le dîner de la ménagère et le vin du cru, j'aurais de bon cœur paumé la gueule à monsieur le chef et à monsieur le maître qui me faisaient dîner à l'heure où je soupe, souper à l'heure où je dors, mais surtout à messieurs les laquais qui dévoraient des yeux mes morceaux, et, sous peine de mourir de soif, me vendaient le vin drogué de leurs maîtres dix fois plus cher que je n'en aurais payé de meilleur au cabaret (2). »

Pendant qu'il jouissait ainsi des champs, du soleil, de la liberté, il se mit aussi à se souvenir et à rêver de sa jeunesse, de ses amours, non pas tant encore de ceux qui avaient duré et qui avaient réussi, comme on dit, que de ceux qui n'avaient été que des momens de joie et d'innocence, de gracieuses rencontres que l'ame seule avait savourées. Ce

(1) Mme d'Épinay, t. II, p. 284.
(2) *Confessions*, liv. IX.

sont là les plus belles amours, douces au présent, plus douces encore à la mémoire. Alors revenaient en foule aux yeux de son imagination je ne sais combien de charmantes images et de délicieuses figures, évoquées par le printemps et par le soleil de son Ermitage, et comme il s'en trouve dans la mémoire de tous les hommes qui vieillissent sans ennui, parce qu'ils ont vécu sans frivolité. Rêvant et se souvenant, il se mit aussi à regretter de n'avoir pas aimé plus purement et plus vivement encore qu'il n'avait fait : regret naturel, même à qui a aimé honnêtement, car les honnêtes gens ont bien de la peine à ne pas regretter quelque peu le roman même qu'ils se sont interdit; regret plus naturel encore à qui a aimé plus vivement que purement, parce que la pureté dans l'amour est un idéal que chacun a dans l'ame et veut avoir dans sa vie. C'est l'honneur de l'amour que qui n'a point aimé purement ne croit pas avoir aimé, et qu'il demande alors à son âge mûr ce qu'il n'a pas su obtenir de sa jeunesse. Tels étaient les souvenirs, les rêves et les regrets qui occupaient Rousseau dans ses promenades et dans ses repos sous les vieux châtaigniers de Montmorency. Mais quoi! aimer à quarante-cinq ans, cela se peut-il? ou mourir sans avoir employé cette faculté d'aimer, cela se peut-il davantage? Et voilà comment Rousseau, ne voulant point aimer à cause de son âge et surtout par crainte du ridicule et du tracas, et ne pouvant pas non plus renoncer à exprimer ce qu'il sentait, fit un roman d'amour, se contentant de rêver ce qu'il ne voulait pas faire, et plus libre, plus amoureux peut-être avec les héroïnes de son imagination qu'avec celles du monde.

Le danger de cet état de rêverie amoureuse, c'est que si, en ce moment, une femme se présente qui soit belle ou qui soit seulement gracieuse, l'ame qui s'attendait à aimer aime du premier coup et reconnaît dans la rencontre qui la charme l'héroïne qu'elle rêvait. Tel fut l'effet de la visite que Mme d'Houdetot fit à Rousseau à l'Ermitage. Il ne se mit pas encore à l'aimer, mais il y pensa, et c'est du mélange des souvenirs de sa jeunesse et des émotions que lui donnait la vie qu'il menait à l'Ermitage, des rêves et des regrets de son ame, qui trouvait qu'elle n'avait point encore aimé comme elle le pouvait, des chimères de son imagination, qui, depuis la visite de Mme d'Houdetot, prenaient un visage, — c'est de tout cela qu'au milieu des grands bois de Montmorency et de la mémoire des paysages de la Suisse, ravivés par ceux de la solitude qu'il aimait, naquit *la Nouvelle Héloïse*.

SAINT-MARC GIRARDIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 novembre 1852.

Certes, il n'est point de plus curieuse et de plus saisissante étude que de noter pas à pas, autant qu'il se peut, les faits, les incidens, les symptômes, qui se succèdent et se déroulent comme les mille scènes d'un drame dont les fils mystérieux se combinent d'eux-mêmes dans un dessein en quelque sorte tracé d'avance. Ces faits, nous ne les créons pas, nous les observons : nous les enregistrons comme les documens irrécusables de l'histoire contemporaine. Seulement, pour qui y réfléchit, pour qui sait les interroger, ils sont comme un voile à travers lequel on peut lire dans la vie morale d'un siècle et d'un pays; ils aident à pénétrer le secret des tendances, des langueurs, des retours, des contradictions, des incohérences, qui naissent et s'accumulent dans l'ame d'un peuple éprouvé par une succession de changemens politiques et de catastrophes. Voici maintenant l'heure où se précipitent rapidement et pour ainsi dire méthodiquement les conséquences les plus immédiates de quelques-uns de ces faits qui marquent d'un sceau particulier les dernières périodes de l'existence publique de notre pays. Cette pensée de l'empire, sur le point de se réaliser aujourd'hui, ne l'a-t-on pas vue grandir, se développer, prendre corps dans un travail de tous les instans? N'a-t-on point assisté à la transformation graduelle des noms, des choses, des hommes, des pouvoirs, des institutions? Depuis quelques mois, si on en était aux conjectures, ce n'était point certainement sur le principe même de cette transformation. Maintenant le sénat a délibéré; il a délibéré sur un fait à demi accompli plus encore que sur une possibilité. En réalité, ce n'est point autrement que les corps publics délibèrent dans cette œuvre de la création d'un nouveau gouvernement. Pour qu'ils l'inscrivent avec un caractère officiel dans l'histoire, il faut bien que ce gouvernement soit né déjà moralement, politiquement, — engendré par une série de circonstances antérieures. Le sénat, comme on sait, était convoqué pour le 4 novembre. Il s'est réuni au jour fixé, et il n'a point fallu de longs débats pour arriver à une résolution dont la nature ne pouvait être douteuse.

Trois séances ont suffi pour l'élaboration d'un sénatus-consulte dont l'explication et le commentaire se trouvent dans un rapport de M. Troplong qui commence par une théorie générale des institutions monarchiques pour aboutir à la théorie particulière de la monarchie impériale représentée comme la souveraineté populaire couronnée.

Le sénatus-consulte actuel reporte naturellement l'esprit vers celui de 1804, et il a aussi son caractère propre. Le sénatus-consulte par lequel l'empire fut établi au commencement de ce siècle formait sur certains points un ensemble de stipulations constitutionnelles; il réglait avec précision les conditions de l'hérédité monarchique et fixait la liste civile. Il créait autour du trône renaissant de grandes dignités. Le sénatus-consulte d'aujourd'hui ne crée, à vrai dire, qu'une grande situation, celle du chef de l'état. Au point de vue dynastique, il ne fixe point d'une manière virtuelle de droits collatéraux. C'est le chef de l'état qui règle l'ordre de succession. Il peut choisir par l'adoption un successeur parmi les enfans des frères de l'empereur Napoléon, faute d'un héritier direct, et il conserve une autorité pleine et entière sur les divers membres de sa famille. A la suite du sénatus-consulte, le prince Jérôme s'est démis de la présidence du sénat, qui appartient à l'empereur dans l'organisation nouvelle du pouvoir. Quant au surplus du régime politique de la France, il reste tel que l'a établi la constitution du 15 janvier. Au fond, cette constitution n'était-elle point d'ailleurs de nature à ce que la dignité impériale y pût entrer sans effraction, sans modification autre que celle qui concerne l'autorité exécutive? Le sénat a donc fait son œuvre en formulant, dans la mesure de son pouvoir, la décision qui rétablit l'empire en France. Il ne reste plus aujourd'hui qu'au suffrage populaire à se prononcer sur les conclusions du récent sénatus-consulte, et au corps législatif à proclamer le résultat. C'est le 21 de ce mois qu'a lieu le vote sur tous les points de la France, et c'est quatre jours après, le 25, que le corps législatif se réunit. Ainsi chaque jour nous rapproche de l'heure où va s'accomplir définitivement la résurrection des institutions impériales. Quelle sera la pensée du nouvel empire? On peut la trouver dans toutes les manifestations, dans tous les discours du prince-président. C'est là qu'il faut la chercher plutôt que dans des commentaires qui ne rendent pas toujours, sans nul doute, avec exactitude ce qui est dans l'esprit du chef de l'état. Les conditions politiques d'un pays peuvent changer, la condition humaine dans ce qu'elle a d'essentiel et de profond ne change pas. On disait récemment, dans la perspective du prochain vote populaire, que nous allions entrer dans une ère où le bonheur et l'aisance seraient partout, la misère nulle part. Nous ne croyons pas que qui que ce soit ait reçu mission de faire de telles promesses. Tant que cette grande et triste race d'Adam traînera son existence dans cet univers qu'elle remplit de son héroïsme, de ses désirs, de ses folies, de ses expiations, il y aura des misères, les unes méritées, les autres imméritées; il y aura des malheureux, les uns innocens, les autres coupables de leur propre malheur. Il n'y a que le socialisme qui prétende changer la destination de l'homme en l'appelant au bonheur, à la jouissance universelle : on sait comment il y réussit, rien qu'en se montrant. Comme la vertu et le devoir sont rigoureux, il dit à l'homme : Satisfais tes désirs et tes passions, que pourrait-il te manquer? Comme les liens de famille mettent dans le cœur mille côtés vulnéra-

bles, il dit à l'homme : Dégage-toi de ces liens, tu n'auras plus ni l'obligation de la vie régulière ni la douleur des séparations éternelles. Le socialisme est logique en supprimant tous ces points par où l'homme offre perpétuellement prise au malheur; il est logique au détriment de l'ame humaine, qui ne se sent jamais mieux elle-même qu'au milieu de ses efforts et de ces épreuves, et qui n'est point jalouse encore d'être élevée à la dignité et au bonheur des brutes, comme disait M. Royer-Collard dans une discussion d'un autre genre. Heureusement nul gouvernement régulier n'est tenu de faire, de sanctionner et moins encore de réaliser de semblables promesses de félicité universelle. Un gouvernement a bien assez à faire de donner aux hommes le degré d'équité et de sécurité possible dans leur vie morale et matérielle, de les préserver, s'il peut, des catastrophes, de protéger leurs intérêts, d'ouvrir des voies à leur activité et à leur industrie. Telle est sa part, et il y a là de quoi suffire aux plus grandes et aux plus légitimes ambitions.

Quand une transformation comme celle qui se prépare dans la vie publique de la France est sur le point de s'accomplir, elle devient naturellement la chose dominante. C'est une révolution véritable, et il est tout simple qu'il y ait un instant où on en sente la gravité. Seulement, à la différence des révolutions ordinaires, celle-ci s'accomplit dans l'ordre, dans la paix, avec une sorte de régularité mathématique. On en voit les phases; on compte les pulsations de cette république mourante, qui se sent elle-même devenir empire. Et comme rien n'est troublé, rien n'est ébranlé, — rien aussi n'est interrompu. La vie habituelle suit son cours; l'humeur publique est à ses curiosités et à ses préoccupations, à ses passe-temps et à ses labeurs. Au milieu de tous les traits qui caractérisent le moment actuel à ce point de vue de la vie ordinaire, le fait le plus saillant peut-être, c'est un mouvement considérable d'affaires et d'intérêts. L'esprit de commerce et d'industrie est dans un enfantement perpétuel; les entreprises se multiplient. Les comptes-rendus de la Banque sont un des thermomètres ordinaires du développement industriel, parce que la stagnation ou l'activité de ses opérations de crédit correspond à un mouvement analogue dans les affaires. Ces comptes-rendus ne sont point sans intérêt depuis quelques mois. Un des derniers présentait un accroissement de 30 millions dans le portefeuille de la Banque; le dernier offre encore un progrès de 25 millions. Cela ne prouve-t-il pas la tendance des capitaux à sortir de leur torpeur, pour aller alimenter toutes les transactions et le travail? Chemins de fer, crédit foncier, docks parisiens, combinaisons industrielles de tout genre, tous ces objets, toutes ces créations marchent ensemble du même pas et avec une rapidité d'essor qui redouble chaque jour. C'est là aujourd'hui que semble refluer l'activité publique, et c'est peut-être aussi de préférence sur cet ordre de questions que se fixe l'attention du gouvernement, s'il est vrai qu'avec l'empire doivent coïncider de nouvelles mesures financières. Que les esprits se tournent avec une sorte de violence vers le développement des travaux matériels, des grandes entreprises du crédit, de l'industrie et du commerce, il n'y a là rien assurément qui soit de nature à exciter quelque inquiétude. Le danger, c'est l'excès de cette ardeur aventureuse si souvent portée à jouer avec le hasard, c'est la fièvre des spéculations, c'est l'activité factice à côté de l'activité réelle. Quoi qu'il en soit, ce mouvement existe, et il est un des élémens les plus caractéristiques de notre situa-

tion, au moment même où va se dénouer par le rétablissement de l'empire cette longue crise qui a commencé en 1848, et dont l'influence se fait sentir dans toute l'histoire contemporaine de l'Europe.

Il est vrai, la Belgique en particulier n'a point été entraînée dans le tourbillon des quatre dernières années; mais la politique générale a plus d'une fois évidemment réagi sur elle. Elle n'a eu que des crises ministérielles, mais ces crises avaient leur sens dans l'ensemble de la situation actuelle de l'Europe. On a vu quelles difficultés rencontrait récemment la formation d'un cabinet en Belgique. M. Henri de Brouckère avait été, dès l'origine, chargé de composer un ministère, et, tout en prétendant se tenir en dehors des partis qui divisent le parlement, il avait un moment cependant reculé devant cette division même. Quelques combinaisons avaient été alors infructueusement essayées. Il est à croire que la réflexion est venue à tout le monde, que de toutes parts on a senti l'impossibilité de former un cabinet d'une signification politique tranchée, et M. Henri de Brouckère a été rappelé au conseil, comme ministre des affaires étrangères, par le roi; il s'est adjoint M. Piercot, bourgmestre de Liége, comme ministre de l'intérieur; M. Faider, avocat-général à la cour de cassation, comme ministre de la justice; M. Liedts, négociateur du traité avec la France, comme ministre temporaire des finances; les autres ministres sont les membres non politiques du précédent cabinet. Maintenant le cabinet nouveau existe : il s'est présenté aux chambres. Ainsi que nous l'avons indiqué, c'est un ministère en quelque sorte neutre et de transaction, appelé à régler et à liquider une situation difficile. Sans une autorité propre bien réelle, il a en ce moment la force de tout cabinet arrivé au pouvoir pour mettre fin à des questions que tous les partis veulent voir résolues, et qu'ils ne veulent point se charger de résoudre eux-mêmes. C'est ce qui fait que le cabinet de Bruxelles ne rencontrera pas très probablement d'opposition, même sur les points les plus graves et les plus délicats. Conciliation à l'intérieur et à l'extérieur, tel est le fond de la politique qui a été exposée devant le parlement. On a cru trouver cela énigmatique; on s'est demandé ce que le nouveau ministère belge pouvait entendre par *adoucir* et *tempérer* certaines lois récemment votées, sans en altérer les principes et l'essence. Il n'est peut-être point difficile de pénétrer l'obscurité : cela veut dire que les membres de la nouvelle administration ne seront point impérieux et cassans comme MM. Rogier et Frère, qu'ils ne publieront pas la correspondance des évêques, comme cela a été fait assez peu convenablement, qu'ils tâcheront de faire une vérité de l'art. 8 de la loi du 17 juin 1850 sur l'enseignement religieux dans les établissemens publics, qu'ils feront en un mot tout ce qu'il est honorablement possible de faire pour obtenir le concours refusé par l'épiscopat au précédent ministère. Si on s'est également demandé ce que M. de Brouckère voulait dire en parlant de *gages de sécurité à donner aux gouvernemens étrangers*, l'énigme, nous le supposons, est dissipée aujourd'hui par la présentation d'une loi sur la presse qui assimile au délit d'offenses envers le roi le délit d'offenses, par une voie quelconque de la publicité, envers les chefs des gouvernemens étrangers. Voilà pourtant où conduit invariablement l'excès des polémiques violentes. Il y a peu de temps encore, des journaux de la Belgique prêchaient ouvertement l'assassinat contre le chef actuel de la France; ils appelaient cela la liberté de la presse! Ils n'a-

percevaient pas quel étrange service ils rendaient à cette liberté; ils ne voyaient pas qu'ils mettaient eux-mêmes dans la plus palpable évidence la nécessité d'une répression plus efficace, et qu'ils y ramenaient naturellement les esprits les plus portés à aimer les franchises de la parole. Il faut l'ajouter d'ailleurs : la loi nouvelle n'est point une loi contre la presse, mais sur la presse; elle n'en réprime que les plus condamnables excès, laissant toute latitude à la loyale et honnête discussion. Aussi, malgré les répugnances de certains libéraux, ne croyons-nous pas que les chambres belges refusent de sanctionner sur ce point le programme du nouveau ministère. Quant à l'arrangement des différends commerciaux avec la France, comment la bonne intention du cabinet belge pourrait-elle être mise en doute, puisqu'il vient au monde pour cela? Dans la séance du 3 de ce mois, le ministre des affaires étrangères déclarait qu'une politique qui consisterait à ne point traiter avec la France serait une politique insensée. Il est donc présumable que d'ici à peu cette question entrera dans une phase nouvelle. Après cela, il restera encore assez à faire à la Belgique au milieu de la lutte intérieure des opinions et des chocs de deux partis aspirant également au pouvoir et également impuissans pour le moment à l'exercer.

A considérer la Belgique, au reste, comme plus d'un autre pays dans le midi de l'Europe, on ne peut se dissimuler que le système parlementaire traverse une de ces crises où un régime politique se retrempe et s'affermit, quand il n'est point emporté au courant des réactions triomphantes. Autant ce régime a eu des jours prospères où l'avenir lui semblait assuré, où le vent enflait ses voiles en quelque sorte, autant il a aujourd'hui des difficultés de vivre là où il existe. On lui fait expier bien des fautes qu'il n'a point commises, et qui, dans tous les cas, sont toujours moins imputables aux institutions qu'à ceux qui les pratiquent. Il paie pour les révolutions, et voilà son malheur. A ces complications évidentes et suffisamment graves de l'heure où nous sommes, seulement il ne faudrait pas ajouter les difficultés factices que font naître les jeux secrets de la vie publique et de l'ambition des hommes. L'existence du régime parlementaire a-t-elle été en question ces jours derniers à Turin, à l'occasion de la crise ministérielle qui vient d'avoir lieu? On l'a beaucoup dit, on l'a beaucoup soupçonné du moins : en présence de la démission de M. d'Azeglio, le roi Victor-Emmanuel s'est entouré de conseils; il a appelé un moment MM. de Balbo et de Revel; cela a suffi pour faire croire à la suspension prochaine du *statuto*. Qu'est-il arrivé cependant? C'est que MM. de Balbo et de Revel n'ont cessé d'apporter dans ces négociations délicates une honnêteté et une loyauté dont leurs adversaires eux-mêmes leur ont dû le témoignage. Qu'on nous permette de le dire : là n'était point la vraie question qui s'agitait. Au fond, la moralité de toute cette crise ministérielle est celle-ci : enfin M. le comte de Cavour est président du conseil! Le seul changement notable en effet qui ait eu lieu dans le cabinet piémontais est celui qui fait passer la présidence de M. d'Azeglio à M. de Cavour, lequel reprend en même temps le portefeuille des finances, qu'il avait quitté il y a quelques mois. D'un autre côté, M. d'Azeglio est remplacé, comme ministre des affaires étrangères, par le général Da Bormida, homme de guerre dont les talens diplomatiques se révéleront sans nul doute. Les autres ministres

restent à peu près les mêmes, si ce n'est que M. Cibrario passe des finances à l'instruction publique. Quel que soit le mérite des ministres actuels du Piémont, il est évident, comme nous le disions, que la signification politique du nouveau cabinet est tout entière dans son chef. Il y a long-temps déjà que M. de Cavour visait à ce poste éminent. Il y a plusieurs mois, il essayait d'y arriver par une évolution parlementaire qui mettait le ministère d'Azeglio, dont il faisait partie, en minorité dans la chambre, et qui le laissait, lui, avec la majorité. Cela ne réussit point. D'autres évolutions ont mieux réussi aujourd'hui. Ce n'est point que M. de Cavour ne soit par lui-même un homme remarquable. C'est une intelligence des plus vives et des plus ouvertes, un esprit des plus habiles, plein de ressources, fécond en expédiens. Aussi a-t-il su préparer ses voies et se trouver là pour recueillir la succession de M. d'Azeglio, qu'il avait peut-être bien contribué à ouvrir. Seulement M. de Cavour nous semble parfois avoir une vocation trop décidée pour sauver le système constitutionnel à Turin, — à la condition d'être président du conseil. Il faut prendre garde qu'on peut faire courir un véritable danger à un régime politique en se donnant pour le sauveur attitré et unique de ce régime. Au surplus, les occasions ne vont pas manquer à M. de Cavour pour appliquer les talens réels qu'il possède. Le Piémont a en effet plus d'une question difficile. Au premier rang est la loi du mariage civil, qui se représentera nécessairement à la réouverture des chambres. On a parlé aussi d'une mesure non moins grave, qui est l'*incamération*, ou, pour parler plus clairement, la dépossession des biens ecclésiastiques. Toutes ces questions délicates et épineuses sont les élémens naturels des rapports du Piémont avec Rome. Des négociations se poursuivent encore en ce moment. Peut-être arrivera-t-on, par transaction, à appliquer à la constatation civile du mariage le régime mixte aujourd'hui en vigueur à Naples. Quant à la question des biens ecclésiastiques, elle promet d'assez sérieuses complications, que M. de Cavour s'épargnera sans nul doute, s'il craint de n'y point réussir. Au fond, nous le croyons bien, son libéralisme n'est point de ceux qui ne sauraient au besoin s'accommoder avec les circonstances et se régler sur les nécessités du moment.

Il est enfin un point où peut très amplement s'exercer l'habileté du nouveau président du conseil piémontais : c'est l'état des finances. L'ancien ministre, M. Cibrario, faisait tout récemment publier une statistique financière des plus instructives, qui va de 1847 à 1852. On peut voir là ce que ces dernières périodes, pleines d'orages, si onéreuses pour tous les pays, ont coûté au Piémont. Il y a quelques années à peine, le Piémont n'avait presque point de dette publique : chacun de ses budgets se soldait par un surplus de recettes, et il y avait d'assez fortes réserves; aujourd'hui, par suite d'emprunts successifs de tout genre contractés en 1848 et 1849, la dette s'élève à 512 millions; chaque année en outre a un déficit qui arrive, en 1852, à 23 millions. C'est donc à bien juste titre que l'état des finances excite les plus vives préoccupations des hommes politiques du Piémont. Ce n'est point d'ailleurs le seul objet sur lequel se font des publications utiles à Turin : les esprits se tournent de plus en plus vers l'étude des plus sérieux problèmes d'administration, d'économie, d'amélioration morale et matérielle, de bienfaisance; nous n'en voulons pour preuve que l'ouvrage distingué mis au jour à Turin par

M. Minghelli sur *la Réforme des prisons et l'assistance publique*. M. Minghelli est un criminaliste philanthrope fort au courant de cette question pénitentiaire, qui en soulève tant d'autres de politique et de morale. Son essai est l'analyse des divers systèmes si longuement discutés parmi nous. En général, s'il faut le dire, dans tous ces systèmes pénitentiaires, il y a quelque chose qui nous arrête : n'est-il pas surprenant que sur un point où la justice est si fort engagée, où l'efficacité du châtiment est la première loi, on semble ne s'occuper que du bien-être des condamnés? Nous ne parlons pas même des cas où, par une interprétation bizarre, par une erreur déjà sans doute redressée, on fait jouer le vaudeville aux forçats. Cela ne dénote-t-il pas qu'on est, en ces matières, sur une pente redoutable? Il y a de quoi faire réfléchir à Paris comme à Turin, puisque, là aussi, les esprits commencent à aborder les problèmes.

Le régime parlementaire reste donc pour le moment à Turin ce qu'il était précédemment. Le Piémont est même le seul point de l'Italie où ce système de gouvernement ait survécu; à Rome, il n'a été qu'une faction; à Naples et à Florence, il n'a fait que paraître un instant, en 1848, pour devenir encore plus impossible par les catastrophes qui se sont mêlées à ses premières applications. La vie publique de ces pays se caractérise aujourd'hui par d'autres faits, par d'autres tendances qui rejettent assez loin des pratiques constitutionnelles. A Naples, le roi Ferdinand vient de faire en Sicile un de ces voyages princiers qui semblent si bien réussir en ce moment. Il a trouvé la Sicile pacifiée et calmée sous la main du général Filangieri; il a rencontré cette fois des ovations là où en 1848 on proclamait sa déchéance. Le roi Ferdinand a montré d'ailleurs au même instant que les sévérités de son gouvernement étaient susceptibles de fléchir. Il a publié une large amnistie qui profitera à plus d'une victime des dernières révolutions. Après tout, la clémence n'est-elle pas un des plus heureux moyens de clore ces époques de troubles et de tempêtes universelles? A la clémence qui s'applique aux personnes, ajoutons, comme moyen plus général et plus puissant encore, la politique intelligente, l'administration équitable, en un mot cette direction de gouvernement qui vise à satisfaire les droits légitimes, les besoins et les intérêts. C'est là une voie où le roi de Naples peut recueillir d'heureux fruits.

Quant à la Toscane, elle vient de voir se produire à côté du procès Guerrazzi, qui continue toujours, un incident qui ne laisse point que d'avoir éveillé une assez vive émotion en Europe par son caractère tout religieux. Il ne s'agit de rien moins, en effet, que de savoir si de notre temps les divers cultes doivent se poursuivre mutuellement par des restrictions qui dépasseraient le but, et par des pénalités qui seraient elles-mêmes une arme dangereuse. Deux personnes, les époux Madiai, ont subi un jugement et une condamnation assez sévère à Florence, sous l'inculpation de prosélytisme dans un intérêt protestant. Tel est le fait en lui-même. Nous n'ignorons aucune des considérations qui militent en faveur du gouvernement toscan. La liberté des cultes n'existe point à Florence, et ce jugement n'est qu'une application régulière de la loi. D'un côté, peut-être est-il étrange qu'une mission extra-diplomatique, composée de protestans d'Angleterre, d'Allemagne et de France, se soit crue dans l'obligation d'intervenir en quelque

sorte publiquement auprès du grand-duc contre un acte juridique. Le grand-duc a demandé à la mission protestante ses lettres de créance, et, ne les ayant point trouvées en règle, il n'a point reçu les honorables délégués : cela était assez simple à prévoir. Mais, ceci écarté, la question n'en reste pas moins entière. C'est aujourd'hui au gouvernement toscan laissé à lui-même, à son indépendance, de considérer quelle utilité, quelle opportunité il peut y avoir à s'armer de châtimens sévères contre des faits d'un caractère tout religieux.

Nous racontions tout à l'heure quelques-unes des vicissitudes du système parlementaire. Ce régime est-il destiné à vivre long-temps encore en Espagne? C'est un problème qui ne peut manquer maintenant d'être prochainement résolu. On sait quelle est politiquement la situation de la Péninsule. Le coup d'état du 2 décembre, en allant retentir à Madrid il y a bientôt un an, provoquait la suspension immédiate des cortès. Depuis cette époque, le parlement n'a point été réuni de nouveau. Le cabinet espagnol a assumé la périlleuse et laborieuse responsabilité de diriger le pays par sa propre autorité, abritée sous la prérogative royale. Dans l'ordre matériel, il a multiplié les mesures. Dans le domaine politique, là où il l'a jugé nécessaire, il a agi également et a suppléé à la loi par des décrets. Il a placé notamment la presse sous un régime sévère. Plus d'une fois des bruits de coups d'état ont été dans l'air, sans arriver jamais à se réaliser. Quant au fond même des choses, il n'est point douteux que la pensée du gouvernement s'est depuis long-temps fixée sur certaines modifications dans les institutions actuelles de l'Espagne. L'incertitude, à vrai dire, n'existait que sur les moyens de procéder à ces modifications. Serait-ce avec l'aide des cortès? serait-ce sans leur concours? Cette incertitude elle-même est levée aujourd'hui. Les cortès sont convoquées pour le 1er décembre prochain. Le terme extrême de la suspension légale des travaux législatifs était d'ailleurs arrivé, la constitution prescrivant la convocation annuelle des chambres. Ce sont donc les cortès qui vont avoir à statuer sur les projets de réformes constitutionnelles que médite le cabinet de Madrid. Ce sera là leur premier, peut-être leur seul acte politique. Ces projets portent sur l'institution du sénat, qui serait transformé de corps viager en corps héréditaire, sur la loi électorale, sur le règlement intérieur de la chambre élective. De toute manière, c'est une diminution de la vie parlementaire, qui rentre dans l'ordre des tendances actuelles de l'Europe.

Mais, dira-t-on, qu'arriverait-il si les cortès ne sanctionnaient point ces réformes? Il est infiniment probable, d'après toutes les apparences, que les cortès seraient dissoutes, et que les réformes ne laisseraient point de s'accomplir par la seule autorité royale. Ce n'est point à coup sûr une entreprise sans péril, d'autant plus que le cabinet espagnol ne trouvera pas seulement en face de lui les progressistes, adversaires naturels de toute politique conservatrice, mais qu'il rencontrera encore quelques-uns des hommes les plus éprouvés du parti modéré, M. Mon, M. Pidal, des généraux qui ne prêteront point sans doute leur épée aux séditions, mais qui pourraient être aussi peu portés à les réprimer. Dans tout autre moment, le simple soupçon de projets de ce genre eût suffi pour jeter l'émotion et susciter dans le pays les signes avant-coureurs des commotions. Aujourd'hui, il faut bien le dire, il y a plus d'indifférence dans la masse nationale. Cela tient à ce que l'Espagne est prise,

elle aussi, de cette lassitude qui semble gagner certains peuples, et qui a tous les caractères d'une contagion. Il n'en faudrait point trop vite conclure que les peuples font abandon de tout ce qu'ils ont voulu, aimé et souhaité; mais, pour le moment, ils font bon marché de ce qui est purement politique. Le développement des intérêts sourit mieux à leur goût du bien-être et à leurs déceptions de tout ce qui n'est point positif. L'Espagne est dans cette période. Ce qui fait la force jusqu'ici du ministère espagnol, c'est que d'abord il a la confiance du seul pouvoir tout-à-fait incontesté au-delà des Pyrénées, — la reine; c'est qu'en outre il s'est attaché de préférence à cet ordre d'améliorations positives où les peuples semblent aujourd'hui reporter leur activité. Tel est le cachet de toutes ses mesures administratives, financières, industrielles. On parle en ce moment à Madrid de la création d'un ministère d'outre-mer, de l'abolition des monopoles du sel et du tabac. Au nombre des mesures déjà réalisées, une des plus sérieuses est celle qui, il y a peu de temps, opérait une nouvelle conversion de la dette. Les porteurs de la dette différée étaient autorisés à échanger leurs titres contre de la dette consolidée. Le résultat de ce décret, fait pour rehausser le crédit de l'Espagne, c'est de procurer aux créanciers la facilité de toucher un intérêt auquel ils n'auraient droit qu'en 1870. Quant à l'état, il assume, pour les huit premières années, un surcroît de dépense de 13 millions de réaux, compensé par une économie de 24 millions dans les dix années suivantes. Le développement des intérêts de l'Espagne peut trouver sa mesure dans les états du commerce qui sont régulièrement publiés. On a maintenant celui de 1851. Ici encore il y a un progrès de près de 30 millions de réaux sur 1850. Les importations ont été en 1851 de 687 millions, les exportations de 497 millions de réaux. Le progrès n'est point cependant aussi considérable que de 1849 à 1850, période pendant laquelle il y avait eu un accroissement de 100 millions de réaux. Ce qu'il y a à remarquer, c'est que cet accroissement porte surtout sur les importations; les exportations sont presque stationnaires. Cela ne prouve-t-il pas que le travail national a encore de la peine à se développer? Les voies de communication qui se multiplient aujourd'hui peuvent seconder son essor; mais il y a deux conditions essentielles : la première, c'est que la fièvre des spéculations aventureuses ne fasse point avorter le mouvement industriel qui se poursuit en Espagne; — la seconde, c'est que l'instabilité politique ne renaisse point des efforts qu'on va tenter pour mieux asseoir les institutions et le pouvoir.

Le parlement nouveau s'est ouvert en Angleterre avec tout le cérémonial habituel dans ce pays de tradition et de liberté. Le ministère de lord Derby a prudemment mis un terme à la question par trop rétrospective de la liberté du commerce; il a très bien senti qu'en présence des éventualités de l'avenir et des difficultés du présent, il fallait débarrasser la situation de cette question oiseuse, qui ne pouvait servir qu'à augmenter les dangers actuels. Assez d'autres embarras se présenteront. La protection est donc dès à présent entièrement morte; lord Derby a prononcé son oraison funèbre à la chambre des lords sans trop d'attendrissement; M. Disraéli, bien que moins explicite, a donné la même assurance à la chambre des communes. Les deux chefs du cabinet se réservent seulement le droit de proposer au parlement les mesures qu'ils jugeront propres à donner une compensation aux intérêts qui ont été

sacrifiés et à améliorer le sort des classes agricoles. Rien n'est plus équitable que ce dessein; reste la question des moyens à employer pour arriver à un résultat de ce genre, et sur laquelle le parlement pourrait bien encore avoir des inquiétudes. Cette question du libre échange et d'une compensation à donner aux classes agricoles sera sans doute traitée à fond dans la discussion que les whigs ont fait annoncer par l'organe de M. Villiers. En attendant, le système protecteur a reçu aussi un rude coup du discours que lord Palmerston a prononcé dans cette même séance du 12. Lord Palmerston a abordé très nettement la question du *free trade* et déclaré sa ferme intention de combattre quiconque essaierait de relever la protection. Est-ce un avertissement donné aux tories, et lord Palmerston a-t-il voulu leur faire entendre que, cette question exceptée, ils pouvaient compter sur sa neutralité ou son concours? Le cabinet tory est sauvé maintenant, s'il ne continue pas trop longtemps son système de réticences, ses velléités impuissantes et ses regrets stériles du système protecteur. Il aura été sauvé sans déshonneur pour lui, sans avoir abaissé son drapeau devant les partis, à qui il peut répondre maintenant : « J'ai été vaincu, non par vous, mais par la nation. »

En Prusse, les élections qui viennent d'avoir lieu ont fait un moment diversion aux préoccupations causées par la crise douanière. Bien qu'il soit encore difficile de préciser dans ses détails le résultat des votes, il est du moins constaté que la majorité est conservatrice et ministérielle. A vrai dire, la lutte a été peu animée et le terrain peu disputé. Les radicaux avaient systématiquement déserté l'arène, et les constitutionnels ne s'y sont présentés qu'avec une foi bien tiède dans les chances de leur parti. Si l'on pouvait douter de l'influence qu'exercent les uns sur les autres, par la seule force des choses, les divers états de l'Europe, l'état des opinions en Prusse en offrirait l'irrécusable exemple. Il est facile de voir aujourd'hui que le découragement si complet qui s'est emparé du parti libéral en France s'est communiqué aux libéraux de Berlin, et fait chaque jour de nouveaux progrès dans leurs rangs. Les idées du roi de Prusse sont bien connues, car la franchise est une des qualités de ce caractère original et vraiment germanique : Frédéric-Guillaume n'est point favorable à la constitution prussienne. Les élections récentes, en donnant la majorité au ministère, ramènent l'idée, déjà plus d'une fois débattue, d'une réforme de cette constitution. Un coup d'état n'est point nécessaire pour atteindre le but que l'on se propose. Le ministère peut en toute sécurité préférer la voie d'une révision légale; les chambres l'y suivront vraisemblablement sans une résistance bien vive. Il ne s'agit point d'ailleurs de rompre entièrement avec le système constitutionnel. Le gouvernement prussien craindrait de perdre la réputation de libéralisme qui a fait jusqu'à ce jour une partie de sa force au milieu des vicissitudes fédérales. Dans la lutte diplomatique engagée pour l'exercice de la prépondérance en Allemagne, le régime constitutionnel est le seul avantage que la Prusse ait sur sa rivale, le seul qu'elle offre aux populations de la confédération, et que l'Autriche ne puisse point leur promettre. Cette considération met la Prusse à l'abri d'une réaction qui autrement ne demanderait pas mieux que d'être complète.

L'Autriche comprend de son côté que l'opinion des populations allemandes n'est point à dédaigner dans cette rivalité d'intérêts qui partage aujourd'hui

la confédération. C'est le désir de ménager cette opinion qui aura sans doute inspiré à M. le comte de Buol le discours si modéré par lequel il a inauguré le nouveau congrès de Vienne. L'Autriche a d'ailleurs à tenir compte de l'attitude des gouvernemens voisins de l'Allemagne, qui n'envisagent point d'un œil pleinement satisfait l'essai d'un Zollverein austro-germanique. L'association prussienne avait déjà, dès ses origines, suscité bien des défiances en Europe. L'Angleterre du point de vue commercial, et la France du point de vue politique, y trouvaient plus d'un inconvénient. Les inconvéniens de l'union austro-allemande seraient plus nombreux et plus sensibles encore pour chacune des deux puissances. En effet, la Prusse, en s'unisssant au Hanovre, faisait un pas dans la voie de la liberté commerciale, tandis qu'en acceptant l'alliance de l'Autriche, elle resterait pour le moins stationnaire dans le système protecteur. Quant à la France, elle peut toujours craindre de voir revenir sur le tapis, à la faveur d'un Zollverein autrichien, une idée beaucoup plus fâcheuse que l'unité allemande essayée naguère par la Prusse : ce serait l'incorporation de l'Autriche à l'Allemagne, sérieusement tentée en 1851. La Russie, on le sait, ne s'est pas montrée plus favorable que la France à cette conception hardie du cabinet de Vienne, et elle ne paraît pas approuver davantage la combinaison d'un Zollverein austro-germanique. Le cabinet de Saint-Pétersbourg a du moins refusé jusqu'à présent avec une persistance marquée le concours que lui demandait l'Autriche pour avoir plus facilement raison de la fermeté inattendue de la Prusse. Les gouvernemens étrangers, sans être en hostilité avec le cabinet de Vienne dans la question du Zollverein, n'encouragent donc point ses efforts autant qu'il le désirerait.

La résolution que l'empereur François-Joseph vient de prendre de son propre mouvement de ne point envoyer de représentans de l'armée autrichienne aux funérailles du duc de Wellington a vivement intéressé l'opinion en Autriche. Toutes les armées coalisées de 1815 auront des délégués à cette solennité, qui réveille les souvenirs d'une époque fatale à la France au moment même où, par un contraste qui n'est pas rare dans le jeu des choses humaines, la France relève les institutions et la dynastie que cette coalition avait renversées. L'Autriche s'abstient. L'armée autrichienne a été insultée à Londres dans la personne du général Haynau, et le gouvernement anglais a refusé toute réparation. L'empereur ne veut pas que l'uniforme autrichien soit exposé à quelque nouvelle avanie de la populace. Cette circonstance est venue à propos fournir à l'Autriche l'occasion de prendre sa revanche d'un échec auquel on ne songeait plus, mais qu'elle n'avait point oublié. L'expédient, il faut l'avouer, est de bonne guerre, et ce n'est point à nous de gémir de la division qui éclate ainsi entre les alliés de 1815 sur le cercueil du duc de Wellington.

La Russie vient d'être frappée dans la personne de l'un des jeunes princes les plus distingués de la famille impériale, le duc de Leuchtenberg. Gendre de l'empereur, ce prince s'était fixé en Russie et identifié à tous les intérêts de l'empire. Les vues de bonheur domestique qui ont guidé le tsar plus que les considérations politiques dans le choix de ses gendres avaient été pleinement remplies par le duc de Leuchtenberg. Investi du grade de lieutenant-général, des fonctions de chef du corps des cadets des ingénieurs-mineurs et

de la présidence de l'Académie des arts de Saint-Pétersbourg, il avait prouvé qu'il était capable aussi de rendre de précieux services à la grande famille et au pays qui l'avaient adopté. Le nouvel ordre de choses qui va s'établir en France perd en lui, a-t-on assuré, un ferme appui. Toutefois la politique russe n'est point une politique de sentiment. Si elle est prête à reconnaître le nouveau gouvernement français, c'est qu'elle a plus d'intérêt sans doute à le ménager qu'à le combattre.

Les soins que le gouvernement russe semble avoir le plus à cœur en ce moment sont ceux qui regardent les forces militaires de l'empire. Le tsar vient de passer une grande inspection de troupes de terre dans la Russie méridionale. Il a poussé cette excursion jusqu'aux ports de la Mer-Noire, à Nicolaïef et à Sévastopol, visitant avec sollicitude ces deux fortes positions, qui sont comme les yeux de la Russie ouverts sur Constantinople. Le tsar a pris récemment d'ailleurs une décision qui est de nature à imprimer une impulsion nouvelle aux progrès de la marine russe. Depuis le commencement de son règne, et surtout depuis vingt ans, il a beaucoup sacrifié à ce grand intérêt. C'est à l'empereur Nicolas que la Russie doit la fondation et l'organisation actuelle du ministère de la marine, et afin de couronner cette institution, à laquelle un grand rôle est assigné dans les prévisions de la politique russe, le tsar a voulu placer à la tête de ce département son second fils, le grand-duc Constantin. L'Europe n'ignore point la capacité distinguée du jeune prince, ni la fermeté de son caractère. On sait de même que c'est surtout dans le grand-duc Constantin que l'empereur aime à se reconnaître. Le choix qu'il vient de faire a donc une signification bien marquée. Il faut que la marine russe accomplisse un nouvel effort, et qu'elle puisse un jour se présenter de pair avec les troupes de terre. Or le développement des forces maritimes de la Russie rencontre, dès qu'il arrive à un certain degré, un obstacle qui irrite vivement l'ambition de ce pays. A quoi bon une marine de premier ordre pour parader dans la Baltique, fermée la moitié de l'année par les glaces, et dans la Mer-Noire, fermée par le traité protecteur de Constantinople? Il n'y a qu'un moyen de vaincre la difficulté, et ce moyen, chacun le devine. Aussi l'accroissement maritime de la Russie est-il le fait le plus inquiétant qui puisse se produire pour la puissance qui sépare l'empire russe de la Méditerranée. Cette malheureuse et aveugle Turquie semble encourager par ses fautes volontaires tous les calculs que la Russie a pu fonder sur la dissolution de cet empire. Aussi l'opinion, toujours prompte à regarder comme probable tout ce qui est possible, suppose-t-elle que le nouveau congrès dont il paraît être question, et qui réunirait à Varsovie l'empereur d'Autriche et le tsar, aura pour spécial objet les affaires d'Orient. Ce qu'il y a de certain, c'est que la Russie suit avec la plus grande attention le développement de la crise ottomane, et qu'elle ne négligera rien pour en profiter.

La nouvelle politique des États-Unis, la politique de conquête et d'expansion démocratique, triomphe et domine de plus en plus; en ce moment même, elle inquiète Cuba et agite le Mexique. Le suffrage universel va lui donner son adhésion dans l'élection du premier magistrat de la république, et la mort la débarrasse de tous les obstacles intérieurs qu'elle aurait pu rencontrer dans le congrès ou dans les conseils du gouvernement, en frappant tour à

tour les représentans les plus illustres de la vieille et traditionnelle politique de l'Union. En moins de six mois, la tombe s'est ouverte deux fois pour recevoir les deux hommes les plus éminens de l'Amérique du Nord. Daniel Webster vient de suivre Henri Clay. Le champ est libre maintenant et ouvert à l'ambition de M. Douglas et de la *Jeune Amérique*; le gouvernement des masses peut triompher à son aise. Le parti whig est décapité; il n'y a plus un seul grand représentant de la politique modérée en Amérique, et savez-vous quel est à cette heure même l'homme le plus conservateur de l'Union? C'est peut-être le général Cass, le partisan de la politique d'intervention, l'homme qui le premier proposa de rompre toute relation diplomatique avec l'Autriche. C'est encore le seul personnage qui conserve en lui quelque chose de la vieille politique américaine et de la vieille prudence des pères de la république.

La vie de M. Daniel Webster est très belle, moins cependant que celle de Henri Clay. Il y avait peut-être chez lui moins de dévouement, plus d'égoïsme politique. Toutefois l'exemple d'une telle vie est très rare dans les états européens, et il serait difficile d'y rencontrer de simples citoyens capables de consentir à servir leur pays au détriment de leurs intérêts personnels pendant plus de quarante années. M. Daniel Webster était le plus grand jurisconsulte de l'Union, il eût pu gagner une fortune considérable en renonçant à la vie politique, il a préféré mettre son savoir au service de son pays. Né dans le New-Hampshire en 1782, d'un père extrêmement remarquable lui-même, élevé avec économie, instruit par des maîtres d'école de village, son jeune esprit se forma seul pour ainsi dire. Son père s'imposa de grands sacrifices pour l'envoyer au collége, et Daniel Webster l'en récompensa en subvenant à ses besoins, aussitôt que cela lui fut possible, et aux frais d'éducation d'un plus jeune frère. Avocat distingué de très bonne heure, il vint se fixer à Boston en 1804, et adopta, depuis cette époque, le Massachusetts comme son second pays natal. Les habitans de ce dernier état l'en ont récompensé; ils étaient fiers de lui, et tout récemment encore ils étaient les seuls défenseurs de sa candidature à la présidence de la république. Envoyé au congrès en 1812, au moment de la guerre entre les États-Unis et l'Angleterre, et s'étant rangé du côté de la minorité, il n'eut pas l'occasion de déployer à son aise ses grands talens politiques et oratoires, qui furent cependant remarqués dès cette époque. Réélu en 1814, il prit une part assez active aux affaires; mais la modicité de sa fortune l'obligea, pendant plusieurs années, à chercher des ressources dans sa profession d'avocat et l'écarta de la vie politique. Le véritable moment d'où date son rôle public est l'année 1823; les principaux actes de sa vie se succèdent dès-lors sans interruption. Il soutint, au sein des congrès, les droits de l'indépendance grecque, attaqua les principes de M. Clay dans la question du tarif de 1824, soutint la candidature à la présidence de Quincy Adams. Nommé membre du sénat en 1827, il fit une opposition acharnée à l'administration du général Jackson. Lorsqu'arriva l'élection présidentielle de 1836, les électeurs du Massachusetts le présentèrent comme candidat; mais M Webster ne devait jamais être heureux de ce côté-là, et Martin Van Buren fut nommé. Malheureux dans sa propre candidature, il aidait à faire nommer les membres de son parti : il soutint la candidature du général Harrison à la présidence, et fut nommé secrétaire d'état pour les

affaires étrangères sous l'administration de ce dernier et de son successeur Tyler. C'est alors que, des querelles s'étant élevées entre l'Angleterre et les États-Unis, il signa le traité relatif aux frontières du Canada avec lord Ashburton, dont il resta toujours l'ami. Les démocrates ayant triomphé avec M. Polk, la politique qui domine aujourd'hui commença à poindre. M. Webster vit très bien dès-lors que l'ancienne politique se mourait, et il prit une sorte de moyen terme entre les deux politiques. C'est ce moyen terme qu'il s'est efforcé de faire prévaloir jusqu'à ces derniers temps; ainsi il désapprouvait la guerre du Mexique, mais il s'abstint de toute opposition véhémente. Il cédait plus facilement que M. Clay à l'esprit de son temps, et il était un peu de ces hommes politiques qui, bien que très modérés, croient qu'il faut pourtant donner satisfaction à l'opinion publique, même lorsqu'elle réclame des actes injustes. Après l'élection du général Taylor et le triomphe de son parti, il a soutenu le compromis d'Henri Clay, et son discours du 7 mars 1850 sur cette question est resté célèbre. Secrétaire d'état depuis l'administration de M. Fillmore, la mort l'a trouvé à son poste, et l'a frappé s'employant encore au service de sa patrie. La mort de M. Webster ne change rien à la question de la présidence : M. Franklin Pierce sera nommé, et le triomphe du parti démocratique va donner une solution à toutes les questions pendantes aujourd'hui, solution violente et peut-être sanglante, nous le craignons. CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

On vient de reprendre à l'Opéra le *Moïse* de Rossini. L'administration a fait de louables efforts pour donner à la réapparition d'un chef-d'œuvre de son répertoire l'éclat d'une solennité. Il serait à désirer que des partitions comme *Moïse*, comme *la Vestale* de Spontini, comme l'*Œdipe à Colone* de Sacchini, la *Didon* de Piccinni, comme l'*Armide* et l'*Iphigénie en Tauride* de Gluck, ne fussent jamais reléguées dans les archives de l'histoire, et qu'on pût les entendre de temps en temps sur la scène de l'Opéra. Non-seulement l'administration y trouverait son bénéfice, nous en sommes bien convaincu, mais les jeunes compositeurs et le public éclairé, qui est plus nombreux qu'on ne pense, viendraient y puiser une idée plus nette des phases diverses qui composent la tradition de l'école française. L'horizon qui s'ouvrirait par ces représentations solennelles, qu'on pourrait faire annoncer quinze ou vingt jours à l'avance, attirerait à Paris un grand nombre de dilettanti distingués, perfectionnerait le goût de la génération présente, et rendrait plus difficile le triomphe des œuvres éphémères. Qu'on y songe, ce n'est point un idéal de poète ou de critique que nous proposons pour but à l'activité de l'administration de l'Opéra, mais une idée pratique et féconde en bons résultats.

L'opéra de *Moïse*, qui a tous les caractères d'un véritable *oratorio*, puisque la lutte des sentimens s'y trouve subordonnée à l'antagonisme des idées religieuses, est un remaniement, une transformation de l'opéra italien *Mosè in Egitto*, qui fut composé et représenté, sur le grand théâtre de Saint-Charles à Naples, en 1818. Rossini avait alors vingt-six ans, et, après avoir épanché la verve impétueuse, la gaieté folle et les mélodies faciles de son admirable génie, il sentit le besoin de se recueillir, de mettre plus de sérieux et de ma-

turité dans ses nouvelles productions. *Mosè in Egitto* est le premier ouvrage où le divin *maestro* ait révélé la seconde phase de sa manière, à laquelle appartiennent également *la Donna del Lago*, composée à Naples en 1819, la *Zelmira*, représentée dans la même ville en 1822, et la *Semiramide*, qui fut donnée à Venise en 1823. Fixé en France depuis la fin de l'année 1824, Rossini ne tarda point à subir l'heureuse influence de notre goût national. Déjà, dans *le Siége de Corinthe*, représenté le 9 octobre 1826, on peut reconnaître les premières traces de cette influence. Cet ouvrage, qui a été composé en partie avec les débris d'un ancien opéra italien, *Maometto Secondo*, lui inspira l'idée d'approprier également pour notre grande scène lyrique son *Mosè in Egitto*, qui fut donné pour la première fois le 26 mars 1827. Après avoir encore préludé par un chef-d'œuvre de grace et de fine gaieté, *le Comte Ory*, opéra en deux actes, qui fut représenté le 28 août 1828, il termina sa glorieuse carrière par une œuvre incomparable, *Guillaume Tell*, qui est la dernière et suprême transformation de son génie. Comme Gluck, comme Sacchini, Cherubini, Spontini et plus tard Meyerbeer, c'est en France que Rossini est venu compléter son œuvre et donner à son style sa forme la plus achevée.

On pourrait se demander ici quel est le genre d'influence que notre pays a exercé sur les hommes éminens qui sont venus successivement nous apporter le tribut de leur génie? Gluck était déjà célèbre en Italie, où il avait composé *Orfeo* et *Alceste*, lorsqu'il eut la pensée de venir accomplir en France la révolution qu'il méditait depuis si long-temps; Piccinni, Sacchini, Cherubini, Meyerbeer et Donizetti jouissaient tous d'une assez grande renommée avant de venir à Paris, et il n'y a guère que l'auteur de *la Vestale* et de *Fernand Cortez* qui fût à peu près inconnu lorsque la fortune le conduisit en France. Quant à Rossini, son nom remplissait le monde alors qu'il consentit à écrire pour notre première scène lyrique. On l'a dit bien souvent : ce n'est ni par la grandeur de l'inspiration, ni par la nouveauté des idées et l'originalité des systèmes que se distingue le génie de la France aussi bien dans les arts et dans les lettres que dans la philosophie. Manquant d'initiative et de spontanéité, elle reçoit volontiers de toutes mains le germe et, pour ainsi dire, la matière première de ses conceptions; mais elle communique à ce germe les fécondes propriétés de son esprit et de son goût. C'est en effet par le goût qui implique l'ordre, et qu'on pourrait définir la qualité *sociable* de l'esprit humain, c'est par le goût que la France se distingue des autres nations de l'Europe, et qu'elle leur est véritablement supérieure. C'est ainsi qu'on s'explique la puissante attraction que la France a toujours exercée sur la société européenne, et qu'on a pu dire avec justice qu'elle marche à la tête de la civilisation. Il semble qu'une idée qui n'a pas été adoptée par la France n'ait point cours en Europe, et que, dans l'ordre politique aussi bien que dans l'ordre scientifique et littéraire, la sanction de son goût et de sa raison soit nécessaire pour donner la mesure, non de ce qui est absolument juste, vrai et beau, mais de ce qui est actuellement possible, utile et accessible à tous. Il serait curieux de suivre dans l'histoire la vérification de cette mission sociale de la France, et de constater l'influence souveraine de son goût sur toutes les productions de l'esprit humain. On y verrait qu'aucune renommée n'a franchi les limites du pays qui l'a vue naître d'abord avant qu'elle n'ait

été pesée par le goût de notre pays, et que, depuis Dante jusqu'à Rossini, depuis Leibnitz jusqu'à Beethoven, Weber et Meyerbeer, depuis Shakspeare jusqu'à Haendel et Byron, les grands penseurs, les grands poètes et les grands artistes des temps modernes n'ont pris un rang définitif dans l'histoire de l'esprit humain qu'après avoir été soumis au jugement de la France.

L'influence du goût de la France sur le génie de Rossini se révèle particulièrement dans quatre partitions que nous avons déjà mentionnées : *le Siége de Corinthe, Moïse, le Comte Ory* et *Guillaume Tell*. Ces opéras, qui appartiennent tous au répertoire de notre premier théâtre lyrique, marquent les développemens successifs de sa troisième manière, la dernière évolution de son style à la fois brillant et grandiose. *Moïse* renferme donc un grand nombre de morceaux qui ne se trouvent pas dans la partition italienne : d'abord le chœur d'introduction, *Dieu puissant;* le chœur sans accompagnement qui suit, *Dieu de la paix, Dieu de la guerre;* la marche et le chœur *Reine des cieux et de la terre;* les airs de danse, le magnifique finale du troisième acte, et le bel air de soprano du quatrième acte : *Quelle horrible destinée*. Le personnage de Moïse, qui est presque insignifiant dans la fable du poète italien Tottola, est devenu un caractère plus sérieux et plus digne de la donnée biblique, et tout le drame a été retouché par une main intelligente.

Nous ne raconterons pas un sujet qui est suffisamment connu de tout le monde, et dont il suffit de citer le titre pour faire comprendre l'idée fondamentale. Il s'agit de la lutte du peuple hébreu réclamant sa liberté du pharaon de l'Égypte, qui la refuse, — de l'antagonisme des deux religions, qui cherchent à prouver chacune leur véracité par la grandeur des miracles. Au-dessous de cette lutte nationale et religieuse s'agite la passion d'Aménophis, l'héritier du pharaon, pour la Juive Anaï. Ces deux amans, tout entiers au sentiment qui les emporte, servent à compliquer le nœud de l'action et en accroissent l'intérêt. Le dénoûment, c'est le triomphe de Moïse et celui de son peuple, qui, agenouillé aux bords de la Mer-Rouge, adresse un hymne de grace au Dieu d'Israël. C'est là un thème admirable pour un grand musicien, parce qu'il renferme tous les accens de la nature humaine : l'exaltation religieuse, les tourmens et les délices de l'amour, les déchiremens de la haine nationale. Rossini s'en est tiré en homme de génie, il a deviné ce qu'il ne sentait pas peut-être, il a exprimé ce qu'il n'a point éprouvé, il a peint ce qu'il n'a pas vu, et tels sont les miracles qu'il est donné à la poésie d'accomplir, à la poésie, qui surpasse la nature autant que l'idéal surpasse la réalité. Quand je dis que Rossini a exprimé dans *Moïse* un ordre de sentimens qu'il n'a pas éprouvé, je ne prétends pas assurément mettre en doute la foi religieuse de l'immortel maestro, ni affirmer qu'on puisse rendre avec des sons, avec des mots ou des couleurs, des émotions et des idées qui n'auraient jamais traversé notre cœur. Non, la monstrueuse doctrine de l'art pour l'art, qui a servi de drapeau à une cohue de burlesques réformateurs, n'a jamais effleuré notre esprit, et nous sommes loin de penser qu'il suffise d'être un peintre et un versificateur habile pour faire l'*Athalie* de Racine, *la Cène* de Léonard de Vinci ou *l'Assomption* de Murillo. Ce que nous voulons seulement constater ici en passant, c'est que l'œuvre entière de Rossini accuse une imagination toute moderne, un grand coloriste, plus épris de l'éclat de la vie extérieure et de la

lutte des passions mondaines que propre à exprimer les élans sublimes et la sérénité des sentimens religieux. Or on n'est point un grand artiste ni un génie vraiment supérieur, si, dans un instant donné de la vie, on ne trouve pas au fond de son cœur cette note profonde dont la sonorité mystérieuse rayonne au-dessus de l'intellect et nous remplit de terreur ou de béatitude. C'est par l'opéra de *Moïse* que Rossini a prouvé qu'il était de la famille des vrais génies.

De tous les compositeurs dramatiques qui ont paru depuis la naissance de l'opéra, c'est-à-dire depuis le commencement du XVIIe siècle, l'auteur du *Barbiere di Siviglia* est incontestablement le plus extraordinaire de tous. Si Mozart lui est supérieur par l'universalité de son génie, par la science des procédés, par la grace et l'élégance exquise des formes, si Gluck plonge plus avant dans les profondeurs de la passion et se maintient plus constamment à la hauteur de son style pathétique, si Weber a des couleurs plus pénétrantes et des reflets plus mystérieux, aucun de ces maîtres n'égale la fécondité et la variété d'accens qui distinguent le compositeur italien. Rossini a parcouru presque toute l'échelle des passions humaines, et, s'il n'a pas réussi à exprimer d'une manière souveraine les sentimens nobles et tempérés de l'ame, ce qui est le comble de l'art, il a frappé simultanément de sa main flexible et puissante les deux notes extrêmes du clavier, il a fait jaillir à la fois le rire de Beaumarchais et les larmes de Shakspeare. Il n'y a pas entre le *Don Juan* et les *Nozze di Figaro* de Mozart le contraste qui existe entre *il Barbiere di Siviglia* et *Guillaume Tell* ou *Moïse*. Rossini est donc le compositeur dramatique le plus varié et le plus fécond qui ait jamais existé et le seul musicien qui ait complétement justifié cette profonde observation que Platon prête à l'un des familiers de Socrate, « qu'il appartient au même poète de composer des tragédies et des comédies. »

Ce serait un trop long commentaire que de relever une à une toutes les beautés que renferme l'admirable partition de *Moïse*. Est-il bien nécessaire en effet de faire remarquer la plénitude et la vigueur de l'introduction, ainsi que le beau chœur sans accompagnement *Dieu de la paix, Dieu de la guerre!* le duo si connu et si charmant entre Aménophis et Anaï, dont l'*andante* à six-huit est d'une expression adorable; le duo entre Anaï et sa mère Marie, d'un accent plus intime, et qui n'est pas sans quelque analogie avec le duo des deux femmes qui se trouve dans *Otello*, et le finale du premier acte, d'un effet si puissant et si clairement construit, que l'oreille peut saisir les moindres détails de cette riche harmonie? Le second acte s'ouvre par la belle introduction en *ut* mineur, dont les lugubres ondulations et les modulations passagères semblent reproduire les ombres de la nuit profonde traversées de fugitives clartés qui en accroissent l'horreur. Et que dire de l'invocation chantée par Moïse — *Arbitre suprême du ciel et de la terre!* etc., — et de la reprise du chœur qui en forme la conclusion? C'est la statue de Michel-Ange animée tout à coup par un musicien aussi sublime que le grand artiste florentin. Quant au *quintetti* — *O toi dont la clémence* — qui suit l'invocation, c'est tout simplement un morceau divin. Le duo pour ténor et basse, que Rubini et Tamburini ont rendu si célèbre, *Parlar, spiegar*, est-il vraiment digne de l'admiration qu'il a toujours excitée au Théâtre-Italien? J'avoue sincèrement

que je trouve ce morceau au-dessous de sa réputation, et que le style trop fleuri dans lequel il est écrit ne me semble pas à la hauteur du reste de la partition. Ce n'est, après tout, qu'un canevas mélodique fort élégamment tissu, et disposé avec art pour faire briller la bravoure et la fantaisie des virtuoses. La marche, le chœur, ainsi que les airs de danse qui remplissent toute la première moitié du troisième acte, sont d'une grande élégance, et, quant au finale de ce même acte, c'est sans contredit la plus grande page de musique dramatique qui ait été jamais écrite. Ce finale est divisé en trois épisodes : Moïse vient réclamer de Pharaon l'exécution de la parole donnée; cette démarche soulève l'indignation d'Aménophis et du grand-prêtre Oziride, qui excitent Pharaon à rompre la foi promise. Dans un récitatif mesuré de la plus grande énergie, Moïse et le grand-prêtre Oziride invoquent ensemble, celui-ci les fausses divinités de l'Égypte, celui-là le Dieu vivant, qui a fait alliance avec le peuple hébreu. Tout à coup le ciel se déchire, la foudre éclate et vient briser la grossière image des idoles; tout le monde reste consterné. Un quatuor d'une mélodie exquise, *Mi manca la voce*, renforcé de la masse chorale, traduit la pensée secrète de chacun et l'émotion de tous. Après ce morceau, qui forme le second épisode et qui tranche par sa couleur suave avec la mélopée sublime qui en prépare l'éclosion, les passions contraires se heurtent, se déchaînent, et vont s'engouffrer dans un rhythme sonore et flexible qui bondit dans l'espace, emportant tout ce qu'il rencontre sur son passage. Après avoir entendu un pareil morceau d'ensemble, où la lumière circule de toutes parts, où chaque partie se dessine nettement à l'oreille au milieu de cette mêlée de sons et d'accords que traversent deux immenses spirales diatoniques, l'une partant des profondeurs de l'échelle et l'autre de l'extrémité opposée, on peut s'écrier encore avec le poète de *la Divine Comédie* : *Salutiamo l'altissimo signore!* — saluons le maître puissant qui a conçu et tracé ce magnifique tableau de musique dramatique! Le quatrième acte, très court, ne renferme que le bel air de soprano *Quelle horrible destinée!* et la prière immortelle que chante Moïse et le peuple qu'il vient de délivrer, et qui devrait terminer l'ouvrage au lieu de le prolonger jusqu'au passage de la Mer-Rouge, dont il est impossible de rendre la majesté.

L'exécution de ce chef-d'œuvre doit prouver aux plus aveugles partisans de ce temps-ci combien la décadence du bel art de chanter est déjà profonde. M. Gueymard, dont la belle voix de ténor réussit à faire un peu d'illusion dans *Guillaume Tell* et dans *Robert*, n'est point aussi à l'aise dans le rôle très difficile d'ailleurs d'Aménophis. Il chante assez médiocrement le duo délicieux du premier acte avec Anaï, et ce n'est qu'en poussant de gros sons métalliques, qui brisent l'élégance du rhythme, qu'il se fait applaudir dans le duo avec Pharaon. M. Morelli, qui s'acquitte avec adresse de la partie de basse, est un artiste intelligent, dont la belle voix de baryton, souple et bien timbrée, résonne sans effort dans la salle de l'Opéra. Les femmes sont au-dessous de ce qu'on doit exiger à l'Opéra même en un temps comme le nôtre. Mlle Poinsot ne chante pas plus mal le rôle de Sinaïde que tous ceux qui lui sont confiés. Sa voix dure, ses intonations douteuses et son inexpérience de la vocalisation sont plus sensibles dans la musique de Rossini que partout ailleurs. Mme Laborde, dont on ne saurait méconnaître la flexibilité d'organe, débite avec

adresse le bel air du quatrième acte; nous disons avec adresse, car, pour de la passion et du sentiment, Mme Laborde n'en a jamais eu. Un succès bien mérité est celui qu'a obtenu M. Obin dans le rôle important de Moïse. Ce rôle, qui a été créé avec un si grand éclat dans l'origine par Levasseur, est fort bien rendu aussi par M. Obin, dont la belle voix de basse, la diction noble et accentuée ont mérité tous les suffrages. Les chœurs marchent avec beaucoup d'ensemble et font merveille dans le magnifique finale du troisième acte, qui vaut à lui seul un long poème. L'orchestre accompagne cette musique lumineuse et puissante avec distinction, sauf la malheureuse tendance de M. Girard à ralentir tous les mouvemens.

Décidément le théâtre de l'Opéra-Comique n'est pas heureux depuis quelque temps. Excepté *le Père Gaillard*, de M. Reber, et l'agréable petit opéra de M. V. Massé, *Galathée*, aucune des nombreuses nouveautés qui ont paru cette année n'y a pris racine. On vient de donner à ce même théâtre un opéra en trois actes, *les Mystères d'Udolphe*, qui ne semble pas destiné à filer de longs jours. C'est au roman célèbre d'Anne Radcliff qu'est emprunté le sujet de la nouvelle pièce, et on aimait à croire que les auteurs du libretto, MM. Scribe et Germain Delavigne, feraient sortir de la fable du romancier anglais des combinaisons plus dignes de la comédie lyrique que du théâtre de l'Ambigu. Aussi le désappointement a-t-il été général. La scène se passe non plus en Italie, mais en Danemark, au commencement du XVIIe siècle. Il s'agit de deux grandes familles féodales, les Udolphe et les Norby, qui se haïssent comme les Montaigu et les Capulet. A côté de cette haine héréditaire transmise jusqu'à la troisième génération, se noue une histoire d'amour qui ne ressemble guère à celle de Roméo et de Juliette. Des bruits de l'autre monde, un souterrain effrayant et beaucoup trop de mystères donnent à cette pièce une couleur de mélodrame qui rappelle l'année de grace 1792. C'est M. Clapisson, un compositeur de beaucoup de mérite, qui a eu le malheureux courage de mettre en musique ce long pathos en trois actes. M. Clapisson, qui a déjà beaucoup écrit, qui a fait *Jeanne-la-Folle*, grand opéra en cinq actes, *le Code noir*, *Gibby la Cornemuse* et deux ou trois petits opéras en un acte, parmi lesquels nous citerons *la Perruche*, n'est pas un compositeur heureux. Il a manqué jusqu'ici à ce musicien un sujet qui mît en relief les qualités naturelles de son incontestable talent. M. Clapisson a de la gaieté dans l'esprit, de la chaleur, de l'entrain, une certaine verve un peu fruste qui conviendraient à la comédie, mais à la comédie franchement populaire. Au lieu d'obéir à cette vocation, M. Clapisson s'est presque toujours attaqué à des sujets sombres qui ont grossi son style et l'ont poussé au noir. Tels sont aussi les défauts qui se font remarquer dans la nouvelle partition des *Mystères d'Udolphe*. Nous ne dirons rien de l'ouverture, qui manque de caractère; nous nous contenterons de signaler seulement les couplets agréables d'Éva, que Mme Meyer dit avec gentillesse; le trio du premier acte, l'andante du duo entre M. Dufrêne et Mlle Miolan; au second acte, le duo des deux basses, l'air de soprano que Mlle Miolan chante d'une manière exquise, l'air fort original du comte Udolphe et le finale de ce second acte, consistant en un chœur avec accompagnement de cor qui produirait un très grand effet, s'il était mieux motivé par la situation. N'oublions pas non plus de mentionner

le sextuor sans accompagnement du troisième acte. Il y a beaucoup de talent dans la musique de cet ouvrage malheureux, dans lequel Mlle Miolan a prouvé encore qu'elle est une des meilleures cantatrices que nous ayons à Paris.

Plusieurs petits opéras en un acte sans importance ont été représentés sur le troisième théâtre lyrique, où l'on vient aussi de reprendre *le Postillon de Lonjumeau*, de M. Adam, pour les débuts de M. Chollet, qui florissait à l'Opéra-Comique il y a de cela une vingtaine d'années. N'est-ce pas le cas de s'écrier avec le sage Salomon : « Rien de nouveau sous le soleil? » P. Scudo.

REVUE LITTÉRAIRE.

DES RÉCENS TRAVAUX D'ÉRUDITION ET D'ARCHÉOLOGIE.

I. *Manuel élémentaire d'Archéologie nationale*, par M. l'abbé Jules Corblet. — II. *L'Architecture byzantine en France*, par M. de Vernheil. — III. *Archives de l'Art français*, de M. de Chennevières. — IV. *Un Musée bibliographique au Louvre*, par M. J. Techener. — V. *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*. — VI. *Les grandes Forêts de la Gaule*, par M. Alfred Maury. — VII. *La Lycanthropie*, par M. Bourquelot. — VIII. *Monnaies de Cnide et de Mauritanie*, par M. Duchalais.

En suivant dans le *Journal de la Librairie* le mouvement des presses françaises depuis quelques mois, on est frappé de voir combien la production, en fait de nouveautés, est stérile pour les œuvres de pure imagination. La phalange des *poetæ minores*, qui donnait, il y a tantôt dix ans, un volume par jour au public, s'est dispersée par mille sentiers divers. Les bardes, qui aspiraient à gouverner le monde, et qui guidaient l'humanité vers l'avenir, ont abdiqué ce qu'ils appelaient la royauté du génie, et, désabusés par l'âge et l'expérience, ils ont compris sagement que la gloire et la popularité du succès ne dépendent jamais, en poésie, du nombre des volumes, mais de la qualité des vers. Les romanciers, qui avaient converti le roman-feuilleton en instrument de désorganisation sociale, ont perdu une bonne partie de leur clientèle, et ceux mêmes qui avaient obtenu de légitimes succès ont dû, en présence de l'indifférence du public, se tourner vers le théâtre. Fatiguée, épuisée même par de longues agitations et de tristes excès, la littérature, comme la société, semble aujourd'hui chercher l'ordre et le repos, et il se fait dans les esprits un retour marqué vers les études sérieuses. L'histoire, l'archéologie, les diverses branches de l'érudition, qui s'étaient pour ainsi dire trouvées paralysées par les agitations politiques, reprennent faveur en même temps que les classiques du XVIIe siècle, dont les éditions n'ont jamais peut-être été plus nombreuses que dans ces dernières années. C'est là un symptôme d'apaisement intellectuel qu'il est bon de signaler, et dans la spécialité même qui fait le sujet habituel de nos études quelques livres récemment publiés nous ont paru mériter un examen particulier.

L'un des membres du jeune clergé qui se sont occupés avec le plus de zèle et de succès de l'étude du moyen-âge, M. l'abbé Corblet, a donné, sous le titre de *Manuel élémentaire d'archéologie nationale*, un résumé rapide, mais substantiel de cette science, qui est devenue de nos jours l'indispensable complément de l'histoire. Forcé de se restreindre en un sujet aussi vaste, M. Corblet a cependant abordé toutes les questions importantes depuis la période celtique

jusqu'à la renaissance. Il a traité des constructions civiles, religieuses et militaires, des meubles, des bijoux, de la peinture, de la sculpture, des monnaies. Considérée de ce point de vue et avec cet ensemble, l'archéologie est, à proprement parler, l'histoire de la civilisation par les monumens, et si, dans le moyen-âge, cette civilisation est incomplète sous le rapport de la science, il est juste de reconnaître que, sous le rapport de l'art et du luxe, elle est souvent au niveau de notre temps. En ce qui touche l'architecture religieuse, nous ne pouvons aujourd'hui qu'admirer, imiter et nous avouer vaincus; sur bien d'autres points, quand nous n'admirons pas, nous nous étonnons encore. De même que dans les mœurs l'extrême charité touche à l'extrême barbarie, de même, dans les habitudes de la vie, la rudesse et la simplicité touchent au raffinement et à la magnificence. Quelque peu explicites que soient les documens qui nous sont parvenus sur la période gallo-romaine, on a cependant tout lieu de croire qu'à cette date, dans la Gaule, l'or et l'argent ouvrés ou monnayés étaient très abondans, et l'on cite, entre autres exemples, les cent dix mille livres pesant d'or que l'armée du consul Cépion enleva dans le pillage de la seule ville de Toulouse.

Aux Romains succédèrent les Barbares, qui emportèrent comme eux d'immenses quantités de métaux précieux. Cependant on vit, dans les siècles qui suivirent immédiatement les invasions, l'or et l'argent reparaître avec abondance et sous toutes les formes. Les rois, les évêques, les grands seigneurs d'une part, les trésors des abbayes et des églises de l'autre, possédaient en vaisselle, en services de table, en objets consacrés au culte, des richesses d'une valeur inappréciable. Charlemagne avait des tables d'or et d'argent massif sur lesquelles étaient représentées Rome, Constantinople, et les régions de l'univers alors connu. Quand Lothaire, sur le point d'être attaqué par ses frères dans la ville d'Aix-la-Chapelle, pilla le trésor de l'empereur, il brisa, pour en distribuer les débris à ses troupes, un immense plat d'argent sur lequel l'artiste avait figuré en relief l'image du monde, le soleil et les astres. Les inventaires des rois de France signalent à chaque page de véritables merveilles en fait d'art : ce sont des nefs d'or ou d'argent émaillé, soutenues par des *hommes sauvaiges*, des *oiselets en façon de coupes*, des hanaps de *fin or reluisant*, des sirènes, des êtres fabuleux de l'antiquité païenne ou du monde fantastique rêvé par le moyen-âge. Dans ces temps reculés comme de nos jours, Paris, la ville du luxe et du goût inventif, avait le monopole de ces splendides futilités, et ses orfévres, qui formaient le plus riche et le plus honoré des dix grands corps de métiers, portaient aux extrémités du monde connu les produits de leur ingénieuse industrie. L'un des religieux que le pape Innocent IV et saint Louis envoyèrent en 1252 au khan des Tartares pour le convertir, Guillaume de Rubruquis, raconte, dans la relation de son voyage, qu'il trouva à Karakoroum, résidence du khan, un orfévre parisien du nom de Guillaume Boucher, qui s'était fixé auprès de ce prince, pour lequel il avait fabriqué une fontaine jaillissante du poids de trois mille marcs d'argent. Cette fontaine se composait d'un grand arbre au pied duquel étaient quatre lions et des serpens dorés dont les queues s'enlaçaient autour de l'arbre. La gueule des lions jetait du lait de jument; les serpens, au nombre de quatre, versaient l'un du vin, l'autre du *cara-cosmos;* le troisième, une sorte d'hydromel nommé *boll;* le quatrième, de la *téracine*, liqueur faite avec du riz. Un ange

d'argent, tenant en main une trompette qu'il approchait de sa bouche au moyen d'un ressort habilement déguisé, s'élevait au sommet de l'arbre. Un homme caché dans un trou pratiqué sous le sol soufflait dans un tube de métal correspondant à la bouche de l'ange, et de la sorte, lorsque l'un des convives demandait à boire, le sommelier criait à l'ange de donner le signal; alors on lâchait le ressort; l'ange appliquait sa trompette sur ses lèvres; l'homme soufflait dans son tuyau pour la faire sonner; on emplissait, du dehors, les tuyaux de conduite; puis le vin et les liqueurs étaient versés par les lions et les serpens dans les bassins de la fontaine, et portés de là sur les tables. Aujourd'hui nous n'avons rien à opposer à des œuvres de cette richesse et de cette proportion. Sous le rapport du service et de l'abondance, nos dîners bourgeois feraient maigre figure à côté des repas splendides et gigantesques qui avaient lieu dans les fêtes du moyen-âge. Des machines descendaient du plafond entr'ouvert et apportaient les plats ou même la table entièrement servie. On en voit un exemple dans la description du repas donné en 1453 par le duc de Bourgogne : les différens services, de quarante-quatre plats chacun, arrivèrent ainsi, portés sur des chariots peints en or et en azur.

L'archéologie est toujours attrayante quand elle embrasse, comme dans le livre de M. Corblet, non-seulement les monumens de l'architecture, de la numismatique et des arts du dessin, mais aussi les monumens qui se rapportent aux usages de la vie civile et même aux usages de la vie religieuse. Tout ce qui se rattache à cette dernière partie, à l'ameublement des églises, aux sépultures chrétiennes, à l'iconographie, présente, dans le travail du savant abbé, un véritable intérêt. Le symbolisme, que M. Corblet définit l'art d'exprimer une pensée abstraite sous une forme sensible, tient une grande place au moyen-âge dans toutes les représentations figurées. Dans la construction des églises, leur forme générale, leur orientation, tout est disposé d'après une raison mystique. Le midi, c'est le côté lumineux, et c'est là que sont placés tous les emblèmes destinés à rappeler les vertus, le bonheur éternel, les dons du Saint-Esprit, les félicités du ciel, les miracles de la nouvelle loi; le nord, c'est le côté sombre, et c'est là aussi que sont figurés tous les faits de l'ancienne loi, la chute de l'homme, le jugement dernier, les supplices des réprouvés. Le plan des églises latines figure Jésus sur la croix. Quelquefois l'axe du chœur dévie légèrement pour traduire l'*inclinato capite* de la passion. La nef, le chœur et le sanctuaire représentent les trois degrés de la vie spirituelle : la purification, l'illumination et l'union. Les tombeaux, comme les églises, ont leur symbolisme. La tête des morts est tournée vers l'orient, parce que c'est de ce côté que doit briller la première aurore de la résurrection. L'alpha et l'oméga sculptés sur des sarcophages, c'est Dieu le principe et la fin de toute créature. Le vase à demi brisé, c'est la chair, le *vase d'argile* qui laisse échapper l'ame. Les anges, pures intelligences, sont peints à mi-corps, ou sous la forme de têtes ailées, comme pour effacer en eux l'idée de la vie matérielle. Toutes ces interprétations, soigneusement recueillies par M. Corblet dans une foule de livres, ne sont point, de la part des archéologues et des érudits, un jeu d'esprit purement gratuit; elles sont formellement exprimées dans les pères et les docteurs, et se rattachent au système tout entier de la tradition dogmatique. La science de la symbolique religieuse, long-temps enfouie dans les profondeurs du moyen-âge et à peine ressuscitée d'hier, est encore bien

incomplète. Ce serait une œuvre digne des Mabillon, des Martène et des Claude de Vert, de la reconstituer dans son ensemble, et nous engageons vivement M. l'abbé Corblet à tourner ses travaux de ce côté, à donner à ce sujet important le développement qu'il comporte, car c'est trop peu, même pour l'indiquer, qu'un chapitre de quelques pages dans un manuel élémentaire.

Si nombreuses qu'aient été les études entreprises dans ces dernières années sur l'architecture religieuse, il reste encore bien des faits à élucider, et, pour peu que l'érudition soit aidée par la sagacité naturelle, on peut encore espérer des découvertes. Nous en trouvons la preuve dans le livre de M. Félix de Vernheil, *l'Architecture byzantine en France*. Les édifices byzantins, on le sait, se distinguent par la coupole, qui fait la base de toutes les combinaisons : or, en étudiant les églises du centre de la France, M. de Vernheil a constaté que, dans l'Aquitaine, on en trouve un assez grand nombre, quarante environ, qui s'isolent complétement de toutes les autres, et qui forment dans l'art national un groupe tout-à-fait à part. Le monument le plus remarquable de ce groupe, celui qui paraît avoir servi de modèle à tous les autres, c'est Saint-Front de Périgueux. Ces faits une fois constatés, M. de Vernheil s'est mis à étudier dans les moindres détails cette remarquable église, commencée, selon toute apparence, vers 990 et achevée en 1047; et de cette étude est résultée une découverte nouvelle, à savoir : que Saint-Front de Périgueux est une exacte imitation de Saint-Marc de Venise, lequel Saint-Marc, à son tour, n'est qu'une copie de Sainte-Sophie de Constantinople. La comparaison de ces divers monumens entre eux a fourni à M. de Vernheil l'occasion d'étudier en détail l'art byzantin, en même temps qu'il cherchait dans les faits historiques l'explication de ce singulier problème architectural. Est-ce un architecte aquitain qui, guidé en Italie par un pèlerinage, a rapporté dans son pays le modèle de la basilique vénitienne? Est-ce l'un des constructeurs de Saint-Marc qui, poussé par la vie aventureuse des artistes du moyen-âge, est venu s'établir à Périgueux? Quels sont les rapports qui ont existé entre l'Aquitaine et l'empire de Byzance? Telles sont les questions que se pose M. de Vernheil, et la discussion à laquelle il se livre, sinon pour les résoudre, du moins pour les éclairer, lui fournit l'occasion de mettre en lumière une foule de faits curieux, qui, jusqu'à ce jour, n'avaient point été remarqués, tels que l'établissement d'une colonie de moines grecs, en 1040, dans l'Aquitaine, et l'existence de colonies vénitiennes à Limoges et à Souvigny. Cette dernière ville avait même emprunté à Venise une foule de lois et d'usages; elle s'était donné un gouvernement sénatorial, ayant un baron pour chef, et, comme Venise, elle avait pris saint Marc pour patron.

Il y a beaucoup à apprendre dans le livre de M. de Vernheil, par la simple raison que l'auteur a une science fort étendue, et que, par une méthode parfaite, il en fait valoir toutes les ressources. Son travail est disposé avec une rigueur géométrique que l'on rencontre rarement dans les ouvrages du même genre; tous les faits accessoires sont bien groupés. Le morceau sur l'originalité native de notre architecture nationale, morceau qui termine le livre, est d'une excellente critique, et nous pensons, comme l'auteur, que l'on a singulièrement abusé chez nous du mot byzantin; que le type de l'église de Ravenne, de Saint-Marc de Venise, de Saint-Front de Périgueux, n'est, en France et en Italie, qu'un type accidentel qui n'a nullement modifié ni l'art

italien ni l'art français. A part la petite colonie architecturale des églises de l'Aquitaine, l'art byzantin, dont le génie est complétement opposé au génie de l'art français, n'a exercé son influence sur nos monumens que pour des détails tout-à-fait secondaires. M. de Vernheil, dans les conclusions de son travail, cherche surtout à établir ce fait, qu'on a, suivant lui, trop méconnu : c'est que l'art français a eu à toutes les époques une initiative et une originalité propres, et qu'il a beaucoup moins emprunté qu'on ne le pense généralement. Nous nous rallions complétement à cette opinion, dont la justesse d'ailleurs est confirmée par une publication nouvelle, les *Archives de l'art français.*

A part l'architecture religieuse, qui a été dans ces dernières années étudiée à fond, les autres branches des beaux-arts, sculpture, peinture, gravure, n'ont donné jusqu'ici qu'un petit nombre de monographies, ou quelques ouvrages généraux, parmi lesquels il en est de très estimables, mais que le manque de documens suffisans a rendus nécessairement incomplets. L'Italie, la Hollande et l'Allemagne nous ont devancés depuis long-temps dans ce genre d'études, et c'est pour combler cette lacune importante que M. de Chennevières a entrepris la publication des *Archives de l'art français.* Inspecteur des musées de la province et initié par de longues et fortes études à la connaissance intime du sujet, M. de Chennevières a exploré un grand nombre de dépôts littéraires et de musées; il a fait appel à tous les amateurs; cet appel a été entendu, et il a réuni, de tous les points de la France, un nombre considérable de renseignemens. Son but, quant à présent, n'est point de faire l'histoire de l'art, mais seulement d'en réunir tous les matériaux, de coordonner dans un vaste ensemble les documens jusqu'à ce jour oubliés. Déjà le volume que nous avons sous les yeux promet une collection très importante. Ce volume embrasse, non-seulement le moyen-âge, mais notre époque elle-même; Nicolas Poussin, Charles Lebrun, Mignard, y figurent auprès de David et de Géricault, et, à côté des noms qui appartiennent à la France entière, se placent les noms plus modestes de quelques-uns de ces artistes provinciaux que M. de Chennevières a déjà vengés d'un injuste oubli. Il y a là, pour l'histoire des arts et des lettres dans notre pays, des pages intéressantes et souvent glorieuses; on y trouve la preuve irrécusable de ce fait, qu'à toutes les époques le sentiment du beau fut populaire en France, et que tous les gouvernemens, de quelque nom qu'on les ait nommés, entraînés en quelque sorte par l'irrésistible courant de l'opinion publique, ont compté les intérêts des arts, aussi bien que ceux de la science, au nombre des grands intérêts du pays. Dans une fort belle lettre de Charles Lebrun au chancelier Séguier, lettre publiée pour la première fois dans les *Archives de l'art français,* ce grand peintre dit « qu'il a toujours eu une inclination très forte à rechercher les belles curiosités, et que l'un de ses principaux soins a été de rassembler dans un volume raccourci les marques des grandeurs de l'ancienne Rome. » Ce que Lebrun faisait pour Rome, M. de Chennevières l'a entrepris pour la France, et les amateurs des belles curiosités ne peuvent manquer d'encourager son œuvre et d'y contribuer chacun pour sa part, en lui communiquant les documens qui, jusqu'à ce jour, sont restés enfouis et dispersés dans une foule de collections publiques et particulières.

Au-dessous des artistes, sculpteurs, peintres et graveurs, qui occupent les hautes régions, se pressent en foule des artistes plus modestes, calligraphes,

miniaturistes, imprimeurs et relieurs, qui donnent aussi un contingent nombreux de productions brillantes, dont l'étude forme ce qu'on peut appeler l'*archéologie bibliographique*. Par malheur, cette science toute spéciale est restée jusqu'à ce jour concentrée dans un très petit cercle d'initiés, qui collectionnent à grand prix quelques joyaux précieux, et les gardent avec la vigilance attentive et jalouse du dragon qui veillait sur les pommes d'or des Hespérides. A part quelques amateurs de jour en jour plus rares, quelques élèves de l'École des chartes et quelques bibliothécaires qui, par exception, aiment et connaissent les livres, la bibliographie est, pour le public, une lettre morte, et cependant cette science touche tout à la fois à l'histoire la plus intime de la pensée humaine et à l'histoire des beaux-arts. C'est en la considérant surtout de ce dernier point de vue que l'éditeur du *Bulletin du bibliophile*, M. Techener, a publié, sous le titre de *un Musée bibliographique au Louvre*, un petit écrit dans lequel il exprime le vœu que l'on fasse de ce palais le siége d'une collection offrant dans l'ordre chronologique les divers types de l'écriture, du dessin, de l'impression et de la reliure, des manuscrits et des livres. Ce vœu mérite d'être pris en considération, car il est évident qu'une collection de ce genre compléterait utilement les dépôts qui font déjà du Louvre un monument sans égal au monde, et que des projets magnifiques vont rendre plus incomparable encore. On embrasserait d'un seul coup d'œil toutes les formes, toutes les variations de la langue écrite, et ce ne serait pas là seulement un musée bibliographique, mais encore une histoire de l'art par les monumens. Les miniatures, dont on réunirait pour chaque siècle les spécimens les plus remarquables, formeraient comme l'appendice de la galerie des tableaux, en même temps que les reliures des diverses époques offriraient au public les produits de l'une de nos industries les plus brillantes et les moins connues. L'objection la plus sérieuse que l'on puisse opposer, c'est que ce musée existe déjà dans nos bibliothèques publiques, et qu'en transportant au Louvre les échantillons les plus remarquables de chaque genre et de chaque époque, on décomplèterait les bibliothèques. Cette objection, prévue par M. Techener, est vivement discutée par lui, et il y répond par des argumens dont quelques-uns nous semblent tout-à-fait victorieux. D'abord, en ce qui touche les imprimés, on ne porterait point atteinte aux spécialités des dépôts publics, car on arriverait facilement, au moyen des doubles dispersés et enfouis dans ces dépôts, à former l'une des sections les plus importantes du musée bibliographique; ensuite, en ce qui touche les manuscrits, la Bibliothèque nationale, en tant qu'établissement scientifique et littéraire, serait peu affectée de l'absence de quelques volumes, moins précieux par ce qu'ils contiennent que par leur antiquité, leur reliure, ou le souvenir des personnages auxquels ils ont appartenu, et, dans tous les cas, les travailleurs sérieux auraient pour les consulter au Louvre la même facilité que dans la rue de Richelieu. Le public aurait de plus l'avantage d'en jouir, et par la classification chronologique, par la simple juxta-position des volumes, on constituerait l'histoire complète de la paléographie, de l'imprimerie, de la miniature et de la reliure. Il n'y a là, en définitive, qu'une question de déplacement. L'idée est simple et toute pratique. Comme le vieux Louvre a été, par la bibliothèque du roi Charles V, le véritable berceau de la Bibliothèque nationale, il serait bien, dans le Louvre rajeuni, de réunir aux

chefs-d'œuvre de la calligraphie du moyen-âge les chefs-d'œuvre de la typographie moderne, et, dans ce panthéon de tous les arts, de placer non loin des statues de Jean Goujon les volumes des Simon de Colines et des Estienne.

On le voit, par la variété même des sujets qu'elle a traités, l'érudition, dans ces derniers temps, a fait preuve d'une intelligente activité. Les sociétés savantes, dont nous avons eu plusieurs fois occasion ici même de signaler les travaux, ont poursuivi avec beaucoup de zèle le cours de leurs publications, et, dans le nombre, il en est une dont les études se sont élevées et étendues d'une manière notable, nous voulons parler de la *Société des antiquaires de France*. Les deux derniers volumes publiés par cette compagnie savante renferment des mémoires intéressans d'histoire, d'archéologie et de numismatique, de MM. Éd. Biot, Alfred Maury, Jules Quicherat, Auguste Bernard, Marion, Girardot, Duchalais, Bourquelot. Dans un curieux mémoire sur *les Anciens monumens de l'Asie analogues aux pierres druidiques*, M. Biot établit d'une manière incontestable que les enceintes en pierre brute regardées comme celtiques, les cromlechs, les dolmens, les menhirs, se trouvent sur tous les points du vieux monde, et jusque dans l'Amérique du Nord. Ce fait avait été remarqué déjà; mais les récentes découvertes des érudits et des voyageurs ont donné à la question une importance nouvelle. M. Biot se demande si, en trouvant aux points les plus opposés du globe des débris parfaitement semblables, on peut encore, comme on l'a fait jusqu'ici, les attribuer uniquement à la race celtique et les considérer comme les derniers vestiges du druidisme. Sont-ce là les essais de l'architecture primitive, ou les monumens d'une idolâtrie dont les dernières traditions ont disparu sans retour? Les Hébreux, qui dressaient d'énormes pierres aux lieux où s'étaient accomplis des événemens mémorables, ont-ils transmis cet usage au genre humain? L'auteur du mémoire, qui sait qu'en érudition le doute est souvent le commencement de la sagesse, n'essaie point de répondre à ces questions; il se contente de les poser, et par cela seul il intéresse encore vivement, en éveillant la curiosité de la science et en la plaçant en face d'un mystère que sans doute elle n'approfondira jamais.

Les études de M. Alfred Maury sur *les Grandes forêts de la Gaule et de l'ancienne France* embrassent ce sujet intéressant dans son ensemble, topographie, histoire naturelle, climatologie, traditions et législation. La partie du mémoire relative aux cultes celtiques, aux défrichemens par les moines, aux légendes chevaleresques, présente surtout un vif attrait de curiosité. Les forêts gauloises, comme les peuples mêmes de la Gaule, ont leurs grandes époques historiques et religieuses, paganisme, christianisme, chevalerie. Les bois sont les véritables temples du druidisme, et de toutes les croyances de cette religion barbare, c'est le culte des arbres qui persista le plus long-temps. Ce culte était encore, au VIIe siècle, en pleine vigueur dans l'extrême nord de la France. Les missionnaires qui à cette date convertissaient les rudes populations du *Belgium* suspendaient aux arbres des reliques ou des images saintes pour purifier ces monumens d'un antique fétichisme et rallier les païens autour des symboles du culte nouveau par les habitudes de l'ancienne croyance. Quand les druides eurent disparu, ils furent remplacés par les fées. C'est dans une forêt qu'une fée enlève Graelent pour le transporter dans le fantastique Éden du pays d'Avallon; c'est dans la forêt de Colombiers, en Poitou,

que Mélusine rencontre Raymondin; enfin c'est dans la forêt de Brocéliande, dont celle de Lorge comprend encore quelques débris, qu'habitait l'enchanteur Merlin. Là mieux que partout ailleurs peut-être se sont conservées les traces des antiques superstitions; on disait encore au XVIe siècle que les serpens, les animaux dangereux et les mouches qui tourmentent les troupeaux ne pouvaient vivre sous les ombrages de Brocéliande; que la fontaine de Bellenton, auprès de laquelle le chevalier Pontus fit sa veille des armes, répandait une eau magique; que, quand la sécheresse désolait le pays, le sire de Montfort venait puiser de cette eau pour la répandre sur une pierre voisine, et qu'avant la fin du jour « la terre et tous les biens estant en icelle estoient arousez » par des pluies fécondantes. Ce caractère sacré dont la forêt de Brocéliande était investie par la tradition avait placé ceux qui l'habitaient dans une position tout exceptionnelle, et ils étaient exempts d'impôts et de toutes redevances féodales. Tout ce qui se rattache aux droits d'usage, à l'aménagement, a été étudié par M. Maury avec le même soin que la partie historique et légendaire, et son mémoire est un traité complet qui présente, à côté de la partie érudite, d'utiles renseignemens sur la sylviculture et l'administration forestière depuis Charlemagne jusqu'à notre temps.

Dans un autre ordre d'idées, le travail de M. Bourquelot sur la *lycanthropie* mérite également d'être distingué. A côté du dogme de la métempsychose et des métamorphoses de la mythologie païenne, il existe chez tous les peuples une tradition qui attribue à certains hommes le pouvoir de changer les autres et de se changer eux-mêmes en diverses espèces d'animaux et principalement en loups. On trouve les traces de cette croyance dans Hérodote, dans Pomponius Méla, dans Pline; ces écrivains, il est vrai, la traitent de fable, mais, à la manière dont ils en parlent, il est évident qu'elle était généralement acceptée par les peuples. L'avénement du christianisme la modifia sans la détruire; les aventures d'hommes et de femmes changées en bêtes sont très nombreuses au moyen-âge, et les chroniqueurs se montrent sur ce point beaucoup plus crédules que les écrivains de l'antiquité. Vincent de Beauvais, entre autres, dans le *Speculum naturale*, parle de deux femmes qui tenaient, au XIe siècle, une auberge dans les environs de Rome, et changeaient leurs hôtes en chevaux, en ânes ou en pourceaux, pour les vendre au marché. Les *warouts, vairous, warous*, c'est-à-dire les loups-garous, les *hommes-loups*, les *lycanthropes*, occupent dans les légendes, les poèmes et les romans du moyen-âge, une place importante. Ce qu'il y a de plus bizarre et de plus triste en même temps, c'est qu'une foule d'individus s'imaginèrent sérieusement qu'ils avaient le pouvoir de se changer en loups-garous, et que ces malheureux, poursuivis par la justice, périrent victimes de leurs propres hallucinations et de l'ignorance de leur temps. Les lycanthropes, qu'on accusait, comme les sorciers, d'entretenir commerce avec le diable, étaient punis, comme eux, du supplice du feu. Cette mort, toute cruelle qu'elle fût, n'était que trop justifiée par la nature des crimes qu'on leur imputait de la meilleure foi du monde, et que la croyance à ces transformations rendait souvent très vraisemblables. M. Bourquelot cite plusieurs arrêts curieux rendus contre de prétendus loups-garous, entre autres en 1521 par le parlement de Besançon, et en 1574 par le parlement de Dôle. Le 3 décembre 1573, le parlement de Franche-Comté donna un règlement pour la chasse des loups-

garous, — et de 1596 à 1600 le démonographe Jean Boguet, qui remplissait dans cette province les fonctions de grand-juge, exerça contre les prétendus lycanthropes des poursuites si actives, qu'il se vantait, comme d'une œuvre très méritoire, d'en avoir, à lui seul, fait périr plus de six cents. En 1498, le parlement de Paris s'était montré beaucoup plus raisonnable, en cassant un jugement rendu par le lieutenant-criminel d'Angers contre un habitant de Maumusson, près Mantes, qui prétendait avoir erré plusieurs années sous la forme de loup, et en envoyant ce malheureux à l'hôpital Saint-Germain-des-Prés, où il fut enfermé et traité comme maniaque.

Cette bizarre histoire de la lycanthropie, racontée dans les plus exacts détails, ajoute une page curieuse à l'histoire des hallucinations de l'esprit humain. M. Bourquelot a consulté pour l'écrire une masse considérable de documens, et nous l'engageons à ne point borner ses recherches sur la mythologie du moyen-âge au mémoire dont nous venons de parler. Ce monde fantastique dont il a si bien commencé à étudier les prodiges, ce monde de la terreur et du rêve, n'a point de limites; on peut s'y promener à l'aise, et il en est des peuples comme des hommes : en vieillissant, ils se reportent toujours avec intérêt aux souvenirs de leur enfance, aux temps heureux où ils n'avaient point encore appris à douter, même des mensonges.

Deux études numismatiques de M. Duchalais, l'une sur les monnaies de la ville de Cnide, l'autre sur les monnaies de la Numidie et de la Mauritanie, représentent dignement, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires*, cette vieille et respectable science de la numismatique, qui forme comme la base de la chronologie et de l'histoire positive. M. Duchalais est sans contredit l'un des hommes qui, de notre temps, ont fait faire à cette science le plus de progrès. La plupart des nombreux mémoires qu'il a publiés, sans parler de sa *Numismatique gauloise*, contiennent chacun soit une rectification importante, soit une découverte curieuse et inattendue, et, comme preuve, nous indiquerons, dans le recueil qui nous occupe, ses recherches sur les monnaies antiques de la Numidie et de la Mauritanie. Non-seulement il restitue là un siècle entier de la numismatique africaine, mais encore il trace d'après les monnaies elles-mêmes, et en faisant parler des légendes inexpliquées ou des types méconnus, un tableau très attachant de la civilisation numide dans ses rapports avec la civilisation orientale, dans ses luttes contre la conquête romaine et le génie des peuples gréco-latins. Toutes les phases de cette lutte et de la civilisation punique, M. Duchalais les retrouve sur les monnaies mauritaniennes, qui se montrent d'abord purement carthaginoises, adoptent ensuite des types helléniques, égyptiens, latins, puis des légendes à la fois puniques et latines, et enfin substituent entièrement au langage punique les légendes latines et grecques. Considérée de ce point de vue, la numismatique devient l'auxiliaire le plus puissant de la critique historique, ou plutôt elle se constitue comme une forme nouvelle de l'histoire, et, pour qui sait les interroger, les médailles parlent souvent plus haut que les livres. CHARLES LOUANDRE.

V. DE MARS.